Manuscrits musulmans. Tome I, Les manuscrits du Coran / Bibliothèque nationale, Département des manuscrits ; [rédigé] [...]

CATALOGUE
DES MANUSCRITS ARABES

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS

CATALOGUE DES MANUSCRITS ARABES

Deuxième partie

MANUSCRITS MUSULMANS

Tome I, 1

LES MANUSCRITS DU CORAN

Aux origines de la calligraphie coranique

par François DÉROCHE

PARIS
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
1983

Catalogues des manuscrits arabes. 1re partie : Manuscrits chrétiens, par Gérard Troupeau. 2 vol. 1972-1974.
Catalogues des manuscrits arabes. 2e partie : Manuscrits musulmans.
Tome I, fascicule 1, 1982 ; fascicule 2 (sous presse), par François Déroche.
Tome II, nos 590-1120 par Georges Vajda et Yvette Sauvan. 1978.
Tome III, nos 1121-1464 par Georges Vajda et Yvette Sauvan (en préparation).
Tome IV, Index des tomes II et III (en préparation).

Ce fascicule I du tome 1 des manuscrits musulmans décrit les manuscrits arabes nos 324-383 et des manuscrits coraniques dispersés.

ISBN 2-7177-1395-6 (Édition complète)
ISBN 2-7177-1396-4 (2e partie, édition complète)
ISBN 2-7177-1654-8 (Tome I, édition complète)
ISBN 2-7177-1655-6 (Tome I, fasc. 1)

Prix de vente : **160 F**

PRÉFACE

Voici une nouvelle étape dans la publication du *Catalogue des manuscrits arabes* de la Bibliothèque nationale. Ce fascicule 1 sera suivi d'un second fascicule qui paraîtra très prochainement pour constituer le tome 1er du catalogue des manuscrits musulmans décrivant l'ensemble des manuscrits coraniques conservés dans notre établissement.

On rappellera que le tome II (mss nos 590-1120) rédigé, avec la collaboration d'Yvette Sauvan, par le grand savant que fut Georges Vajda (1908-1981) a paru en 1978. La rédaction du tome III (mss nos 1121-1464) dû aux mêmes auteurs est achevée.

Le présent fascicule et le suivant ont été rédigés par M. François Déroche, agrégé de l'Université, ancien élève de l'École normale supérieure, pensionnaire à la Division des manuscrits orientaux de 1979 à 1982.

Cette première publication témoigne de l'intérêt scientifique qu'offre la collaboration de la Bibliothèque nationale avec les deux grandes écoles normales supérieures, inaugurée en 1978 par détachement de jeunes chercheurs en qualité de pensionnaires.

Je suis heureux qu'elle ait pour objet la description de la collection de manuscrits coraniques anciens conservée par la Bibliothèque nationale qui est sans doute la plus riche du monde occidental.

Roger PIERROT

AVANT-PROPOS

Dans l'avant-propos du Tome II du catalogue des manuscrits arabes (manuscrits musulmans), le regretté Georges Vajda exposait les raisons qui avaient conduit à surseoir à la publication du Tome I où devaient être regroupés les manuscrits du Coran [1]. Nous avons essayé de tenir compte des exigences particulières à l'étude de ce type de manuscrits en préparant le premier fascicule du présent catalogue des manuscrits du Coran : l'analyse paléographique, de même que celle des décors, a constitué en effet notre tâche essentielle, heureusement facilitée par la richesse de la collection conservée à la Bibliothèque Nationale.

La spécificité de notre approche explique que l'on se soit quelque peu écarté de la présentation du Tome II. Nous avons en effet rompu avec l'ordre suivi en regroupant les manuscrits Arabe 324 à 383, 399, 580, 5103, 5122 à 5124, 5178 et 5179, 6002, 6087, 6140, 6430, 6871, 6982, Smith-Lesouëf 193 et 214. D'autre part, en raison de la place prépondérante qu'y tient la paléographie, le catalogue lui-même est précédé d'une introduction qui explique les détails du classement, et les notices respectent les groupes graphiques qui ont été établis au lieu de suivre l'ordre des cotes.

La présentation des manuscrits ou des fragments de manuscrits suit autant que possible la disposition adoptée ou le Catalogue des manuscrits chrétiens et reprise dans le Tome II du Catalogue des manuscrits musulmans [2].

A côté du numéro de la notice, placé dans la marge, on trouvera la cote et, le cas échéant, la sous-cote du manuscrit avec l'indication des feuillets concernés ; quand il y a lieu, le renvoi aux planches figure sur la même ligne. La composition de la notice est la suivante :

1) contenu du manuscrit (les chiffres romains renvoient aux sourates, les chiffres arabes aux versets) ;

2) description du manuscrit (graphie, décors) ; notes et actes de waqf ;

3) codicologie (nombre des feuillets, dimensions en millimètres, nombre de pages et de lignes, réglure, encre, dimensions de la surface d'écriture en millimètres, reliure) ;

4) bibliographie ;

5) remontages proposés avec des fragments conservés dans d'autres collections. Il conviendra de tenir compte également des remarques liminaires placées en tête des notices.

Nous devons à M. Georges le Rider, ancien Administrateur général, et à Mlle Marie-Rose Séguy, ancien Conservateur en chef de la Division des manuscrits orientaux, d'avoir été chargé en 1979 de la rédaction du présent catalogue. Ce travail n'aurait pas pu être mené à bien sous sa forme actuelle sans les conseils de Mme Janine Sourdel-Thomine, à qui nous sommes en outre redevable de nous avoir confié des documents inédits qui ont permis de résoudre bon nombre de problèmes. Qu'il nous soit également permis de remercier nos collègues de la Division des manuscrits orientaux, pour l'aide et les avis qu'ils nous ont prodigués au cours de ces trois années, en particulier Mme Monique Cohen, son conservateur, qui a assumé la tâche ingrate de la préparation de ce catalogue en vue de l'impression : qu'elle trouve ici l'expression de notre gratitude.

F. D.

1. P. XI, n. 2.
2. G. Troupeau, Catalogue des manuscrits arabes. Première partie. Manuscrits chrétiens, Bibliothèque nationale, 1972, p. 8.

ÉLÉMENTS
DE PALÉOGRAPHIE
CORANIQUE ANCIENNE

INTRODUCTION

La collection de manuscrits coraniques anciens conservée à la Bibliothèque Nationale [1] présente un double intérêt pour le paléographe. En effet, les fragments rassemblés par les soins de J. L. Asselin de Cherville [2] forment un ensemble remarquable par sa variété et sa qualité, propre à fournir la matière à l'établissement d'une classification systématique des écritures qui y sont représentées. D'un autre côté, quelques documents annexes — la copie de la lettre de Fourmont [3] ou les notices de M. Amari [4] — ou encore l'ordre qui préside au classement même du fonds, des cotes Arabe 324 à 383, appartiennent à l'histoire de l'étude des graphies particulières aux premiers siècles de l'islam.

La recherche d'un classement paléographique débuta en 1780 avec la contribution de J. G. C. Adler [5]. Contre l'opinion de Fourmont qui voyait dans les spécimens qui lui étaient soumis un simple jeu calligraphique, J. G. C. Adler n'avait point de peine à démontrer que les manuscrits de Copenhague contenaient en réalité le texte coranique dans une écriture dont il trouvait le nom dans les textes arabes : le *coufique.* Sa maigre documentation devait être rapidement complétée par A. Silvestre de Sacy qui constitua un corpus de références textuelles où puisèrent ses successeurs [6].

En effet, le cadre proposé n'est pas modifié par les publications de U. F. Kopp [7], J. C. Lindberg [8] et J. H. Möller [9] ; seule la diffusion de fac-similés par les deux derniers de ces auteurs accroît le nombre des données accessibles aux chercheurs.

Le classement et l'étude des fragments coraniques anciens de la collection rassemblée en Égypte par J. L. Asselin de Cherville et acquise par la Bibliothèque Nationale en 1833 allait donner à M. Amari l'occasion d'identifier la graphie *ḥiǧāzī* dont la description par Ibn al-Nadīm avait été publiée par A. Silvestre de Sacy ; par ailleurs, l'illustre arabisant italien commença à établir des séries stylistiques qui apparaissent parfois dans l'ordre que les fragments occupent à l'intérieur du fonds. Deux publications sont le reflet de ce travail considérable : les notices des manuscrits du Coran dans le Catalogue de W. de Slane [10] — paru entre 1883 et 1895 — et surtout un mémoire composé en 1857 et dont une partie fut publiée en 1910 par H. Dérenbourg [11]. Le recueil des *Specimina codicum orientalium* d'E. Tisserant vint ultérieurement illustrer cette contribution décisive [12].

Contemporainement, le souci d'asseoir la paléographie de la période islamique ancienne sur des bases précises se manifeste aussi bien dans le Catalogue des manuscrits berlinois dû à W. Ahlwardt [13] que dans les articles de J. von Karabacek dont les remarques relatives à la méthode n'ont rien perdu de leur valeur [14]. Cette orientation trouve son ultime illustration dans les pages que G. Bergsträsser et O. Pretzl consacrent à ces problèmes

1. Sous cette dénomination sont regroupés tous les manuscrits du Coran sur parchemin — à l'exception de ceux en écriture maghrébine — ainsi que les mss. Arabe 6430 et SL 214 dont l'écriture apparaît aussi sur des fragments de Corans sur parchemin.
2. H. Dehérain, *Orientalistes et antiquaires, Silvestre de Sacy, Ses contemporains et ses disciples*, BAH, t. XXVII, Paris, 1938, pp. 93-112.
3. Cf. la notice n° 294 = Arabe 580 a, f° 1.
4. Ms. Arabe 4499.
5. *Description codicum quorundam cuficorum... et ex iisdem de scriptura Arabum*, Altona, 1780.
6. « Mémoire sur l'origine et les anciens monumens de la littérature parmi les Arabes », dans *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et des Belles-Lettres*, t. 50, 1808, pp. 247-440.
7. *Bilder und Schriften der Vorzeit*, t. II, Mannheim, 1821, pp. 287-306.
8. *Lettre à Mr. le Chevalier P. O. Brönsted sur quelques médailles coufiques... et sur quelques manuscrits*, Copenhague, 1830.
9. *Paläographische Beiträge aus den herzoglichen Sammlungen in Gotha*, 1. Heft, Erfurt, 1844.
10. *Catalogue des manuscrits arabes*, Paris, 1883-1895, pp. 87-117.
11. « Bibliographie primitive du Coran », dans *Centenario della nascita di M. Amari*, t. I, Palerme, 1910, pp. 5-22.
12. *Specimina codicum orientalium*, Bonn, 1914, p. XXXII, et pl. 41 a et b.
13. *Verzeichnis der arabischen Handschriften*, Bd. I, pp. 102-139.
14. « Julius Euting's sinaïtische Inschriften », dans *WZKM*, t. 5, 1891, pp. 311-328 ; « Arabic Palaeography », dans *WZKM*, t. 20, 1906, pp. 131 147 ; « Zur orientalischen Altertumskunde VI, Ein Koranfragment des IX. Jahrhundert aus dem Besitze des Seldschukensultans Kaikubad », dans *Sitzungberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-historische Klasse*, t. 184, 3. Abhand., Vienne, 1918.

dans le dernier volume de la *Geschichte des Qorāns* [15] et peut-être plus précisément dans le programme qui clôt leur réflexion et aurait dû servir de guide aux recherches postérieures.

The Rise of the North Arabic Script and its Ḳur'ānic Development de N. Abbott (1938) représente un retour à la priorité accordée aux sources arabes sur les documents eux-mêmes ; dans cet ouvrage et l'article qui lui fait suite [16], l'analyse et la mise en ordre des données textuelles sont poussées à leurs limites mais les apports effectifs à la paléographie sont relativement modestes.

Depuis cette date, la majorité des publications relatives aux écritures coraniques anciennes est formée par des catalogues ou des albums qui constituent éventuellement la source de fructueuses remarques. Les *Frammenti coranici in carattere cufico* de G. Levi della Vida en sont l'exemple le plus remarquable : la prudente réflexion qu'échafaude l'auteur sur l'examen de la collection vaticane reste un modèle d'analyse pour le paléographe [17]. On consultera avec profit les recueils de A. J. Arberry [18], Salahuddin al-Munajjed [19], Zayn al-Dīn [20] ou encore les catalogues des expositions de Londres [21], de Vienne [22] et de la collection de la Chester Beatty Library [23] où les écritures anciennes occupent une part plus ou moins importante.

Une place particulière doit être réservée à l'article par lequel A. Grohmann a renouvelé l'approche de la datation des Corans les plus anciens en mettant en lumière les similitudes qui existent entre l'écriture *ḥiǧāzī* et celle des papyri [24]. A l'inverse de cette approche ponctuelle, on trouvera dans la synthèse de Y. H. Safadi un panorama de l'art islamique de l'écriture où le *coufique* figure en bonne place [25].

Au terme de deux siècles de recherche dans le domaine de la paléographie des écritures anciennes, l'examen des résultats obtenus en cherchant les clefs d'un classement dans les sources textuelles nous amène à penser que cette méthode a donné tout ce qu'il était possible d'en attendre : l'identification du *ḥiǧāzī* [26]. Dans la perspective d'une histoire des développements de l'écriture arabe [27], il convient d'entreprendre sur d'autres bases le classement des graphies coraniques ; pour ce faire, il convient de mettre en œuvre l'approche préconisée par G. Bergsträsser et O. Pretzl [28] et de fragmenter la masse des documents définis comme « coufiques » en séries plus petites que l'analyse parviendra à saisir plus aisément.

15. G. Bergsträsser et O. Pretzl, dans Th. Nöldeke, *Geschichte des Qorāns*, 2e éd., III. Teil, Leipzig, 1936, pp. 249-274.
16. « Arabic paleography » (*sic*), dans *Ars Islamica*, t. 8, 1941, pp. 65-104.
17. *Frammenti coranici in carattere cufico nella Biblioteca Vaticana*, Studi e Testi, t. 132, Vatican, 1947.
18. *The Koran illuminated*, Dublin, 1967.
19. *Le manuscrit arabe jusqu'au Xe s. de l'H.*, Le Caire, 1960 ; *Dirāsat fī ta'rīḫ al-ḫaṭṭ al-'arabī*, Beyrouth, 1972.
20. *Musawwar al-ḫaṭṭ al-'arabī*, Bagdad, 1968.
21. M. Lings et Y. H. Safadi, *The Qur'ān*, Londres, 1976.
22. *Kultur des Islam. Orientalische Handschriften der österreichischen Nationalbibliothek*, Vienne, 1980.
23. D. James, *Qur'ans and bindings from the Chester Beatty Library*, Londres, 1980.
24. « The problem of dating ancient Qur'ans », dans *Der Islam*, t. 33, 1958, pp. 213-231.
25. *Islamic calligraphy*, Londres, 1978.
26. F. Déroche, *Les écritures coraniques anciennes : bilan et perspectives*, dans *REI*, t. 48 (sous presse).
27. On se reportera aux bilans qui ont été dressés pour l'ensemble de la question, par ex., J. Sourdel-Thomine, s. v. *khaṭṭ*, dans *EI*2, t. IV, pp. 1144-1154 ou encore à A. Grohmann, *Arabische Paläographie*, I. Teil, Denkschriften der österreischichen Akademie der Wissenschaften, Phil.-historischen Klasse, t. 94, 1, pp. 32 sqq.
28. *Op. cit.*, p. 273.

PROBLÈMES ET MÉTHODE

L'établissement d'une classification paléographique des écritures coraniques anciennes se heurte à une série de problèmes qu'il convient de cerner car ils conditionnent largement l'approche de la documentation que nous devons traiter. En premier lieu, le projet implicite d'une telle classification est de proposer une périodisation des catégories stylistiques, projet que vient contrecarrer la rareté des graphies datées dont nous pouvons disposer. Qui plus est, le petit nombre des manuscrits datés est concentré sur une période relativement tardive [1] et le plus ancien d'entre eux remonte au plus tard à 264/877-878 [2]. Entre cette date et 329/940-941 [3], c'est-à-dire sur une durée qui correspond approximativement à celle de l'activité d'Ibn Muqla en qui la tradition s'accorde à reconnaître l'un des maîtres de la réforme des écritures cursives [4], se répartissent onze spécimens datés. Or cette période est précisément celle où s'affirment de plus en plus des écritures nouvelles — celles de nos séries NS, où le papier commence à remplacer le parchemin en tant que support d'écriture — son premier emploi attesté pour la copie du Coran étant de 361/971-972 [5] — et où ce changement a pour conséquence d'entraîner le choix d'un nouveau format pour les manuscrits coraniques.

Le problème chronologique est surtout compliqué par le fait que, pour la période ancienne, la quasi totalité des dates dont nous disposons sont celles d'actes de waqf et, dès lors, doivent être considérées comme des terminus ante quem ; il restera donc au paléographe à apprécier le laps de temps qui a séparé l'achèvement du manuscrit de son dépôt dans une mosquée ou quelque autre établissement religieux. La recherche de points de comparaison avec des manuscrits non coraniques datés se heurte d'une part à la rareté des témoignages calligraphiques anciens et de l'autre à la difficulté qu'il y a à trouver des écritures réellement comparables à celles qui furent employées pour les Corans. Quoi qu'il en soit, cette remarquable concentration de spécimens datés à la fin du IIIe et au début du IVe siècle H. doit nous amener à envisager la possibilité d'une position chronologique similaire pour la majorité des fragments dont nous disposons.

Le contenu même des actes de waqf nous conduit à aborder un second problème dont les implications s'avèrent extrêmement complexes. Grâce à ces textes, nous disposons en effet d'une indication géographique puisque le formulaire classique indique que le manuscrit a été déposé dans tel ou tel établissement religieux sis dans un endroit donné. Ces renseignements sont précieux mais d'interprétation délicate car, de même qu'il est nécessaire de traiter avec prudence les dates qui figurent dans ces actes, de même il convient d'être réservé sur les conclusions qu'on en peut tirer à propos de l'origine du manuscrit.

Deux exemples permettront de mieux apprécier la mobilité des exemplaires du Coran. Le Ms. BN Arabe 358 b a été primitivement déposé à la grande mosquée de Tarse puis, ainsi que nous l'apprend une note, en a été retiré en 730/1329-1330 pour aboutir en Égypte où il entra dans la collection d'Asselin de Cherville. Le Ms. BN Arabe 376 b est un fragment d'un Coran qui fut envoyé de Damas pour être déposé à la mosquée du Vieux Caire (*ǧāmi' al-'atīq*). De ce fait, il est préférable de ne pas fonder de conclusions relatives à des particularités régionales sur la foi de ces renseignements. Sans doute y a-t-il eu des écoles locales présentant un ensemble de traits stylistiques donnés, de même qu'il y a eu des ateliers de lapicides qui se signalent par certaines habitudes graphiques. Mais scribes et manuscrits ont pu voyager et les lieux où ces derniers ont été déposés, découverts ou acquis peuvent

1. D. S. Rice, *The unique Ibn al-Bawwāb manuscript in the Chester Beatty Library*, Dublin, 1955, où une liste est établie à la p. 2 ; on complètera par F. Déroche, « Collections de manuscrits coraniques anciens à Istanbul, Rapport préliminaire », dans *Études médiévales I* (à paraître).
2. Date limite inférieure du dépôt du Coran d'Amāǧūr à la grande mosquée de Damas.
3. Date de l'acte de waqf du ms. BN Arabe 336.
4. D. Sourdel, *EI²*, t. III, pp. 910-911.
5. Ms. Université d'Istanbul A. 6778.

fort bien n'avoir été qu'une étape de leurs tribulations. Il nous semble en particulier prématuré d'assigner comme lieu d'origine à un manuscrit l'endroit où il a été découvert en l'absence d'indications précises qui permettraient de conclure à sa permanence à cet endroit.

Un troisième problème auquel nous nous sommes heurté tient à la manière dont les fragments de manuscrits anciens du Coran ont été conservés après leur dépôt à la Bibliothèque Nationale. Recueillis sous la forme de feuillets épars, ils ont été reliés après classement en recueils factices et des feuilles de papier blanc ont été insérées entre les feuillets de manière à mieux préserver les écritures. L'étude codicologique est donc compromise d'un côté parce que la plupart des cahiers sont incomplets, de l'autre parce que leurs dos sont dissimulés par la reliure actuelle. Il est donc difficile de juger de leur composition originelle. Dans cinq cas toutefois [6], les volumes nous sont parvenus pratiquement complets ; le premier de ces manuscrits, BN Arabe 343, a été relié au XIXe siècle de la même manière que le reste de la collection et il est difficile de faire la part de ce qui est restauration. Les quatre autres sont arrivés dans la collection par une autre voie et sont assez bien préservés : Arabe 378, en dépit d'une reliure occidentale récente, offre une séquence continue, Arabe 5122 et SL 193 présentent une reliure orientale refaite de même que Arabe 399.

L'étude des réglures s'est révélée également décevante. Nous en avons remarqué un certain nombre d'exemples, mais la majorité des fragments se caractérisent par l'absence de traces de réglure, même quand il s'agit des écritures les plus respectueuses de l'horizontale. Peut-être les copistes mettaient-ils tout leur soin, une fois leur ouvrage achevé, à effacer les traces de leur travail. En revanche, nous avons conservé des traces de réglure à la pointe sèche correspondant à des décors. Il nous est même arrivé de rencontrer sur un feuillet non porteur de décor les traces de la réglure d'une enluminure qui figurait sur un feuillet aujourd'hui disparu.

Quoiqu'il en soit, les indices matériels dont la confrontation aurait été susceptible de fournir des indications de provenance ou de datation sont extrêmement peu nombreux dans la collection et répartis de manière inégale entre les fragments. Nous les avons enregistrés de manière systématique tout en sachant que ce n'était pas de ce côté qu'il nous fallait attendre les bases d'une datation, d'une typologie ou une indication de provenance.

En raison des difficultés propres à ces fragments, nous avons été amené à définir un certain nombre d'analyses auxquelles nous voulions soumettre systématiquement tous les manuscrits de la collection de manière à pouvoir réunir les éléments nécessaires à la réalisation de notre projet de classement sans être gêné par les lacunes de notre matériel ou par les problèmes qui ont été exposés précédemment ; il était important d'obtenir un corpus de données aussi proches que possible de la réalité mais également facile à manipuler.

Si, en ce qui concerne le support, la couleur de l'encre, la présence ou l'absence de la réglure ainsi que son dessin, le nombre de lignes par page et les dimensions du feuillet, nous nous conformons à l'usage, nous avons choisi pour mesurer la surface d'écriture des normes légèrement différentes de celles qui sont employées ordinairement. Ayant constaté que, dans les cas où il était possible de distinguer une réglure, l'écriture utilisait comme première ligne le trait supérieur du cadre, il nous a semblé préférable de prendre en considération la distance qui sépare les bases des première et dernière lignes de la page. Ce procédé nous a paru éliminer la difficulté rencontrée initialement dans le choix des deux points extrêmes entre lesquels mesurer la hauteur de la surface d'écriture : fallait-il prendre le sommet ou la base du *dāl*, du *mīm*, du *nūn*, de l'*alif* ou du *lām* ? Si l'on faisait le choix d'une lettre particulière comme référence, son absence dans les lignes concernées remettait tout le système en question. En procédant ainsi que nous l'avons exposé, nous avons constaté que cette donnée était utilisable en combinaison avec d'autres pour réaliser les « remontages » de fragments séparés lors de la reliure de la collection, voire celui de manuscrits dispersés dans plusieurs bibliothèques. Ce résultat indique d'ailleurs très clairement à quel point la réglure était stricte puisque les variations relevées entre deux feuillets d'un même manuscrit s'avèrent minimes.

Les systèmes de vocalisation et de ponctuation diacritique ont été analysés de manière continue. Après étude des sources relatives à ce sujet [7], un court questionnaire a été établi pour enregistrer commodément les différents systèmes. Initialement, ce travail était poursuivi avec l'espoir de distinguer des ensembles susceptibles de guider ou de corroborer le classement paléographique. Il n'en fut rien car la majorité des manuscrits vocalisés, indépendamment du type d'écriture qu'ils présentent, se rattachent au système le mieux connu de points de couleur. De plus, il s'avère souvent difficile de savoir si la vocalisation est d'origine ou non [8].

L'analyse paléographique proprement dite est le résultat d'une recherche en deux temps. Au début du travail de dépouillement des Corans sur parchemin conservés à la Bibliothèque Nationale, nous avons procédé

6. Arabe 6430 et SL 214 (sur papier) doivent être placés à part, étant beaucoup plus récents.
7. On se reportera à G. Bergsträsser et O. Pretzl, *GdQ III*, pp. 261 sqq.
8. *Ibid.*, p. 272.

à un échantillonnage des variétés principales d'écritures, telles qu'elles pouvaient apparaître de la manière la plus évidente à un observateur non prévenu. Nous n'avons pas cherché alors à obtenir un échantillon représentatif mais plutôt un ensemble de graphies présentant les unes par rapport aux autres des différences aussi marquées que possible. Les exemples ainsi réunis ont été soumis à un examen minutieux destiné à dégager un ensemble de critères qui permette de classifier les écritures arabes anciennes de la collection. Il nous a semblé qu'il était préférable, dans l'état de la question et après étude des alphabets dressés pour chaque spécimen retenu dans notre échantillon, de renoncer à tenir compte de toutes les lettres de l'alphabet arabe au moment d'appliquer notre analyse à la totalité de la collection. En effet, certains caractères n'offrent pas de traits suffisamment saillants d'une graphie à l'autre pour être employés comme critères de classification. Inversement, une graphie donnée peut présenter une forme très particulière pour une lettre qui par ailleurs reçoit un traitement uniforme. Enfin, une seule lettre peut donner une image précise des solutions graphiques adoptées par le copiste à l'intérieur d'un exemplaire pour un ensemble de caractères. En conséquence, comme il était important de disposer d'un nombre de catégories suffisamment restreint pour que le travail soit viable — sans pour autant compromettre la validité de notre système, nous avons préféré utiliser quelques critères, toujours les mêmes, et renoncer à certains autres, typiques d'une graphie donnée mais dépourvus de signification pour les autres.

Pour analyser plus aisément les manuscrits, nous avons constitué une *fiche paléographique* qui portait les lettres retenues à l'issue de notre enquête initiale, leurs formes principales ainsi que des traits plus généraux destinés à préciser l'apparence de l'écriture. Les caractéristiques de chaque fragment ont été ensuite portées sur ces fiches au fur et à mesure du dépouillement de l'ensemble.

Ce travail achevé, nous avons pris l'ensemble des *fiches paléographiques* et nous les avons groupées d'après les notations qui y avaient été portées lors de l'enregistrement. Nous avons obtenu un certain nombre de groupements dont nous avons vérifié la validité en reprenant les fragments de Corans un à un, ce qui nous a effectivement permis de rectifier quelques erreurs — liées aux graphies dont les traits caractéristiques sont malaisément codifiables — mais aussi de constater que, sur les bases que nous avions choisies, le résultat obtenu était cohérent. Nous avons alors repris chacun des groupes de manuscrits afin de procéder à la description détaillée de leurs graphies en tenant compte cette fois de l'ensemble des lettres.

Sur la *fiche paléographique* figuraient les caractéristiques et les lettres suivantes :

a) pour noter l' « allure » générale d'une écriture nous avons choisi deux antithèses. La première, empruntée à M. Amari qui l'avait exploitée le premier, concerne la verticalité ou l'obliquité des hampes, tandis que la seconde porte sur l'épaisseur du caractère — gras ou maigre — jugée en fonction du rapport entre elle-même et la hauteur de l'écriture. Ce dernier critère présente l'inconvénient d'être légèrement subjectif en ce sens qu'il ne repose pas sur une proportion fixée mais sur une appréciation personnelle. Aussi est-ce pour corriger ce défaut — qui, à vrai dire, n'entraînait pas de problèmes majeurs dans les cas où nous l'avons expérimenté — que nous avons également tenu compte pour le *mīm* et le *hā'* (rubriques *d* et *f*) de l'importance des « ouvertures » par rapport au trait.

b) des lettres retenues comme indices paléographiques pertinents, la première est le *alif*[9]. Nous avons distingué six formes de base pour le retour, à quoi nous avons ajouté deux notations annexes, l'une pour l'empâtement du retour, l'autre pour son effilement. Pour compléter l'image de la lettre, nous avons dessiné la terminaison de la hampe dont les autres caractéristiques se trouvaient déjà partiellement relevées dans la rubrique *a*.

c) nous avons enregistré la position l'une par rapport à l'autre des deux antennes de la tête du *'ayn* à l'intérieur d'un mot ou sa configuration triangulaire ; accessoirement, un rapide croquis de la lettre en position finale ou isolée — quand il s'en rencontrait — a permis dans certains cas de préciser les orientations d'une graphie.

d) le *mīm* a été retenu en raison de la facilité avec laquelle il était possible d'identifier ses deux versions principales — base aplatie posée sur la ligne d'écriture ou circulaire et chevauchant cette ligne — ainsi que les formes de sa queue en position finale dont quatre types primaires ont été retenus. Il convient de noter que l'un d'eux que nous avons qualifié de « filiforme », pouvait se rencontrer en combinaison avec l'un ou l'autre des autres types.

e) le *nūn*, en position finale, est une lettre intéressante parce qu'elle permet d'étudier par le même coup les *sīn*, *šīn*, *ṣād* et *ḍād* ; mais comme il avait été particulièrement malaisé à schématiser au terme de la première étape du travail, nous avons été contraint d'en faire un croquis sur lequel il nous a été possible par la suite d'aboutir à des conclusions.

9. J. von Karabacek, « Julius Enting's sinaïtische Inschriften », dans *WZKM*, t. 5, 1891, p. 323.

f) deux formes de base du *hā'* — à cheval ou posé sur la ligne d'écriture — ont été distinguées. Quand il nous est arrivé de rencontrer une forme qui, tout en s'intégrant à ce schéma de départ, offrait une particularité graphique, il en a été fait un croquis.

g) en ce qui concerne le *lām-alif*, nous nous sommes heurté initialement à la même difficulté que pour le *nūn* ; il ne nous a pas été possible de déboucher rapidement sur une typologie, si sommaire fût-elle, ce qui nous a contraint encore une fois à dessiner schématiquement cette lettre double dont nous pressentions l'intérêt — ce qu'a confirmé la seconde étape de notre travail.

h) enfin, comme critère annexe, nous avons noté la présence de ligatures en U ou en V passant sous la ligne.

Sur la fiche où étaient enregistrées les données qui viennent d'être exposées, un espace était laissé de manière à réserver la possibilité de notations supplémentaires si la chose devait s'avérer nécessaire. Signalons enfin qu'une lettre qui avait été retenue dans notre choix initial, le *lām* en position finale, s'est révélée décevante dans l'emploi que nous pensions en faire.

PRÉSENTATION DES FRAGMENTS

FORMATS (pl. XXIV)

Les dimensions des feuillets des fragments de la collection se répartissent entre 42 mm de hauteur sur 73 mm de largeur [1] et 540 mm sur 620 mm [2]. En raison de l'usure parfois considérable des marges extérieures, voire de leur disparition, il nous a semblé préférable d'étudier de manière systématique les dimensions des surfaces écrites mesurées de la manière que nous avons antérieurement indiquée. L'examen des données fait ressortir une remarquable homogénéité des formats pour les Corans coufiques avec des exceptions qui feront l'objet d'une analyse séparée. La majorité de nos fragments présentent des surfaces d'écriture dont les dimensions portées en abcisse et en ordonnée du graphique I se répartissent selon un axe dont le tracé pourrait être exprimé de la manière suivante :

$$L = H + 70\,\text{mm}.$$

En d'autres termes, la largeur (L) de la justification est égale à la hauteur de celle-ci (H) — mesurée de la base de la première ligne à la base de la dernière ligne d'écriture — augmenté de 70 mm de façon constante. Dans la pratique, il convient toutefois de noter que les écarts possibles par rapport à l'axe optimal se montent à 25 mm de part et d'autre. Il est frappant de constater que, pour les formats les plus petits la formule de base tend à se rapprocher de la limite inférieure, ce qui revient à dire que ces manuscrits se rapprochent d'une formule :

$$L = H + 50\,\text{mm}.$$

En revanche, les fragments du format le plus grand [3] respectent assez étroitement la règle énoncée plus haut.

Sur la représentation graphique que nous proposons des dimensions des surfaces écrites, on peut constater qu'un certain nombre de Corans sur parchemin échappent à la règle que nous venons de définir et se rapprochent des dimensions « normales » — leur hauteur étant supérieure à leur largeur [4]. Sans entrer dans le détail de la question, car nous aurons à y revenir ultérieurement, il est possible dès à présent de dire qu'un certain nombre de Corans dont l'écriture est traditionnellement qualifiée de coufique figure dans la série de fragments qui n'obéissent pas à la règle habituelle. Cette constatation contredit l'opinion généralement admise selon laquelle les manuscrits du Coran en écriture coufique sont de format oblong [5]. S'il est vrai que ce dernier est le plus fréquemment employé pour cette graphie, il n'en reste pas moins qu'il existe des exceptions dont il faudra tenter de trouver l'explication.

NOMBRE DE FEUILLETS PAR CAHIER

Ainsi que nous l'avons signalé précédemment, l'état même de la collection interdit dans la plupart des cas l'observation de la composition des cahiers. Toutefois, nous avons pu constater que les manuscrits Arabe 378 et 399 étaient constitués de cahiers de 10 feuillets et Smith-Lesouët 193 de cahiers de 8 ou 10 feuillets, ce qui s'accorde

1. Ms. Ar. 399.
2. Ms. Ar. 324.
3. *Ibid.*
4. Outre la plupart des mss. du groupe *ḥiǧāzī*, qui doivent être considérés séparément, on trouve les mss. Ar. 330 (sauf 330 a, *ḥiǧāzī III*) 331, 332, 335, 336, 339, 342, 368, 373, 377, 383 et 5178 d ; on ajoutera Ar. 6430 et SL 214. Dans d'autres collections, on retrouve ces exceptions : cf. les mss. Chester Beatty 1409, 1616 ou 1617.
5. M. Lings et Y. H. Safadi, *Qur'ān*, p. 17 ; Y. H. Safadi, *Call. Isl.*, p. 10.

avec les observations qu'il a été possible de faire ailleurs [6]. Notons que nombre de fragments sont formés d'une suite de 10 feuillets, ce qui correspond peut-être à un cahier du manuscrit originel. En revanche, les senions et quaternions dominent dans Arabe 5122.

RÉGLURES

Seul un nombre limité de fragments présentait des traces observables de réglure. De ce fait, il est difficile d'organiser les données à notre disposition puisque les groupes qui en résulteraient se limiteraient à un ou deux individus.

Dans les manuscrits Arabe 337 a et 6982, la réglure se réduit à une verticale tracée à la pointe sèche à la limite de la marge extérieure. La formule que l'on rencontre dans Arabe 334 d — où les tracés ont été exécutés à la mine de plomb — et dans 334 h est un peu plus développée : deux lignes verticales encadrent la justification. Dans quatre cas, la réglure semble se réduire à un cadre ; si les horizontales sont difficiles à distinguer dans les manuscrits Arabe 326 c et 331, elles sont en revanche mieux préservées dans Arabe 328 d — tracées à la mine de plomb, de même que dans les deux exemples précédents — et dans Arabe 354 d — où le cadre a été réalisé à l'encre sur le seul f° 35 r°, refait après le reste du texte.

Dans trois fragments, la réglure se limitait aux horizontales — manuscrits Arabe 326 b, 328 a et 333 a ; peut-être faudrait-il leur ajouter Arabe 328 e dont l'état de conservation rend l'étude problématique. Dans le manuscrit Arabe 328 a, on distingue la trace de piqûres en face de la première et de la dernière ligne dans la marge intérieure ; la marge extérieure est trop considérablement rognée pour en avoir gardé la trace.

Les lignes horizontales sont complétées par une verticale dans la marge extérieure dans deux cas ; dans le manuscrit Arabe 328 c, elles ont été exécutées à l'encre et dans Arabe 5178 a à la pointe sèche, chacune des horizontales étant accompagnée d'une piqûre qui ne traverse pas le parchemin, située sur le tracé de la ligne à la limite de la marge intérieure.

Enfin quelques manuscrits offrent des exemples de réglure constituée de lignes horizontales délimitées par des verticales. Dans les manuscrits Arabe 324 a — tracé à l'encre — et 337 b, les lignes ne dépassent pas le cadre et, dans le second cas, des traces de piqûres qui n'ont pas percé le parchemin peuvent être distinguées dans la marge extérieure, en face de chaque horizontale. Arabe 383 a doit être mis à part : la réglure, du même type que les précédentes — tracée à la pointe sèche et présentant des piqûres aux intersections des horizontales avec les verticales, ne correspond pas à l'écriture ; dans ce fragment, la réglure a été réalisée diplôme par diplôme. Peut-être faut-il à ces exemples ajouter Arabe 6087 dont la verticale extérieure et les lignes horizontales supérieures et inférieures ne sont plus visibles. Dans d'autres fragments étudiés, les lignes dépassent le cadre soit verticalement — Arabe 324 c : tracé à la mine de plomb, traces de piqûres situées à l'intersection des horizontales avec les verticales — soit horizontalement — Arabe 330 g : tracé à la pointe sèche, lignes horizontales supérieure et inférieure se poursuivant dans la marge extérieure — soit enfin dans les deux sens — Arabe 326 a : tracé à la pointe sèche, traces de piqûres dans la marge extérieure correspondant aux horizontales ; Arabe 330 e et f : tracé à la pointe sèche.

Pour les autres manuscrits, il ne nous a pas été possible de retrouver les traces d'une réglure. A deux reprises au cours de l'examen des fragments, nous avons remarqué un quadrillage dont nous nous sommes demandé s'il n'était pas le vestige de l'effaçage d'une réglure [7]. En revanche, nous avons pu constater que les décors étaient souvent précédés par le traçage d'une réglure à la pointe sèche ; dans plusieurs cas, des feuillets non décorés ont conservé la trace de la réglure d'un décor qui figurait sur un feuillet voisin aujourd'hui disparu.

ENCRES

D'un point de vue extérieur, deux grandes catégories d'encres peuvent être distinguées en se fondant sur la couleur : d'une part les encres noires, très intenses, de l'autre les encres brunes dont les nuances varient du clair au foncé [8]. La largeur souvent exceptionnelle des graphies de type coufique fait que les encres ont été généralement mieux conservées du côté fleur que du côté chair des feuillets.

6. J. von KARABACEK, *Zur orientalischen Altertumskunde, VI*, p. 11 ; F. DÉROCHE, « Collections de manuscrits coraniques anciens à Istanbul, rapport préliminaire », dans *Études Médiévales* I (à paraître).
7. Mss. 325 j, f° 101 r° et 341 b, f° 160 r°.
8. Cl. HUART, *Les calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman*, Paris, 1908, pp. 14-15.

RÉCLAMES ET TECHNIQUES DE REMPLISSAGE DE LA FIN DES LIGNES

Les manuscrits de la collection ne présentent, à la différence des séries postérieures, aucun système de réclame ou de numérotation des feuillets ou des cahiers.

Il est possible d'observer dans un certain nombre de fragments la présence de points ou de traits de longueur variable en fin de ligne. Leur rôle semble double : tantôt ils paraissent faire fonction de séparation d'un mot qui ne pouvait pas tenir tout entier à cet endroit, tantôt ils semblent avoir été mis à la fin de la ligne pour la remplir, le mot suivant ne pouvant disposer d'un espace suffisant. Dans un cas comme dans l'autre, cet emploi reste quelque peu inhabituel en raison de la facilité avec laquelle les scribes pouvaient allonger les ligatures de l'écriture.

DIACRITIQUES ET VOCALISATION

La présence et l'absence de signes diacritiques et de vocalisation n'obéit pas à des règles précises. On rencontrera ainsi des fragments de Corans où les uns et les autres de ces signes font entièrement défaut [9], d'autres où seuls sont portés les diacritiques [10] -- ne serait-ce que de manière partielle, ou bien inversement, où ne se trouve que la vocalisation [11]. Leur présence même ne semble pas obéir à des schémas rigoureux, ce qui rend hasardeuse la définition de constantes et plus encore celle d'étapes chronologiques dans l'emploi des systèmes décrits ci-après.

Trois formes principales de diacritiques apparaissent dans les fragments étudiés : traits obliques, points et ovales disposés en oblique — qui semblent être un hybride des deux premiers. Quand deux ou trois points sont nécessaires pour distinguer une lettre, leur disposition dépend essentiellement du nombre des indentations disponibles. Dans le cas du *šīn*, les points ou les traits sont juxtaposés, chacune des « dents » de la lettre portant le sien ; ils sont juxtaposés ou superposés pour le *tā'* ou le *yā'*, verticalement ou légèrement en oblique vers la gauche, tandis que l'indentation unique du *ṯā'* est le plus souvent surmontée d'une disposition en triangle, plus rarement par trois points superposés.

Très fréquemment, les diacritiques ne sont pas portés sur toutes les lettres qui devraient en être accompagnées pour être reconnaissables plus aisément. Quand la ponctuation n'est que partielle, le choix des lettres qu'elle aide à identifier ne semble pas toujours pertinent ni même constant. Paradoxalement, le *nūn* en position finale, qui est pourtant facilement identifiable à cette place, porte-t-il souvent un trait ou un point. La préférence paraît toutefois aller à celles des lettres qui peuvent le plus prêter à confusion : *bā'*, *tā'*, *ṯā'*, *nūn* et *yā'* à l'intérieur d'un mot [12]. Si la plupart des lettres portent des signes diacritiques dont le nombre et la position est identique à l'usage actuel, le *fā'* et le *qāf* présentent une légère variation. La ponctuation le plus fréquemment employée dans le cas du *qāf* consiste en deux points ou traits placés au-dessus de la lettre ; dans quelques fragments, c'est cependant sous la lettre que se trouve le point ou le trait qui différencie ce caractère du *fā'* [13]. Est-ce une conséquence de cette hésitation ? Les manuscrits Arabe 326 b et 330 f présentent l'exemple inverse d'un *fā'* indiqué par un point ou un trait placé sous la lettre ; dans le second de ces fragments, deux points placés sur le *qāf* permettent d'identifier ce dernier, alors que dans l'autre cas, le trait au-dessus est unique.

A l'intérieur de la collection, le manuscrit Arabe 376 b constitue un cas particulier ; outre les points con formes à l'usage commun, on rencontre sous le *rā'*, le *'ayn* et le *sīn* dans les deux premiers cas un point, dans le troisième, trois points qui servent à les distinguer respectivement du *zāy*, du *ġayn* et du *šīn* pourtant munis de la ponctuation habituelle.

La ponctuation diacritique est le plus souvent réalisée à l'encre, identique à celle qui a été employée pour le texte lui-même quand les traits ou les points en sont contemporains, généralement assez proche lorsqu'il s'agit d'un ajout postérieur. Quelques fragments présentent des diacritiques tracés avec des couleurs qui ont servi à marquer la vocalisation — on en rencontrera un exemple dans les fragments Arabe 341 b ou 375 b, mais il s'agit là d'un type d'ajout exceptionnel.

En même temps que la vocalisation, on évoquera le traitement des signes orthoépiques tels le *hamza* ou le *šadda* car ces deux types d'indications sont, comme la vocalisation, réalisés en couleur et parfois confondus avec elle.

9. Ms. Ar. 324 a.
10. Ms. Ar. 324 b.
11. Ms. Ar. 329 b.
12. Ms. Ar. 328 c, par ex.
13. Mss. Ar. 326 a, 330 b, c et d, 331, 333 b, 335, 337 c, 348 b, 379 d et e.

Le système de notation des voyelles le plus employé est celui qui est attribué à Abū-l-Aswad al-Du'alī [14] qui consiste en points généralement rouges dont la position au-dessus, au-dessous ou à côté des lettres indique respectivement la présence d'un *fatḥa*, d'un *kasra* ou d'un *ḍamma*. Dans le manuscrit Arabe 348 e, ce système est modifié par l'attribution d'une couleur différente à chacune des trois voyelles — *fatḥa* doré, *kasra* vert et *ḍamma* rouge — sans que leurs positions respectives s'écartent des dispositions évoquées précédemment. Plusieurs de nos fragments présentent des variantes de ce système (cf. Arabe 334 l, 334 m, 341 b, 342 c, 346 a, 368 et 5178 g).

En revanche, dans quelques cas, le système de vocalisation rencontré s'écarte de celui qui est attribué à Abū-l-Aswad al-Du'alī. Le système moderne a été ajouté en vert (342 a et 5178 e) ou à l'encre (332) ; dans les manuscrits Arabe 383 c et 5178 e, il semble contemporain du texte et a été réalisé dans le premier exemple en vert, dans le second en rouge. Ce dernier évoque de manière très directe les habitudes que l'on rencontre dans les Corans maghrébins qui seront étudiés ultérieurement. Le fragment Arabe 330 f doit être placé à part : le *fatḥa* est parfois indiqué par un petit *alif* rouge, le *ḍamma* par un *wāw* de la même couleur [15]. A l'exception des manuscrits que nous avons signalés, la vocalisation est indiquée par des points de couleur homogène pour l'ensemble d'un même fragment.

Dans la majorité des manuscrits de la collection, le *hamza* est noté par un point de couleur verte [16] et confondu avec la vocalisation puisque, selon le timbre de la voyelle qui l'accompagne, il est placé au-dessus, au-dessous ou à côté de la lettre qui lui sert de support graphique. Il existe cependant des variations dans la couleur qui lui est attribuée ; on peut trouver ainsi des *hamza* indiqués par des points violets sombres [17], jaunes [18], bleus [19], et même, dans un cas, tantôt jaunes, tantôt bleus et tantôt verts sans qu'il y ait d'emploi particulier lié à l'utilisation de chacune des couleurs [20] ; et peut-être s'agit-il en fait d'ajouts successifs.

Il arrive que le *hamza*, tout en étant noté par un point, ne soit pas confondu avec la vocalisation. Il est alors doublé par un point voyelle proprement dit [21]. Enfin quelques fragments présentent des systèmes qui font exception à l'usage le plus répandu : dans le manuscrit Arabe 349 f, le *hamza* est indiqué par un demi-cercle de couleur verte ajouté après la vocalisation, et, dans les manuscrits Arabe 342 a, 346 d, 368 et 5178 d, c'est la notation moderne en forme de *'ayn* qui est utilisée. Dans ce cas la couleur employée est le jaune (dans Arabe 368, à côté de *hamza* sans doute antérieurs qui sont indiqués par des points verts) mais plus encore le vert selon l'usage le plus ancien. En dépit de leur apparence moderne, il arrive que ces *hamza* fassent en même temps office de vocalisation selon les mêmes règles que ceux qui sont notés par des points.

Le *šadda* est plus rarement porté sur les fragments qui appartiennent à la collection. On le rencontre sous a forme d'un point, d'un demi-cercle ou d'un *sīn* tronqué comme c'est actuellement l'usage. Les points, de couleur lorange [22], jaune [23] ou bleue [24], servent en même temps de vocalisation selon les principes du système attribué à Abū-l-Aswad al-Du'alī et, dans ce cas, seule la couleur permet de les distinguer des points voyelles. Ce double rôle est également rempli par les demi-cercles, de couleur rouge [25] ou noire [26]. La forme la plus fréquemment rencontrée est toutefois celle d'un *sīn* tronqué, le plus souvent rouge [27] mais également vert [28], bleu [29], jaune [30] et, plus exceptionnellement, noir [31]. On la rencontre tantôt avec la double valeur, tantôt comme indication de la seule gémination ; dans le fragment Arabe 383 c, le double emploi n'intervient que dans le cas où la voyelle qui accompagne la consonne géminée est un *fatḥa* et où, par conséquence, le *šadda* se trouve « naturellement » en position pour indiquer la vocalisation correcte selon le système attribué à Abū-l-Aswad al-Du'alī. Il semble toutefois que cette manière d'indiquer le *šadda*, d'allure plus récente, a été ajouté à des manuscrits où la vocalisation avait été portée antérieurement.

Moins fréquemment encore que le *šadda*, le *sukūn* apparaît sur les finales sous la forme d'un point le plus

14. J. W. Fück, *EI²*, t. I, p. 110 ; M. Lings et Y. H. Safadi, *Qur'ān*, p. 19.
15. Cf. les fragments Chicago 10 et 11 : N. Abbott, *The Rise*, pp. 64-66 et pl. XVI et XVII.
16. Cf. ms. Ar. 325 a.
17. Cf. ms. Ar. 325 g.
18. Mss. Ar. 336, 337 c, etc.
19. Ms. Ar. 348 e.
20. Ms. Ar. 376 b.
21. Mss. Ar. 348 a, 352 h, etc...
22. Ms. Ar. 325 e.
23. Mss. Ar. 366 c, 373 d, 377 a et b.
24. Ms. Ar. 342 b, 347 a, 5178 f.
25. Ms. Ar. 6982.
26. Mss. Ar. 329 d, 337 c.
27. Mss. Ar. 343, 345 b, 349 e, 352 b, 353 c, 356 h, 376 b, 378, 383 c.
28. Mss. Ar. 341 b, 346 d, 348 f, 374 a.
29. Mss. Ar. 374 d, 383 a, 5178 d.
30. Mss. Ar. 342 c, 347 a, 368.
31. Ms. Ar. 375 b.

souvent jaune [32], parfois vert [33] ou bleu [34]. Il revêt également la forme moderne d'un cercle dont la couleur peut être verte [35], jaune [36], rouge [37] ou bleue [38]. Le manuscrit Arabe 368 présente un cas particulier : les *sukūn* sont indiqués par des points bleus d'une part, par des cercles et demi-cercles jaunes d'autre part — les cercles placés en fin de mot, les demi-cercles à l'intérieur. Sans doute y a-t-il là juxtaposition de deux usages.

Enfin, des *waṣla* ont été ajoutés à quelques manuscrits de la collection ; des traits horizontaux jaunes [39], verts [40] ou rouges [41] servent à les indiquer. On rencontre de même des *alif* de prolongation rouges [42], jaunes [43] ou verts [44] qui ont été placés à une époque plus récente que le texte lui-même.

MENTIONS MARGINALES

Quelques manuscrits comportent, dans la marge extérieure, des indications relatives à la division du texte, certaines contemporaines de la copie, d'autres ajoutées à une date postérieure. Plusieurs systèmes sont représentés — parfois simultanément — qui tantôt recoupent les divisions que l'on rencontre dans les éditions modernes du texte du Coran -*ḥizb* et *ǧuz'*, tantôt s'en distinguent radicalement. Les indications que fournit le *Kitāb al-Maṣāḥif* d'Ibn Abī Dāwud [45] aident sur plus d'un point à interpréter les faits que l'on peut observer, particulièrement dans les cas où une simple vignette médiane, dans la marge du verso et du recto de deux feuillets se faisant suite, signale une de ces divisions.

Il existe toutefois une légère différence dans la manière de numéroter qui se retrouve d'ailleurs dans l'édition moderne du Coran. En effet, il est possible de numéroter les éléments du texte au terme de chacun d'eux, méthode qui est utilisée pour les versets dont le numéro d'ordre est placé à la fin de chacun d'eux ; nous l'appellerons « *méthode I* ». Dans l'autre procédé, le numéro d'ordre est cette fois placé au début de chaque élément ; ainsi dans l'édition de 1952, les *ǧuz'* et les *ḥizb* sont-ils numérotés à leur point de départ : c'est notre « *méthode II* ». Dans les fragments de la collection, les deux méthodes se rencontrent pour l'indication des divisions du texte.

Plusieurs systèmes correspondent exactement aux *ḥizb* et *ǧuz'* tels qu'ils figurent dans l'édition de 1952. Outre les divisions de même type, il s'agit de celles qui reposent sur des sous-multiples de trente — nombre des *ǧuz'* — que sont les tiers, cinquièmes, sixièmes et dixièmes.

La division en *ǧuz'* est attestée dans les manuscrits Arabe 334 k, 337 a — où il s'agit d'un ajout, 340 f et 349 f. La numérotation adoptée suit la Méthode I, sauf dans le dernier exemple.

Locus	Numérotation selon le Ms.	Numérotation de l'éd. 1952	Numéro du Ms.	Feuillet	Vignette
I, 1		1	353 a	1 r°	oui
IV, 137		6	337 a	1 v°	
VII, 87	8	9	340 f	85 r°	
VII, 171		début *ḥizb* 18	358 c	21 v°-22 r°	oui
VIII, 40		9	351	105 v°	oui + décor
IX, 92	11	11	349 f	121 r°	
XII, 52		12	325 k	105 v°	oui + décor
			5178 k	16 v°	oui + décor
XVIII, 74	15	16	334 k	145 r°	
			358 a	1 v°-2 r°	oui
XXV, 21		19	365 b	74 r°	oui
XXXVI, 28		23	341 a	102 r°	oui + décor
XXXIX, 31	23	24	340 f	91 v°	
XL,43		[début *ḥizb* 48]	355 b	60 r°	oui
XLI, 46		[début *ǧuz'* 25]	361 a	1 v°	oui
XLV, 37	25	26	340 f	100 v°	
LXVI, 12	28	29	340 f	103 r°	

32. Mss. Ar. 341 b, 356 a et f, 373 b et c, 382 b.
33. Ms. Ar. 340 d.
34. Ms. Ar. 351.
35. Mss. Ar. 341 b, 347 d, 359 a.
36. Ms. Ar. 348 e.
37. Ms. Ar. 383 c.
38. Ms. Ar. 5178 d.
39. Ms. Ar. 334 d.
40. Ms. Ar. 378.
41. Ms. Ar. 379 c.
42. Mss. Ar. 334 j, 350 b, 352 h, 356 i.
43. Mss. Ar. 334 j, 352 h, 362 a.
44. Mss. Ar. 353 d, 357, 367 b.
45. Ibn Abī Dāwud, *Kitab al-Maṣāḥif* A. JEFFERY ed., *Materials for the History of the text of the Qur'ān*, Leiden, 1937.

Dans Arabe 329 d, une mention *ḥizb* a été ajoutée, à un emplacement légèrement différent de celui qu'occupe cette indication dans l'édition de 1952.

Ibn Abī Dāwud donne plusieurs indications légèrement divergentes en ce qui concerne les divisions en tiers, cinquièmes, sixièmes et dixièmes [46]. L'une des listes fournies coïncide assez exactement avec les données que l'on rencontre dans les fragments de la collection et correspond à la division moderne en *ǧuz'*.

Dans un cas unique, nous avons rencontré une division en tiers, légèrement décalée par rapport à l'indication du *ǧuz'* 11 de l'édition de 1952.

Locus	Numérotation selon le Ms.	Ibn Abī Dāwud [47]	Manuscrit	Feuillet
IX, 92	1°	IX, 90	349 f	121 r$^\circ$

L'attestation d'une division en cinquièmes est également unique, elle aussi légèrement différente de l'indication moderne du *ǧuz'* 25.

Locus	Numérotation selon le Ms.	Ibn Abī Dāwud [48]	Manuscrit	Feuillet
XLI, 44	4°	XLI, 46	352 e	14 r$^\circ$

En ce qui concerne les sixièmes, les cas rencontrés dans les fragments de la collection suivent la division moderne en *ǧuz'* mais s'écartent quelque peu des données d'Ibn Abī Dāwud.

Locus	Numérotation selon le Ms	Ibn Abī Dāwud I [49]	Ibn Abī Dāwud II [50]	Division moderne	Manuscrit	Feuillet
IV, 137	1°	IV, 176	IV, 142	*ǧuz'* 6	337a	1 v$^\circ$
IV, 147	1°				6982	2 r$^\circ$
IX, 92	2°	IX, 129	IX, 90	*ǧuz'* 11	349f	121 r$^\circ$
					6982	11 v$^\circ$
XVIII, 74	3°	XVIII, 110	XVIII, 67	*ǧuz'* 16	6982	82 v$^\circ$
	4°				334k	144 v$^\circ$
XLV, 37	5°	XLIV, 59	XLV, 35	*ǧuz'* 26	340f	100 v$^\circ$

Comme on peut le voir, alors que la plupart des manuscrits suivent la Méthode I, le fragment Arabe 334 k adopte l'autre procédé. Par ailleurs, deux des manuscrits utilisent concurramment la division en *ǧuz'* et celle en sixièmes.

Pour les dixièmes, deux cas ont été relevés.

Locus	Numérotation selon le Ms.	Ibn Abī Dāwud [51]	Division moderne	Manuscrit	Feuillet
XXV, 20	6°	XXV, 21	*ǧuz'* 19	340 h	116 r$^\circ$
XLI, 44 ou 45	8°	XLI. 46	*ǧuz'* 25	352 e	15 r$^\circ$

Dans l'un et l'autre cas, la Méthode I a été employée.

Les autres découpages du texte dont nous avons relevé l'emploi dans les fragments de la collection se combinent parfois avec les divisions que nous venons d'évoquer. Arabe 334 k constitue un cas particulier : aux ff$^\circ$ 144 v$^\circ$ et 145 r$^\circ$, plusieurs divisions apparaissent simultanément. C'est en effet à cet endroit que, dans ce manuscrit,

46. *Op. cit.*, pp. 120-121, 125-126 et 128-130.
47. *Op. cit.*, p. 125.
48. *Op. cit.*, p. 126.
49. *Op. cit.*, p. 121.
50. *Op. cit.*, pp. 126-127.
51. *Op. cit.*, p. 126.

le milieu du Coran a été placé ; aussi est-il signalé, en tête des autres divisions qui se rencontrent également à cet endroit et qui ont été indiquées en ordre décroissant. Ibn Abī Dāwud donne trois emplacements différents pour le milieu du texte coranique, l'un à XVIII, 19 [52], le second à XVIII, 110 [53] et le dernier, plus proche de notre manuscrit, à XVIII, 67 [54]. En fait, Arabe 334 k suit étroitement la division en *ǧuz'*.

La division la plus fréquemment rencontrée est cependant celle en septièmes. Ibn Abī Dāwud donne plusieurs listes, légèrement différentes les unes des autres [55]. Les manuscrits de la collection de la Bibliothèque Nationale s'accordent exactement avec l'une d'entre elles [56]. Outre les indications en septièmes, nous avons relevé celles de leur milieu qu'Ibn Abī Dāwud ne signale pas. Dans tous les cas, sauf pour Arabe 334 k, la numérotation suit la méthode I.

Locus	Numérotation selon le ms.	Ibn Abī Dāwud	Manuscrit	Feuillet	Vignette
IV, 61	1°	IV, 61	345 b	27 r°	
			6982	24 r°	
VII, 170	2°	VII, 170	339	74 r°	
			6982	98 v°	
X, 60	moitié		349 f	127 v°	
			352 e	14 r°	
XIV, 24	3°	XIV, 25	340 c	35 v°	
			359 c	84 v°	oui
			372	19 r°	oui
			6982	86 r°	
XXIII, 55	4°	XXIII, 55	349 f	129 v°	
XXVIII, 25			334 k	150 r°	
XXXIV, 20	5° ?	XXXIV, 20	340 b	25 r°	
	6°		334 k	153 r°	
			361 b	4 v°	oui
XL, 40	moitié		370 c	18 v°	
			340 f	98 r°	
XLVIII, 29	6°	XLVIII, 29	370 c	48 r°	
			380 a	2 r°	oui

La division en huitièmes semble obéir à des normes moins stables puisque les exemples que nous avons rencontrés suivent l'un ou l'autre des systèmes exposés par Ibn Abī Dāwud ou s'en écartent légèrement. Dans ce cas encore, notons que Arabe 334 k se signale par le fait qu'il adopte la méthode II dans la numérotation.

Locus	Numérotation selon le Ms.	Ibn Abī Dāwud I [57]	Ibn Abī Dāwud II [58]	Manuscrit	Feuillet
III, 200	1°	III, 200	III, 197	347 b	65 r°
XI, 44	3°	fin S. IX	XI,40	340 d	63 r°
				347 b	80 r°
XVIII, 74	3°		XVIII, 67	334 k	144 v°-145 r°

Deux indications de division en neuvièmes ont été rencontrées. L'une pose d'ailleurs un problème car il existe dans ce fragment une divergence dans la division en versets par rapport à l'édition de 1952.

Locus	Numérotation selon le Ms.	Ibn Abī Dāwud [59]	Manuscrit	Feuillet
IX, 92	3°	IX, 90	349 f	121 r°
LVI, 9	8°	LVI, 15	333 d	76 v°

52. *Op. cit.*, p. 119.
53. *Op. cit.*, p. 120.
54. *Op. cit.*, p. 125.
55. *Op. cit.*, pp. 118-120 et 127.
56. *Op. cit.*, p. 127.
57. *Op. cit.*, p. 121.
58. *Op. cit.*, p. 127.
59. *Op. cit.*, pp. 128-129.

Ces indications marginales sont généralement portées en caractères coufiques dorés ou jaunes aux formes très anguleuses, différents de ceux qui sont employés pour la copie du Coran. Elles figurent rarement dans un médaillon. Le problème de la correspondance entre la mention de la marge et le point du texte auquel elle fait référence reçoit exceptionnellement une solution propre. Généralement, c'est la division des versets qui permet de situer l'emplacement de la coupure du texte. Dans un cas, celui du manuscrit Arabe 6982, le mot qui termine le verset à la fin duquel se situe la division avec la partie suivante a été ajouté dans la marge après l'indication de la division elle-même.

A côté de ces mentions qui se rapportent aux fractions de texte, on rencontre dans la marge de certains fragments l'indication *saǧda*, placée souvent dans un médaillon [60], tracée parfois à l'encre — et, dans ce cas, il peut s'agir d'ajouts postérieurs [61] — parfois rubriquée [62] ou, plus généralement, dorée. Les emplacements correspondent dans l'ensemble à ce que l'on constate dans l'édition de 1952.

Locus	Manuscrit	Feuillet
VII, 206	348 b	15 v°
XIII, 15	340 c	31 r°
XVI, 50	337 c	36 v°
	337 d	73 r°
	363 e	12 v°
	346 b	35 r°
	[362 a	49 v°, placée en face de XVI, 49]
XVII, 109	374 a	2 r°
XIX, 58	372	36 v°
XXII, 18	340 c	43 v°
	349 a	21 v°
	353 c	30 r°
	6002 b	13 v°
XXVII, 26	367 f	47 r°
XXXVIII, 24	376 a	63 r°
	378	50 v°
	327	8 r°
	347 a	22 v°
XLI, 38	370 c	24 v°
	346 b	37 v°
	349 e	117 r°
	[327	11 v°, placée en face XLI, 38]

Deux exemples s'écartent de la règle : dans les manuscrits Arabe 367 e, f° 47 r°, l'indication est placée en face de XXI, 15, dans Arabe 349 e, f° 103 v°, en face de XXI, 20, ce qui ne correspond à rien de semblable dans l'édition de 1952. Dans le cas de 349 e, il s'agit peut-être d'une erreur car, à la différence de la *saǧda* du f° 117 r° du même fragment, le contour de celle du f° 103 v° a été tracé à l'encre mais le remplissage doré n'a pas été réalisé.

DÉCORS

Sur les fragments de la collection figurent différents types de décors dont nous avons dressé l'inventaire et tenté de présenter une classification de manière à pouvoir établir éventuellement entre graphies et groupes de décors des corrélations susceptibles de permettre une datation ou l'attribution d'une origine à un ensemble de manuscrits. Il était également indispensable de disposer d'une définition précise des différents ornements de manière à rechercher méthodiquement les « remontages » entre fragments dispersés.

Deux catégories d'ensemble apparaissent tant du point de vue fonctionnel que stylistique : d'un côté les décors employés pour diviser le texte à l'intérieur des sourates, de l'autre ceux qui servent à indiquer les divisions plus vastes que sont les sourates et les fractions de Coran.

60. Mss. Ar. 337 d, 353 c, 347 a, 362 a, 367 e, 370 c, 372, 374 a, 378.
61. Ms. Ar. 340 c.
62. Mss. Ar. 327 et 6002 b.

I. — Décors employés pour diviser le texte à l'intérieur des sourates.

A l'intérieur de cette rubrique ont été rassemblés les signes employés pour séparer d'une part les versets les uns des autres, pour signaler de l'autre les groupes de cinq et dix versets. Tous les fragments ne présentent pas ces divisions et il arrive de rencontrer des cas où l'une des deux est employée à l'exclusion de l'autre.

Pour tenir compte des deux fonctions que nous venons d'évoquer, nous avons cherché à codifier les types rencontrés selon deux séries aisément identifiables, d'une part les divisions de versets, de l'autre celles des groupes. Pour les premières, trois chiffres arabes renvoient à un type donné, tandis que les secondes sont désignées par une lettre et un chiffre romain précédé d'un chiffre arabe quand il s'agit d'un médaillon, d'une lettre quand le décor est polygonal.

A) *Séparation des versets*

Bien que certains des signes introduits pour signaler la fin de chaque verset soient rudimentaires et justifient à peine l'appellation de « décor », nous avons rassemblé tous les cas rencontrés dans cette fonction.

1. *Traits*

La forme la plus simple de signe de séparation des versets, à côté des points, consiste en traits de nombre variable, disposés selon des schémas divers, tracés à l'encre ou en couleur.

A l'encre :

1.1.1. : plusieurs traits obliques superposés, cf. 327, 330 c, e, etc... (cf., pl. VII, VIII, XIII et XVIII).
1.1.2. ///// : plusieurs traits obliques juxtaposés, cf. 325 b, h, k, etc...
1.1.3. : deux rangées de traits obliques juxtaposés l'une au-dessus de l'autre, cf. 328 c, 330 a, d, etc... (cf. pl.VI).
1.1.4. : trois traits obliques disposés en triangle, cf. 330 b.
1.1.5. : six traits obliques disposés en triangle, cf. 331, 6087, 6140 b (cf. pl. IX).
1.1.6. : de petits traits obliques partant d'une barre verticale, cf. 334 h.

En couleurs :

1.2.1. : plusieurs traits obliques superposés, de couleurs diverses, cf. 324 c.

2. *Points*

A l'encre :

2.1.1. : trois points disposés en triangle, cf. 325 a, 333 b (cf. pl. X).
2.1.2. : quatre points disposés en carré, cf. 328 b, 6430 (cf. pl. V).
2.1.3. : quatre points superposés, cf. 328 b.
2.1.4. : deux rangées horizontales de trois points de forme ovale, cf. 328 a.
2.1.5. : trois rangées horizontales de deux points de forme ovale, cf. 328 f.
2.1.6. : cinq points ou plus disposés en cercle (rosette primitive ?), cf. 328 d, 328 c.

Dorés :

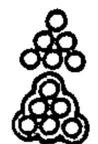
2.2.1. : un point unique, cf. 340 f.
2.2.2. : un gros point cerclé de couleur, cf. 341 a et 348 d.

2.2.3. : trois points dorés disposés en triangle :



a) simples, cf. 329 f, 334 f, 347 b, 361 a, 379 f (cf. pl. XXII, B).
b) rehaussés de points de couleur disposés entre les points dorés, cf. 357, 358 g, 5178 m.
c) avec un contour tracé à l'encre, cf. 365 a.
d) comme *c*), mais rehaussés de points de couleur comme dans *b*), cf. 374 b, 341 b, 342 c, 358 a.

2.2.4. : six points dorés disposés en triangle :



a) simples, cf. 6140 e.
b) avec un contour tracé à l'encre, cf. 356 d, 356 e, 356 g.

3. *Rosettes*

Ce décor très commun présente de légères variations dont nous n'avons pas tenu compte au niveau de la présentation générale.

3.1.1. Rosette simple, cf. 348 h, 348 j, 349 e, 352 b, 359 a, 364 a, 375 c, 378 et 6140 f (cf. pl. XV, B) ; il faut sans doute ajouter à cela 374 a qui offre une forme simplifiée de la rosette.
3.1.2. Rosette rehaussée de points de couleur sur son pourtour, cf. 324 a, 334 j, 334 k, 342 a, 342 b, 344 b, 346 a, 346 c, 346 d, 347 a, 348 f, 349 c, 349 f, 350 a, 350 b, 352 d, 353 a, 353 c, 355 a, 358 a, 356 b, 361 c, 362 a, 366 a, 366 b, 367 f, 368, 373 a, 373 d, 375 d, 379 a, 380 a, 380 c, 381 b, 381 e, 382 b, 383 a, 383 b, 5124, 6140 j, 6430 (?), (cf. pl. XI, XVI, XIX A et B, XXI). Peut-être faut-il mettre à part 325 j, 350 b, 358 d.
3.1.3. Rosette inscrite dans un cercle, cf. 358 d, 358 c.
3.1.4. Comme 3.1.3., rehaussée de points rouges, cf. 325 j, 334 g, 346 b, 348 a, 362 a, 5178 f (?) (cf. pl. XVII, A).
3.1.5. Rosette où le mot *aya* est inscrit dans l'espace central, cf. 377 b.

4. *Larmes*

On se reportera également à ce qui est dit de ce type de décor dans le paragraphe consacré aux groupes de cinq versets.

4.1.1. Dans l'espace réservé au centre de ce décor, on rencontre parfois le mot *aya*, cf. 325 e, 334 l, 348 c, 351, 352 f, 352 g, 360 a, 362 b, 382 c, 5178 k.

5. *Autres*

Dans le manuscrit Arabe 335, un losange est employé pour séparer les versets.

C) *Groupes de cinq versets*

Deux types de décors sont employés pour signaler les groupes de cinq versets : les uns sont spécifiques à ce rôle et seront décrits ci-après. Les autres en revanche interviennent également pour indiquer les groupes de dix : seule l'inscription *ḫams* permet de reconnaître leur fonction. De ce fait, ils seront étudiés en même temps que les autres médaillons et motifs polygonaux qui signalent les dizaines. Les décors en forme de larme, bien que déjà évoqués parmi les séparations de versets (4.1.1.), doivent trouver leur place parmi les formes propres aux groupes de cinq versets en raison de leur évidente parenté avec le *hā'* coufique stylisé qui est le plus souvent employé dans ce rôle.

1. *Hā'* coufique doré ou jaune, *passim* (cf. pl. XI, XVIII et XX).
2. Larmes, où est parfois inscrit le mot *ḫams*, cf. 326 f, 341 a (deux modèles coexistent), 348 e, 350 b, 380 c.
3. *Alif* :
   a) rubriqué, cf. 325 a, 325 h (1re phase), 326 b (2e phase), 328 a, 330 b, 334 b, 334 c, 334 i, 336, 337 a, 337 c, 6087, 6140 i (cf. pl. XIII).
   b) mi vert, mi rouge, cf. 335.
   c) doré, cf. 334 e.
   d) noir, cf. 330 d.

B) *Groupes de dix versets*

La grande variété des décors employés pour indiquer les groupes de dix versets peut paraître défier la simplification que représente un classement. Cependant, en examinant la manière dont se forment les motifs, dont leurs structures, en définitive assez simples, se compliquent d'ajouts qui font naître l'impression de multiplicité, il nous a paru possible de réduire cette diversité à un nombre limité de figures qui entretiennent entre elles des relations passablement rigoureuses qui s'accordent assez bien avec le goût pour les constructions géométriques que l'on rencontre dans l'élaboration des décors pleine page.

Un souci de clarté fait que souvent ces décors portent en leur partie centrale le mot *'ašr*, le nom de la dizaine ou la lettre-chiffre correspondant au nombre de versets. Parfois, la mention *ḫams* permet de reconnaître l'indication de groupe de cinq versets dans les fragments où les mêmes types de décors sont employés pour signaler les groupes de cinq et dix versets.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous avons introduit une distinction entre les formes circulaires et polygonales, reconnaissables respectivement dans notre codification au chiffre arabe ou à la majuscule qui figure en tête de leur désignation.

Médaillons (pl. XXIII).

Nous avons recensé cinq formes de base à l'intérieur des fragments étudiés :

1) cercle simple ;
2) motif circulaire dentelé ; une variante est désignée par l'indice 2' ;
3) fleurs à gros pétales ;
4) fleurs à petits pétales ;
5) stylisation végétale à branches rayonnantes.

Chacune de ces formes est susceptible d'être traitée selon quatre procédés. Nous n'avons pas rencontré toutes les combinaisons possibles, mais nous avons préféré laisser libre la possibilité d'ajouter ultérieurement de nouveaux éléments.

A) forme de base ;
B) introduction, à l'intérieur de la formule initiale, de points faisant contraste par leur couleur différente ;
C) ajout à la formule A ou B d'un élément circulaire extérieur ;
D) ajout à la formule A, B ou C d'un élément circulaire intérieur qui peut recevoir un décor ou rester blanc ; cet élément ne doit pas être confondu avec le cercle central qui est généralement destiné à recevoir l'indication du nombre des versets.

Enfin, selon les cas, on rencontre un ultime ajout aux décors :

I) Le décor reste tel quel, sans ponctuation externe de couleur ;
II) il est rehaussé d'une ponctuation externe de couleur, dont la disposition varie selon les cas.

I.A.I. 325 a, 328 a, 328 f, 329 a, 329 b, 329 e, 330 b, 330 d, 330 e, 330 f, 331, 332, 333 b, 333 c, 334 a, 334 b, 334 d, 334 i, 337 a, 340 a, 340 g, 345 b, 345 c, 355 a, 359 b, 360 b, 361 e, 365 b, 369 a, 369 b, 370 a, 370 b, 371, 376 b, 381 g, 383 d, 5103 a, 5178 b, 6002 b, 6087, 6140 b, 6140 i, 6140 f, 6982 (cf. pl. X, XIII et XVII, B).

1.A.II. 326 a, 328 b, 328 e (?), 334 c, 334 f, 340 b, 345 a, 374 b, 383 a, (cf. pl. V et VII).

1.B.I. 333 d, 338 a, 338 b, 354 c, 358 c, 366 c, 366 d, 367 e, 367 h, 370 c, 374 a, 374 c, 375 b, 381 a, 382 d, 399. 5122, 5123, 6002 a, 6140 g.

1.D.I. 325 j, 341 b, 342 a, 350 b 355 b.

1.D.II. SL 214.

2.A.II. 325 d, 325 f, 325 j, 340 h, 342 c, 348 e, 348 h, 351, 352 c, 353 a, 353 b, 353 c, 355 a, 357, 358 e, 358 g, 359 a, 360 b, 361 f, 361 b, 362 a, 362 b, 363 a, 363 b, 364 b, 366 a, 366 e, 367 h, 369 c, 367 e, 374 a, 375 a, 375 d, 379 c, 380 c, 381 d 382 f, 5123, 6140 e.

2'.A.II. 337 e, 339, 340 c, 340 e, 340 f, 340 i, 354 a, 354 b, 354 e, 355 b, 367 g, 380 d, 5124, 5178 e. 5179 a,

2.C.I. 329 f, 358 a (?), 359 c, 365 b, 366 f, 367 a, 367 d, 367 f, 381 b, 381 f, 382 c.

2'.C.I. 325 b, 325 k, 329 c, 334 f, 334 h, 342 c, 344 a, 344 c, 346 a (?), 347 b, 348 b, 349 f, 351, 352 c, 352 f, 352 g, 353 d, 354 c, 354 d, 380 c, SL 193.
2.C.II. 357.
2'.C.II. 351.
2'.D.I. 355 b.

3.A.I. 329 d, 334 e, 336, 343, 330 a, 377 b, 5178 g.
3.A.II. 324 a, 333 a, 348 g, 349 c, 367 b, 372, 376 a, 377 b, 379 a, 379 d, 380 b, 382 a, 382 e, 6430 (cf. pl. XXII, B).
3.B.I. 334 l, 340 d, 348 d, 352 g, 353 a, 354 d, 358 f, 372, 382 b.
3.B.II. 325 j, 333 c, 341 a, 342 b, 342 c, 347 a, 349 a, 351, 352 h, 355 a, 356 a, 362 a, 366 b, 373 d, 379 f.
3.C.I. 334 j.
3.C.II. 325 j, 334 j, 341 b, 342 a, 344 b, 346 b, 346 d, 348 e (?), 348 j, 349 e, 350 a, 350 b, 351, 352 f, 352 h, 356 h, 365 a, 368, 373 a, 374 d, 378, 383 b, 5178 f, 5178 k (cf. pl. XIX, A).
3.D.I. 341 a.
3.D.II. 325 e, 325 j, 334 j, 341 b, 346 b, 349 d.

4.A.I. 342 b, 366 d, 377 a, 377 b, 380 e.
4.A.II. 325 h, 337 d, 337 f, 346 d, 347 a, 348 f, 349 f, 350 a, 352 f, 356 a, 356 e, 358 a, 358 b, 362 a, 366 d, 368, 373 b, 373 c, 373 d, 374 a, 379 b, 382 b.
4.D.II. 325 j, 334 l, 341 b, 342 a, 349 d, 350 a, 352 g.

5.C.I. 346 a.
5.C.II. 334 j, 349 c, 350 a, 352 g.
5.D.II. 349 c.

Formes polygonales

Nous avons regroupé pour plus de facilité les diverses formes de décors fondées sur les polygones ; ainsi qu'on peut le voir, leur nombre est considérablement plus réduit que celui des médaillons. Cependant ils ne constituent pas un ensemble cohérent comme c'était le cas pour les décors circulaires : de ce fait, notre classement est arbitraire qui met côte à côte des formes carrées ou rectangulaires et les nombreuses variations qui reposent sur les « étoiles » à six ou huit branches, beaucoup plus apparentées aux médaillons.

On compte quatre formules de base :

A) formes quadrangulaires ;
B) étoiles à six branches ;
C) « quatre-feuilles » ;
D) étoiles à huit branches.

Ces formules de bases présentent quelques variations :

A.A. : carré/losange ;
A.B. : losange ;
C.A. : quatre-feuilles dont les arcs sont séparés les uns des autres par des parties anguleuses ;
C.B. : quatre-feuilles dont les arcs sont séparés les uns des autres par des saillants prononcés ;
C.C. : quatre-feuilles dont les arcs sont séparés les uns des autres par des parties arrondies.

En l'absence de variantes d'une des formules de base, la forme connue est affectée de l'indice A.

Cinq traitements peuvent être appliqués aux formules décrites ci-dessus :

I) simple ;
II) forme rehaussée de points à son pourtour ;
III) forme inscrite dans un cercle ou un décor polylobé ;
IV) forme inscrite dans un cercle ou un décor polylobé rehaussé de points à son pourtour ;
V) forme inscrite dans un carré/rectangle.

A.A.I. : 326 b, 327, 330 d, 330 e, 334 l, 337 c, 335.
A.A.II. : 334 f, 334 g, 337 f, 349 b, 326 c (?) (cf. pl. XVIII).

A.A.III. : 337 c, 342 a.
A.B.I. : 330 e, 330 f, 333 c.
B.A.I. : 330 d = centaine.
B.A.II. : 349 d.
B.A.III. : 349 d.
C.A.I. : 324 c, 336, 337 a ; légère différence dans 326 c et 343 où ce décor est placé de biais.
C.B.I. : 326 c, 333 c, 343.
C.B.V. : 324 c.
C.C.I. : 324 c, 333 c, 372, 5103 b.
C.C.III. : 348 f.
D.A.I. : 326 c, 371.
D.A.III. : 334 k, 348 e, 348 f, 350 b, 377 a.
D.A.IV. : 347 a, 351.

II. — Décors des sourates et des divisions en parties

Pour indiquer les divisions du texte plus importantes, sourates ou fractions de Coran, diverses solutions ont été adoptées par les copistes et enlumineurs. Ainsi trouve-t-on, pour séparer deux sourates l'une de l'autre, un espace laissé blanc, parfois seulement la fin de la dernière ligne de la sourate précédente (cf. 326 a, f° 4 r°), parfois une ligne entière (cf. 334 a, 6 v°) ; plus souvent le titre est indiqué, accompagné ou non du nombre des versets de la sourate (cf. 325 j, f° 85 r°), à moins qu'il ne s'agisse de formules plus développées placées soit à la fin (formule « *ḫātimatu sūrati...* », cf. 330 a, f° 1 v°), soit au début de la sourate (formule « *fātiḥatu sūrati...* », cf. 328 d, f° 189 v°). Très fréquemment une vignette, accompagnant parfois un bandeau, signale en marge cette division.

Ces solutions sont reprises pour indiquer les parties du Coran -*ǧuz'*, *ḥizb*, etc... — que signalent tantôt une note (cf. 334 k, f° 144 v°), tantôt une vignette (cf. 359 c, f° 84 v°) et plus rarement, dans la collection étudiée, un bandeau qui occupe toute la page. Ces similitudes nous ont conduit à regrouper dans notre étude les décors des sourates et des divisions en parties.

A) *Vignettes*

Le problème le plus délicat rencontré dans le classement de ce type de décor est sans nul doute celui du choix des critères qu'il convient de retenir pour réaliser ce classement. Deux éléments peuvent intervenir, les formes d'une part, les motifs de l'autre. A examiner le matériel à la lumière de ces deux approches, il apparaît rapidement que la constitution de séries fondées sur l'une d'elles à l'exclusion de l'autre conduit à des résultats décevants en raison de la fragmentation qui en résulte. Aussi avons nous été conduit à faire intervenir également les deux éléments que nous avons mentionnés et proposons des groupes où tantôt l'un, tantôt l'autre, tient la première place.

1. *Vignettes lancéolées*

Ce type est très commun dans les fragments de la collection ; le décor est très variable, généralement assez simple. Dans plusieurs cas, l'espace délimité par la vignette est employé pour placer le dernier mot du titre ou plus exactement de l'indication du nombre des versets.

Cf. 334 c, f° 25 v° ; 345 b, ff° 20 v° et 36 r° ; 353 a, f° 2 r° ; 353 c, ff° 26 r° et 44 v° ; 355 a, f° 18 v° ; 355 b, f° 45 r° ; 357, ff° 63 v° et 88 r° ; 361 a, f° 1 v° ; 372, f° 55 v° ; 374 b, f° 21 v° ; 379 a, f° 3 v° ; 379 b, f° 25 v° ; 379 c, ff° 35 v° et 39 r° ; 380 a, f° 2 r° ; 381 b, f° 60 r° ; 5178 k, f° 16 v° (pl. III, B) ; SL 193, ff° 41 r° et 65 r°.

On mettra à part les vignettes naturalistes de 333 c (ff° 38 v°, 43 r°, 46 r°, 50 r°, 57 r°, cf. pl. XV, A) et celle de 355 a, f° 9 v° qui est compliquée par l'ajout de deux palmes stylisées à la base de la vignette.

2. *Vignette à décor de palmes en X*

Une première série offre un décor inscrit dans une forme lancéolée, et soutenu par deux palmes disposées en V dont le départ est en contact avec l'amorce de la vignette du côté du titre et les extrémités avec celles de deux des palmes en X.

Cf. 341 a, f° 102 r° (pl. I, B) ; 372, ff° 19 r° et 43 v°.

Dans le second groupe, le décor est inscrit dans une forme circulaire.

Cf. 341 a, f° 32 r° (pl. IV, B).

3. *Vignette avec un décor arborescent*

On rencontre ce décor tantôt dans des formes lancéolées, tantôt dans des formes circulaires.

Cf. 351, f° 105 v° (pl. II, A) ; 358 c, ff° 21 v° et 22 r° ; 359 c, f° 84 v° ; 361 b, f° 4 v° ; 365 b, f° 74 r° ; 380 d, f° 52 r° ; SL 193, f° 8 r°. Peut-être peut-on y ajouter 337 d, f° 66 v°.

4. *Vignette avec un décor de rinceau*

Une première forme est à peu près circulaire.

Cf. 325 k, f° 105 v° (pl. I, A) ; 346 a, f° 13 v° (pl. IV, C) ; 348 b, f° 16 r° ; 382 b, f° 32 r° ; 5179 a, ff° 27 r°, 35 v°, 38 v°, 51 v° ; 6982, *passim.*

Une seconde forme est lancéolée, les traits sont plus épais et le départ est traité de manière plus naturaliste.

Cf. 337 d, f° 79 v° ; 378, ff° 6 v°, 40 v° et 77 v° ; en outre 580 a, f° 5 v°.

5. *Vignette circulaire*

Cf. 351, f° 200 r° (pl. IV, F) ; 249 v° ; en outre 580 a, f° 1 r° et v°.

6. *Palmettes composites*

A) Formes archaïques

Une série est constituée de décors archaïques très variés, qui seront décrits individuellement.

Cf. 324 *passim* ; 327, ff° 2 r° (pl. IV, A), 6 r° et 12 v° ; 334 b, f° 18 r° ; 334 c, ff° 32 r° (cf. pl. VII), 34 v° et 47 v°.

B) Formes classiques

Nous avons regroupé sous cette rubrique les décors d'inspiration végétale composés de divers éléments qui présentent toujours une base formée de deux « palmes » déployées en V très écarté et se terminent par un élément triple. On peut éventuellement distinguer un grand nombre de ces vignettes selon la forme de l'élément de base qui offre des terminaisons arrondies, pointues ou tronquées, montantes ou descendantes. Ce classement reste purement formel et ne préjuge pas des éléments constitutifs des palmettes.

— Palmettes à extrémités arrondies remontantes : 353 a, ff° 1 r° et 11 v° (pl. III, A).
— Palmettes à extrémités arrondies descendantes : 347 b, f° 93 r° ; 350 a, ff° 61 v° et 129 v° (pl. II, B) ; 353 a, f° 1 v° ; 372, f° 26 r°.
— Palmettes à extrémités pointues remontantes : 325 j, f° 85 r° ; 346 d, f° 127 r° ; 381 f, f° 81 v° ; peut-être 356 a, f° 17 v°.
— Palmettes à extrémités pointues descendantes : 334 k, ff° 147 r° et 156 v° ; 355 b, f° 60 r° ; 379 c, f° 33 r°.

— Palmettes à extrémités tronquées remontantes : 352 h, fº 142 rº ; 358 b, fº 14 vº ; 362 a, fº 75 rº ; 373 c, fº 25 vº.
— Palmettes à extrémités tronquées descendantes : 342 a, fº 8 vº ; 346 d, fº 73 rº (pl. IV, D), fº 101 rº ; 349 a, fº 18 rº ; 382 c, fº 46 rº.

Nous n'avons pas rangé dans les catégories présentées ci-dessus 325 j, fº 98 rº ; 334 b, fº 21 vº (cf. pl. XIII) ; 347 b, fº 65 rº (pl. IV, E) ; 348 g, fº 147 rº ; 365 a, fº 1 rº ; SL 193, fº 17 rº.

Dans un cas, la palmette est formée par un jeu de rinceaux (358 a, ffº 1 vº et 2 rº).

B) *Bandeaux*

Nous avons regroupé sous ce titre les décors que l'on rencontre parfois en tête de sourate avec ceux qui, dans quelques manuscrits, figurent au début ou à la fin d'une partie du Coran. Dans le premier cas, il s'agit d'un bandeau qui occupe généralement la hauteur d'une ligne d'écriture, tandis que dans l'autre, il remplit à lui seul une page entière. En raison du faible nombre et de la variété stylistique des bandeaux, nous avons préféré placer leur description dans les notices, réservant à ce paragraphe quelques constatations que nous avons cru pouvoir faire.

1. Bandeaux en tête de sourate

a) Bandeaux sans titre : 324 c, *passim* ; 327, ffº 2 rº (pl. IV A), 6 rº et 12 vº ; 328 c, ffº 73 vº, 79 rº, 82 vº, 86 rº ; 328 f, fº 96 rº ; 330 c, ffº 12 vº et 18 rº ; 333 a, ffº 9 vº et 17 rº ; 333 c, ffº 38 vº, 43 rº, 44 rº, 46 rº, 50 rº et 57 rº ; 334 b, ffº 15 rº, 18 rº, 21 vº, 22 vº et 24 vº ; 334 c, ffº 25 vº, 30 vº, 32 rº, 34 vº, 36 vº, 42 vº et 47 vº ; 335, ffº 5 rº et 8 vº.

b) Bandeaux avec titre : 342 a, fº 8 vº ; 350 a, fº 129 vº (pl. II, B) ; 351, ffº 200 rº (pl. IV, F) et 249 vº ; 352 h, fº 142 rº ; 353 a, fº 2 rº ; 379 c, ffº 33 rº, 35 vº et 39 rº ; 381 f, fº 81 vº ; 5178 d, fº 6 rº ; 5178 f, fº 10 rº ; 5178 j, fº 14 vº. De manière générale, la base du décor de ces bandeaux est constituée par des éléments végétaux et/ou géométriques.

On rencontre une disposition identique dans les fragments 339 (ffº 11 rº, 25 rº, 40 rº, 51 rº, 63 rº et 76 vº), 346 a (fº 13 vº, pl. IV, C) et 348 b (fº 16 rº) ; dans ces trois exemplaires, une bande dessine les deux grands côtés et le petit placé contre la marge extérieure où il sert de support à une vignette avec un décor de rinceau ; le titre est placé à l'intérieur de cet espace en lettres dorées sur le fond laissé blanc.

2. Bandeaux indiquant une division du Coran en parties

325 k, fº 105 vº (pl. I, A) ; 341 a, fº 102 rº (pl. I, B) ; 351, fº 105 vº (pl. II, A) ; 353 a, ffº 1 rº et 11 vº (pl. III, A) ; 361 b, fº 4 vº ; 380 d, fº 52 rº ; 5178 h, fº 12 vº ; 5178 j, fº 14 rº ; 5178 k, fº 16 vº (pl. III, B).

DESCRIPTION DES GRAPHIES

GROUPE ḤIǦĀZĪ

Les écritures regroupées sous le nom générique de *ḥiǧāzī* n'offrent pas une parfaite homogénéité ; à l'exception de quelques caractéristiques générales qui semblent pouvoir constituer leur dénominateur commun, on rencontre une variété de ductus considérable par rapport au nombre d'échantillons dont nous disposons. De ce fait, il est difficile d'apprécier dans tous les cas si les variations constatées sont l'indice d'autant de styles différents ou s'il ne faut y voir que le reflet des modifications qu'apporte à un répertoire graphique donné la main de chaque scribe. Nous avons choisi de limiter cette présentation à ce que nous avons cru pouvoir considérer comme les traits fondamentaux des écritures en réservant la possibilité de préciser leurs particularités dans les notices.

ḤIǦĀZĪ I (pl. V) [1]

Cette graphie est sans doute la mieux connue de celles qui sont classées comme « *ḥiǧāzī* ». En tenant compte des limites de notre documentation, il semble toutefois possible de regrouper les spécimens où se retrouvent les traits suivants.

— Le *alif* est élancé, incliné du sommet à droite vers la base à gauche, et muni en bas d'un court retour.
— A l'intérieur d'un mot, la tête du *'ayn* est ouverte et adopte la forme d'un V.
— Le *mīm* est circulaire.
— Le *nūn* final est toujours incurvé, mais la forme varie entre un court arc de cercle et un quasi demi-cercle.
— La barre d'appui du *hā'* est inclinée à l'inverse de la hampe du *alif*, vers la gauche, et la lettre, en forme de demi cercle, est le plus souvent placée à cheval sur la ligne d'écriture.
— La branche postérieure du *lām-alif* est pratiquement toujours incurvée.

Pour le reste, le traitement des lettres varie d'un exemplaire à l'autre ; des précisions seront données dans la notice de chacun des fragments concernés (cf. Ar. 326 a, 328 a, 328 c, 328 f et 6140 c). A l'exception de Ar. 326 a, le format des manuscrits est de type habituel et non pas oblong.

ḤIǦĀZĪ II (mā'il) [2]

Le fragment Ar. 328 e correspond pleinement à la définition du *mā'il* qu'a donnée J. von Karabacek d'après le manuscrit B.L. Or. 2165 [3] reproduit à la planche LIX du recueil de facsimilés publiés par W. Wright [4] : il est d'ailleurs possible que le fragment de la Bibliothèque Nationale provienne du même Coran que celui dont la British Library conserve l'essentiel.

ḤIǦĀZĪ III (pl. VI)

Écriture oblique, d'épaisseur intermédiaire.
— *Alif* à retour long et légèrement remontant.

1. Cf. E. Tisserant, *Specimina*, pl. 41 a ; G. Bergsträsser et O. Pretzl, *GdQ* III, pl. VII, fig. 9.
2. Cf. E. Tisserant, *Specimina*, pl. 41 b.
3. J. von Karabacek, dans *WZKM*, t. 5, 1891, p. 324.
4. W. Wright, *Facisimiles*, pl. LIX ; M. Lings et Y. H. Safadi, *Qur'ān*, p. 20.

— À l'intérieur d'un mot, le *'ayn* offre une tête ouverte en V. A l'initiale, le crochet est de petite taille et très ouvert. En position finale, la queue de la lettre descend en prolongeant l'antenne droite pour décrire un crochet court qui s'incurve assez brusquement. Isolé, le *'ayn* présente une queue dont la forme se rapproche d'un demi-cercle qui part du crochet déjà décrit pour l'initiale.
— Le *mīm* final est circulaire et chevauche légèrement la ligne ; sa terminaison, qui évoque celle de B I, s'incurve légèrement pour remonter.
— En position finale, le *nūn* est formé d'une barre verticale faiblement courbée qui est reliée au retour inférieur de la lettre par un étranglement ; ce retour est de longueur variable et, dans tous les cas, remonte vers la ligne d'écriture en s'incurvant.
— À l'intérieur d'un mot, le *hā'* est placé à cheval sur la ligne ; la barre d'appui est verticale, le corps de la lettre est piriforme (à rapprocher de B I).
— Le *lām-alif* a la forme d'un X, la branche antérieure étant faiblement incurvée.

Les hampes des *alif*, *ṭā'* et *kāf* final sont inclinées tandis que celle du *lām* est verticale.

A l'intérieur d'un mot, le *ǧīm* prend la forme d'une barre oblique placée à cheval sur la ligne d'écriture.

ḤIĞĀZĪ IV (pl. VII) [5]

— Écriture oblique, d'épaisseur intermédiaire.
— Le retour de l'*alif*, plutôt long, est aplati sur la ligne et légèrement effilé.
— À l'intérieur d'un mot, le trait droit de la tête du *'ayn* est oblique vers la droite et plus haut que l'autre. A l'initiale, le *'ayn* prend la forme d'un mince ergot rectiligne qui forme un angle aigu avec la base. En position finale, la queue prolonge le trait droit de la tête par dessous la ligne et ne s'incurve que peu avant le retour qui est pratiquement perpendiculaire à la verticale et reste parallèle à la ligne d'écriture. Isolée, la lettre augmente la forme initiale d'une ligne horizontale que termine un court crochet introduit par un étranglement qui évoque celui du *nūn*.
— Le *mīm* final est circulaire ; sa courte queue est placée sur la ligne d'écriture.
— À la fin d'un mot, le *nūn* a une forme très reconnaissable : la tête, inclinée vers la gauche, rejoint par une courbe assez prononcée — son tracé par rapport au corps est parfois presque perpendiculaire — le corps de la lettre qui, lui-même, suit une oblique vers la gauche et s'incurve légèrement. Le retour inférieur est lié à la lettre par un étranglement, comme si le scribe avait déplacé son calame latéralement pour achever le *nūn*.
— *Hā'* : le quart de cercle qui forme le corps de la lettre laisse se dégager nettement la barre verticale sur laquelle il prend appui.
— La branche antérieure du *lām-alif*, la plus fine des deux, est généralement incurvée vers l'autre qui, en revanche, suit souvent un tracé rectiligne.
— Il semble qu'à l'intérieur des mots, le *ǧīm* soit le plus souvent lié aux lettres qui le précèdent par sa branche supérieure ; pour ce faire, le début du mot est écrit légèrement au-dessus de la ligne d'écriture. Dans quelques cas, une solution graphique identique à celle que l'on rencontre dans le groupe B a été préférée. En initiale, la barre oblique du *ǧīm* s'amorce légèrement en-dessous de la ligne, selon un tracé presque horizontal, puis rejoint sa position normale par une légère courbure. En finale ou isolée, la lettre a une terminaison identique à celle du *'ayn* isolé.
— Comme dans B, la queue du *fā'* en position finale est horizontale tandis que celle du *qāf* débute sous la ligne en oblique vers la gauche et s'achève par un crochet très approximativement semi-circulaire dont l'extrémité inférieure ne dépasse pas l'axe de l'amorce. Dans quelques cas toutefois, elle le dépasse en suivant un tracé parallèle à la ligne d'écriture.
— le *yā'* final se rencontre sous trois formes adaptées aux particularités graphiques du *Ḥiǧāzī* IV (retroflexe, en queue de *qāf* ou en *nūn* dont la tête est remplacée par un contre-crochet).

GROUPE A

Ce groupe est remarquable par la « position » qu'il semble occuper entre le *ḥiǧāzī* et les autres groupes décrits par la suite ; ainsi qu'on le verra dans la description qui suit, certains des ductus se rapprochent des graphies *Ḥiǧāzī I*, tandis que par ailleurs on retrouve des solutions qui sont similaires à celles des autres groupes.

5. On rapprochera cette graphie de notre série C I b.

A I (pl. VIII)

Les hampes sont généralement verticales.

— *Alif* à retour de longueur moyenne.
— Le *'ayn* à l'intérieur d'un mot présente une tête ouverte dont la branche droite est verticale. A l'initiale, le crochet est ouvert et sa terminaison émoussée. La queue, en position finale, reste proche des solutions rencontrées dans le groupe D.
— Le *mīm* en fin de mot est presque circulaire et sa queue horizontale, posée sur la ligne ; mais la forme évoque celle de B I b.
— Le *nūn* a un corps incurvé qui rappelle les formes en croissant de C, mais le retour inférieur est plus allongé après l'étranglement qui l'amorce et remonte vers la ligne d'écriture tout en s'épaississant.
— Le *hā'* évoque les formes des graphies *Ḥiǧāzī I* : à l'intérieur d'un mot, la barre d'appui de la lettre est inclinée vers la gauche, mais le *hā'* reste posé sur la ligne.
— Le *lām-alif* suit un tracé analogue à celui de D I.
— Le *ǧīm* à l'intérieur d'un mot est préférentiellement traité comme un trait oblique qui passe de part et d'autre de la ligne. En position finale ou isolée, la queue dessine une boucle largement ouverte dont le tracé présente un étranglement au moment où il franchit la ligne d'écriture pour descendre.
— Le *ṭā'*, parfois aussi le *kāf* et *lām* finaux, est muni d'une hampe inclinée vers la droite, alors que le *alif*, comme il a été dit, reste toujours vertical.
— Le *qāf*, final ou isolé, présente une queue qui part d'une courte amorce verticale puis décrit une courbe largement ouverte — presque un demi-cercle — dont la partie inférieure, dans certains manuscrits, devient parallèle à la ligne et dépasse vers la gauche la verticale de la tête comme dans Ar. 328 c qui appartient au groupe *Ḥiǧāzī I*.
— Une solution adoptée dans le traitement du *yā'* final ressemble à celle que l'on vient de voir pour le *qāf*.

GROUPE B

Le groupe B est constitué des graphies qui présentent les caractéristiques communes suivantes :

— *ǧīm* à l'intérieur d'un mot en forme de barre oblique placée à cheval sur la ligne d'écriture.
— *mīm* final circulaire à cheval sur la ligne d'écriture.
— *hā'* en forme de demi-cercle accolé à une barre verticale et chevauchant la ligne d'écriture.

En outre, les graphies B I b et B II ont en commun :

— les hampes verticales ;
— le retour de faible longueur du *alif.*

Les deux styles B I (a et b) et B II se distinguent l'un de l'autre par leur apparence extérieure. B I (a et b) est une écriture élancée alors que B II est grasse et laisse l'impression d'être plus tassée dans la verticale. Le dessin du retour de l'*alif* et celui du *nūn* sont différents de l'une à l'autre de ces graphies.

B I a : *ḥiǧāzī* ? (pl. IX) [6]

Malgré le nombre limité d'exemples de cette graphie, nous l'avons distinguée de B I b — avec laquelle elle offre des analogies frappantes — en raison de la légère inclinaison vers la droite des *alif* qui avait justifié le classement de ces spécimens parmi les écritures du *Ḥiǧāz*, en raison également d'un traitement différent du *nūn* et du retour inférieur du *alif.* Dans Ar. 328 d, la forme du *nūn* ressemble à celle de B I b, mais plus encore à celle de fragments « *ḥiǧāzī* » comme Ar. 328 a ; dans Ar. 331, elle est semi-circulaire et peut évoquer celle de Ar. 328 c. Pour le reste, les ductus sont ceux de B I b.

6. Cf. N. Abbott, *The Rise*, pl. VIII et IX.

B I b (pl. X) [7]

— Écriture maigre et verticale.
— Le retour du *alif* est presque perpendiculaire à la hampe ; il est pratiquement horizontal et se termine non pas en pointe mais par un bout émoussé. La partie supérieure de la hampe s'achève en biseau.
— La tête du *'ayn* offre deux traits bien distincts l'un de l'autre, celui de droite étant vertical, l'autre oblique. En position finale, on rencontre généralement une forme où le trait droit se prolonge verticalement sous la ligne et s'achève par un retour court et perpendiculaire qui évoque celui du *alif*. En position initiale, le *'ayn* consiste en un crochet rectiligne qui part de la ligne de base et monte obliquement vers la droite. Le *'ayn* isolé combine cette forme avec une queue en U aux deux branches horizontales serrées l'une contre l'autre, celle du bas s'arrêtant à la verticale de l'amorce du crochet.
— Le *mīm* en position finale est circulaire, sa partie inférieure passant sous la ligne d'écriture. La queue n'est pas placée exactement dans l'axe horizontal mais légèrement en-dessous et remonte (cf. *Ḥiǧāzī* III).
— Le *nūn* en position finale est muni d'une courte tête qui rejoint le corps de la lettre par une faible courbe. Le corps lui-même est vertical mais manifeste une tendance à s'incurver (sur ce point, il tend à ressembler à la forme rencontrée dans C I) ; il s'achève par une courbe qui amorce le retour inférieur, lequel remonte très nettement vers la ligne d'écriture.
— Le *hā'* est placé à cheval sur la ligne d'écriture, l'axe horizontal de la lettre séparant nettement les deux ouvertures superposées et se confondant avec la ligne. Le *hā'* est formé d'une barre verticale dont l'extrémité supérieure s'achève par un biseau tandis qu'en bas elle dessine un arrondi qui amorce un demi-cercle formé d'un trait dont l'épaisseur s'amenuise en remontant vers le point de départ.
— Le *lām-alif* offre une forme caractéristique ; la branche antérieure, légèrement oblique et presque rectiligne est coupée par la branche postérieure qui est incurvée et se dégage très nettement vers la gauche.
— En position finale ou isolée, le *bā'* se compose d'une courte indentation oblique vers la gauche qui monte de la partie droite de la barre horizontale.
— A l'intérieur d'un mot, le *ǧīm* offre l'apparence d'une barre oblique qui passe de part et d'autre de la ligne d'écriture. En position finale, à partir d'un dessin identique de la tête, la queue suit d'abord l'axe horizontal puis tourne en descendant et revient vers la droite sur une courte distance.
— A l'intérieur d'un mot, le *fā'* et le *qāf* consistent en un cercle dont la partie inférieure se confond avec la ligne de base — tandis que le *mīm* dépasse légèrement en-dessous de celle-ci. En position finale, le *fā'* s'achève par une prolongation horizontale tandis que la queue du *qāf* poursuit presque verticalement sous la ligne le cercle de la tête puis décrit un U dont les branches sont pratiquement parallèles à l'axe de l'écriture et perpendiculaires au début de la queue.
— La queue du *yā'* en fin de mot ou isolé fait généralement un brusque retour vers la droite, presque contre la ligne de base, et revient souvent au-delà du début du mot dont le *yā'* était la dernière lettre. On rencontre également un *yā'* isolé ou final en forme de S dont la courbe inférieure ressemble à un *nūn*.

B II ('iraqī) [8] (pl. XI)

Écriture grasse et verticale. Dans les exemplaires moins soignés, il arrive de rencontrer des hampes qui présentent une tendance à s'incliner vers la droite.
— Le retour de l'*alif* est de petite taille ; il remonte légèrement à son extrémité qui est pointue. La partie supérieure de la hampe, dans les spécimens les plus soignés, s'achève par un biseau incurvé.
— A l'intérieur des mots, les antennes du *'ayn* sont mal dégagées l'une de l'autre mais s'ordonnent comme celles de B I. En fin de mot, la queue est très arrondie ; elle ne prolonge pas l'antenne droite, descend en une courbe continue et revient au-delà de la verticale du point de son départ. En position initiale, la lettre a la forme d'un crochet arrondi à la terminaison très effilée s'élevant beaucoup par rapport à la ligne.
— Le *mīm* en position finale est circulaire, sa partie inférieure dépassant en-dessous de la ligne d'écriture sur laquelle repose la queue. Celle-ci se termine généralement en biseau sans se dégager nettement du corps de la lettre. Elle est parfois réduite à un mince trait de plume et, rarement, affecte la forme d'un triangle posé sur la ligne, dont le sommet aurait disparu dans le cercle du *mīm*.

7. Cf. G. Vajda, *Album*, pl. 6 a.
8. C'est la dénomination proposée par J. von Karabacek, *Zur orientalischen Altertumskunde VI*, p. 11.

— Isolé, le *nūn* est constitué d'une barre verticale terminée par un court retour inférieur perpendiculaire. Lié à une lettre, en position finale, le sommet de la verticale s'augmente d'un petit triangle qui fait en quelque sorte le pendant du retour inférieur.
— A l'intérieur d'un mot, le *hā'* est placé à cheval sur la ligne d'écriture. Le demi-cercle qui prend appui sur la barre verticale est plus renflé que celui de B I, mais le tracé reste similaire.
— Le *lām-alif* suit généralement un tracé en forme de X. La barre antérieure est plus fine que l'autre et, en position isolée, la base est asymétrique.
— Le *bā'* final suit les mêmes règles que celui de B I. Isolé, l'indentation à la droite de la lettre est incurvée — presque comme celle qu'on rencontre dans le groupe D.
— A l'intérieur d'un mot, le *ǧīm* adopte la même forme que celui de B I, la barre étant peut-être un peu plus verticale. Isolé, la queue dessine un renflement avant de tourner pour passer sous la ligne et revenir vers la droite en suivant la base de la lettre.
— Le *fā'* et le *qāf* à l'intérieur d'un mot ont le même aspect que dans B I. En position finale, le *fā'* s'achève par une barre horizontale, placée sur la ligne, qui prolonge la tête. Le *qāf* offre une forme similaire à celle de B I, à la seule différence que la boucle du U est repoussée plus à droite et que sa branche inférieure ne revient pas à la hauteur du point de contact de la branche supérieure avec la verticale qui part de la tête.
— Les *yā'* en position finale présentent un retour parfois démesuré que précède un renflement identique à celui du *ǧīm* isolé. Une autre forme ressemble à celle du *qāf* final. Une troisième débute comme la première mais le retour vers la droite s'interrompt brusquement, descend perpendiculairement à la ligne puis fait un retour analogue à celui du *nūn*.

GROUPE C

Un petit nombre de manuscrits entre dans ce groupe ; de ce fait, les solutions que nous proposons dans l'établissement des trois familles qui le composent restent parfois un peu fragiles dans la mesure où elles n'ont pas pu être testées sur un large échantillon. Ce groupe présente sur certains points des analogies avec la graphie *Ḥiǧāzī* IV.

Les caractéristiques suivantes semblent communes aux diverses familles :
— écriture grasse et verticale.
— *mīm* de forme écrasée dont la base tend à passer sous la ligne d'écriture.
— *nūn* en croissant d'épaisseur constante sauf pour le retour inférieur qui est l'objet de traitements variables.
— *lām-alif* à branches incurvées l'une vers l'autre.

Enfin, dans deux des familles — C I b et C II — les terminaisons horizontales adoptent des formes triangulaires.

C I a (pl. XII)

Écriture grasse et verticale.
— *Alif* à retour court.
— *'Ayn* initial dont le crochet est composé d'un fin retour perpendiculaire à l'amorce [9]. A l'intérieur d'un mot, la lettre a sa forme habituelle (ouverte, un trait vertical, l'autre oblique). En finale, la queue décrit une courbe continue.
— *Mīm* final circulaire ou sub-circulaire ; il est à cheval sur la ligne, avec une tendance à remonter sur elle. Sa queue est horizontale et s'achève en biseau.
— Comme les autres graphies C, C I a offre des *nūn* qui, en position finale, ont une forme de croissant, le retour inférieur étant introduit par un étranglement caractéristique.
— A l'intérieur d'un mot, le *hā'* a la forme d'un quart de cercle accolé à une barre verticale ; il repose sur la ligne d'écriture.
— Le *lām-alif* est formé de deux antennes qui s'incurvent légèrement l'une vers l'autre.

9. Cette forme doit être rapprochée de ce que l'on observe dans D I.

On notera la forme du *kāf* final (la barre verticale prend son départ à l'aplomb de l'extrémité de la lettre) et l'emploi, parmi les formes de *yā'* final, d'un ductus qui évoque le *qāf* final.

C I b (pl. XIII) [10]

Écriture assez maigre et verticale, avec des terminaisons horizontales triangulaires.
— *Alif* à retour plat allongé.
— A l'initiale, le *'ayn* est constitué d'un crochet très ouvert. A l'intérieur d'un mot, la lettre tend vers une forme en V. En finale, la queue part du trait droit et décrit une large courbe effilée.
— Le *mīm* final est posé sur la ligne et s'achève par une queue horizontale triangulaire.
— En position finale, le *nūn* se caractérise par l'inclinaison donnée au corps de la lettre, dont la tête est très nettement marquée ; le retour inférieur a la forme d'un triangle introduit par un étranglement.
— A l'intérieur d'un mot, le *hā'* est constitué d'un quart de cercle accolé à une barre verticale ; les ouvertures sont placées sur la diagonale.
— Les antennes du *lām-alif* s'incurvent légèrement l'une vers l'autre — de manière plus sensible que pour C I a.

C II (pl. XIV)

Cette famille semble une version plus élaborée de C.
— Écriture grasse et verticale.
— Le retour de l'*alif* est court et fin.
— A l'intérieur d'un mot, la tête du *'ayn* a généralement la forme classique, déjà rencontrée dans C I. Elle prend toutefois une forme en V quand deux indentations l'encadrent de près. En position finale, la queue très arrondie et effilée ne prolonge pas l'une ou l'autre des antennes mais semble collée à la base de la tête d'une manière qui pourrait être intermédiaire entre ce que l'on observe dans B II et le groupe D. A l'initiale, la lettre dessine un crochet dont l'extrémité très effilée monte au-dessus du niveau des indentations et parvient presque à la hauteur des hampes.
— Le *mīm* est circulaire, légèrement écrasé, et à cheval sur la ligne ; sa queue adopte la forme d'un triangle dont l'un des côtés — celui de gauche — est incurvé.
— Le *nūn* semble un développement de celui rencontré dans C I a : la tête ne se distingue plus de la courbure continue du corps de la lettre tandis que le triangle du retour inférieur s'est développé.
— Le *hā'* est plus arrondi que dans C I a ; pas plus que dans ce dernier cas, la barre verticale à droite n'est discernable.
— La tendance à l'incurvation l'une vers l'autre des branches du *lām-alif* existe toujours ; elle est moins perceptible en raison de l'épaisseur plus importante du corps des lettres.

D'une manière générale, le traitement des terminaisons horizontales des lettres en position finale semble le plus souvent identique à celui de la queue du *mīm* ou du retour inférieur du *nūn*.
— A l'intérieur d'un mot, le *ǧīm* suit les principes évoqués précédemment pour le groupe C.
— Le *fā'* et le *qāf*, à l'intérieur d'un mot, sont placés sur un court pédoncule lorsque deux indentations les encadrent de près ; celles-ci prennent alors un contour arrondi du côté où elles font face à la tête circulaire de la lettre. En position finale, le *qāf* rappelle étroitement celui de C I a.
— Le *kāf*, en position finale ou isolée, se comporte de la même manière que celui de C I a.

C III (pl. XV, A) [11]

Écriture grasse et verticale.
— *Alif* à retour allongé posé sur la ligne.
— Le *'ayn* initial a une forme d'ergot largement ouvert, son extrémité étant presque dirigée à la verticale. A l'intérieur d'un mot, les deux branches de la tête sont collées l'une à l'autre ; celle de droite est verticale. En position finale, on rencontre deux formes : dans Ar. 333 d, le tracé classique de D prévaut tandis que dans 333 c,

10. On rapprochera cette graphie de notre *Ḥiǧāzī IV*.
11. Cf. M. Lings, *The quranic art of calligraphy and illumination*, Londres, 1976, pl. 6.

elle prolonge sous la ligne d'écriture la branche droite de la tête de la lettre, descend en légère oblique vers la droite et s'achève par une courte pointe.
— Le *mīm* final a une forme presque triangulaire dont la base, légèrement convexe, passe sous la ligne. La queue est réduite à un court appendice triangulaire qui se dégage à peine de la lettre.
— Le *nūn* en croissant de C III se distingue de ceux de C I et C II par le retour inférieur qui s'effile en prolongeant la courbure du corps de la lettre.
— Le *hā'* est très aplati et allongé à l'intérieur d'un mot.
— Les deux branches du *lām-alif* sont incurvées l'une vers l'autre — celle de droite est légèrement plus haute que l'autre — et la base est légèrement asymétrique vers la droite.

GROUPE D

Notre groupe D est de loin le plus important, aussi bien par le nombre de fragments de la collection de la Bibliothèque Nationale qui peuvent y entrer que par la diversité des familles qu'on y peut distinguer et qui, tout en se conformant à des formules communes pour le dessin des lettres, adoptent toutefois des solutions graphiques originales dans le traitement de tel ou tel caractère ou encore dans l'allure extérieure donnée à la graphie. Cette double richesse conduirait volontiers à définir ce groupe comme celui du « coufique classique ». Il semble bien qu'il ait joui d'un certain prestige auprès des calligraphes car on rencontre un grand nombre de manuscrits qui, sans atteindre à la qualité des écritures de la famille D I, par exemple, reprennent les formules de base dans des exemplaires moins soignés — quelles qu'aient pu être les raisons, économiques, techniques ou chronologiques, de ce décalage par rapport aux graphies les plus réussies du groupe D. Il est également possible qu'une diffusion spatiale ou temporelle plus étendue que cela ne fut le cas pour les autres groupes présentés dans le cadre de cet exposé explique l'abondance de documents actuellement à notre disposition qui présentent ce type de graphie. On ne peut enfin exclure dans l'état actuel de la question, au cas où les manuscrits acquis par Asselin de Cherville seraient originaires de scriptoria égyptiens, que leur quantité ne soit due au fait que nous nous trouvons là devant une production locale — les autres groupes étant de provenance extérieure au pays.

Le nombre même des fragments n'a pas été d'ailleurs sans poser de problèmes lorsqu'il s'est agi de tracer les lignes du classement. A cause de la présence de graphies moins bien achevées plus nombreuses que dans les autres groupes, il nous a fallu assouplir les règles employées pour la classification des écritures lorsque celle de certains spécimens se révélaient trop floues pour que nous la fissions entrer sans hésitation dans une famille donnée. Aussi nous a-t-il paru préférable de constituer, autour de noyaux plus stables — nos familles paléographiques établies selon les règles habituelles — des ensembles de fragments pour lesquels il semblait possible de discerner une tendance à se rapprocher de telle ou telle famille. Nous reviendrons par la suite sur les motifs de nos choix au moment où il faudra définir les caractéristiques de ces ensembles.

Les traits communs aux écritures du groupe D sont les suivants :

— graphies grasses et verticales [12] ;
— *alif* à retour long de dessin variable ;
— à l'intérieur d'un mot, le *'ayn* est ouvert ; le trait droit de la tête est vertical, le gauche oblique ;
— le *mīm* est aplati sur la ligne d'écriture, sur laquelle repose également la queue ;
— le *nūn* présente un corps vertical — sauf dans un cas — sur lequel viennent s'adapter, selon les familles, des têtes et des retours inférieurs dont la forme est sujette à variations ;
— le *hā'* à l'intérieur d'un mot a l'apparence d'un quart de cercle collé contre une barre verticale et posé sur la ligne.

D I (pl. XVI) [13]

Plus que les autres, cette graphie soignée suit fidèlement la ligne horizontale.
— L'extrémité supérieure de l'*alif* s'achève par un biseau ; le retour est nettement incurvé et remonte en s'amincissant jusqu'à rejoindre le niveau de son point de départ.

12. A l'exception de D V b et D V c.
13. G. Vajda, *op. cit.*, pl. 6 b ; de nombreux spécimens de cette graphie ont été publiés.

— A l'intérieur d'un mot, le *'ayn* suit la règle définie plus haut. En position finale, la queue descend en oblique vers la gauche, sans prolonger le tracé du trait droit de la tête, et, tout en s'incurvant de plus en plus en dessinant un croissant qui évoque la lame d'une faucille, s'épaissit jusqu'à ce que s'amorce la remontée vers la ligne de départ et que l'épaisseur du trait aille décroissant. L'extrémité de la queue, dans les exemplaires les plus soignés, parvient à la verticale d'un point situé à une distance qui correspond à peu près à quatre indentations à droite de son point de départ. A l'initiale, l'ergot effilé présente une sorte de cassure dans son tracé, comme si on avait greffé une pointe acérée perpendiculairement à l'amorce d'un *ǧīm*. Isolé, le *'ayn* combine la tête de la lettre en position initiale à une queue du même type que celle du *ǧīm*.

— Le *mīm* est aplati sur la ligne d'écriture et tend vers une forme « triangulaire ». Sa queue prolonge exactement la base de la lettre et s'achève en biseau.

— La tête du *nūn* final est légèrement plus épaisse que le reste du corps. Ordinairement, l'angle formé par le contour inférieur et le biseau est un peu marqué, ce qui donne l'impression d'une légère incurvation. La tête rejoint le corps de la lettre par une courbe prononcée (l'angle formé par le contour inférieur de la tête du *nūn* avec la ligne est d'environ 20°). Le retour inférieur, dont la longueur est égale ou à peine supérieure à celle de la tête de la lettre, remonte vers la ligne en décrivant une imperceptible incurvation.

— Le *hā'* est posé sur la ligne ; la barre verticale sur laquelle il s'appuie se dégage généralement du corps de la lettre.

— Le *lām-alif* se reconnaît au tracé incurvé vers la gauche de sa branche antérieure, plus fine que l'autre dont elle coupe le tracé rectiligne.

Les parties sublinéaires des lettres comme le *qāf* ou le *yā'* descendent en général beaucoup moins bas que dans les écritures des groupes B et C.

— L'indentation unique du *bā'* isolé, à la droite de la lettre, se replie sur la ligne horizontale qui forme la base de la lettre.

— Le *ǧīm*, à l'intérieur d'un mot, semble traité le plus souvent comme dans le groupe C. En finale, la queue se renfle avant de tourner et d'amorcer le retour parallèlement à la base du mot. La forme isolée est semblable à la forme finale.

— La queue du *qāf* final ou isolé est très courte : la terminaison en U (à branches parallèles à la ligne) est placée immédiatement sous la tête, au bout d'un court pédoncule. Elle semble en retrait par rapport à l'extrémité de la lettre.

— La ligne de base du *kāf* s'achève à l'aplomb de la hampe verticale qui part de l'extrémité du trait supérieur de cette lettre quand elle se trouve en position isolée ou finale.

— Le *yā'* est souvent retroflexe — le retour déborde souvent le début du mot — mais les autres formes s'écartent de celles rencontrées dans les groupes B et C, car elles ont perdu en hauteur et pris une apparence plus tassée. Dans quelques manuscrits où l'épaisseur de l'écriture est moindre (et peut-être sous l'influence de la graphie D V ?), on rencontre cependant des cas de *yā'* finaux « en *nūn* ».

D II (pl. XV, B) [14]

Cette graphie, très proche de D I par le tracé des lettres, ne s'en distingue que par le traitement spécial auquel sont soumises les hampes — et plus spécialement celles des *alif* — qui s'incurvent légèrement peu avant leur sommet ; en outre, les terminaisons des lettres sont travaillées de manière à présenter un biseau incurvé.

D III (pl. XVII, A)

Sur bien des points, les caractères de D III adaptent les ductus de D I à certaines des particularités de cette graphie comme les terminaisons effilées ou l'élongation apparente des caractères.

— L'*alif* présente un retour très effilé et aplati sur la ligne d'écriture. La courbure de la lettre entre la hampe et le retour est très nettement empâtée. Dans quelques rares cas, la hampe tend même à s'incliner légèrement vers la gauche.

— En position initiale, le *'ayn* prend la forme d'un ergot placé sur une amorce très effilée. La tête est très ouverte. A la fin d'un mot, la queue de la lettre part en prolongeant le trait droit de la tête selon un axe approximativement vertical, puis tourne et se poursuit assez loin vers la droite par rapport à son point de départ.

14. Cf. M. Lings et Y. H. Safadi, *Qur'ān*, p. 24, fig. 8.

— Le *mīm* a un dessin analogue à celui de D I, à la différence que la pointe inférieure de la queue est plus effilée.
— Le *nūn* se distingue nettement de celui de D I par l'absence d'épaississement caractéristique de la tête qui, dans cette graphie, n'est qu'une courbe qui se prolonge par le corps vertical de la lettre. Le retour inférieur est horizontal, avec la pointe inférieure du biseau traitée de la même manière que la queue du *mīm*.
— Le *hā'* présente un dessin analogue à celui de D I.
— Le *lām-alif* est aisément reconnaissable à sa base en forme de triangle isocèle dont le côté droit est prolongé par une branche rectiligne ; la branche antérieure est verticale au point de sembler réalisée indépendamment du tracé de la base.

Dans l'ensemble, D III reproduit les ductus de D I en les adaptant ; on signalera toutefois le cas du *ǧīm* :

— à l'intérieur d'un mot, la ligature du *ǧīm* semble le plus souvent réalisée selon les principes déjà évoqués pour le groupe C. Le renflement de la queue, quand la lettre est en position isolée ou finale, est particulièrement accusé, contrastant avec l'extrême effilement de son retour qui suit la ligne d'écriture par en-dessous. Il arrive que la base de la lettre soit étirée et qu'un trait plus ou moins long relie la barre oblique de la tête au renflement qui amorce la queue.

D IV (pl. XVIII) [15]

A l'intérieur de notre groupe D, cette graphie a une allure archaïque — dont il est difficile, en l'absence de datations positives, de dire s'il s'agit d'une « allure » ou si effectivement D IV fait figure d'ancêtre.

— Le retour de l'*alif* est assez plat, son effilement moyen.
— En position initiale, le *'ayn* évoque la forme de B I, un ergot rectiligne se dégageant de l'amorce pour former un angle assez fermé. En position finale, la forme en croissant de la queue de la lettre ressemble beaucoup à celle de D I. A l'intérieur du mot, les deux branches de la tête sont étroitement collées l'une à l'autre, presque verticales.
— Bien que la forme du *mīm* soit du même type que celle de D I, la base a une légère tendance à présenter un bombement qui passe sous la ligne d'écriture. La queue est parfois si courte que l'on n'en distingue que le biseau ultime, ce qui donne l'impression d'une forme triangulaire.
— Le *nūn* caractéristique de D IV a une tête courte et élargie dont le contour supérieur, surtout en position isolée, est presque dans le prolongement du dos du corps de la lettre alors que le contour inférieur est extrêmement court, parfois au point de ne pas se dégager complètement du corps vertical.
— le *hā'* tend à ressembler à un demi cercle accolé à une barre verticale ;comme le *mīm*, il semble dépasser imperceptiblement sous la ligne d'écriture.
— Le tracé du *lām-alif* évoque celui que l'on rencontre dans D I, avec une tendance parfois à incurver les deux branches l'une vers l'autre.

Dans l'ensemble, le tracé des autres lettres suit les règles déjà évoquées pour D I, et ceci avec peut-être plus de fidélité que D III.

D V

Dans cette famille D V, les graphies de type D sont soumises à un étirement vertical de plus en plus net, à peine perceptible d'abord dans la sous-famille D Va mais en revanche très caractéristique des sous-familles D V b et D V c. Apparaissent également des innovations — peut-être sous l'influence d'autres graphies plus « modernes » — comme la brisure des hampes du *ṭā'* ou des ligatures en U sous la ligne.

D V a (pl. XIX, A)

Après avoir hésité, nous avons placé cette graphie dans la famille D V plus en raison de similitudes dans les ductus et d'une frappante homogénéité dans les décors avec D V b et D V c que pour son apparence, clairement moins élancée que celle des deux autres.

15. Cf. G. VAJDA, *Album*, pl. 2.

— Le retour de l'*alif* est intermédiaire entre les versions qu'on rencontre dans D I et D III.
— La queue du *'ayn* final est analogue à celle de D I, avec une légère cassure à l'amorce du retour. Dans les autres positions, on retrouve les mêmes dessins que pour D I.
— Le *mīm* reste conforme au dessin généralement constaté pour le groupe D.
— Le corps du *nūn* est très allongé ; le retour inférieur reste horizontal et forme un angle droit avec le corps, la tête n'est pas accusée.
— La branche antérieure du *lām-alif* tend vers une position verticale.
— En position isolée ou finale, le *ǧīm* offre une queue courte et effilée.
— On rencontre occasionnellement des hampes de *ṭā'* brisées sans qu'une nécessité de place puisse être invoquée pour justifier ce dessin.

D V b (pl. XIX, B) [16]

Écriture très élancée, bien que de type gras.
— *Alif* à retour long, faiblement remontant.
— En position initiale, le *'ayn* évoque le type D I qui apparaît également en finale, mais travaillé de manière à ce que la branche antérieure de la tête, verticale, soit prolongée par la queue de telle sorte que la partie supérieure de la « faucille » semble tordue.
— Le *mīm* ne se distingue pas de ceux qu'on rencontre dans le groupe D.
— Le *nūn* typique présente un corps très allongé dont la tête n'est pas indiquée, l'épaisseur du trait étant constante du haut jusqu'en bas — seule la courbure permet d'identifier l'amorce supérieure. Cette solution évoque D III. Le retour inférieur est horizontal, perpendiculaire au corps de la lettre.
— Le *hā'* est conforme au type rencontré dans le groupe D.
— Le *lām-alif* en revanche est intéressant par la variété des formes que l'on rencontre, parfois à l'intérieur d'un même manuscrit. Outre des reprises de types de D I et D III — juxtaposés au f° 12 r° de Ar. 373 b, il existe un *lām-alif* à branches verticales, parallèles, de hauteur légèrement différente — de manière à ce que les deux biseaux soient alignés — surmontant une base triangulaire.

Les autres lettres suivent les types rencontrés dans le groupe D. Très caractéristique est toutefois le nombre croissant de hampes de *ṭā'* incurvées, très fines et terminées par un renflement.

Dans un grand nombre de cas, cette graphie se rencontre sur des fragments de Coran de format normal — dont la hauteur est supérieure à la largeur.

D V c (pl. XX) [17]

Un seul spécimen de cette graphie se rencontre dans la collection de la Bibliothèque Nationale ; mais d'autres fragments, conservés dans les fonds de diverses bibliothèques, ont déjà été signalés. Sur bien des points, D V c reprend très exactement les formules de D V b, mais en y ajoutant quelques solutions originales qui autorisent, croyons-nous, à la classer à part.

— *Alif* de dessin identique à celui de D V b.
— Le *'ayn*, dans ses diverses positions, suit le modèle de D V b.
— Le *mīm* en position finale se caractérise par sa queue descendante incurvée.
— A côté d'un *nūn* qui reprend la formule rencontrée dans D V b, on rencontre une forme en quaṣi demi-cercle : cette solution est reprise pour le traitement de certains *yā'* finaux et semble utilisée de manière préférentielle pour le *sīn* final.
— Le dessin du *hā'* suit celui de D V b.
— Pour le *lām-alif*, on retrouve une forme à branches verticales parallèles, déjà vue dans D V b, qui est devenue la plus fréquente.

Un fait nouveau, du moins par son caractère systématique, est l'emploi de la ligature en U sous la ligne d'écriture. Ainsi qu'il a été indiqué plus haut, aux solutions habituelles à D dans le traitement des *yā'* en position finale s'ajoute celle en forme de demi-cercle.

16. Cf. G. Levi della Vida, *Frammenti*, pl. XVI et XVII.
17. Cf. *Islamische Buchkunst aus 1000 Jahren*, Berlin, 1980, p. 54, n° 35.

D I/D III, GROUPE D ET D COMMUN

Nous avons constitué trois ensembles de manuscrits où l'on rencontre des graphies qui respectent les ductus communs au groupe D mais où les variantes qui permettent de définir plus précisément l'appartenance à une famille donnée — D I, D II, etc... — ne sont pas suffisamment claires.

D I/D III regroupe des spécimens relativement soignés qui peuvent être placés entre les deux pôles que sont D I et D III.

En revanche, les graphies définies globalement comme appartenant au groupe D apparaissent sur des fragments dont l'exécution est moins bonne ; on y voit fréquemment des solutions qui ne suivent pas les règles habituelles du groupe D comme des *alif* en forme de bâton ou des *mīm* munis d'une queue filiforme.

Nous avons enfin isolé sous la dénomination « D commun » des écritures de petite taille qui correspondent peut-être à des manuscrits du Coran en un seul volume comme c'est le cas pour Ar. 343 et qui ont pu être la propriété d'individus ainsi que le laisse supposer une note qui figure sur le manuscrit que nous venons d'évoquer.

GROUPE E

E I (pl. XVII, B) [18]

Écriture grasse et verticale qui, en dehors de particularités touchant le *alif* et le *mīm*, est, dans l'ensemble, une assez médiocre version de D.

— *Alif* en forme de bâton vertical, sans retour inférieur.
— Le *'ayn* suit les modèles de D ; en position finale, la queue descend plutôt en prolongeant le trait droit de la tête — bien qu'on rencontre aussi une forme proche de celle de D I.
— Le *mīm* est presque circulaire et, comme celui de D IV, il tend à dépasser vers le dessous de la ligne d'écriture ; en position finale, sa queue est régulièrement filiforme et verticale.
— Le *nūn* est muni d'une courte tête, plutôt renflée, qui rejoint par une courbe assez accusée le corps de la lettre, vertical. Il semble que, le plus souvent, comme dans les versions les moins élaborées du groupe D, la proportion de la tête et du retour inférieur par rapport à la longueur du corps soit plus élevée que dans D I.
— Le *hā'* rappelle les versions habituelles du groupe D.
— Le *lām-alif* oscille entre la forme de D I et celle de D III.

GROUPE NS

Avec la série NS, nous sortons du domaine coufique proprement dit. En effet, les ductus rencontrés dans les manuscrits appartenant aux trois familles que nous avons reconnues évoquent les formes de la cursive. Toute influence coufique n'est pas éliminée car, pour NS I, il semble bien que l'esthétique propre au coufique continue à servir de référence. D'un autre côté, les solutions graphiques de NS font leur apparition dans les manuscrits qui relèvent de notre famille D V, particulièrement dans D V b et D V c [19].

NS I (pl. XXI)

Écriture verticale et élancée, au caractère anguleux accentué et aux contrastes appuyés entre gras et déliés.

— La hampe du *alif*, — et celle des *ṭā'/ẓā'*, *kāf* final et *lām* — est légèrement incurvée vers la gauche dans sa partie supérieure qui s'achève par un renflement arrêté en biseau. Isolée, le retour inférieur, empâté à son point de contact avec la hampe, décrit une ligne droite oblique vers le bas, tout en perdant de l'épaisseur. En position finale, la lettre s'augmente à la base de la hampe d'un court saillant qui dépasse sous la ligne d'écriture.

18. Cf. D. JAMES, *Qur'ans*, p. 24.
19. F. DÉROCHE, « Collections de manuscrits coraniques anciens à Istanbul, Rapport préliminaire », dans *Études médiévales I*, doc. G. (à paraître).

— En position initiale, le *'ayn* fait penser à un guillemet dont l'élément inférieur, plus gros que l'autre, repose sur une base horizontale étirée. A l'intérieur d'un mot, la tête du *'ayn* est triangulaire et fermée ; souvent, la ligature qui la précède décrit un V qui passe sous la ligne d'écriture. Quand ils sont distinguables, le trait droit est plus épais que l'autre. En position finale, la queue prolonge la barre droite et la partie supérieure est plus fine que l'extrémité. Parfois, la queue ne fait pas de retour véritable et se réduit à un fin trait légèrement incurvé à son extrémité inférieure. La forme de la lettre isolée évoque les ductus de la cursive ; la particularité vient de l'extension du trait qui repose sur la ligne.
— Le *mīm* final prend la forme d'un losange irrégulier dont la pointe inférieure qui passe sous la ligne s'orne d'une queue filiforme incurvée, approximativement dans le prolongement du côté inférieur droit. En initiale ou à l'intérieur d'un mot, la lettre repose sur la ligne de base et semble en quelque sorte privée de sa partie inférieure.
— Final ou isolé, le *nūn* présente une tête rectiligne épaisse très inclinée sur la ligne ; de l'extrémité inférieure de celle-ci part, selon un angle presque droit, une fine queue qui s'incurve nettement en parvenant à son point le plus bas où elle reprend de l'épaisseur avant de s'effiler tout en remontant vers la ligne d'écriture.
— A l'intérieur d'un mot, le *hā'* a l'apparence d'un rectangle posé de biais sur la ligne de base, son angle supérieur droit étant accusé par une imperceptible pointe dirigée vers la droite. En position finale en revanche, il ressemble à un triangle dont le support est incliné.
— Le *lām-alif* semble inspiré de celui de D I, mais la branche postérieure s'étend plus loin par rapport à l'autre que dans le modèle. On voit apparaître dans Ar. 383 c, un *lām-alif* dont la branche postérieure est cassée après l'intersection et remonte plus verticalement.

D'une manière générale, les traits dont la hauteur équivaut approximativement à celle des indentations du *bā'* sont inclinés vers la gauche. L'ampleur du crochet du *'ayn* initial n'en ressort que mieux. Les hampes du *ṭā'* et du *kāf* sont incurvées.

— Le *ǧīm* placé à l'intérieur d'un mot ressemble à celui du groupe B — une barre oblique placée à cheval sur la ligne d'écriture. Cette forme apparaît à nouveau à l'initiale.
— Le *dāl* est court : sur un triangle posé sur la ligne d'écriture, s'appuie une barre oblique parallèle au côté supé rieur du triangle qu'elle longe.
— Le *rā'* est formé d'une courte barre oblique, épaisse, prolongée sous la ligne par un mince trait incurvé.
— A l'intérieur d'un mot, la tête du *fā'* et celle du *qāf* ressemblent à un losange rectangle posé sur sa pointe inférieure ; souvent la ligature est réalisée en V sous la ligne. En position finale, le *fā'* reste fidèle à un dessin coufique (aplati sur la ligne) tandis que le *qāf* prend une forme proche de celle du *nūn*.
— Le *wāw* est constitué d'une tête en trapèze irrégulier muni d'une courte et fine queue incurvée.
— Le *yā'* final reprend généralement un dessin proche de celui du *nūn*, mais on rencontre encore des formes retroflexes.

NS II (pl. XXII, A)

NS II présente des caractères intermédiaires entre NS I et NS III.

— La hampe du *alif* rappelle la forme de NS I dont elle conserve la légère incurvation et le crochet sommital ; en revanche, l'absence complète de retour inférieur place cette forme à part. En finale, on retrouve le trait commun aux familles NS : le saillant inférieur.
— A l'intérieur d'un mot, le *'ayn* retrouve les formes de D, de même qu'à l'initiale où il est d'une hauteur moins excessive que dans les familles NS I et surtout NS III.
— Le *mīm* final, de forme anguleuse, hésite entre le losange et le triangle ; sa base repose sur la ligne et sa queue est incurvée.
— Le *nūn* final offre un curieux compromis entre le groupe D et NS I ; la courbure de la lettre est nette (on ne distingue plus le corps et le retour inférieur) mais sans aller jusqu'à une forme en demi-cercle. En position isolée, la tête est particulièrement marquée.
— Le *hā'* est triangulaire à l'intérieur d'un mot, ses deux ouvertures placées presque l'une à côté de l'autre.
— Le *lām-alif* est très proche de celui de NS I.

Pour le *ṭā'*, on retrouve des hampes incurvées.

— Le *ǧīm* reprend le modèle du groupe B.

— Si le *dāl* n'a pas de base triangulaire, sa forme est néanmoins celle de NS I.
— La hampe du *kāf* final prend son départ à proximité du début de la lettre tandis que la ligne de base se poursuit plus loin vers la gauche.

NS III (pl. XXII, B)

Les ductus de NS III reflètent ceux de NS I ; leur traitement est cependant moins géométrique, ce qui s'explique par le caractère moins apprêté et plus cursif de NS III.
— La légère incurvation du *alif* de NS I s'est accusée au point de prendre parfois une apparence de S inversé. En position finale, le saillant inférieur est plus marqué.
— Le *'ayn* initial a une forme circulaire qui évoque très directement la cursive. Sa hauteur est particulièrement notable. A l'intérieur d'un mot, on retrouve le dessin en triangle fermé. En position finale, c'est également le tracé rencontré en NS I qui prévaut, de même que pour la lettre en position isolée où, comme dans NS I, la barre qui repose sur la ligne d'écriture est très étirée. Exceptionnellement, on rencontre à l'intérieur d'un mot, dans certains spécimens, une forme où le côté supérieur du triangle est brisé — peut-être un rappel du dessin ancien de la lettre.
— Le corps du *mīm* en finale est anguleux, avec une queue filiforme incurvée comme dans NS I.
— Le *nūn* final est une version moins apprêtée de celui de NS I ; la courbure est parfois suffisamment marquée pour que la pointe remonte vers la ligne comme dans les formes cursives. On remarquera que le *yā'* final a une forme plus proche de ceux de NS I.
— Au début ou à l'intérieur d'un mot, le *hā'* est plus nettement cursif : on suit très clairement le ductus qui trace d'abord la barre d'appui, oblique, puis fait un demi-tour pour remonter, dessiner une boucle qui entre en contact avec l'extrémité supérieure de la barre puis repart pour se lier à la lettre suivante en coupant la boucle.
— Le *lām-alif* tend à passer de la forme classique de D I à un dessin où les deux branches s'incurvent vers la gauche.

Les autres lettres suivent en général les mêmes tracés que ceux qui ont été décrits pour NS I. Une différence intervient pour le *ṭā'* et le *kāf* dont les hampes ne sont pas incurvées mais inclinées simplement vers la droite. On rencontre également des *kāf* finaux dont la hampe verticale, comme dans NS II, part de la proximité du début de la lettre tandis que la ligne de base se prolonge plus à gauche.



CONCLUSIONS

Il est encore prématuré de vouloir définir avec précision l'origine et la date que l'on peut attribuer aux manuscrits anciens décrits dans les notices qui suivent. Sur certains points, il est cependant possible de relever des indices ou, dans les cas les plus favorables, des convergences d'indices qui permettront ultérieurement, quand d'autres collections auront été examinées de manière exhaustive, d'aboutir à des conclusions d'ensemble. Le problème de l'origine reste sans nul doute le plus obscur pour les raisons que nous avons exposées antérieurement ; en ce qui concerne la datation, les résultats que l'on peut obtenir sont relativement positifs, en tenant compte toutefois de la possibilité d'un décalage entre la date de l'acte de waqf et celle à laquelle a été effectivement réalisée la copie. Dans le cas, exceptionnel il est vrai, de D I, la convergence des datations permet d'arriver à une relative certitude. Quand la graphie de l'acte de waqf lui-même peut être mise en parallèle avec celle d'une de nos familles, la position chronologique de cette dernière semble également plus assurée ; malheureusement, il ne s'agit pour l'instant que de repères isolés, qui ne permettent nullement d'apprécier la durée de vie d'une écriture. Deux autres points retiendront également notre attention, en raison de leur implication dans le vaste problème des origines et des dates : celui de l'association graphies-décors d'une part et, de l'autre, la recherche des remontages possibles avec des feuillets conservés dans d'autres collections en appliquant nos catégories à cette investigation.

Avant d'aller plus avant, il convient de souligner encore l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons de savoir si les familles que nous avons définies doivent être tenues pour un style employé simultanément par plusieurs ateliers ou si, au contraire, elles sont attribuables à un seul atelier ou même à un seul et unique scribe. En effet, si certaines graphies sont représentées avec suffisamment d'abondance — par exemple D I — pour laisser supposer qu'il s'agit d'un style repris par de nombreux calligraphes, on est en droit de se demander si D II ou D V c ne sont pas l'œuvre d'un seul artiste ; cet élément doit être pris en considération pour apprécier les problèmes de la datation, de l'origine et du rapport entre décor et graphie. Il est évident que, selon qu'on se trouvera en face de la production d'un individu ou au contraire de celle de plusieurs scribes répartis sur une longue période à l'intérieur d'une aire géographique plus ou moins vaste, ces problèmes devraient recevoir des réponses différentes. Malheureusement, l'état de notre documentation nous réduit à avancer de pures hypothèses en ce domaine.

RAPPORT ENTRE DÉCOR ET GRAPHIE

De toutes les familles que nous avons constituées, **D II** doit être placée à part en raison du lien très étroit qui unit écriture et décors. Dans presque tous les cas, les versets sont séparés par des rosettes de type 3.1.1. et les groupes de dix indiqués par des médaillons de type 3.C.II. Les titres se distinguent par l'emploi d'un *nūn* à queue montante qui constitue un cas particulier à l'intérieur de l'ensemble des manuscrits que nous avons pu observer. Enfin les vignettes sont lancéolées avec un décor de rinceau [1] ; elles sont exécutées avec un trait doré épais, de même que l'unique décor important que nous ayons vu sur un manuscrit de cette famille [2].

Pour **D I**, les décors sont plus variés. On remarquera toutefois que la majorité des médaillons de groupe de dix versets appartient aux types de la série 2/2′, avec une claire préférence pour le type 2.A.II/2′.A.II qui appa-

1. Voir les mss. Copenhague XLI, Istanbul, TS EH 25, 26 et 28 et Tunis, BN Rutbi 74 (M. Lings et Y. H. Safadi, *Qur'ān*, p. 21, fig. 8).
2. Ms. Istanbul, TS EH 28, f° 14 r°.

raît déjà sur le Coran d'*Amāǧūr*[3]. Par ailleurs, dans trois des fragments conservés à la Bibliothèque Nationale, le titre des sourates est placé à l'intérieur d'un « bandeau » dessiné par une bande qui forme les deux longueurs et le petit côté sur lequel prend appui une vignette avec un décor de rinceau[4]. En revanche, pour notre famille **D III**, les types de médaillons de la série 3 sont à peine plus nombreux que les autres, de sorte qu'il est difficile d'en conclure à une préférence réelle.

Pour **D V a** et **D V b**, il semble que les divisions de groupe du type 4 soient le plus fréquemment utilisées ; par ailleurs, on voit assez souvent apparaître une « spécialisation » des médaillons pour signaler soit les groupes de cinq, soit pour ceux de dix. Notons que le type 4.A.I intervient également assez fréquemment dans la famille **NS I**.

B I a/b peut également retenir l'attention : dans la moitié des cas, les versets sont séparés par les décors voisins 1.1.4 et 1.1.5. Un *alif* signale les groupes de cinq versets et le médaillon le plus simple, 1.A.I, indique ceux de dix dans presque tous les cas. Enfin, les titres des sourates sont introduits dans six des fragments par la formule « *fātiḥatu sūrati...* » et dans trois autres par « *ḫātimatu sūrati...* ».

Ces constatations, issues principalement de l'observation de la collection de la Bibliothèque Nationale, devront être pondérées par l'examen d'autres séries de manuscrits coraniques anciens.

DATATIONS

Les écritures du groupe *ḥiǧāzī* posent un problème particulier de datation en raison de l'intervention d'un élément externe — le texte d'Ibn al-Nadīm dans le *Fihrist* — qui invite à placer les exemplaires de ces familles dans le courant du Ier/VIIe siècle. Cette vue est renforcée par les observations d'A. Grohmann qui a réalisé des rapprochements décisifs entre papyri et Corans *ḥiǧāzī* : toute tentative de datation doit faire usage de ces données[5]. Il est cependant difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, d'écarter les réserves exprimées par A. Jeffery[6] et G. Levi della Vida[7]. Il semble en effet que les écritures de cette famille, parce qu'on leur reconnaissait un lien étroit avec les villes saintes de l'islam, ont bénéficié d'un prestige spécial qui a sans doute contribué à maintenir leur usage durant une période plus longue que celle qui est généralement envisagée. Peut-être faut-il baisser quelque peu la date du Ier/VIIe siècle qui est généralement retenue ; on remarquera qu'il existe un lien entre des groupes d'écritures « coufiques » et certaines graphies aux hampes inclinées que nous avons définies comme *ḥiǧāzī* : faut-il voir dans ces dernières des ancêtres des premières ou, à l'inverse, une imitation de ce que l'on savait être les caractéristiques des écritures de La Mecque et de Médine à partir d'un répertoire plus récent ?

On notera que les graphies *ḥiǧāzī* figurent principalement sur des fragments de format normal, qui a peut-être été celui des premiers Corans avant que ne s'introduise l'usage des formats oblongs. Or nos spécimens des familles **B I a**/**B I b** semblent témoigner d'une hésitation entre les deux formats ; tous nos exemplaires de **B I a** se trouvent sur des fragments de dimensions habituelles tandis que **B I b** se répartit entre des volumes verticaux et d'autres oblongs. Curieusement, on rencontre même deux cas (BN Arabe 327 et 330 b) dans lesquels la surface d'écriture correspond à un carré. Ce pourrait être un indice pour y reconnaître une écriture en usage au cours d'une phase de transition entre les formats anciens du *ḥiǧāzī* et ceux qui par la suite eurent la préférence.

Nous n'avons trouvé qu'un seul manuscrit daté qui se rattache à la famille **B II** — de 270/883-884[8].

Une convergence de datations permet de localiser avec une assez grande certitude notre famille **D I**. On peut en effet lui rattacher :

— le Coran d'*Amāǧūr*, peu avant 264/877-878[9] ;
— le manuscrit du Caire daté de 267/880-881[10] ;

3. F. Déroche, « Collections de manuscrits anciens du Coran à Istanbul, rapport préliminaire », dans *Études médiévales* I, doc. E (à paraître).
4. BN Arabe 339, 346 a et 348 b ; cf. pl. IV, C.
5. « The problem of dating ancient Qur'ans », dans *Der Islam*, t. 33, 1958, pp. 213-231.
6. C. r. de *The Rise of the north arabic script* de N. Abbott, dans *The Moslem World*, t. 30, 1940, pp. 191-198.
7. *Frammenti*, pp. VII-IX.
8. B. Moritz, *A.P.*, pl. 42 b.
9. B. Moritz, *EI*[1], t. I, p. 394 et pl. IV, 2 ; F. Déroche, *op. cit.*, doc. E et F.
10. B. Moritz, *A.P.*, pl. 41.

— le Coran d'*'Abd al-Mun'im*, de *ḏū al-qa'da* 298/juillet 911 [11] ;
— le Coran TIM 557, de *ramaḍān* 337/mars 949 [12] ;
on ajoutera à cette liste les manuscrits BN Arabe 358 b de 300/912-913 et Arabe 376 b de 366/976-977 qui se rattachent à cette famille. De ces indices, on peut retenir que D I a été en usage à partir du courant de la première moitié du IIIe/IXe siècle et s'est maintenue jusque dans la première moitié du IVe/Xe siècle.

L'unique témoignage que l'on puisse invoquer pour **D III** est le waqf du fragment TIM nº 47 de *ḏū al-qa'da* 298/juillet 911 [13] ; on y retrouve en effet le même type de *nūn* et d'*alif*. Faut-il conclure de l'emploi de ces formes dans l'acte de waqf que la graphie D III n'était pas acceptée pour la copie du Coran, réalisée, elle, avec D I ? Cette question se pose également pour D V c et E I : peut-être devons-nous retenir à titre d'hypothèse que les écritures attestées pour les waqf étaient en cours d'introduction et que leur usage pour recopier le Coran ne s'est imposé que par la suite.

Le manuscrit BN Arabe 336, de notre famille **D IV**, porte un acte de waqf de 329/940-941 ; son format est vertical, mais celui des autres fragments de cette famille est oblong. Serait-ce l'indice d'une graphie archaïque ? C'était l'opinion de R. Blachère [14], qui pouvait se justifier par le fait que la note de waqf est placée en marge et non sur le fº 1 rº comme dans d'autres manuscrits : selon lui, elle aurait été considérablement postérieure. On sait que parfois les waqf étaient renouvelés [15] et ce serait ici le cas. En l'absence d'autre élément, nous nous en tiendrons à la date de la note.

D V a figure sur le manuscrit Istanbul, TS A 1 qui porte un waqf de *ǧumādā* II 299/janvier-février 912 [16]. La première attestation de cette graphie se situe donc au cours de la période où se développaient les écritures de notre série NS : c'est à **NS I** que se rattache la graphie employée pour le waqf. Il est significatif que **D V a** soit témoin de l'apparition de certaines solutions graphiques caractéristiques de NS dans le groupe D : on se reportera à la description des écritures [17]. Notons qu'un nombre relativement élevé d'exemples des graphies **D V a** et **D V b** apparaissent sur des volumes de format normal et non plus de format oblong ; peut-être faut-il y voir un autre signe de l'influence de NS. Le seul témoignage daté qu'il soit possible de mettre en relation avec **D V c** est à nouveau de *ḏū al-qa'da* 298/juillet 911 : on rencontre en effet un *nūn* de même forme que ceux du fragment BN Arabe 334 j sur les waqf des manuscrits Istanbul, TS EH 16 et Chester Beatty 1421 [18].

Sur ces mêmes documents, on rencontre les deux ductus qui caractérisent notre famille **E I** : le *mīm* final à queue filiforme tombante et l'*alif* bâton. De même que pour **D III** et **D V c**, l'utilisation de cet indice est délicate et nous suggérons d'y voir un terminus post quem [19].

Pour le groupe NS dont l'histoire se poursuit sur une longue période pour laquelle nous disposons de plus en plus de documents, il nous suffit de chercher un point de départ. La première attestation de l'emploi de **NS I** est fournie par l'acte de waqf du manuscrit Istanbul TS A 1 de *ǧumādā* II 299/janvier-février 912 [20]. Pour **NS III** en revanche, les témoignages de l'utilisation de cette graphie pour la copie du texte coranique abondent :
— le Coran Chester Beatty 1417 de 292/905 [21] ;
— la signature du décor du « faux » Coran d'*Amāǧūr* de 314/926-927 [22] ;
— le Coran TIM liasse 12800, dont le colophon donne la date de 325/936-937 [23] ;
— le waqf de TIM 557, de *ramaḍān* 337/mars 949 [24]...
De ces données, on peut déduire que les écritures du groupe NS commencent à être employées pour la copie du texte du Coran à partir de la fin du IIIe-IXe siècle et se diffusent largement au cours du IVe/Xe siècle, devenant peu à peu la norme calligraphique et influençant les graphies antérieurement en usage — ce qui ne signifie nullement que, dans leur période de formation, elles n'aient reçu l'empreinte des écritures qui avaient alors la préférence.

11. Ms. Chester Beatty, 1421, cf. A. J. ARBERRY, *The Koran illuminated*, p. 8 et pl. 19 et 20 ; D. JAMES *Qur'ans*, p. 20 ; mss. Istanbul TS EH 16 et TIM nº 47, cf. F. DÉROCHE, *op. cit.*, doc. E et F.
12. G. BERGSTRÄSSER et O. PRETZL, *GdQ III*, p. 252 ,n. 2 ; F. DÉROCHE, *op. cit.*, doc. D.
13. F. DÉROCHE, *op. cit* doc. B et pl. I b.
14. R. BLACHÈRE, *Introduction*, p. 93 et n. 125.
15. G. MARÇAIS et L. POINSSOT, *Objets kairouanais, IXe au XIIIe s.*, t. I, p. 175.
16. F. DÉROCHE, *op. cit.*, doc. G.
17. Voir aussi F. DÉROCHE, *op. cit.*, doc. G et I.
18. F. DÉROCHE, *op. cit.*, pl. II a.
19. *Ibid.* et pl. IV a.
20. F. DÉROCHE, *op. cit.*, doc. G.
21. D. JAMES, *Qur'ans*, p. 26.
22. F. DÉROCHE, *op.cit.*, doc. F et pl. III a.
23. F. DÉROCHE, *op. cit.*, doc. I et pl. IV b.
24. G. BERGSTRÄSSER et O. PRETZL, *loc. cit.* ; F. DÉROCHE, *op. cit.*, doc. D.

REMONTAGES [25]

La mise en application du classement que nous proposons simplifie la recherche des remontages entre des fragments dispersés entre plusieurs collections. Ce travail, qui constituait une occasion de vérifier la validité de notre système, était avant tout destiné à rassembler les feuillets provenant d'un manuscrit daté et résoudre ainsi dans ce cas le problème de la datation. Il était également une première étape d'une recherche de plus grande envergure visant à recenser systématiquement les exemplaires anciens du Coran pour apprécier avec plus de précision la diffusion respective de chaque graphie.

Notre démarche a été la suivante. Nous avons cherché des reproductions de pages de manuscrits coraniques et nous avons dépouillé deux collections complètes de manuscrits coraniques anciens. Dans le premier cas, nous n'avons pu retenir que les facsimilés ou les publications donnant une indication précise de la hauteur des lettres, de manière à pouvoir mesurer, ne serait-ce qu'approximativement, les dimensions de la surface d'écriture. Puis nous avons classé les spécimens retenus selon les familles graphiques que nous avions définies et nous les avons confrontés avec les fragments de même style de la Bibliothèque Nationale qui présentaient le même nombre de lignes, les mêmes dimensions de surface d'écriture et les mêmes types de décors. Un contrôle des passages du Coran présents sur les feuillets dont le rapprochement paraissait possible a permis d'admettre ou d'exclure le remontage.

Une première série de propositions de remontages est constituée par ceux où des fragments d'autres collections s'insèrent dans les lacunes de manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale ou inversement. Nous utiliserons les abréviations suivantes :

C : J. C. Lindberg, *Lettre* ;
Ch : N. Abbott, *The rise* ;
G : J. H. Möller, *Paläographische Beiträge* ; les numéros qui suivent cette lettre sont ceux du catalogue de la Bibliothèque de Gotha (W. Pertsch, *Arabische Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Gotha*) ;
V : G. Levi della Vida, *Frammenti*.

Mss. BN Arabe	
324 c	Moritz, *A.P.*, pl. 1-12.
	G. 462 (pl. XIV).
325 a	G. 443 (pl. VI, 2).
[328 a	V. 1 (pl. I) ; sans dimensions de la surface d'écriture (rapprochement proposé par G. Levi della Vida, *op. cit.*, p. 2)].
328 e	Londres, British Library, Or. 2165 ; cf. W. Wright, *Facsimiles*, pl. LIX et M. Lings et Y. H. Safadi, *Qur'ān*, p. 20.
330 e (pl. VIII)	Ch. 15 (pl. XX).
330 f	Ch. 10 (pl. XVI).
	Ch. 11 (pl. XVII).
331 (pl. IX)	Ch. 1 (pl. VIII et IX).
334 f	G. 436 (pl. IV).
334 j (pl. XX)	G. 430 (pl. II).
	G. 456.
	[peut-être aussi B. Silvestre, *Paléographie Universelle*, pl. 33].
337 a	G. 433 (pl. III, 3).
[339	Chester Beatty 1616 (D. James, *Qur'ans*, n° 2), sans dimensions de la surface d'écriture].
341 b	G. 432 (pl. III, 2).
[342 b	B. Silvestre, *Paléographie Universelle*, pl. 34].
347 a	G. 450 (pl. IX, 3).
349 e (pl. XV, B)	Istanbul, Topkapi EH 25, 26 (f° 21) et 28.
	C. 1 (pl. IX).
350 a (pl. XVI)	G. 449 (pl. IX, 1).

25. Nous ne mentionnons pas dans ce développement les cinq remontages découverts dans la collection de la Bibliothèque Nationale — entre les fragments Arabe 325 b et 325 k, 325 d et 325 f, 325 g et 341 a, 334 i et 337 b, 358 d et 358 f — qui sont signalés en tête des notices concernées.

	Istanbul, Topkapi EH 26 (ff° 14-19).
	G. 452 (pl. X, 2).
	C. 5 (pl. XI).
	Chester Beatty 1407 (D. James, *Qur'ans*, n° 3).
	Istanbul, Süleymaniye, Aya Sofya 23 (les deux manuscrits Chester Beatty 1407 et Aya Sofya 23 remontent entre eux).
350 b	Ahlwardt 342 (*Islamiche Buchkunst*, p. 52, fig. 33).
	G. 454 (pl. XI, 1).
	G. 463 (pl. XII, 1).
	G. 464.
351	G. 429 (pl. I, 3).
	G. 439 (pl. V, 2).
	G. 446 (pl. VIII, 2).
	C. 6 a (pl. V).
	Londres, British Library, Add. 11362 (ff° 6-11).
355 a	G. 440 (pl. V, 3).
357	G. 435 (pl. VIII, 3).
[368	V. 67 (pl. XVII), sans dimensions de la surface d'écriture].
	V. 68 ; sans dimensions de la surface d'écriture].
[373 b	V. 66 (pl. XVI) ; sans dimensions de la surface d'écriture].

Une seconde série de manuscrits remontent parfaitement entre eux ; la confrontation des passages coraniques permet de voir que le texte se poursuit sans solution de continuité entre les fragments conservés dans deux collections différentes.

Mss. BN Arabe	
325 j (pl. XVII, A)	G. 451 (pl. X, 1) ; de G 451, f° 4 v° à BN 325 j, f° 64 r° et de BN 325 j, f° 64 v° à G. 451, f° 5 r°.
333 d	G. 458 (pl. XII, 2) ; de BN 333 d, f° 62 v° à G. 458, f° 1 r° et de G. 458, f° 1 v° à BN 333 d, f° 63 r°.
334 k	C. 4 (pl. XII) ; de BN 334 k, f° 148 v° à C. 4, f° 1 r°.
336	G. 460 (pl. XIII, 2) ; de BN 336, f° 8 v° à G. 460, f° 1 r°, de G. 460, f° 2 v° à BN 336, f° 9 r° et de BN 336, f° 10 v° à G. 460, f° 3 r°.
337 c	G. 455 (pl. XI, 2) ; de G. 455, f° 1 v° à BN 337 c, f° 39 r°.
341 a	G. 444 (pl. VIII, 1) ; de BN 341 a, f° 52 v° à G. 444, f° 1 r°.
341 b	C. 6 b (pl. VII) ; de C. 6 b, f° 3 v° à BN 341 b, f° 130 r° (rapprochement signalé dans le catalogue de W. de Slane, p. 98).
346 d	G. 447 (pl. VII, 2) ; de BN 346 d, f° 85 v° à G. 447, f° 1 r° et de G. 447, f° 4 v° à BN 346 d. f° 86 r°.
349 c	G. 428 (pl. I, 2) ; de G. 428, f° 1 v° à BN 349 c, f° 71 r°.
350 a (pl. XVI)	C. 6 c [26] ; de BN 350 a, f° 20 v° à C. 6 c, f° 4 r° et de C. 6 c, f° 6 v° à BN 350 a, f° 87 r°
352 f	G. 437 (pl. V, 1) ; de G. 437, f° 1 v° à BN 352 f, f° 29 r°.
352 g	G. 445 (pl. XII, 3) ; de BN 352 g, f° 43 v° à G. 445, f° 1 r°.
357	G. 461 (pl. XIII, 1) ; de G. 461, f° 1 v° à BN 357, f° 75 r°.
377 b	G. 442 (pl. VI, 1) ; de G. 442, f° 1 v° à BN 377 b, f° 43 r°, de BN 377 b, f° 43 v° à G. 442, f° 2 r°, de G. 442, f° 3 v° à BN 377 b, f° 44 r° et de BN 377 b, f° 44 v° à G. 442, f° 4 r°.

26. Nous devons au Dr. S. RASMUSSEN, Conservateur à la Bibliothèque Royale de Copenhague, de nous avoir communiqué le passage coranique précis qui figure sur ce fragment ; J. C. Lindberg a en effet oublié de le signaler dans sa notice.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

N. Abbott, *The Rise*	N. Abbott, *The rise of the North arabic script and its ḳur'ānic development, with a full description of the Ḳur'ān manuscripts in the Oriental Institute*, Oriental Institute Publications, t. L, Chicago, 1938.
M. Amari, *Bibl.*	M. Amari, « Bibliographie primitive du Coran », dans *Centenario della nascita di M. Amari*, t. I, Palermo, 1910, pp. 5-22.
BAH	Bibliothèque archéologique et historique.
G. Bergsträsser et O. Pretzl, *GdQ III*	Th. Nöldeke, *Geschichte des Qorāns*, 2^{e} éd., t. III, *Die Geschichte des Korantexts*, par G. Bergsträsser et O. Pretzl, Leipzig, 1938.
R. Blachère, *Introduction*	R. Blachère, *Introduction au Coran*, 2^{e} éd., Paris, 1959.
EI	*Encyclopédie de l'Islam* (l'indice précise l'édition).
A. Grohmann, *Ar. Pal.*	*Arabische Paläographie*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Phil.-historische Klasse, Denkschriften, t. 94, Wien, 1967-1971.
D. James, *Qur'ans*	D. James, *Qur'ans and bindings from the Chester Beatty Library, A facsimile exhibition*, London, 1980.
G. Levi della Vida, *Frammenti*	G. Levi della Vida, *Frammenti coranici in carattere cufico nella Biblioteca Vaticana*, Studi e Testi, t. 132, Città del Vaticano, 1947.
J. C. Lindberg, *Lettre*	J. C. Lindberg, *Lettre à Mr. le chevalier P. O. Brönsted sur quelques médailles coufiques... et sur quelques manuscrits*, Copenhague, 1830.
M. Lings et Y. H. Safadi. *Qur'ān*	M. Lings et Y. H. Safadi, *The Qur'ān*, Londres, 1976.
J. H. Möller, *Pal. Beiträge*	*Paläographische Beiträge aus den herzoglichen Sammlungen in Gotha*, 1. Heft, Erfurt, 1844.
B. Moritz, *A.P.*	B. Moritz, *Arabic palaeography*, Le Caire, 1905.
REI	*Revue des études islamiques.*
Y. H. Safadi, *Call. Isl.*	Y. H. Safadi, *Calligraphie islamique*, Paris, 1978.
E. Tisserant, *Specimina*	E. Tisserant, *Specimina codicum orientalium*, Bonn, 1914.
G. Vajda, *Album*	G. Vajda, *Album de paléographie arabe*, Paris, 1958.
W. Wright, *Facsimiles*	W. Wright, *Facsimiles of manuscripts and inscriptions (oriental series)*, London, 1875-1883.
WZKM	*Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes.*

DESCRIPTION DES MANUSCRITS

1) Toutes les références au texte coranique renvoient à l'édition égyptienne, Dār al-Kutub al-Miṣriyyat, 1371-1952

2) Les notices ne comportent aucune datation autre que celles qui figurent éventuellement sur le manuscrit ; on se reportera donc aux indications relatives à ce sujet qui sont données dans l'introduction.

3) Sauf indication contraire, les fragments décrits proviennent de la collection Asselin de Cherville.

4) La reliure de la majorité des fragments est identique (demi-reliure, dos parchemin) ; seules les exceptions sont signalées.

5) Toutes les dimensions (page, surface d'écriture, etc...) sont données en millimètres.

ḤIĞĀZĪ I

1. Arabe **328 a** : ffº 1 à 6.

Fº 1 : XII, 96 à 111 ; fº 2 à 6 : XIV, 16 à XV, 99.

Copie anonyme et non datée. Graphie *ḥiǧāzī I*. Diacritiques : points ovales, partiels (le *qāf* est signalé par un point placé sous la lettre) ; vocalisation absente. Les versets sont séparés par de courts traits obliques, de trois à six (1.1.4/1.1.5) ; des cercles de type 1.A.II indiquent les groupes de dix versets. La sourate XV se distingue de la précédente par un changement de ligne, sans espace (cf. fº 4rº).

Parchemin. 6 feuillets. Page : 178 × 270. Ffº 1 et 2 : 13 lignes ; ffº 3 à 6 : 12 lignes. Encre brun pâle. Surface d'écriture : ffº 1-2 : 142 × 250 ; ffº 3-6 : 143 × 242. Réglure à la pointe sèche au verso des feuillets ; verticales et horizontales, traces de piqûres dans la marge extérieure correspondant aux lignes horizontales (ffº 3-5).

Bibl. : R. Blachère, *Introduction*, pp. 95 et 98, fig. 1.

2. Arabe **328 a** : ffº 1 à 56.

Fº 1 à 3 : II, 275-III, 43 ; fº 4 à 22 : III, 84-V, 33 ; fº 23 à 40 : VI, 20-VIII, 25 ; fº 41 à 48 : IX, 66-X, 78 ; fº 49 à 54 : XII, 85-XV, 87 ; fº 55 : XXXV, 13-41 ; fº 56 : XXXVIII, 66-XXXIX, 15.

Copie anonyme et non datée. Graphie *ḥiǧāzī I* ; deux mains s'y reconnaissent : A aux ffº 1 à 28 rº, 30 vº à 32 rº, 38 vº à 56, B aux ffº 28 vº à 30 rº, 32 vº à 38 rº.

Caractéristiques de A :

— les hampes sont toutes inclinées ;

— le *mīm* final est pourvu d'un très court appendice dirigé en biais vers le bas ;

— le *nūn* est incurvé légèrement, le retour inférieur est court et presque horizontal ;

— le *lām-alif* présente une branche antérieure rectiligne, tandis que l'autre est incurvée et revient vers la première ;

— le trait supérieur des *dāl*, *ṣād*, *ṭā'* et *kāf* est incurvé, l'extrémité étant placée plus bas ;

— le *ǧīm* en position finale présente une terminaison incurvée vers le bas.

Caractéristiques de B :

— les hampes sont verticales, à l'exception du *alif*, du *ṭā* et du *kāf* final ;

— le *mīm* final présente une courte queue horizontale ; elle s'incurve légèrement comme celle de B I ;

— le *nūn* final a une forme presque semi-circulaire ;

— le *lām-alif* présente un dessin analogue à celui de A, mais les branches sont largement écartées l'une de l'autre ;

— le trait supérieur de ces lettres est horizontal ;

— le *ǧīm* final est pourvu d'une queue qui est posée sur la ligne.

Diacritiques : de rares points chez A aussi bien que chez B ; vocalisation absente.

Séparation des versets :

— deux rangées de trois points superposées (2.1.4) chez A.

— trois rangées de deux points superposées (2.1.5) chez B.

Des *alif* rubriqués (3 a) et des cercles où est inscrite une lettre-chiffre (1.A.I) ont été ajoutés dans une encre différente pour indiquer respectivement les groupes de cinq et dix versets. Un espace laissé vide sépare les sourates les unes des autres.

Parchemin. 56 feuillets. Page : 330 × 240. 22 à 26 lignes. Traces de réglure visibles (cf. ffº 1 à 4) ; on ne distingue que les horizontales tracées à la pointe sèche. Encre brune, repassée parfois sur le côté chair des feuillets. Surface d'écriture : 300/310 × 205/210.

Bibl. : M. Amari, *Bibl.*, pp. 18-19 ; E. Tisserant, *Specimina*, pl. 41 a et p. XXXII ; G. Bergsträsser-O. Pretzl, *GdQ, III*, p. 255 et fig. 9 ; N. Abbott, *The Rise*, p. 24 ; A. Grohmann, *Der Islam, 33, 1958*, pp. 216, 222, 226 et n. 48 ; *Ar. Pal.*, p. 42 b, n. 1 ; N.B. : la main A est illustrée par Tisserant, la main B par Bergsträsser-Pretzl.

A rapprocher du ms. Vatican 1605, 1 (G. Levi della Vida, *Frammenti*, p. 2, pl. I).

3. Arabe **328 b** : ff° 57 à 70. Pl. V

F° 57 à 64 : XLI, 31-XLVI, 8 ; f° 65 à 66 : LX, 7-LXIII, 9 ; f° 67 à 68 : LXV, 2-LXVII, 27 ; f° 69 à 70 : LXIX, 3-LXX, 2.

Copie anonyme et non datée. Graphie *ḥiǧāzī I* :

— les *alif*, à retour court, sont inclinés tandis que les autres hampes, à l'exception de celles des *ṭā'* et *kāf* finaux, sont verticales ;
— le *mīm* final est pourvu d'un court appendice qui se sépare du corps de la lettre et se dirige en oblique vers le bas ; cf. Ar. 328 a, main A ;
— le retour inférieur du *nūn* est plus allongé que celui de Ar. 328 a, main A ; la forme du corps est identique ;
— le *hā'* est constitué d'un demi-cercle accolé à une barre inclinée vers la gauche ;
— le *lām-alif* ressemble à celui de Ar. 328 a, main B ;
— une des formes du *yā'* en position finale descend très bas vers la ligne inférieure en décrivant un arc de cercle qui revient vers la droite avant de faire un brusque retour vers la gauche, parallèlement à l'horizontale.

Diacritiques : quelques points ajoutés ; vocalisation absente. Des groupes de quatre points (2.1.2 et 2.1.3) séparent les versets ; des *alif* rubriqués entourés de pointillés et des cercles (1.A.II) où, sur un fond rouge, est inscrite une lettre-chiffre, indiquent respectivement les groupes de cinq et dix versets. Un espace laissé vide sépare les sourates l'une de l'autre.

Parchemin. 14 feuillets. Page : 330 × 230/245. 21 à 25 lignes. Encre brune. Réglure disparue ; on distingue cependant des traces de piqûres au bas de la marge inférieure. Surface d'écriture : 280/300 × 210.

4. Arabe **328 c** : ff° 71 à 86.

F° 71 à 77 : X, 35-XI, 110; f° 78 à 86 : XX, 99-XXIII, 27.

Copie anonyme et non datée. Graphie *ḥiǧāzī I*, l'écriture présente quelques ressemblances avec 328 b (cf. *alif*, *mīm* et *nūn*) ;

— le *ǧim* et le *'ayn* en position finale ont une queue beaucoup plus longue et incurvée que ce que l'on rencontre dans Ar. 328 b ou même a ;
— la queue du *qāf* final s'achève parallèlement à la ligne sans descendre autant que dans les autres spécimens de cette graphie, et s'étend plus vers la gauche de la tête de la lettre ;
— le *hā'* est assez nettement à cheval sur la ligne d'écriture.

Diacritiques : quelques traits obliques d'origine ; vocalisation absente. Des groupes de cinq ou six traits obliques séparent les versets (1.1.3) ; les groupes de cinq ou dix versets ne sont pas indiqués.

Un bandeau sépare les sourates l'une de l'autre :

F° 73 v° : trois filets ondulés de couleur rouge-orange sur lesquels ont été portés des points noirs courent parallèlement sur toute la largeur ; dans les deux intervales qui les séparent, des points de la même couleur ont été disposés. Dans la marge extérieure, les trois filets se rejoignent pour dessiner une palmette stylisée très grossière, en partie rognée.

F° 79 r° : un filet rouge-orange sur lequel ont été portés des points noirs et d'où partent des vrilles de même couleur part de la marge extérieure et se dédouble vers le milieu du feuillet jusqu'à la marge intérieure. Là, il forme un motif grossier analogue du f° 73 v° ; dans la marge extérieure, on trouve une forme de palmette lancéolée.

F° 82 v° : deux filets rouge-orange courent sur toute la largeur du feuillet et s'achèvent dans la marge extérieure par un motif grossier analogue à celui du f° 73 v°.

F° 86 r° : un filet rouge-orange d'où partent des vrilles occupe toute la largeur du feuillet ; dans la marge extérieure, il s'achève en un motif grossier analogue à celui du f° 73 v°.

Parchemin. 16 feuillets. Page : [333 × 245]. 24 à 25 lignes. Encre brune. Réglure à l'encre visible au r° et au v° des feuillets ; on distingue les horizontales et la verticale de la marge extérieure. Surface d'écriture : 300/312 × 215.

5. Arabe **328 f** : ff° 96 et 97.

F° 96 : XXV, 77-XXVI, 51 ; f° 97 : XXVIII, 10-32.

Copie anonyme et non datée. Graphie *ḥiǧāzī I*. Diacritiques : points obliques partiels, d'origine, avec quelques ajouts dans une autre encre ; vocalisation absente. Les versets sont séparés par des groupes de trois rangées horizontales de deux points de forme ovale (2.1.5) ; des cercles (1.A.I) ont été ajoutés autour de ces décors pour indiquer les groupes de dix versets.

Un bandeau sépare les sourates ; f° 96 r° : un filet rouge délimite un bandeau où, sur un fond vert, une série de motifs circulaires brun, jaune et rouge s'enchaînent les uns aux autres.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 291 × 245. 20 lignes. Encre brun pâle (le texte a été repassé par endroits). Surface d'écriture : 255 × 223.

6. Arabe **6140 a** : ff° 1 à 4.

F° 1 à 2 : VII, 129-179 ; f° 3 à 4 : IX, 23-69.

Copie anonyme et non datée. Graphie *ḥiǧāzī I*. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Des groupes de cinq traits obliques séparent les versets (1.1.1) ; des cercles rubriqués entourés de points signalent les groupes de dix versets.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 370 × [280]. 22 à 25 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 327 × 265.

On se reportera également au fragment Arabe 7191 (notice 281), 7192 (notice 282), 7193 (notice 283) et, peut-être, 7201 (notice 291).

ḤIǦĀZĪ II

7. Arabe **328 e** : ff° 90 à 95.

F° 90 à 92 : V, 7-65 ; f° 93 à 95 : VI, 39-112.

Copie anonyme et non datée. Graphie *ḥiǧāzī II*. Diacritiques : points obliques ; vocalisation absente. Les versets sont séparés par des groupes de huit points disposés en cercle (2.1.6) ; pour indiquer les groupes de cinq ou dix versets, on a ajouté à l'indication de fin de verset, dans le premier cas un point rouge au centre, dans le second un cercle rubriqué entouré de points également de couleur rouge (1.A.II).

Parchemin. 6 feuillets (très endommagés). Page : [315 × 215]. 24 à 26 lignes. Traces de réglure à la mine de plomb visibles au r° et au v° des feuillets. Encre noire. Surface d'écriture : [288 × 200].

Bibl. : E. Tisserant, *Specimina*, pl. 41 b ; G. Bergsträsser et O. Pretzl, *GdQ III*, fig. 8 ; N. Abbott, *The Rise*, p. 24.

A rapprocher peut-être du ms. Londres BL Or. 2165 (W. Wright, *Facsimiles*, pl. LIX ; M. Lings et Y. H. Safadi, *The Qur'ān*, p. 20).

On se reportera également aux fragments Arabe 7193 (notice 283) et 7194 (notice 284, verso du fragment).

ḤIĞĀZĪ III

8. Arabe **330 a** : ff° 1 et 2. Pl. VI.

F° 1 à 2 : XIV, 23-XV, 79.

Copie anonyme et non datée. Graphie *ḥiğāzī III*. Diacritiques : traits obliques d'origine, partiels ; vocalisation absente. Les versets sont séparés par 6 traits obliques disposés en deux rangées horizontales de trois chacun (1.1.3) ; deux systèmes de notation des groupes de dix versets coexistent : celui qui est contemporain du texte est tracé à l'encre et semble du type 3.A.I, tandis que l'autre consiste en un cercle rubriqué superposé aux séparations de versets primitives dans la sourate XIV — où il y a une divergence de numérotation, aux médaillons rudimentaires dans la sourate XV — où il y a accord. Le système le plus récent indique également les groupes de cinq versets au moyen de demi-cercles placés au-dessus des séparations de versets initiales. Dans la fin de ligne laissée blanche entre les sourates, une autre main a ajouté à l'encre noire la formule « *ḫātimatu...* » avec le titre et le nombre des versets (cf. f° 1 v°).

Parchemin. 2 feuillets. Page : [370 × 280] ; les marges sont endommagées. 25 ou 26 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 340/345 × 270.

ḤIǦĀZĪ IV

9. Arabe **334 c** : ff° 25 à 49. Pl. VII.

F° 25 à 30 : XI, 99-XIII, 2 ; f° 31 à 49 : XIII, 17-XVIII, 50.

Copie anonyme et non datée. Graphie *ḥiǧāzī IV*. Diacritiques : traits obliques, partiellement portés ; vocalisation : points rouges. Des groupes de trois traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; un *alif* composé de traits obliques superposés indique les groupes de cinq versets, un cercle rubriqué entouré de traits ceux de dix (1.A.II). Ce dernier motif répété quatre fois selon une disposition quadrangulaire indique les centaines (cf. f° 30 r°).

Des bandeaux séparent les sourates les unes des autres ; le titre et le nombre des versets ont été ajoutés à l'encre noire :

F° 25 v° : un filet de perles rouges, jaunes et vertes délimite le bandeau ; une rangée de losanges colorés en jaune ou en vert occupe l'espace central dont le fond est jaune ou rouge. Une palmette lancéolée mutilée prolonge ce décor dans la marge extérieure.

F° 30 v° : un filet de perles analogue à celui du f° 25 v° délimite le bandeau composé d'une rangée de carrés occupés par deux demi-cercles rouges, verts ou jaunes tangents à un hexagone allongé placé au centre du carré et dont la couleur est différente de celle des demi-cercles. On distingue l'amorce d'une palmette, sans doute semblable à celle du f° 25 v° (cf. Ar. 324 c, f° 23 r°).

F° 32 r° : un filet de perles analogue à celui du f° 25 v° délimite un bandeau composé d'une rangée de carrés occupés par un losange blanc sur un fond rouge, jaune ou vert et dont le centre est occupé par un losange plus petit jaune ou vert. Le bandeau ne parvient pas jusqu'à la marge extérieure ; il est prolongé par un rameau muni de végétation terminé par un motif caliciforme. Dans la marge extérieure se trouve une vignette au dessin effacé.

F° 34 v° : un filet blanc délimite un bandeau occupé par un décor semblable à celui du f° 25 v°. Dans la marge extérieure, on rencontre une vignette en forme de cœur.

F° 36 v° : un filet de perles analogue à celui du f° 25 v° sépare les deux sourates. Dans la marge extérieure, on voit l'amorce d'une vignette mutilée.

F° 42 v° : un filet de perles analogue à celui du f° 25 v° délimite le bandeau qu'occupe une rangée de cercles où s'inscrivent des losanges sur un fond rouge, jaune ou vert. La marge extérieure est mutilée.

F° 47 v° : dans l'espace laissé par la dernière ligne de la sourate XVII, un bandeau délimité par un filet blanc est occupé par un décor similaire à celui du f° 30 v°. Dans la marge intérieure, le décor est prolongé par une vignette lancéolée. Après le titre et le nombre des versets, aux ff° 32 r°, 42 v° et 47 v° est indiquée la présence d'une *saǧda* ; l'état des marges empêche de retrouver trace d'un éventuel décor. Au f° 47 v°, la moitié du Coran est également annoncée.

Parchemin. 25 feuillets. Page : [270 × 330]. 21 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 221 × 290.

A I

10. Arabe **330 d** : ff° 20 et 21.

F° 20 : II, 95-106 ; f° 21 : II, 150-164.

Copie anonyme et non datée. Graphie A I. Diacritiques : traits obliques d'origine, partiellement portés (le *qāf* est indiqué par un point sous la lettre) ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Deux rangées de traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des *alif* tracés à l'encre indiquent les groupes de cinq versets, des carrés (A.A.I) et des cercles (1.A.I) ceux de dix. Au f° 20 r°, une étoile à six branches (B.A.I) signale la centaine.

Parchemin. 2 feuillets. Page : [350] × 270. 16 lignes. Encre brune. Réglure à la mine de plomb : on distingue deux verticales de part et d'autre de la page et les horizontales qui dépassent dans la marge. Au f° 20 v°, le texte a été repassé par endroits avec une encre plus foncée. Surface d'écriture : 283 × 205.

11. Arabe **330 e** : ff° 22 à 30. Pl. VIII

F° 22 à 28 : X, 13-100 ; f° 29 : XXXIII, 37-50 ; f° 30 : XXXIV, 43-XXXV, 4.

Copie anonyme et non datée. Graphie A I. Diacritiques : traits obliques d'origine, partiels ; vocalisation : points rouges. Deux rangées de traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; un *alif* rouge, au contour tracé à l'encre, indique les groupes de cinq versets, un cercle rubriqué (1.A.I) ceux de dix. Au f° 25 r°, un rectangle (A.A.I) signale la cinquantaine. Dans l'espace originellement vide à la fin de la S. XXXIV, une main plus récente a ajouté à l'encre rouge la formule « *fātiḥatu sūrati*... » suivie du nombre des versets.

Parchemin. 9 feuillets. Page : [360 × 280] ; le pourtour des feuillets est endommagé. 17 lignes. Encre brune. Réglure à la pointe sèche : on distingue les deux verticales de part et d'autre de la page et les horizontales qui dépassent dans la marge. Surface d'écriture : 272 × 209.

A rapprocher du ms. Chicago 15 (N. Abbott, *The Rise*, pl. XX) — surface d'écriture non connue.

12. Arabe **330 f** : ff° 31 à 49.

F° 31 à 34 : IV, 78-109 ; f° 35 à 37 : IV, 131-160 ; f° 38 : IV, 176-V, 4 ; f° 39 à 44 : IX, 54-120 ; f° 45 à 46 : XII, 87-110 ; f° 47 à 48 : XXXIII, 33-51 ; f° 49 : XXXIV, 19-31.

Copie anonyme et non datée. Graphie A I. Diacritiques : traits obliques, les uns d'origine, les autres ajoutés (le *fā'* est indiqué par un trait placé sous la lettre, le *qāf* par deux traits sur la lettre ; le *sīn* se reconnaît à trois traits placés ultérieurement sous la lettre) ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; le *fatḥa* est parfois indiqué par un *alif* miniature rouge, le *ḍamma* par un *wāw* de la même couleur. Les versets sont séparés par trois traits obliques ; des cercles (1.A.I) ou des losanges (A.B.I) à l'encre indiquent les groupes de dix versets, mais sont ajoutés de manière irrégulière. Une main plus récente a ajouté à l'encre rouge le titre et le nombre des versets de la sourate V (cf. f° 38 r°).

Parchemin. 19 feuillets. Page : [370 × 280]. 18 lignes. Réglure à la pointe sèche au r° ou au v° des feuillets ; on distingue deux lignes verticales avec la trace de piqûres en haut et en bas, et toutes les horizontales pour lesquelles on voit des piqûres dans la marge extérieure. Encre brun pâle. Surface d'écriture : 305 × 220.

A rapprocher des mss. Chicago 10 et 11 (N. Abbott, *The Rise*, pl. XVI et XVII).

13. Arabe **326 b** : ff° 7 et 8.

F° 7 à 8 : VII, 40-57.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de A I. Diacritiques : quelques traits d'origine (le *fā'* est indiqué par un trait sous la lettre, le *qāf* par un trait au-dessus) ; vocalisation absente. Deux rangées de traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; par dessus, on a ajouté des *alif* rubriqués pour signaler les groupes de cinq versets, des carrés rubriqués pour ceux de dix (A.A.I).

Parchemin. 2 feuillets. Page : 170 × 270. 11 lignes. Sur les ff° 7 v° et 8 r°, réglure à la pointe sèche limitée aux horizontales. Encre brun pâle. Surface d'écriture : 135 × 232.

B I a

14. Arabe **328 d** : ff° 87 à 89.

F° 87 à 89 : XLII, 6-XLIII, 17.

Copie anonyme et non datée. Graphie B I a. Diacritiques : points obliques d'origine, partiels ; vocalisation absente. Les versets sont séparés par des groupes de cinq points (2.1.6) ; les groupes de versets ne sont pas indiqués. L'espace qui séparait originellement les sourates a été rempli par la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivie du nombre de versets écrit à l'encre rouge (cf. f° 89 v°).

Parchemin. 3 feuillets. Page : 325/330 × 250. 23 à 26 lignes. Réglure à la mine de plomb visible au r° et au v° des feuillets : les deux verticales, la première et la dernière ligne de chaque page ont été tracées. Encre noire tirant sur le brun pâle. Surface d'écriture : 261/265 × 202/208.

15. Arabe **331**. Pl. IX

F° 1 à 11 : II, 125-258 ; f° 12 à 21 : VII, 162-IX, 35 ; f° 22 à 29 : XIV, 9-XVI, 64 ; f° 30 : XVI, 114-XVII, 4 ; f° 31 à 32 : XVII, 78-XVIII, 6 ; f° 33 : XXV, 65-XXVI, 19 ; f° 34 : XLIII, 81-XLIV, 28 ; f° 35 à 36 : XLV, 9-XLVI, 8 ; f° 37 à 38 : XLVI, 21-XLVII, 16 ; f° 39 à 42 : XLVII, 36-LIII, 62 ; f° 48 à 56 : LIV, 41-LX, 1.

Copie anonyme et non datée. Graphie B I a. Diacritiques : points ovales, partiellement portés (le *qāf* est parfois indiqué par un point placé sous la lettre, plus généralement par l'absence de point car le *fā'* semble assez constamment ponctué) ; vocalisation absente. Les versets sont séparés par des groupes de six traits obliques disposés en triangle (1.1.5) ; des cercles à l'intérieur desquels sont placées des lettres-chiffres (1.A.I) indiquent les groupes de dix versets. Un espace sépare les sourates les unes des autres (cf. 14 v°, 19 r°, 24 r°, 26 v°, 30 v°, 32 v°, 33 r°, 34 r°, 36 v°, 37 v°, 39 r°, 41 r°, 42 v°, 44 r°, 45 r°, 46 v°, [47 v°], 48 r°, 49 v°, 51 r°, 53 r°, 55 r°, 56 v°) ; généralement à la fin de la ligne laissée libre par le dernier verset de la sourate précédente, parfois dans l'espace entre les deux sourates, on trouve la formule « *ḫātimatu sūrati...* » précédée du nombre des versets indiqué par des lettres-chiffres. Au bas du f° 1 r°, une main plus tardive a inscrit : *ḥubisa lillahi 'azza wa-ǧalla* ; la même main a ajouté dans l'espace entre les deux sourates, au f° 39 r° : *ḥubisa lillahi ǧalla wa-'azza.*

Parchemin. Page : 413 × 348. 19 lignes. Trace d'une réglure dont n'est visible que le cadre, que l'écriture déborde souvent. Encre brun pâle. Surface d'écriture : 342 × 284.

A rapprocher du ms. Chicago 1 (N. Abbott, *The Rise*, pl. VIII et IX).

16. Arabe **6087.**

F° 1 à 6 : XXXI, 23-XXXIV, 6.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de B I a. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des groupes de six traits obliques disposés en triangle (1.1.5) séparent les versets ; des *alif* rubriqués entourés de points signalent les groupes de cinq versets, des cercles parfois surmontés d'une lettre-chiffre ceux de dix. En tête des sourates figure la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivie du titre et du nombre des versets, à l'encre rouge (cf. ff° 1 v°, 2 v° et 6 v°). Dans la marge supérieure du f° 1 r° se trouve une note d'une main occidentale : « m. acheté à Damas ». Provient de la collection Schefer.

Parchemin. 6 feuillets. Page : 335 × 264. 25 lignes (f° 4 : 24). Encre noire ; une autre main a repassé certains passages. Réglure : au f° 5 r°, on distingue les traces des deux verticales, des horizontales et de piqûres dans la marge intérieure. Surface d'écriture : 282 × 225. Demi-reliure moderne, dos maroquin.

On se reportera également aux fragments Arabe 7194 (notice 284, recto du fragment), 7195 (notice 285, sauf fragment 3, verso), 7196 (notice 286) et 7197 (notice 287).

B Ib

17. Arabe **6140 b** : ffº 5 à 8.

Fº 5 à 6 : XXXIII, 10-37 ; fº 7 à 8 : XXXIV, 26-XXXV, 6.

Copie anonyme non datée. Graphie B I b. Diacritiques : points et traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des groupes de six traits obliques disposés en triangle (1.1.5) séparent les versets ; des cercles (1.A.I) avec une lettre-chiffre signalent les groupes de dix versets. En tête de la sourate XXXV, une autre main a ajouté la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivie du titre et du nombre des versets (cf. fº 8 vº) ; une ligne ondulée accompagne le titre.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 405 × 321. 21 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 333 × 270.

18. Arabe **325 a** : ffº 1 à 12.

Fº 1 à 8 : XIII, 16-XVI, 73 ; fº 9 : XXVI, 132-199 ; fº 10 à 11 : XXVII, 50-XXVIII, 19 ; fº 12 : XXVIII, 71-XXIX, 7.

Copie anonyme et non datée. Graphie B I b. Diacritiques : traits obliques (une première série a été complétée par une main plus récente) ; vocalisation : points rouges ; *hamza* indiqué par un point vert. Les versets sont séparés par des groupes de trois points disposés en triangle (2.1.1) ; un *alif* rubriqué indique les groupes de cinq versets, un cercle (1.A.I) noir et rouge les groupes de dix versets. La formule « *ḫātimatu sūrati...* » rubriquée est placée à la fin de chaque sourate.

Parchemin. 12 feuillets. Page : 232 × 309. 18 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 205 × 265.

Bibl. : Vajda, *Album*, pl. 6 a (reproduction du fº 11 vº).

A rapprocher du ms. G. 443 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. VI, 2).

19. Arabe **327**. Pl. IV, A

Fº 1 à 5 : XXIII, 80 à XXIV, 57 ; fº 6 et 7 : XXXIV, 45 à XXXV, 28 ; fº 8 : XXXVIII, 23 à 48 ; fº 9 et 10 : XL, 34 à 70 ; fº 11 et 12 : XLI, 24 à XLII, 6 ; fº 13 : XLIII, 36 à 67 : fº 14 : XLVI, 11 à 26.

Copie anonyme et non datée. Graphie B I b, dont les *hā'* et les *mīm* ne chevauchent pas la ligne de manière très nette. Diacritiques : de très rares points ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets sont séparés par trois traits obliques (1.1.1) ; des carrés dont le motif doré est illisible mais a pu être constitué de lettres-chiffres (A.A.I) indiquent les groupes de dix versets. Un bandeau constitué d'une torsade dorée et prolongé dans la marge par une vignette rouge et verte terminée par un décor végétal caliciforme sépare les sourates ; une main postérieure a ajouté à l'encre rouge la formule « *fātiḥatu sūrati...* » ainsi que le nombre des versets (cf. ffº 2 rº, 6 rº et 12 vº). *Sağda* rubriquée dans la marge des ffº 8 rº et 11 vº.

Parchemin. 14 feuillets. Page : 264 à 275 × 270 à 285. 18 lignes. Encre noire. Corrections aux ffº 1 rº et 4 rº. Surface d'écriture : 220 × 225.

20. Arabe **330 b** : ff° 3 à 10.

F° 3 à 8 : IV, 81-152 ; f° 9 : XVII, 68-86 ; f° 10 : XVIII, 10-21.

Copie anonyme et non datée. Graphie B I b. Diacritiques : traits obliques partiellement portés, d'origine (le *qāf* est indiqué par un trait placé sous la lettre) ; vocalisation : points rouges partiellement portés. Les versets sont séparés par des groupes de trois traits obliques disposés en triangle (1.1.4) ; un *alif* à l'encre noire entouré de points a été ajouté pour indiquer les groupes de cinq versets et un point noir cerclé de rouge (1.A.I) signale ceux de dix versets. Au f° 4 v°, une étoile à six branches aux contours réalisés en doré et en rouge indique une centaine de versets.

Parchemin. 8 feuillets. Page : [330 × 300] ; les marges sont très endommagées surtout dans la partie inférieure. 15 ou 16 lignes. Encre noire ; au f° 4 r°, une correction contemporaine de la copie a été faite après grattage. Surface d'écriture : 265/280 × 275/280.

21. Arabe **333 b** : ff° 21 à 32. Pl. X

F° 21 : XXI, 56-87 ; f° 22 : XXII, 22-40 ; f° 23 à 32 : XXVI, 27-XXVIII, 53.

Copie anonyme et non datée. Graphie B I b. Diacritiques : points ovales assez nombreux, d'origine (le *qāf* est indiqué par un point placé sous la lettre) ; vocalisation : points rouges. Les versets sont séparés par des groupes de trois points (2.1.1) ; un gros point noir placé à l'intérieur d'un cercle de la même couleur indique les groupes de dix versets (1.A.I). L'espace qui, originellement, séparait les sourates les unes des autres a été rempli par la formule « *hāḏihi ḫātimatu sūrati...* » suivie de l'indication du nombre des versets ; cette formule, tracée à l'encre rouge dans une graphie analogue à celle du texte (B I b), débute à la fin de la ligne laissée libre par la fin du dernier verset de la sourate précédente (cf. ff° 26 v° et 30 r°).

Parchemin. 12 feuillets. Page : 201 × 252. 16 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 165 × 220.

22. Arabe **335**.

F° 1 : XVIII, 20-38 ; f° 2 à 10 : XL, 8-XLII, 53.

Copie anonyme et non datée. Graphie B I b. Diacritiques : traits obliques (le *qāf* est indiqué par un point placé sous la lettre) ; vocalisation : points rouges. Les versets sont séparés par des losanges jaunes aux contours tracés à l'encre ; des *alif* mi-vert, mi-rouge, indiquent les groupes de cinq versets, des carrés rubriqués (A.A.I) ceux de dix.

Sous le bandeau qui sépare les sourates les unes des autres, une main plus récente a ajouté à l'encre noire la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivie du titre et du nombre des versets :

F° 5 v° : le bandeau est composé d'une rangée de carrés à l'intérieur desquels des triangles verts, leur base formée par un des côtés verticaux des carrés, leur sommet en contact avec l'autre côté, se détachent sur un fond alternativement jaune et violet.

F° 8 r° : le bandeau est composé d'une rangée de carrés délimitée en haut et en bas par un filet de tiretés violets, jaunes et verts. Les diagonales des carrés sont marquées par des traits en zig-zag ; l'intérieur des triangles ainsi formés est occupé par de plus petits triangles de couleur jaune, violette ou verte selon les carrés. Aux deux extrémités, des triangles prolongent dans la marge ce bandeau.

Parchemin. Page : 505 × 330. 20 lignes. Encre de brun pâle à brun foncé. Surface d'écriture : 455 × 310.

23. Arabe **6140 g** : ff° 23 à 39.

F° 23 à 39 : XX, 120-XXIV, 55.

Copie anonyme et non datée. Graphie B I b. Diacritiques : quelques points ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *alif* rubriqués signalent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.B.I ceux de dix. En tête de chaque sourate figure la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivie du titre et du nombre des versets, à l'encre rouge (cf. ff° 23 v°, 27 v°, 32 r°, 36 r°).

Parchemin. 17 feuillets. Page : 160 × 208. 15 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 103 × 160.

B II

24. Arabe **329 a** : ff° 1 et 2.

F° 1 : LXVI, 8-LXVII, 19 ; f° 2 : LXIX, 31-LXX, 39.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques absents ; vocalisation absente. Les versets sont séparés par des groupes de 3 ou 4 traits obliques ; des cercles rubriqués (1.A.I) ajoutés indiquent les groupes de dix versets. De la même main, à l'encre rouge, la formule « *fātiḥatu sūrati* (?) *allatī yuḏkaru fīhā*... ».

Parchemin. 2 feuillets. Page : 132 × 175/180. 17 lignes. Encre brun pâle. Surface d'écriture : 87 × 140.

25. Arabe **329 b** : ff° 3 à 14.

F° 3 à 5 : II, 220-246 ; f° 6 à 9 : II, 269-III, 25 ; f° 10 à 14 : LIX, 8-LXII, 11.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges ajoutés. Les versets ne sont pas séparés ; des cercles rubriqués (1.A.I) indiquent les groupes de dix versets : ils ont été ajoutés ultérieurement. Dans les espaces qui séparent les sourates, on a porté à l'encre rouge, dans une graphie semblable à celle du texte, le titre de la sourate et le nombre de ses versets (cf. ff° 8 r°, 11 r°, 13 r° et 14 r°).

Parchemin. 12 feuillets. Page : 130/135 × 175. 17 lignes. Encre noire ; du côté chair des feuillets, les lettres ont été repassées à l'encre noire par une main postérieure. Surface d'écriture : 90 × 140.

26. Arabe **329 c** : ff° 15 à 20.

F° 15 à 19 : XLIV, 30-XLVI, 26 ; f° 20 : XLVII, 16-31.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges partiellement ajoutés, en finale surtout semble-t-il. Les versets ne sont pas séparés. Un *hā'* doré indique les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.C.I ceux de dix. Dans l'espace laissé entre les sourates, on a ajouté le titre et le nombre des versets de celle qui suit ; pour cela, le contour des lettres a été tracé à l'encre et l'intérieur rempli avec de la dorure (cf. ff° 15 v° et 17 v°).

Parchemin. 6 feuillets. Page : 130 × 182. 16 lignes. Encre noire tirant sur le brun. Surface d'écriture : 81 × 145.

27. Arabe **329 d** : ff° 21 à 26.

F° 21 à 26 : X, 33-XI, 17.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques : points partiellement ajoutés ; vocalisation : points rouges partiellement portés ; *šadda* : en forme de croissants rouges confondus avec la vocalisation, partiellement portés ; *madda* rouges ajoutés ; *hamza* : points jaunes confondus avec la vocalisation. Les versets sont séparés, de manière irrégulière, par deux traits obliques (1.1.1) ; de grossiers médaillons de type 3.A.I (?) indiquent les groupes de dix versets. Dans l'espace laissé en fin de ligne entre les sourates X et

XI, une autre main a ajouté le titre et le nombre des versets de la sourate ; le contour des lettres, tracé à l'encre a été rempli de couleur jaune (cf. f° 25 v°). Aux ff° 21 r° et 25 v°, une main plus récente a écrit, en face de X, 35-36 et X, 109-XI, 1, le mot *ḥizb* ; dans aucun cas, cette mention ne correspond à l'édition de 1952 qui signale le début du *ḥizb* XXII en face de X, 26 et celui du *ḥizb* XXIII en face de XI, 6.

Parchemin. 6 feuillets. Page : [128 × 170] ; les marges sont endommagées. 17 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 80 × 138.

28. Arabe **334 h** : ff° 68 à 87.

F° 68 à 87 : IV, 19-162.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II dont la particularité réside dans le traitement triangulaire des extrémités horizontales des lettres et dans la longueur du retour du *alif*. Diacritiques : rares traits obliques ajoutés ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets sont séparés par des traits obliques accolés à une barre verticale (1.1.6) ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.C.I ceux de dix versets.

Parchemin. 20 feuillets. Page : [293 × 376]. 15 lignes. Les traces des lignes verticales d'une réglure tracées à la mine de plomb sont parfois visibles. Encre noire. Surface d'écriture : 201 × 275.

29. Arabe **338 a** : ff° 1 à 12.

F° 1 à 10 : XL, 3-XLII, 5 ; f° 11 : XLII, 15-27 ; f° 12 : XLIV, 7-40.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* doré indique les groupes de cinq versets, un cercle de type 1.B.I ceux de dix. En tête de chaque sourate, son titre et le nombre de ses versets sont indiqués en caractères dorés.

Parchemin. 12 feuillets. Page : 105 × 160. 16 lignes. Encre noire tirant vers le brun. Surface d'écriture : 68 × 123.

30. Arabe **338 b** : ff° 13 à 35, plus le f° 28 bis.

F° 13 à 28 : IV, 141-V, 42 ; f° 28 bis à 35 : XXVI, 32-180.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* doré indique les groupes de cinq versets, un cercle de type 1.B.I ceux de dix. Au f° 19 r°, le seul titre de sourate de ce fragment est mutilé ; on ne distingue que l'indication du nombre des versets en caractères dorés.

Parchemin. 24 feuillets. Page : 100 × 151. Généralement 10 lignes, mais également 9 et 11. Encre brune ; au f° 33 r°, une correction a été réalisée dans une graphie assez proche de celle du reste du fragment. Surface d'écriture : 61 × 110.

31. Arabe **338 c** : ff° 36 et 37.

F° 36 à 37 : IV, 95-105.

Copie anonyme et non datée. Graphie voisine de B II. Diacritiques : rares traits obliques. Vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; seul un *hā'* doré, qui signale un groupe de cinq versets, est visible.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 102 × 144. 9 et 10 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 50 × 105.

32. Arabe **340 c** : ff° 31 à 46.

F° 31 à 39 : XIII, 14-XV, 88 ; f° 40 à 46 : XXI, 67-XXII, 68.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II, dont les *mīm* finaux ont tendance à s'aplatir sur la ligne. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.A.II ceux de dix. Une autre main a ajouté à l'encre dorée le titre et le nombre des versets en tête des sourates (cf. ff° 33 v°, 37 r°, 42 r°). On doit sans doute à la même main les indications marginales de division en septièmes (f° 35 v°) ; celles de *saǧda* (ff° 31 r°, 43 v°) ont en revanche été écrites à l'encre noire par une main plus récente.

Parchemin. 16 feuillets. Page : 140 × 210. 16 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 100 × 155.

33. Arabe **340 d** : ff° 47 à 66.

F° 47 à 66 : IX, 118-XI, 85.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques : quelques traits, de couleur verte, ont été ajoutés ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets sont séparés par des groupes de deux traits obliques (1.1.1) ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.B.I, avec une lettre-chiffre dorée, marquent ceux de dix. En tête de chaque sourate, une autre main a indiqué en caractères dorés le titre et le nombre des versets (ff° 48 r°, 58 v°). On doit sans doute à cette main la division en huitièmes inscrite dans la marge du f° 63 r° ; en revanche, celle du f° 54 v°, à l'encre verte, est plus tardive.

Parchemin. 20 feuillets. Page : 140 × 205. 15 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 85 × 155.

34. Arabe **340 f** : ff° 77 à 105. Pl. XI

F° 77 : III, 103-114 ; f° 78 à 79 : III, 159-181 ; f° 80 à 89 : VII, 27-151 ; f° 90 à 99 : XXXIX, 7-XL, 67 ; f° 100 : XLV, 28-XLVI, 5 ; f° 101 à 102 : LIII, 29-LIV, 27 ; f° 103 à 105 : LXVI, 12-LXVIII, [40].

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques : points ajoutés partiellement ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Aux points noirs qui, originellement, séparaient les versets, on a substitué des points dorés (2.2.1) ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.A.II avec une lettre-chiffre dorée marquent ceux de dix. En tête des sourates, une autre main a indiqué à l'encre dorée le titre et le nombre des versets (ff° 94 v°, 100 v°, 102 r°, 103 r°, 104 v°). Les divisions marginales des ff° 85 r°, 91 v°, 95 v°, 98 r°, 100 v° et 103 r° sont attribuables à la même main.

Parchemin. 29 feuillets. Page : 160 × 225. 16 lignes. Encre noire ; le f° 99 v° a été repassé par une main postérieure. Surface d'écriture : 98 × 158.

35. Arabe **340 i** : f° 120.

F° 120 : XLVIII, 4-15.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques : traits obliques ajoutés partiellement ; vocalisation : points rouges, assez complets. Des groupes de trois traits obliques isolés (1.1.1) ou attachés à une barre verticale (1.1.6) séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.A.II avec une lettre-chiffre dorée marquent ceux de dix.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 142 × 200. 16 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 87 × 145.

36. Arabe **349 f** : ffo 119 à 136.

Fo 119 à 122 : IX, 74-103 ; fo 123 à 127 : X, 18-61 ; fo 128 à 136 : XXIII, 27-XXIV, 31.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques : traits obliques peu nombreux ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : demi-cercles de couleur verte, plus fréquemment traits rouges ; *šadda* : demi-cercles verts. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets ; dans le texte, des médaillons de type 2'.C.I avec une lettre-chiffre renvoient à des médaillons de type 4.A.II placés dans la marge, à l'intérieur desquels le nom de la dizaine est écrit en toutes lettres. En tête de la sourate XXIV, son titre et le nombre de ses versets sont indiqués en lettres dorées (cf. fo 133 ro). Des indications de division figurent dans la marge des ffo 121 ro, 127 vo et 129 vo : dans le premier cas il s'agit de celles en *ǧuz'*, en septièmes et en tiers, dans le second d'une moitié de septième et dans le dernier d'une nouvelle indication de septième.

Parchemin. 18 feuillets. Page : 204 × 265. 15 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 119 × 210.

37. Arabe **399**.

Texte complet du Coran.

Copie anonyme. Au fo 369 ro, une note en écriture coufique indique que le manuscrit a été copié en *ramaḍān* 182/octobre-novembre 799 sur l'ordre du calife *Harūn al-Rašīd* ; M. Amari et W. de Slane ont fait la démonstration de l'impossibilité de cette attribution, ainsi que de l'hypothèse qui faisait de ce manuscrit un présent envoyé à Charlemagne (*Catalogue des Manuscrits Arabes de la Bibliothèque Nationale*, p. 120). Graphie B II. Diacritiques presque totalement absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des cercles de type 1.B.I signalent les groupes de dix versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets. A l'intérieur de l'étui, note d'une main occidentale : « Ex munificentia magistri Cochu, 1787 ». Dans l'étui, notice de Reinaud donnant traduction de la note du fo 369 ro.

Parchemin. 369 feuillets. Page : 42 × 73. 11 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 25,5 × 50. 10 feuillets/cahier. Foliotation orientale récente. Reliure orientale du XVIIe, maroquin brun ; filets et plaque dorés, aux deux plats ; doublure en basane. Étui en maroquin brun, avec boucles pour le suspendre ; plaque et filets estampés à froid aux deux plats ; sur le dos du rabat, dans un cartouche, Coran LVI, 79.

38. Arabe **5103 b** : ffo 6 à 19.

Fo 6 : XXXIV, 15-31 ; fo 7 : XXXV, 20-37 ; fo 8 : XXXVI, 6-31 ; fo 9 à 10 : XXXVII, 94-XXXVIII, 4 ; fo 11 : XXXIX, 9-24 ; fo 12 : XXXIX, 59-[74] ; fo 13 à 14 : XLI, 43-XLII, 16 ; fo 15 à 16 : XLII, 29-XLIII, 10 ; fo 17 à 19 : XLIII, [10]-XLV, 2.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des décors de type C.C.I signalent les groupes de dix versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre rouge (cf. ffo 10 vo, 13 vo, 16 vo et 18 ro). Provient de la collection A. Renaud.

Parchemin. 14 feuillets. Page : [105 × 154]. 16 lignes (14 au fo 15 vo). Encre brune. Surface d'écriture : 74 × 133.

39. Arabe **5122**.

Fo 1 vo à 300 vo : I, 1-CXIV, 5.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Des groupes de trois traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.B.I ceux de dix. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre dorée. Provient de la collection J. Richard.

Parchemin. 300 feuillets. Page : 83 × 125. 15 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 49 × 86. De 4 à 10 feuillets/cahier (surtout 6 et 8). Reliure orientale, maroquin noir ; plats rapportés, avec plaque centrale et filets dorés ; doublure en basane.

40. Arabe **5178 e** : f° 8.

F° 8 : XIV, 48-XV, 14.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges complétés par des signes modernes, en vert ; *hamza*, *šadda* et *sukūn* : signes modernes, verts. Des groupes de trois traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.A.II ceux de dix. En tête de la sourate XV figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre dorée (cf. f° 8 r°).

Parchemin. 1 feuillet. Page : 186 × 255. 15 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 114 × 205.

41. Arabe **5178 l** : f° 17.

F° 17 : XI, 3-17.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des cercles ceux de dix. Au v°, note : « C 155 ».

Parchemin. 1 feuillet. Page : 113 × 107. 16 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 66 × 123.

42. Arabe **6140 e** : ff° 16 à 19.

F° 16 à 17 : VII, 144-157 ; f° 18 à 19 : VIII, 12-34.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des rosaces de type 2.A.II ceux de dix.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 150 × 217. 15 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 88 × 150.

43. Arabe **6982**.

F° 1 à 5 : IV, 139-V, 2 ; f° 6 : XVI, 88-96 ; f° 7 : XI, 43-54 ; f° 8 à 20 : IX, 61-X, 40 ; f° 21 à 22 : XIII, 38-XIV, 12 ; f° 23 à 28 : IV, 54-97 ; f° 29 à 32 : XII, 92-XIII, 20 ; f° 33 : XII, 80-92 ; f° 34 à 40 : X, 54-XI, 20 ; f° 41 : XI, 78-88 ; f° 42 à 51 : XIV, 46-XVI, 76 ; f° 52 : XIV, 34-46 ; f° 53 à 71 : VII, 173-IX, 61 ; f° 72 : XIX, 66-83 ; f° 73 : XVI, 96-109 ; f° 74 : XVII, 75-89 ; f° 75 : XVI, 109-120 ; f° 76 à 81 : XVII, 5-75 ; f° 82 à 85 : XVIII, 65-XIX, 16 ; f° 86 : XIV, 22-34 ; f° 87 : XIV, 12-22 ; f° 88 : XVI, 120-XVII, 5 ; f° 89 : XVI, 76-87 ; f° 90 à 94 : IV, 97-139 ; f° 95 à 96 : XI, 54-78 ; f° 97 : XIII, 31-38 ; f° 98 : VII, 165-173 ; f° 99 à 100 : XI, 20-43 ; f° 101 : XIX, 34-50.
Ordre réel des feuillets : 23 à 28, 90 à 94, 1 à 5, 98, 53 à 71, 8 à 20, 34 à 40, 99, 100, 7, 95, 96, 41, 33, 29 à 32, 97, 21, 22, 87, 86, 52, 42 à 51, 89, 6, 73, 75, 88, 76 à 81, 74, 82 à 85, 101, 72.

Copie anonyme et non datée. Graphie B II. Diacritiques : quelques traits et points ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points jaunes, confondus avec la vocalisation ; *šadda* : croissants rouges, confondus avec la vocalisation. Les versets sont parfois séparés par des groupes de traits obliques (1.1.1) ; des *hā'* coufiques jaunes signalent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.A.I ceux de dix. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre jaune (cf. ff° 5 v°, 16 r°, 21 v°, 30 v°, 38 v°, 42r°, 46 r°, 56 r°, 64 r°, 85 r° et 88 v°) ; une vignette avec un décor de rinceau accompagne le titre. Aux ff° 2 r°, 11 v°, 24 r°, 82 v°, 86 r° et 98 v°, l'indication de division du Coran en six ou sept parties figure à l'encre jaune dans la marge. Provient de la collection Lyautey.

Parchemin. 101 feuillets. Page : 200 × 280. 15 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 133 × 215. Reliure récente, de facture maghrébine ; motifs géométriques dorés aux deux plats.

C I a

44. Arabe **324 b** : f° 3.

F° 3 : III, 139-146.

Copie anonyme et non datée. Graphie C I a. Diacritiques : quelques traits obliques ; vocalisation absente. Une main plus récente a ajouté, à la première et à la dernière ligne de chaque feuillet, la transcription en écriture cursive du début et de la fin du texte. Pas de séparation des versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 540 × [600]. 12 lignes. Réglure à la pointe sèche au r° du feuillet. Encre noire. Surface d'écriture : 478 × [530].

45. Arabe **324 c** (nous regroupons les fragments qui, dans ce volume à la différence des autres, ont été classés selon les passages coraniques et non en fonction de l'écriture) : ff° 6, 9 à 27 et 29 à 46.

F° 6 : IV, 11-12 ; f° 9 : IV, 89-92 ; f° 10 : IV, 122-128 ; f° 11 à 16 : V, 2-23 ; f° 17 : V, 41-45 ; f° 18 à 27 : XXXIV, 12-XXXV, 36 ; f° 29 : LV, 1-27 ; f° 30 à 37 : LXVIII, 51-LXXII, 16 ; f° 38 à 40 : LXXV, 1-LXXVI, 22 ; f° 41 : LXXVII, 11-41 ; f° 42 : LXXX, 11-LXXXI, 2 ; f° 43 : XCV, 5-XCVI, 19 ; f° 44 à 45 : C, 2-CII, 4 ; f° 46 : CV, 1-CVII, 7.

Copie anonyme et non datée. Graphie C I a. Diacritiques : quelques traits obliques ; vocalisation absente. Une main plus récente a ajouté, à la première et à la dernière ligne de chaque feuillet, la transcription en écriture cursive du début et de la fin du texte ; de la même manière, le titre des sourates, absent dans le premier état du manuscrit, a été indiqué. Les versets sont séparés par des traits obliques superposés, de couleurs variées (1.2.1) ; les groupes de cinq versets sont indiqués par des médaillons de type C.A.I tandis que des plaques rectangulaires C.A.I, C.B.V et C.C.I signalent les groupes de dix versets. Les sourates sont séparées les unes des autres par des bandeaux :

F° 23 r° : bandeau délimité en haut et en bas par un filet de points rouges, verts et bruns. Le champ est occupé par une rangée de carrés où sont inscrits des cercles que coupent deux demi-cercles tangents au centre ; les secteurs ainsi définis sont peints en rouge et vert sur un fond brun. Cf. Moritz, *AP*, *pl. 8.* Dans la marge intérieure, trois palmes lancéolées juxtaposées terminées par un cercle. Cf. Moritz, *AP*, *pl. 7.*

F° 30 r° : bandeau délimité en haut et en bas par un filet de points puis une ligne ondulée dont les concavités sont alternativement peintes en rouge (deux de suite) et de vert (*idem*). Le champ est occupé par une rangée de cercles de grande taille que trace une boucle qui, à l'intérieur de ces derniers, délimite neuf petits cercles. L'un d'entre eux, peint en brun, sert de centre à la composition ; quatre autres, de la même couleur, sont placés sur les axes d'un X par rapport à lui ; les deux cercles situés sur l'horizontale sont en rouge, les deux derniers, sur la verticale, en noir. Aux deux extrémités du bandeau, une palmette composite.

F° 32 r° : bandeau présentant les mêmes bandes que le précédent. A l'intérieur du champ, des cercles formés par une boucle blanche sont divisés en neuf secteurs par deux filets horizontaux coupés, à l'intérieur de chacun des cercles, par deux filets verticaux. Au-dessus du bandeau, à gauche, des arcs surmontés d'une bande de carrés rouges et blancs que somment des triangles verts — certains d'entre eux supportent une palme — viennent occuper le vide laissé par la dernière ligne de la sourate LXIX. Cf. Moritz, *AP*, *pl. 2, 5, 11.* Aux deux extrémités, en marge, une palmette composite.

F° 34 v° : bandeau, délimité en haut et en bas par une bande de points alternativement verts et rouges entre deux filets blancs. Le champ est occupé par une rangée de carrés partagés par quatre demi-cercles tangents deux à deux au centre du carré. Leur intersection délimite des secteurs peints en rouge, vert et brun. Aux deux extrémités, en marge, palmette composite.

F° 36 v° : bandeau délimité, en haut et en bas, par deux bandes de tiretés blancs séparés par des traits rouges encadrant une bande où une ligne ondulée blanche définit des concavités peintes alternativement en rouge puis en vert. Au centre, sur fond vert, décor de losanges en quinconce dont les contours sont indiqués par une boucle blanche. A l'intérieur de chacun d'eux, sont peints deux filets concentriques jaune et vert ; le centre est constitué par un point rouge. Ce bandeau n'occupe pas toute la largeur de la page : à l'extrémité droite, faute de place, il est réduit à sa bande inférieure. Aux deux extrémités, en marge, une palmette composite.

F° 38 r° : bandeau délimité en haut et en bas par un filet de points verts et rouges. Le champ est occupé par une succession de cercles définis par une boucle sur fond rouge ; l'intérieur a été peint en brun, avec un point vert au centre. Cf. Moritz, *AP, pl. 3.* Aux deux extrémités, en marge, palmette composite ; celle de la marge extérieure a été endommagée.

F° 39 r° : bandeau délimité en haut et en bas par un filet de perles vertes qui, dans la partie gauche, jouxte une bande composée de petits triangles rouges sur fond blanc, pris entre deux filets rouges ; le sommet de chaque triangle est en contact avec la base du suivant. Cette bande est remplacée, dans la partie droite, par un cordon. A gauche, le champ est occupé par un décor formé par l'intersection de filets ondulés horizontaux et verticaux : les figures qu'ils dessinent sont peintes en jaune, vert ou rouge. Une série d'arcs outrepassés, successivement surmontés de triangles (au-dessus de l'arc) et de pyramides en escalier (au-dessus de la colonne), occupe la partie supérieure gauche. Aux deux extrémités, une palmette composite ; dans la marge extérieure, c'est un motif végétal disposé dans un arc de cercle, tandis qu'à l'intérieur, la composition s'inscrit dans un arc porté par deux colonnes. Cf. Moritz, *AP, pl. 10* ; E. Tisserant, *Specimina, pl. 42.*

F° 42 v° : bandeau délimité en haut et en bas par un filet de perles rouges, un cordon pris entre deux filets blancs et une bande de petits carrés blancs et rouges alternés. Le champ est occupé par un décor géométrique composé de trois rangées d'hexagones allongés que délimite une boucle blanche ; ils sont jaunes avec un trait vert au centre. Outre les hexagones, la boucle délimite des points rouges. Le fond est vert. Dans la marge intérieure, palmette composite : deux palmettes lancéolées supportent un demi-cercle et encadrent une colonne isolée. Le bandeau ne joint pas les marges.

F° 43 r° : bandeau délimité en haut et en bas par un filet de perles noires et des bandes de petits carrés rouges et blancs alternés et de hachures. Le champ est occupé par un décor formé de deux rangées de cercles tracés par une boucle blanche. Ils sont remplis par une « croix nouée » blanche sur fond jaune. Le bandeau s'étend seulement sur les trois-quarts de la largeur de la page ; la bande inférieure est prolongée de manière à atteindre la marge intérieure. Dans la marge extérieure, décor constitué de deux arcs portés par trois colonnes d'où partent des motifs végétaux. La marge intérieure est endommagée. Cf. Moritz, *AP, pl. 10.*

F° 44 r° : bandeau délimité en haut et en bas par un filet de perles et deux bandes formées l'une de petits carrés rouges et blancs alternés, l'autre d'une ligne ondulée blanche dont les concavités sont peintes en rouge puis en vert (chaque fois deux). Le champ est occupé dans la partie droite de quatre-feuilles juxtaposés délimités par une boucle blanche ; ils sont alternativement rouges puis blancs. La partie gauche est encadrée par une torsade ; dans des carrés figurent des quatre-feuilles divisés en secteurs colorés de teintes différentes. Au-dessus, une série d'arcs est surmontée de pyramides en escalier dont chaque gradin est peint d'une couleur différente. Cf. Moritz, *AP, pl. 1, 2.* Aux deux extrémités, dans la marge, une palmette composite ; celle de la marge extérieure est indiscernable, tandis que de l'autre côté, on reconnaît un motif constitué de trois palmes lancéolées (cf. f° 23 v°).

F° 44 v° : bandeau très endommagé ; on distingue les restes de la bordure, faite d'un filet de perles rouges, d'un filet vert et d'une bande de carrés blancs et rouges. Le champ est occupé par cinq lignes d'hexagones allongés dans l'horizontale, enlacés d'une ligne à l'autre. Chacun présente un fond jaune sur lequel a été peint un hexagone de taille plus petite avec un point rouge en son centre. Chaque intersection définit un point rouge. Le bandeau ne couvrait pas toute la largeur de la page.

F° 45 r° : restes d'un bandeau délimité en haut et en bas par un filet et deux bandes, l'une de carrés rouges et blancs, l'autre de hachures, de part et d'autre d'un décor indiscernable. Le champ est occupé par un entrelacs de filets blancs qui délimitent des losanges rectangles peints en jaune, rouge et vert.

F° 46 r° : restes d'un bandeau délimité en haut et en bas par un filet de perles vertes, une bande de petits triangles alignés, blancs sur fond rouge (cf. f° 39 r°). A gauche, le champ est occupé par un décor formé d'au moins six rangées de cercles en quinconce, de deux diamètres différents, dessinés par une boucle blanche sur fond jaune. Les cercles plus petits sont rouges, les plus grands verts. A droite, le décor est indiscernable. Cf. Moritz, *AP, pl. 10.*

F° 46 v° : bandeau délimité en haut et en bas par un filet de perles vertes, un filet rouge et une bande de points verts sur fond blanc. Le champ est occupé par un décor complexe formé de boucles blanches en forme de X qui déterminent des triangles et des cercles par leurs intersections avec deux autres boucles situées de part et d'autre des premières, faites de demi-cercles reliés entre eux par des triangles. Les figures ainsi définies sont peintes en rouge et en vert. Cf. Moritz, *AP, pl. 1, 2.* Aux deux extrémités, une palmette composite ; celle de la marge intérieure est constituée par la juxtaposition de trois palmes lancéolées ; l'autre est très endommagée.

Parchemin. 38 feuillets. Page : 537 × 620. 12 lignes. Réglure à la pointe sèche au r° des feuillets. Encre brune et noire. Surface d'écriture : 470/480 × 555.

Bibl. : E. Tisserant, *Specimina*, p. XXXII, pl. 42 (reproduction du f° 39 r°) ; R. Blachère, *Introduction*, pp. 96, 99 et 100 ; G. Bergsträsser et O. Pretzl, *GdQ III*, p. 254.

A rapprocher du ms. cairote reproduit par B. Moritz, *AP.*, pl. 1-12, et de G. 462 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. XIV).

46. Arabe **324 d** : f° 28.

F° 28 : XXXV, 36-41.

Copie anonyme et non datée. Graphie C I a, mais avec des terminaisons de hampes verticales prolongées, dans l'axe du biseau, par une fine antenne. Une main plus récente a ajouté, à la première et à la dernière ligne du feuillet, la transcription en écriture cursive du début et de la fin du texte. Diacritiques : quelques traits obliques ; vocalisation absente. Pas de séparation des versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 545 × 565. 12 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 479 × 540.

Bibl. : R. Blachère, *Introduction*, pp. 96, 99 et 100.

47. Arabe **332**.

F° 1 à 6 : III, 66-178 ; f° 7 à 14 : VII, 1-157 ; f° 15 à 16 : VII, 170-VIII, 7 ; f° 17 à 20 : VIII, 29-IX, 26 ; f° 21 à 22 : IX, 40-73 ; f° 23 à 31 : XIII, 4-XVI, 36 ; f° 32 : XIX, 64-XX, 1 ; f° 33 à 40 : XXXII, 24-XXXV, 11 ; f° 41 à 48 : XXXVI, 7-XXXIX, 6 ; f° 49 : LIV, 24-LV, 22.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de C I a. Diacritiques : traits obliques, partiellement portés d'origine ; vocalisation absente — sauf aux ff° 30 v° et 31 où ont été ajoutées ponctuation et vocalisation modernes. Des groupes de trois ou quatre traits obliques séparent les versets (1.1.1) ; des cercles rubriqués indiquent les groupes de dix versets (1.A.I) et pour les centaines, on rencontre une forme élaborée où le cercle initial est augmenté de quatre pointes blanches disposées sur les axes vertical et horizontal, ainsi que d'une couronne blanche (cf. ff° 2 v°, 12 r° et 16 r°). Dans l'espace qui, originellement, séparait les sourates les unes des autres, une main plus récente a ajouté, à l'encre noire, les titres et le nombre de versets des sourates (cf. ff° 16 v°, 19 v°, 25 v°, 28 r°, 30 r°, 32 v°, 33 r°, 37 v°, 40 r°, 43 r°, 46 r°, 48 v°). Dans les marges extérieures des ff° 1 r° et 44 r°, le mot *waqf* est inscrit verticalement.

Parchemin. Page : 428 × 350 ; certains feuillets sont mutilés. Encre brun pâle. 21 lignes. Surface d'écriture : 357 × 310.

48. Arabe **334 i** : f° 88.

Ce numéro et le suivant sont des fragments d'un même manuscrit.

F° 88 : III, 58-74.

Copie anonyme et non datée. Graphie C I a. Diacritiques : traits obliques ajoutés, assez complets ; vocalisation : points rouges. Les versets sont séparés par des groupes de trois ou quatre traits obliques (1.1.1) ; des *alif* rubriqués indiquent les groupes de cinq versets, des cercles de la même couleur (1.A.I) ceux de dix.

Parchemin. 1 feuillet. Page : [230 × 305]. 16 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 183 × 267.

49. Arabe **337 b** : ff° 7 à 9. Pl. XII
Du même manuscrit que le fragment précédent.

F° 7 : II, 282-III, 5 ; f° 8 à 9 : III, 30-58.

Copie anonyme et non datée. Graphie C I a. Diacritiques rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des cercles à l'encre ont été ajoutés pour indiquer des groupes de dix (?) versets. Au f° 7 v°, une main semblable à celle du texte a inscrit à l'encre rouge le titre et le nombre de versets de la sourate III.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 241 × 300. 16 lignes. Au r° des feuillets, on distingue les traces d'une réglure à la pointe sèche : les lignes de l'écriture sont inscrites à l'intérieur d'un cadre ; des traces de piqûres sont également discernables en face des horizontales. Encre noire. Surface d'écriture : 180 × 260.

C I b

50. Arabe **334 a** : ff° 1 à 12.

F° 1 : IV, 85-94 ; f° 2 à 3 : V, 2-19 ; f° 4 à 12 : XXXIV, 7-XXXVII, 29.

Copie anonyme et non datée. Graphie C I b, avec une tendance vers le *ḥiǧāzī* ; les *mīm* en position finale ont une queue qui prolonge le corps de la lettre et renforce son aspect triangulaire. Diacritiques : traits obliques partiellement portés (le *qāf* est indiqué par un trait placé sous la lettre) ; vocalisation : losanges rouge-orange, en finale surtout. Les versets sont séparés par des groupes de trois ou quatre traits obliques (1.1.1) ; des points noirs cerclés de rouge (1.A.I) ont été ajoutés pour indiquer les groupes de dix versets. Un espace sépare les sourates les unes des autres (cf. ff° 6 v°, 9 v°, 12 r°).

Parchemin. 12 feuillets. Page : 285 × 362. 17 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 221/224 × 308.

51. Arabe **334 b** : ff° 13 à 24. Pl. XIII

F° 13 à 14 : XXXIV, 11-43 ; f° 15 à 24 : XLI, 53-XLVI, 4.

Copie anonyme et non datée. Graphie C I b. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des groupes de trois ou quatre traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; un *alif* à l'encre noire a été ajouté pour indiquer les groupes de cinq versets, un cercle rubriqué (1.A.I) pour ceux de dix.

Dans l'espace qui sépare les sourates les unes des autres, des bandeaux plus ou moins élaborés ont été ajoutés ainsi que le titre et le nombre des versets des sourates, écrit à l'encre rouge.

F° 15 r° : torsade verte, rouge et jaune. La vignette a disparu.

F° 18 r° : dans le cadre réalisé par deux filets, l'un rouge et l'autre jaune, un décor de points rouges, verts et jaunes. La vignette dans la marge extérieure a été endommagée.

F° 21 v° : dans un cadre identique à celui du f° 18 r°, un décor de points rouges et jaunes ; dans la partie droite, il cède la place à un motif végétal dans les mêmes couleurs. La vignette de la marge extérieure a été endommagée.

F° 22 v° : le même décor qu'au f° 18 r° apparaît, limité à l'extrémité gauche de la page ; pour le reste, c'est un tireté vert et rouge prolongé dans la marge extérieure par une vignette qui a été endommagée.

F° 24 v° : le même décor qu'au f° 21 v° apparaît ; la marge extérieure a disparu.

Parchemin. 12 feuillets. Page : 250 × 325. 16 lignes. Encre noire tirant vers le brun. Surface d'écriture : 210 × 300.

52. Arabe **337 a** : ff° 1 à 6.

F° 1 à 6 : IV, 137-V, 19.

Copie anonyme et non datée. Graphie C I b. Diacritiques : traits obliques, de dates diverses ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des groupes de trois ou quatre traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des *alif* rubriqués indiquent les groupes de cinq versets, des cercles rubriqués de type 1.A.I ceux de dix ; au f° 2 r°, un décor ajouté a transformé le cercle initial en une forme de type C.A.I pour signaler la fin du verset 150. Au f° 4 r°, le titre et le nombre des versets de la sourates V a été inscrit dans une gra-

phie D IV. Dans la marge extérieure du f° 1 v°, une main postérieure a ajouté à l'encre noire une indication de division en *ǧuz'* et en sixièmes.

Parchemin. 6 feuillets. Page : 245 × 318. 16 lignes. Traces de réglure. Encre brune. Surface d'écriture : 183 × 265.

A rapprocher du ms. G. 433 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. III, 3).

C II

53. Arabe **334 e** : fº 63. Pl. XIV

Fº 63 : XII, 52-65.

Copie anonyme et non datée. Graphie C II. Diacritiques : traits obliques, partiellement portés ; vocalisation absente. Les versets sont séparés par deux rangées de traits obliques (1.1.3) ; des *alif* dorés, sans doute ajoutés, indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.A.I les groupes de dix.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 280 × 362. 16 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 212 × 300.

54. Arabe **345 e** : ffº 40 à 46.

Fº 40 à 46 : XLVII, [20]-XLIX, [15].

Copie anonyme et non datée. Graphie C II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets sont séparés par des groupes de trois traits obliques (1.1.1) ; des cercles rouges, bleus et jaunes (1.A.I) indiquent les groupes de dix versets. Dans l'espace qui sépare les sourates, une main voisine de celle du texte a ajouté à l'encre rouge la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivie de l'indication du titre et du nombre des versets (cf. ffº 41 vº et 45 rº).

Parchemin. 7 feuillets. Page : 177 × 235. 16 lignes. Encre brun noir ; l'écriture, très endommagée par endroits, a été repassée par une main plus récente. Surface d'écriture : 130 × 190.

C III

55. Arabe **326 c** : ff° 9 à 16.

F° 9 à 16 : LIX, 15-LXV, 6.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de C III. Diacritiques : rares traits ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Versets séparés par des groupes de trois traits obliques (1.1.1) ; les groupes de dix versets sont indiqués par des médaillons polychromes (jaune, rouge, vert) en forme de quatre-feuilles (C.A.I et C.B.I), de rectangles (A.A.II) ou d'étoiles à huit branches (D.A.I). Les titres et le nombre de versets des sourates ont été portés (ultérieurement ?) par une autre main, à l'encre rouge (cf. ff° 9 v°, 11 v°, 12 v°, 13 v°, 14 v° et 16 r°).

Parchemin. 8 feuillets. Page : 181 × 271. 15 lignes. Au recto des ff° 9 à 12 et au verso des ff° 13 à 16, traces des verticales d'une réglure. Sur le côté chair des feuillets, l'écriture s'est moins bien conservée et une main postérieure a repassé tout ou partie du texte avec une autre encre. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 118 × 205.

56. Arabe **333 c** : ff° 33 à 60. Pl. XV, A

F° 33 à 34 : XII, 43-68 ; f° 35 à 43 : XIII, 5-XV, 24 ; f° 44 : XV, 85-XVI, 11 ; f° 45 : XVI, 68-78 ; f° 46 : XX 132-XXI, 13 ; f° 47 à 52 : XXI, 32-XXII, 30 ; f° 53 à 60 : XXVI, 81-XXVII, 59.

Copie anonyme et non datée. Graphie C III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des médaillons tracés à l'encre indiquent les groupes de 10 versets : on trouve plusieurs types, 1.A.I (cf. f° 54 v°), 3.B.II (cf. f° 53 r°), A.B.I (cf. f° 58 v°), C.B.I (cf. f° 53 v°), C.C.I. (cf. f° 56 v°).

Les espaces laissés originellement libres à la fin des sourates ont été remplis par des bandeaux pourvus de vignettes et réalisés dans la même encre que les décors qui séparent les dizaines de versets. Ils n'ont pas été mis en couleur.

F° 38 v° : une bande formée de deux filets qui encadrent une rangée de points délimite le bandeau. A l'intérieur de cet espace, des carrés avec leurs diagonales ont été dessinés ; on y a superposé dans chacun un losange dont les angles sont en contact avec le milieu des côtés du carré. Une palmette lancéolée très allongée prolonge le décor dans la marge intérieure.

F° 43 r° : deux rangées de triangles dessinés par des filets simples s'entrelacent les uns aux autres et forment dans la partie centrale du bandeau alternativement un losange et un cercle. Une palmette lancéolée, du même type que celle du f° 38 v°, mais plus large, prolonge ce décor dans la marge extérieure (cf. 324 a, ff° 38 r°, 46 v°).

F° 44 r° : une bande composée de deux filets qui encadrent une rangée de petits carrés délimite le champ occupé par un motif en écailles. Le bandeau n'est pas accompagné de vignette.

F° 46 r° : un filet délimite un espace occupé par six motifs végétaux rappelant les palmettes qui se trouvent en marge. Le bandeau est pourvu de deux palmettes de ce type, l'une dans la marge extérieure, l'autre sous la fin du dernier verset de la sourate précédente.

F° 50 r° : le bandeau, qui occupe toute la largeur de la page, est formé de deux rangées de triangles dont les petits côtés sont incurvés de manière à dessiner par leurs entrelacs des cercles dont le centre est occupé par une rosette. Les filets qui dessinent ce décor s'ornent d'une feuille triple au milieu de chacune des bases des triangles (cf. f° 43 r° et 324 a, ff° 38 r° et 46 v°). Une palmette identique aux précédentes prolonge le bandeau dans la marge extérieure.

F° 57 r° : le bandeau, qui occupe toute la largeur de la page, est formé de la succession d'une série de motifs végétaux en forme de croix de saint-André compliqués par l'ajout, sur l'axe vertical, d'un double entrelacs. La vignette de la marge extérieure a disparu.

Parchemin. 28 feuillets. Page : 202 × 268. 15 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 119 × 200.

57. Arabe **333 d** : ff° 61 à 78.

F° 61 à 62 : XXXV, 39-XXXVI, 50 ; f° 63 à 64 : XXXVII, 2-115 ; f° 65 à 72 : XLIII, 32-XLVII, 21 ; f° 73 à 78 : LIII, 23-LVII, 17.

Copie anonyme et non datée. Graphie C III. Diacritiques : quelques rares traits obliques ; vocalisation : points rouges partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; quatre points, deux rouges et deux verts, à l'intérieur d'un cercle jaune (1.B.I) indiquent les groupes de dix versets. Dans l'espace laissé libre entre deux sourates, la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivie du titre et du nombre des versets a été ajoutée à l'encre rouge dans une graphie analogue à celle du texte (C III) : cf. ff° 61 v°, 66 v°, 68 r°, 69 v°, 71 v°, 73 v°, 75 r°, 76 r°, 77 v°. Au f° 76 v°, on trouve l'indication marginale « huitième neuvième » en face de LVI, 9, ce qui s'écarte légèrement des données d'Ibn Abī-Dāwud (p. 129 : LVI, 15) ; il faut noter que le verset auquel correspond cette division est donné dans le manuscrit comme le dixième de la sourate, et que la division moderne se situe deux mots plus loin — erreur imputable dans le manuscrit au fait qu'il s'agit de deux mots répétés deux fois.

Parchemin. 18 feuillets. Page : 200 × 266. 17 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 138 × 218.

Remonte avec le ms. G. 458 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. XII, 2) dont le f° 1 r° fait suite à 333 d, f° 62 v° et le f° 1 v° vient avant 333 d, f° 63 r°.

D I

58. Arabe **325 b** : ff° 13 à 19.
Du même manuscrit que le n° 59.

F° 13 à 16 : XII, 24-33 ; f° 17 : XII, 38-40 ; f° 18 à 19 : XII, 46-51.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : traits obliques — dont quelques-uns en rouge et en jaune — portés partiellement ; vocalisation : points rouges, partiels. Les versets sont séparés par des groupes de trois traits obliques ; un *hā'* coufique doré signale les groupes de cinq versets, un médaillon de type 2'.C.I ceux de dix — le nom de la dizaine en toutes lettres est écrit en son centre.

Parchemin. 7 feuillets. Page : 210 × 310. 7 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 135 × 232.

Bibl. : Vajda, *Album*, pl. 6 b (reproduction du f° 17 v°).

59. Arabe **325 k** : ff° 102 à 145. Pl. I, A
Du même manuscrit que le n° 58.

F° 102 : II, 150 et 151 ; f° 103 à 104 : XII, 33 à 38 ; f° 105 r° : XII, 51 et 52 ; f° 106 à 107 : XII, 86 à 93 ; f° 108 : XVI, 118 à 122 ; f° 109 à 119 : XVII, 19 à 57 ; f° 120 à 121 : XVII, 81 à 89 ; f° 122 : XVIII, 19 et 20 ; f° 123 à 128 : XVIII, 42 à 57 ; f° 129 : XXII, 30 à 33 ; f° 130 à 133 : XXII, 35 à 45 ; f° 134 à 139 : XXII, 47 à 66 ; f° 140 à 145 : XXIII, 14 à 35.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : traits obliques ajoutés, partiels ; vocalisation : points rouges, partiels. Les versets sont séparés par traits obliques (1.1.2) ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.C.I les groupes de dix versets.

Au f° 105 v°, décor pleine page (132 × 226) ; bandeau occupant toute la page. Le large encadrement est dessiné par deux filets dorés. Celui de l'extérieur se déploie sur trois niveaux par un jeu de retours parallèles. Le second filet délimite le rectangle intérieur. Au milieu de chacun des côtés, un anneau ovale composé de quatre petites boucles dorées s'entrelace avec les filets de l'encadrement. Ces derniers délimitent trois espaces — un plus large encadré de deux autres plus minces — occupés par des bandes. Au centre, deux torsades dessinées par des points rouges et verts contournent des points dorés entourés de tirets qui forment une série de cercles. De part et d'autre, deux torsades dorées rehaussées de points rouges et verts courent entre les filets de l'encadrement. Dans le rectangle central, on peut distinguer un rinceau réservé sur un fond de hachures tracées à l'encre. Dans la marge extérieure, une vignette médiane avec un décor de rinceau prend appui sur le bandeau par un trait doré. On distingue les traces d'une réglure préalable à la pointe sèche.

Parchemin. 44 feuillets. Page : de 198 à 227 × 316. 7 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 135 × 235.

60. Arabe **337 d** : ff° 49 à 85.

F° 49 à 50 : II, 157-173 ; f° 51 à 52 : II, 185-196 ; f° 53 à 58 : IX, 81-129 ; f° 59 : X, 81-92 ; f° 60 : XI, 23-32 ; f° 61 : XI, 44-54 ; f° 62 à 67 : XI, 64-XII, 14 ; f° 68 à 69 : XII, 33-55 ; f° 70 à 71 : XII, 79-102 ; f° 72 à 77 : XVI, 35-97 ; f° 78 à 85 : XVI, 108-XVII, 70.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : rares traits obliques, avec des ajouts en couleur ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 4.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent

ceux de dix versets. Les sourates sont précédées de leur titre et du nombre de leurs versets en caractères dorés ; cette indication est accompagnée, au f° 66 v°, par une palmette avec un décor arborescent et au f° 79 v°, par une autre palmette à décor de rinceau. Au f° 61 r°, une division en huitièmes est signalée en lettres dorées dans la marge extérieure ; au f° 73 r°, un médaillon de type 4.A.II placé également dans la marge extérieure contient en son centre le mot *sağda*.

Parchemin. 37 feuillets. Page : 237 × 325. 15 lignes. Encre brune tirant sur le noir ; les *'ayn* initiaux ont été systématiquement repassés par une main postérieure et quelques corrections ont été apportées. Surface d'écriture : 150 × 243.

61. Arabe **334 k** : ff° 142 à 158.

F° 142 à 148 : XVIII, 44-XIX, 28 ; f° 149 à 151 : XXVIII, 13-43 ; f° 152 : XXX, 31-42 ; f° 153 à 158 : XXXIV, 13-XXXV, 18.

Copie anonyme et non datée. Graphie voisine de D I. Diacritiques : traits obliques, presque complets ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets ; dans le texte, de grosses rosettes (cf. 3.1.4) renvoient à des médaillons de type D.A.III placés dans la marge, à l'intérieur desquels figure le nom de la dizaine en toutes lettres. Les sourates sont précédées de leur titre en lettres dorées, dans la même écriture que le texte ; cette indication est accompagnée d'une vignette composite (cf. f° 147 r° et f° 156 v°). Dans les marges, on trouve des indications relatives aux divisions du texte (cf. ff° 144 v°-145 r°, 150 r°, 153 r°) en lettres dorées, de même type que les titres des sourates. Au f° 150 r°, une main européenne a marqué en bas de la page : « n° 7 ».

Parchemin. 17 feuillets. Page : 270 × 380. 13 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 157 × 290.

Remonte avec le ms. C. 4 (J. C. Lindberg, *Lettre*, pl. XII) dont le f° 1 r° fait suite à 334 k, f° 148 v°.

62. Arabe **339**.

F° 1 : II, 101-113 ; f° 2 à 76 : II, 191-VIII, 7.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : traits obliques, presque au complet ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* doré indique les groupes de cinq versets ; des médaillons de type 2'.A.II à l'intérieur desquels est inscrit une lettre-chiffre marquent les groupes de dix versets.

Chaque sourate est précédée d'un bandeau à l'intérieur duquel sont indiqués son titre et le nombre de ses versets ; f° 11 r° : une bande formée d'une succession de petites feuilles dorées délimite le bandeau sur trois côtés, celui de la marge intérieure restant ouvert. Le titre est inscrit en lettres dorées sur fond blanc. Seule subsiste l'amorce d'une vignette qui prolongeait ce décor dans la marge extérieure. Ce même bandeau, plus moins mutilé, se retrouve aux ff° 25 r°, 40 r°, 51 r°, 63 r° et 76 v°. Au f° 74 r°, on discerne les restes d'une division marginale en face de VII, 170 = *ḥizb* XVIII.

Parchemin. Page : [240 × 142]. 22 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 178 × 120.

A rapprocher du ms. Dublin Chester Beatty 1616 (D. James, *Qur'ans*, n° 2).

63. Arabe **344 c** : ff° 15 à 39.

F° 15 à 38 : IV, 83-132 ; f° 39 : IV, 135-136.

Copie anonyme et non datée. Graphie très proche de D I. Diacritiques : traits obliques, les uns d'origine, les autres ajoutés ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.C.I. ceux de dix.

Parchemin. 15 feuillets. Page : 101 × 145. 6 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 50 × 109.

64. Arabe **346 a** : ff° 1 à 18. Pl. IV, C

F° 1 à 8 : XLIX, 1-17 ; f° 9 à 18 : LII, 23-LIII, 33.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points dorés, complétés par quelques points rouges ; *hamza* : points verts. Les versets sont séparés par des rosettes (3.1.2) ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.C.I et 5.C.I avec une lettre-chiffre dorée marquent ceux de dix.

La S. LIII est précédée d'un bandeau où est inscrit son titre et le nombre des versets (f° 13 v°). Une bande dorée composée d'une succession de motifs en forme de chevrons délimite l'espace du bandeau sur trois côtés ; le titre de la sourate est écrit en lettres dorées sur le fond laissé blanc. Une vignette avec un décor de rinceau prolonge ce décor dans la marge extérieure.

Au f° 13 v°, dans la marge supérieure, une note en écriture cursive rapporte que *Ḥasan b. ʿAlī b. Aḥmad b. Ǧaʿfar b. Abī Ḫaram al-Tunūḫī* avait constitué waqf ce Coran dans un *mašhad* situé en dehors de la ville de Tyr ; la date n'est pas précisée.

Parchemin. 18 feuillets. Page : 191 × 255. 7 lignes. Encre brun pâle ; du côté chair des feuillets, le texte a été repassé en plusieurs endroits à l'encre noire par une main plus récente. Surface d'écriture : 110 × 190.

65. Arabe **346 b** : ff° 19 à 41.

F° 19 à 20 : III, 135-139 ; f° 21 à 35 : XVI, 25-52 ; f° 36 : XVIII, 39-41 ; f° 37 à 41 : XLI, 37-45.

Copie anonyme et non datée. Graphie très proche de D I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des rosettes (3.1.4) séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.C.II et 3.D.II ceux de dix — le nom de la dizaine en toutes lettres y est inscrit en caractères dorés. Dans la marge, aux ff° 35 r° et 37 v°, l'indication de *saǧda* est écrite en caractères dorés.

Parchemin. 23 feuillets. Page : 178 × 242. 6 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 101 × 180.

66. Arabe **346 c** : ff° 42 à 48.

F° 42 à 45 : XXXIII, 45-50 ; f° 46 à 48 : XXXIII, 51-53.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets.

Parchemin. 7 feuillets. Page : 180 × 233. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 99 × 165.

67. Arabe **348 a** : ff° 1 à 8.

F° 1 à 8 : X, 21-30.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : traits obliques, peu nombreux, augmentés de quelques points verts ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points jaunes. Des rosettes (3.1.4) séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets.

Parchemin. 8 feuillets. Page : 180 × 250. 6 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 89 × 165.

68. Arabe **348 b** : ff° 9 à 56.

F° 9 à 25 : VII, 187-VIII, 26 ; f° 26 : XVI, 116-119 ; f° 27 : XVII, 7-11 ; f° 28 à 35 : XVII, 44-64 ; f° 36 : XVII, 67-70 ; f° 37 à 46 : XIX, 39-78 ; f° 47 à 56 : XXXIX, 6-27.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : traits obliques en partie ajoutés (le *qāf* est indiqué par un trait placé sous la lettre) ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont

pas séparés ; un *hā'* doré indique les groupes de cinq versets, un médaillon de type 2'.C.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres marque ceux de dix.

En tête de la sourate VIII, son titre et le nombre de ses versets sont indiqués en lettres dorées sur fond blanc à l'intérieur d'un bandeau délimité sur trois côtés par une bande dorée rehaussée de points verts et rouges ; ce décor est prolongé dans la marge extérieure par une vignette avec un décor de rinceau (f° 16 r°). Au f° 15 v°, la fin de ligne laissée libre par la fin de la sourate VII a été occupée par une bande dont les contours ont été tracés à l'encre et présentent le même décor que la bande du f° 16 r°. Au même endroit, une main postérieure a ajouté à l'encre rouge au-dessus de l'indication de la fin du verset VII, 206, la mention *sağda*.

Parchemin. 48 feuillets. Page : 170 × 234. 7 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 92 × 170.

69. Arabe **348 c** : ff° 57 à 64.

F° 57 : IX, 42-43 ; f° 58 à 64 : IX, 46-61.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : traits obliques, ajoutés ; vocalisation : points rouges. Un décor en forme de larme (4.1.1) sépare les versets ; un *hā'* doré indique les groupes de cinq versets, un médaillon tressé ceux de dix.

Parchemin. 8 feuillets. Page : 165 × 232. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 95 × 160.

70. Arabe **348 d** : ff° 65 à 76.

F° 65 : VIII, 26-28 ; f° 66 : X, 66-68 ; f° 67 à 76 : XI, 12-42.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : traits obliques assez nombreux ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. De gros points jaunes cerclés de noir (2.2.2) séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.B.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix.

Parchemin. 12 feuillets. Page : 180 × 230. 7 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 100 × 165.

71. Arabe **348 e** : ff° 77 à 126.

F° 77 à 96 : II, 71-112 ; f° 97 : II, 134-136 ; f° 98 à 105 : VII, 143-156 ; f° 106 à 107 : XXIV, 29-31 ; f° 108 à 109 : XXVI, 10-23 ; f° 110 à 119 : XXVI, 29-107 ; f° 120 à 126 : XXVIII, 2-22.

Copie anonyme et non datée. Graphie voisine de D I. Diacritiques : traits obliques, partiellement portés ; vocalisation : points dorés pour le *fatḥa*, verts pour le *kasra* et rouges pour le *ḍamma*. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des décors en forme de larme indiquent les groupes de cinq versets ; des médaillons de type 2.A.II, 3.C.II et D.A.III avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent les groupes de dix versets.

Parchemin. 50 feuillets. Page : 175 × 245. 7 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 99 × 170.

72. Arabe **5178 g** : f° 11.

F° 11 : II, 208-214.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points bleus et rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un médaillon de type 3.A.I signale un groupe de dix versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 165 × 247. 10 lignes. Encre dorée, brune pour les contours. Surface d'écriture : 104 × 183.

73. Arabe **348 g** : ffº 143 à 152.

Fº 143 à 152 : XII, 95-XIII, 16.

Copie anonyme et non datée. Graphie voisine de D I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.A.II ceux de dix. Au fº 147 rº, la sourate XIII est précédée de son titre et du nombre de ses versets en caractères dorés accompagnés, dans la marge extérieure, d'une vignette composite.

Parchemin. 10 feuillets. Page : 170 × 242. 9 lignes. Encre brun clair. Surface d'écriture : 104 × 175.

74. Arabe **348 h** : ffº 153 à 157.

Fº 153 à 154 : XXX, 5-13 ; fº 155 à 156 : XXX, 19-27 ; fº 157 : XXX, 34-38.

Copie anonyme et non datée. Graphie voisine de D I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des rosettes (3.1.1) séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix.

Parchemin. 5 feuillets. Page : 174 × 225. 8 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 92 × 162.

75. Arabe **348 j** : fº 161 (fragment mutilé).

Fº 161 : XI, 29-[31].

Copie anonyme et non datée. Graphie voisine de D I. Diacritiques : pas de trace ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts. Des rosettes (3.1.1) séparent les versets ; dans la marge, un médaillon de type 3.C.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres indique un groupe de dix versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : [155 × 225]. [7] lignes. Encre brun foncé.

76. Arabe **350 a** : ffº 1 à 141, plus les ffº 42 bis, 42 ter et 48 bis. Pl. II, B et XVI

Fº 1 à 4 : II, 22-30 ; fº 5 à 7 : II, 86-91 ; fº 8 : II, 93-95 ; fº 9 à 16 : II, 259-268 ; fº 17 à 20 : III, 93-101 ; fº 21 à 22 : III, 159-164 ; fº 23 à 26 : V, 83-90 ; fº 27 à 28 : VI, 91-93 ; fº 29 à 35 : VI, 138-147 ; fº 36 : IX, 87-89 ; fº 37 à 48 bis : XI, 46-80 ; fº 49 à 51 : XII, 43-50 ; fº 52 à 57 : XV, 1-27 ; fº 58 à 64 : XV, 80-XVI, 10 ; fº 65 : XVII, 29-31 ; fº 66 : XXVII, 40-42 ; fº 67 à 68 : XVII, 41-46 ; fº 69 à 70 : XVII, 51-55 ; fº 71 à 78 : XVIII, 32-50 ; fº 79 : XVIII, 70-73 ; fº 80 : XXI, 14-18 ; fº 81 à 82 : XXIII, 7-15 ; fº 83 à 84 : XXIII, 32-38 ; fº 85 à 86 : XXIV, 54-57 ; fº 87 : XXIV, 60-61 ; fº 88 : XXV, 1-3 ; fº 89 à 92 : XXV, 64-75 ; fº 93 : XXVI, 2-5 ; fº 94 : XXVI, 14-19 ; fº 95 : XXVI, 71-77 ; fº 96 : XXVI, 104-109 ; fº 97 à 98 : XXXVIII, 3-8 ; fº 99 à 102 : XXXIX, 21-29 ; fº 103 à 110 : XLII, 30-48 ; fº 111 à 119 : LII, 11-47 ; fº 120 à 140 : LIII, 21-LIV, 45 ; fº 141 : XCII, 14-21 et titre de XCIII.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : traits obliques, assez complets ; vocalisation : points rouges, assez complets. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.C.II, 4.A.II, 4.D.II et 5.C.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent les groupes de dix versets.

Aux ffº 61 vº et 141 vº, l'indication du titre et du nombre des versets, en lettres dorées, précède la sourate Dans la marge, une vignette composite accompagne cette indication ; celle du fº 141 vº est mutilée.

Au fº 129 vº, le titre et le nombre des versets figurent à l'intérieur d'un bandeau ; deux filets parallèles de perles dorées encadrent une bande où court une double torsade dorée rehaussée de points rouges et verts. Dans l'espace ainsi défini, le titre se détache sur un fond de palmes dessinées à l'encre et réservées sur le fond rouge. Une vignette composite prolonge ce décor dans la marge extérieure.

Au fº 141 vº, l'espace laissé par la fin de la sourate XCII est occupé par un bandeau où deux lignes ondulées composées de deux filets dorés croisent une série de cercles ; des points rouges et verts rehaussent ce

décor. La ligne suivante est occupée par le titre et le nombre des versets de la S. XCIII, à l'encre dorée ; dans la marge, on distingue l'amorce d'une vignette mutilée. Au f° 79, subsistent les traces de la réglure préparatoire d'un décor.

Parchemin. 144 feuillets. Page : 233 × 310. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 129 × 230.

A rapprocher des fragments suivants : G. 449 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. IX, 1) et G. 452 (J. H. Möller, *op. cit.*, pl. X, 2) ; Istanbul, Topkapi EH 26 (ff° 14-19) et Süleymaniye, Aya Sofya 23 ; Dublin, Chester Beatty 1407 (A. J. Arberry, *The Koran*, pl. 15 ; D. James, *Qur'ans*, n° 3) ; C. 5 (J. C. Lindberg, *Lettre*, pl. XI).

Remonte avec C. 6 c (J. C. Lindberg, *op. cit.*, pp. 60-62) dont le f° 4 r° fait suite à 350 a, f° 20 v° et le f° 6 v° précède 350 a, f° 87 r°.

77. Arabe **350 b** : ff° 142 à 238.

F° 142 à 149 : III, 157-167 ; f° 150 à 151 : IV, 7-9 ; f° 152 à 153 : IV, 11-12 ; f° 154 à 155 ; IV, 34-35 ; f° 156 à 158 : IV, 37-41 ; f° 159 : VI, 65 ; f° 160 à 167 : VI, 124-130 ; f° 168 à 170 : VIII, 73-75 ; f° 171 à 173 : IX, 3-5 ; f° 174 : IX, 95-97 ; f° 175 : IX, 99-100 ; f° 176 : XII, 26-27 ; f° 177 : XVIII, 82-84 ; f° 178 à 179 : XXII, 16-18 ; f° 180 à 186 : XXVII, 64-76 ; f° 187 à 190 : XXVII, 81-87 ; f° 191 : XXVII, 92-93 ; f° 192 : XXXII, 1-3 ; f° 193 à 195 : XXXIII, 19-21 ; f° 196 : XXXIII, 35-36 ; f° 197 à 198 : XXXIV, 12-13 ; f° 199 à 203 : XXXIV, 28-33 ; f° 204 à 206 : XXXIV, 39-43 ; f° 207 : XXXVII, 142-145 ; f° 208 : XL, 21-22 ; f° 209 : XL, 28-29 ; f° 210 à 211 : XLV, 21-23 ; f° 212 à 213 : XLVI, 9-11 ; f° 214 à 215 : XLVI, 15-17 ; f° 216 à 223 : XLVI, 26-34 ; f° 224 : XLVII, 17-19 ; f° 225 : XLVII, 27-28 ; f° 226 à 231 : XLVIII, 16-24 ; f° 232 à 233 : L, 9-13 ; f° 234 : L, 17-19 ; f° 235 à 236 : LXVII, 1-4 ; f° 237 à 238 : LXXVII, 1-10.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : rares traits obliques, la plupart ajoutés à l'encre de couleur ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des décors en forme de larme marquent les groupes de cinq versets ; des médaillons de type 1.D.I, 3.C.II et D.A.III avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent les groupes de dix versets. Au f° 191 v°, la fin de la sourate XXVII n'occupe que quatre lignes et l'espace laissé libre est rempli par une guirlande de motifs végétaux.

Parchemin. 97 feuillets. Page : 232 × 310. 5 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 118 × 215.

A rapprocher des mss. suivants : Berlin, Ahlwardt 342 (*Islamische Buchkunst*, p. 52, fig. 33) — surface d'écriture non connue ; G. 454 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. XI, 1), G. 463 (J. H. Möller, *op. cit.*, pl. XII, 1) et G. 464.

78. Arabe **352 c** : ff° 3 à 5.

F° 3 à 5 : LXXVIII, 9-37.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des groupes de quatre traits obliques séparent les versets (1.1.1) ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons avec une lettre-chiffre, de type 2.A.II et 2'.C.I, marquent ceux de dix.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 178 × 245. 6 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 89 × 174.

79. Arabe **352 e** : ff° 7 à 27.

F° 7 à 8 : IX, 59-69 ; f° 9 : IX, 78-83 ; f° 10 à 14 : X, 30-66 ; f° 15 à 27 : XLI, 45-XLIII, 29.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : traits obliques ajoutés en assez grand nombre ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets ; des médaillons de type 2'.C.I avec une lettre-chiffre dorée marquent ceux de dix. Aux ff° 16 r° et 25 r°, dans l'espace laissé libre par la fin de la sourate précédente, sont indiqués le titre et le nombre des versets en lettres dorées. Dans la marge des ff° 14 r° et 15 r°, on trouve l'indication d'une division en septièmes d'une part, en cinquièmes et en dixièmes de l'autre.

Parchemin. 21 feuillets. Page : 190 × 265. 11 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 130 × 205.

80. Arabe **352 g** : ff° 32 à 76.

F° 32 à 40 : II, 20-38 ; f° 41 : VIII, 29-31 ; f° 42 : XII, 80-82 ; f° 43 : XII, 85-87 ; f° 44 : XII, 93-96 ; f° 45 : XII, 99-100 ; f° 46 à 63 : XIV, 7-49 ; f° 64 : XVII, 60-62 ; f° 65 : XIX, 62-65 ; f° 66 : XXVI, 187-191 ; f° 67 à 76 : XLIII, 1-39.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : traits obliques presque complets ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : rares points verts. Des décors en forme de larme séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.C.I, 3.B.I, 4.D.II et 5.C.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent les groupes de dix.

Parchemin. 45 feuillets. Page : 165 × 235. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 92 × 165.

Remonte avec le ms. G. 445 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. XII, 3) dont le f° 1 r° fait suite à 352 g, f° 43 v°.

81. Arabe **354 b** : ff° 11 à 13.

F° 11 : XXIX, 57-62 ; f° 12 : XXX, 22-26 ; f° 13 : XXX, 29-33.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : points, ajoutés complètement ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points jaunes. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés marquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.A.II avec une lettre-chiffre ceux de dix.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 155 × 210. 8 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 90 × 160.

82. Arabe **354 d** : ff° 32 à 75.

F° 32 à 34 : V, 98-106 (au bas du f° 34 v°, la suite de V, 106 et V, 107 ont été ajoutés en écriture cursive) ; f° 35 à 37 : V, 109-114 (en haut du f° 35 r°, V, 108 et le début de V, 109 ont été ajoutés en écriture cursive) ; f° 38 : VI, 1-5 ; f° 39 à 40 : VIII, 29-34 ; f° 41 à 42 : VIII, 48-53 ; f° 43 à 71 : IX, 30-93 ; f° 72 : XX, 65-70 ; f° 73 à 74 : XX, 86-94 ; f° 75 : L, 2-7.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés marquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.C.I et 3.B.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres indiquent ceux de dix.

Parchemin. 44 feuillets. Page : 153 × 209. 7 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 75 × 150.

83. Arabe **354 e** : ff° 76 à 83.

F° 76 à 83 : XXIV, 27-35.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des groupes de trois traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.A.II avec une lettre-chiffre marquent ceux de dix.

Parchemin. 8 feuillets. Page : 155 × 208. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 83 × 160.

84. Arabe **355 b** : ff° 45 à 73.

F° 45 à 51 : VI, 22-44 ; f° 52 : VII, 135-137 ; f° 53 : VII, 148-150 ; f° 54 : XI, 15-17 ; f° 55 : XI, 43-46 ; f° 56 : XI, 84-87 ; f° 57 à 58 : XXXIV, 52-XXXV, 5 ; f° 59 : XXXV, 32-36 ; f° 60 à 67 : XL, 43-73 ; f° 68 à 72 : XLVIII, 11-25 ; f° 73 : LIX, 2-3.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques : traits obliques, placés en deux étapes ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés marquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 1.D.I, 2'.A.II et 2'D.I indiquent ceux de dix. En tête

de sourate figure le titre, à l'encre dorée (cf. f° 57 v°). Au f° 60 r°, une vignette médiane composite est placée en face de XL, 43 ; elle correspond peut-être au début du *ḥizb* XLVIII. La fonction de la vignette lancéolée au f° 45 r° nous échappe.

Parchemin. 29 feuillets. Page : 154 × 223. 8 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 85 × 165.

85. Arabe **358 b** : ff° 11 à 20.

F° 11 à 20 : XLI, 46-XLII, 16.

Copie anonyme. Au f° 11 r°, une note dans une écriture très soignée rappelle que ce volume a été constitué waqf dans la grande mosquée de Tarse par *al-Ḥasan b. Ḥamdān* serviteur (*ġulām*) de *Sākin al-Kīġliġī* ; une autre main a ajouté en-dessous en écriture cursive la date de l'acte, 300/913-914, et le nom de l'intermédiaire, *al-Ḥaǧǧāǧ b. Sindī b. ʿAlī* ; enfin, au-dessus de la première note, une troisième main a indiqué, en écriture cursive également, que le volume a été sorti de *Balad al-Rūm* (Asie Mineure) en 730/1329-1330 par *ʿAlī b. al-Ḥusayn*. Au f° 12 r°, deux notes rappellent que le volume est *ḥabīs*. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques : traits obliques assez nombreux ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 4.A.II placés dans la marge, avec le nom de la dizaine en toutes lettres, marquent les groupes de dix. En tête de sourate, le titre et le nombre des versets, à l'encre dorée, sont accompagnés par une vignette composite (cf. f° 14 v°).

Parchemin. 10 feuillets. Page : 141 × 204. 6 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 71 × 140.

86. Arabe **358 c** : ff° 21 à 28.

F° 21 v° à 25 : VII, 171-184 ; f° 26 : XXVI, 10-18 ; f° 27 : XXVI, 62-69 ; f° 28 : XXVII, 18-20.

Copie anonyme et non datée. Au f° 21 r°, une note dans une écriture très soignée rappelle que ce volume a été constitué waqf par *Yaḥyā b. Saʿīd*, dit *Ibn Hāhī* ; ni la date ni l'institution bénéficiaire de ce dépôt ne sont mentionnées. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.B.I ceux de dix. Dans la marge des ff° 21 v° et 22 r°, une vignette médiane à décor arborescent signale le début du *ḥizb* XVIII et/ou du 3e septième ; pourtant, au f° 21 r°, le mot *al-ḫāmis* a été ajouté en écriture cursive. Au f° 28 v°, une main européenne a ajouté dans la marge : « n° 12 » et « 288 ».

Parchemin. 8 feuillets. Page : 132 × 185. 8 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 70 × 133.

87. Arabe **358 d** : ff° 29 et 30.
Le numéro 87 et le suivant sont les fragments d'un même manuscrit.

F° 29 à 30 : II, 196-198.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts. Des rosettes (3.1.3) séparent les versets.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 125 × 180. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 56 × 135.

88. Arabe **358 f** : ff° 34 et 35.
Du même manuscrit que le fragment précédent.

F° 34 : XIX, 18-22 ; f° 35 : XXI, 43-45.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : absents, sauf ajouts en couleur au f° 35 v° ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts. Des rosettes (3.1.3) séparent les versets ; un médaillon, de type 3.B.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres, indique un groupe de dix versets.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 125 × 180. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 55 × 135.

89. Arabe **361 a** : ff° 1 à 3.

F° 1 v° : XLI, 46-47 ; f° 2 à 3 : XLII, 13-16.

Copie anonyme et non datée. Au f° 1 r°, une note rappelle que ce volume, le vingt-cinquième d'une série de trente, a été déposé dans la grande mosquée de *Miṣr* (Fusṭāṭ) par *Kulṯum bint Yaḥyā b. ʿĪsā b. Tamīm.* Graphie proche de D I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des groupes de trois points dorés disposés en triangle (2.2.3) séparent les versets. Au f° 1 v°, une vignette médiane lancéolée marque le début du *ǧuz'* XXV.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 132 × 184. 7 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 70 × 132.

90. Arabe **361 e** : ff° 8 et 9.

F° 8 : IV, 72-75 ; f° 9 : IV, 79-83.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques : rares traits obliques, avec un ajout de couleur verte ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un cercle de type 1.A.I (avec une lettre-chiffre ?) indique un groupe de dix versets.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 137 × 200. 8 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 76 × 150.

91. Arabe **363 a** : ff° 1 à 46.

F° 1 à 8 : VII, 28-48 ; f° 9 à 46 : XVI, 36-XVII, 44.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : points et traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* coufique doré indique les groupes de cinq versets, un médaillon de type 2.A.II ceux de dix. Au f° 35 v°, le titre et le nombre des versets sont placés en tête de la sourate XVII. Dans la marge du f° 12 v°, l'indication *saǧda* est écrite en caractères dorés.

Parchemin. 46 feuillets. Page : 127 × 181. 7 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 69 × 140.

92. Arabe **363 b** : ff° 47 à 53.

F° 47 à 53 : VI, 80-98.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques : points et traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II ceux de dix.

Parchemin. 7 feuillets. Page : 124 × 178. 7 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 67 × 140.

93. Arabe **365 b** : ff° 74 à 136.

F° 74 à 82 : XXV, 21-43 ; f° 83 : XXV, 70-72 ; f° 84 à 95 : XXVI, 23-73 ; f° 96 à 103 : XXXIV, 46-XXXV, 7 ; f° 104 à 111 : XXXV, 10-22 ; f° 112 à 121 : XLIII, 9-33 ; f° 122 à 129 : XLIII, 65-XLIV, 1 ; f° 130 à 136 : XLIV, 15-44.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* coufique doré indique les groupes de cinq versets, des médaillons de type 1.A.I et 2.C.I ceux de dix. En tête des sourates figurent le titre et le nombre des versets à l'encre dorée (cf. ff° 99 r° et 129 v°). Au f° 74 r°, une vignette médiane à décor arborescent, pendant d'une autre maintenant disparue, indique le début du *ǧuz'* XIX.

Parchemin. 63 feuillets. Page : 112 × 147. 5 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 52 × 115.

94. Arabe **366 b** : ffº 7 à 10.

Fº 7 à 10 : XX, 121-131.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points jaunes, confondus avec la vocalisation. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.B.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 111 × 160. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 57 × 110.

95. Arabe **366 e** : ffº 63 à 72.

Fº 63 à 72 : V, 3-55.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II ceux de dix.

Parchemin. 10 feuillets. Page : 114 × 163. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 53 × 110.

96. Arabe **366 f** : ffº 73 à 85.

Fº 73 à 78 : LIX, 22-LX, 10 ; fº 79 : LX, 11-12 ; fº 80 à 85 : LXI, 8-LXII, 11.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : traits obliques ajoutés ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā* 'coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.C.I avec une lettre-chiffre marquent ceux de dix. En tête des sourates figurent le titre et le nombre des versets à l'encre dorée (cf. ffº 73 vº et 82 rº).

Parchemin. 13 feuillets. Page : 115 × 171. 7 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 66 × 135.

97. Arabe **369 c** : ffº 13 à 22.

Fº 13 à 17 : II, 247-275 ; fº 18 à 22 : III, 126-177.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II ceux de dix.

Parchemin. 10 feuillets. Page : 144 × 207. 15 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 100 × 170.

98. Arabe **370 c** : ffº 14 à 68.

Fº 14 à 15 : XVI, 70-104 ; fº 16 : XVII, 110-XVIII, 15 ; fº 17 à 66 : XL, 16-LVIII, 3 ; fº 67 à 68 : LXXIII, 20-LXXV, 16.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des groupes de deux ou trois traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des *hā'* coufiques rubriqués marquent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.B.I ceux de dix. Les sourates sont précédées de leur titre et du nombre de leurs versets : les mots sont alternativement verts ou rouges (cf. ffº 16 rº, 21 vº, 25 vº, 30 rº, 34 rº, 36 rº, 38 vº, 42 rº, 45 rº, 48 rº, 50 rº, 52 rº, 54 rº, 56 rº, 58 rº, 59 vº, 61 vº, 63 vº, 66 vº, 67 rº et 68 vº). Aux ffº 18 vº et 48 rº, des indications de division en septièmes figurent à l'intérieur d'un décor rectangulaire. La *sağda* au fº 24 vº est à l'intérieur d'un cercle.

Parchemin. 55 feuillets. Page : 155 × 211. 15 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 104 × 165.

99. Arabe **376 a** : ff° 1 à 75.

F° 1 : V, 18-22 ; f° 2 à 8 : V, 33-54 ; f° 9 à 24 : VI, 11-82 ; f° 25 à 29 : VII, 177-204 ; f° 30 à 48 : IX, 20-89 ; f° 49 à 57 : XXI, 28-90 ; f° 58 à 75 : XXXVII, 152-XXXIX, 25.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques : points, ajoutés; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.A.II ceux de dix. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leur versets à l'encre dorée (cf. ff° 59 v° et 70 v°). L'indication *saǧda* figure dans la marge du f° 63 r°.

Parchemin. 75 feuillets. Page : 164 × 225. 9 lignes (8 au f° 66). Encre brun noir. Surface d'écriture : 95 × 175.

100. Arabe **380 c** : ff° 31 à 51.

F° 31 à 39 : IX, 3-13 ; f° 40 : XII, 15-17 ; f° 41 : XII, 30-31 ; f° 42 : XXXV, 13-14 ; f° 43 : XXXV, 37-49 ; f° 44 : XXXV, 44-45 ; f° 45 à 47 : XXXVII, 40-56 ; f° 48 à 51 : XXXVII, 62-83.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; un décor en forme de larme signale les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II et 2'.C.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix.

Parchemin. 21 feuillets. Page : 145 × 205. 5 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 73 × 155.

101. Arabe **380 d** : ff° 52 à 64.

F° 52 v° à 55 : III, 125-134 ; f° 56 à 61 : XI, 47-60 ; f° 62 : XXIV, 57-58 ; f° 63 à 64 : XXV, 17-20.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques absents, sauf quelques ajouts ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.A.II ceux de dix. Au f° 52 r° se trouve un décor occupant toute la page.

Bandeau (81 × 143) avec réglure à la pointe sèche. Deux rangées de trois carrés reliés entre eux par deux bandes où, sur un fond mi-parti vert et rouge, se déploie une tige ondulée porteuse de feuillage, forment un large encadrement autour d'un rectangle central. Chaque carré est décoré par un treillis doré organisé autour d'un motif cruciforme ; les espaces laissés par les filets qui constituent le treillis ainsi que quatre petits carrés placés sur les diagonales sont peints en vert ou en rouge. L'espace compris entre deux bandes et deux carrés de l'encadrement forme un petit rectangle où passe une tige ondulée porteuse de feuillages complexes (lotus ?) dessinés à l'encre. Le rectangle central est occupé par des losanges rectangles entrelacés dessinés à l'encre ; trois rangées de ces figures présentent des rosettes dorées à six pétales entourées de points rouges, jaunes et verts. Une vignette médiane à décor arborescent prend appui sur ce décor.

Parchemin. 13 feuillets. Page : 147 × 208. 6 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 83 × 155.

102. Arabe **380 e** : ff° 65 à 67.

F° 65 à 67 : XLII, 21-28.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 4.A.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 141 × 205. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 72 × 150.

103. Arabe **5178 a** : ffº 1 et 2.

Fº 1 à 2 : VI, 111-113.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 275 × 381. 5 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 154 × 280.

104. Arabe **5178 c** : fº 5.

Fº 5 : V, 51-52.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points jaunes, confondus avec la vocalisation.

Parchemin. 1 feuillet. Page : [196 × 280]. 7 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 138 × 240.

105. Arabe **5179 a** : ffº 1 à 53 sauf le fº 5.

Fº 1 vº : XXV, 19-20 ; fº 2 : XXII, 15-19 ; fº 3 : XIX, 11-20 ; fº 4 : XXII, 19-25 ; fº 6 : XXII, 51-56 ; fº 7 : XXIII, 33-44 ; fº 8 : XX, 126-132 ; fº 9 : XX, 112-118 ; fº 10 : XXIV, 51-55 ; fº 11 : XXIV, 61-62 ; fº 12 : XXII, 25-30 ; fº 13 : XXII, 5-6 ; fº 14 : XXII, 30-35 ; fº 15 à 16 : XXII, 56-69 ; fº 17 : XXIII, 20-27 ; fº 18 : XXII, 73-78 ; fº 19 à 21 : XXIV, 22-33 ; fº 22 : XXII, 1-5 ; fº 23 : XXII, 45-51 ; fº 24 à 26 : XXIV, 33-45 ; fº 27 : XXII, 78-XXIII, 11 ; fº 28 : XXII, 69-73 ; fº 29 : XXV, 2-6 ; fº 30 : XXII, 9-15 ; fº 31 : XXII, 35-40 ; fº 32 : XXV, 7-13 ; fº 33 : XXIII, 11-20 ; fº 34 : XX, 118-126 ; fº 35 à 36 : XX, 132-XXI, 11 ; fº 37 : XXIV, 19-22 ; fº 38 : XXIV, 62-XXV, 2 ; fº 39 : XXV, 13-19 ; fº 40 : XXIV, 45-51 ; fº 41 à 42 : XXI, 11-28 ; fº 43 : XXI, 36-43 ; fº 44 : XX, 39-47 ; fº 45 : XIX, 75-85 ; fº 46 : XXI, 50-60 ; fº 47 : XVIII, 78-82 ; fº 48 à 49 : XIX, 60-75 ; fº 50 : XIX, 4-11 ; fº 51 : XXI, 104-112 et titre de XXII ; fº 52 : XIX, 53-60 ; fº 53 : XX, 93-100.
Ordre réel des feuillets : 47, 50, 3, 52, 48, 49, 45, 44, 53, 9, 34, 8, 35, 36, 41 à 43, 46, 51, 22, 13, 30, 2, 4, 12, 14, 31, 23, 6, 15, 16, 28, 18, 27, 33, 17, 7, 37, 19 à 21, 24 à 26, 40, 10, 11, 38, 29, 32, 39, 1 vº.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : nombreux traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* coufique doré signale les groupes de cinq versets, un médaillon de type 2'.A.II ceux de dix. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre dorée, accompagnés d'une vignette avec un décor de rinceau (cf. ffº 27 rº, 35 vº, 38 vº et 51 vº) ; l'espace laissé par la fin de la sourate précédente est éventuellement occupé par une bande dorée. Au fº 1 vº, le texte, réduit à 9 lignes, est suivi d'une bande dorée : cela correspond à la fin du *ǧuz'* XIX marqué aussi par un décor, au fº 1 rº, dont on distingue quelques traces et la réglure préparatoire (91 × 152) et qui est accompagné par une vignette médiane avec un décor de rinceau.

Parchemin. 52 feuillets. Page : 145 × 221. 10 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 99 × 170.

106. Arabe **5179 b** : fº 5.

Fº 5 : LXXIII, 20 (le rº n'a pas été utilisé).

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Le texte a été transcrit dans la marge en écriture cursive.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 129 × 185. 8 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 68 × 140.

107. Arabe **6140 c** : ffº 9 à 13.

Fº 9 à 13 : II, 124-130.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Des groupes de six points dorés (2.2.4) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets.

Parchemin. 5 feuillets. Page : 190 × 261. 6 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 98 × 171.

108. Arabe **6140 d** : ff° 14 et 15.

F° 14 : XVIII, 14-17 ; f° 15 : XVIII, 31-35.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.1) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 204 × 290. 7 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 121 × 202.

109. Arabe **6140 h** : ff° 40 à 43.

F° 40 à 41 : II, 244-247 ; f° 42 à 43 : II, 255-258.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 152 × 220. 8 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 81 × 153.

110. **Smith-Lesouëf 193.**

F° 1 v° à 2 r° : I, 1-7 ; f° 2 v° à 8 : XIV, 27-XV, 7 ; f° 9 à 27 : XV, 16-XVI, 61 ; f° 28 à 32 : XVI, 65-83 ; f° 33 à 38 : XVI, 91-112 ; f° 39 à 49 : XVI, 116-XVII, 39 ; f° 50 à 76 : XVII, 44-XVIII, 43 ; f° 77 à 84 r° : XVIII, 48-74.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I. Diacritiques : points ajoutés ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.C.I ceux de dix. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre des versets accompagnés d'une vignette lancéolée à décor arborescent (cf. ff° 8 r°, 17 r°, 41 r° et 65 r°). Aux ff° 1 v° et 2 r°, le texte est inscrit dans un cadre, sur un fond de rinceaux ; aux ff° 83 v° et 84 r°, le texte est pris entre deux bandes. Provient de la collection Smith-Lesouëf.

Parchemin. 84 feuillets. Page : 103 × 168. 9 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 66 × 135. 8 ou 10 feuillets/cahier. Reliure orientale sur ais de bois ; sur une première reliure en maroquin brun clair, deux panneaux brun foncé avec plaque centrale, fleurons estampés à froid aux deux plats, ont été rapportés avec une orientation perpendiculaire par rapport à leur position originelle ; filets et rouelles aux deux plats, estampés à froid ultérieurement.

111. Arabe **5178 f** : ff° 9 et 10.

F° 9 : XVII, 9-11 ; f° 10 : XXXII, 29-XXXIII, 1.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation ; *šadda* : points bleus, confondus avec la vocalisation. Des rosettes (3.1.4) séparent les versets ; un médaillon de type 3.C.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres, renvoyant depuis la marge à une lettre-chiffre placée dans le texte, signale un groupe de dix versets. En tête de la sourate XXXIII figurent son titre et le nombre de ses versets réservés en blanc dans un bandeau accompagné d'une vignette (cf. f° 10 r°).

Parchemin. 2 feuillets. Page : 135 × 210. 5 lignes. Encre dorée, brune pour les contours. Surface d'écriture : 66 × 140.

112. Arabe **5178 j** : f° 14.

F° 14 v° : LVIII, 1.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation absente. La sourate est précédée de son titre et du nombre de ses versets, à l'encre dorée dans un bandeau (cf. f° 14 v°).

Un décor occupe tout le f° 14 r°. Bandeau (83 × 155) : l'encadrement est réalisé par les entrelacs de deux éléments. Aux quatre coins, des figures à trois branches dont le contour est indiqué par un filet doré étendent leurs branches placées sur les côtés du rectangle pour les accrocher, sur les longueurs, à un élément horizontal, ou, sur les largeurs, à une autre figure d'angle. La troisième branche amorce la diagonale dont le tracé est poursuivi par quatre éléments plats, dessinés par des filets dorés, qui viennent chacun prendre appui sur un losange central. Les figures de l'encadrement délimitent un espace qu'occupe une bande où se déploie sur un fond vert une tige ondulée porteuse de feuillages. Un point bleu souligne les intersections des éléments constitutifs de l'encadrement. Le champ, divisé en quatre triangles isocèles égaux deux à deux, est occupé par un dessin à l'encre de palmes stylisées. On ne distingue plus que la base d'une vignette médiane. Au f° 14 r°, note : « transmis par le Cabinet des médailles, le 27 mai 1879, n. 3 ».

Parchemin. 1 feuillet. Page : 106 × 175. 3 lignes et titre. Encre brune.

D II

113. Arabe **325 e** : f° 23.

F° 23 : XCII, 6-13.

Copie anonyme et non datée. Graphie D II. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts confondus avec la vocalisation ; *šadda* : point orange confondu avec la vocalisation. Versets séparés par une « larme » à l'intérieur de laquelle *aya* est écrit en lettres dorées sur fond vert ; en marge, un médaillon de type 3.D.II portant en son centre le mot *'ašr* indique les groupes de dix versets ; un rappel est placé dans le texte.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 227 × [310]. 5 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 170 × 200.

114. Arabe **349 e** : ff° 103 à 118. Pl. XV, B

F° 103 : XXI, 19-22 ; f° 104 : XXI, 42-44 ; f° 105 à 110 : XXV, 43-59 ; f° 111 à 118 : XLI, 25-42.

Copie anonyme et non datée. Graphie D II. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points jaunes ou bleus ou encore trait rouge ; *šadda* : signe moderne, à l'encre rouge. Des rosettes (3.1.1) séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.C.II ceux de dix. En marge des ff° 103 v° et 117 r°, on trouve l'indication de *sağda* ; de la première on ne voit qu'un contour tracé à l'encre.

Parchemin. 16 feuillets. Page : 211 × 268. 6 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 105 × 190.

A rapprocher des mss. C. I (J. C. Lindberg, *Lettre*, pl. IX) et peut-être aussi de Istanbul, Topkapi, EH 25, 26 (f° 21) et 28.

115. Arabe **352 b** : f° 2.

F° 2 : XXXVI, 41-45.

Copie anonyme et non datée. Graphie D II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points jaunes ; *šadda* : signe moderne, à l'encre rouge. Des rosettes (3.1.1) séparent les versets ; un *hā'* doré indique les groupes de cinq versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 156 × 225. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 68 × 143.

116. Arabe **352 d** : f° 6.

F° 6 : IV, 19-20.

Copie anonyme et non datée. Graphie D II. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des rosettes séparent les versets (3.1.2).

Parchemin. 1 feuillet. Page : 191 × 255. 6 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 94 × 178.

117. Arabe **356 h** : f° 60.

F° 60 : XXXIX, 21-22.

Copie anonyme et non datée. Graphie D II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges partiellement portés ; *hamza* : points jaunes, confondus avec la vocalisation ; *šadda* : signe moderne, de couleur rouge. Entre les deux versets figure un médaillon de type 3.C.II.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 157 × 220. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 68 × 145.

118. Arabe **378** .

F° 1 : XXXVI, 45-47 ; f° 2 à 62 : XXXVI, 70-XXXVIII, 60 ; f° 63 à 70 : XXXVI, 47-70 ; f° 71 à 90 : XXXVIII, 60-XXXIX, 21.
Ordre réel des feuillets : f° 1, ff° 63 à 70, ff° 2 à 62 et ff° 71 à 90.

Copie anonyme et non datée. Graphie D II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points jaunes ; *šadda* : signe moderne, rouge, confondu avec la vocalisation. Des rosettes (3.1.1) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.C.II ceux de dix. En tête des sourates, figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre dorée accompagnés d'une vignette avec un décor de rinceau (cf. ff° 6 v°, 40 v° et 77 v°) ; au f° 6 v°, on rencontre la formule « *fātiḥatu sūrati...* ». L'indication *sağda* est placée dans une rosace (f° 50 v°). Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot.

Parchemin. 90 feuillets. Page : 159 × 226. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 63 × 150. 10 feuillets/cahier. Reliure en veau marbré, dos maroquin aux armes et chiffre de Napoléon Ier.

D III

119. Arabe **348 f** : ff° 127 à 142.

F° 127 à 132 : II, 165-172 ; f° 133 à 142 : II, 174-184.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *šadda* : signe moderne ajouté à l'encre verte ; *sukūn* : signe moderne ajouté à l'encre verte ou jaune. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* dorés placés dans le texte renvoient à des médaillons de type 4.A.II avec le mot *ḫams* en lettres dorées qui marquent les groupes de cinq versets ; des médaillons de type C.C.III et D.A.III avec le nom de la dizaine en toutes lettres indiquent les groupes de dix versets.

Parchemin. 16 feuillets. Page : 162 × 233. 5 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 70 × 150.

120. Arabe **325 g** : ff° 30 à 32.
Ce fragment et le suivant proviennent du même manuscrit.

F° 30 : II, 196-198 ; f° 31 : IX, 69 ; f° 32 : XXXIII, 50.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques : traits obliques, partiellement portés ; vocalisation : points rouges, partiels ; *hamza* : point violet sombre (?). Versets non séparés ; une « larme » où est écrit *ḫams* en lettres dorées indique les groupes de cinq versets.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 235 × 310. 7 lignes. Encre brun foncé à brun clair. Surface d'écriture : 121 × 205.

121. Arabe **341 a** : ff° 1 à 129. Pl. I, B et IV, B
Du même manuscrit que le fragment précédent.

F° 1 à 8 : II, 49-67 ; f° 9 : II, 85-86 ; f° 10 : II, 105-108 ; f° 11 : II, 142-143 ; f° 12 : II, 146-148 ; f° 13 : II, 196 ; f° 14 : II, 204-207 ; f° 15 à 21 : II, 228-234 ; f° 22 : II, 262-264 ; f° 23 à 24 : II, 275-279 ; f° 25 : III, 70-72 ; f° 26 à 27 : VI, 130-135 ; f° 28 à 29 : VI, 138-141 ; f° 30 à 39 : VI, 160-VII, 25 ; f° 40 : VII, 47-49 ; f° 41 : VII, 57-58 : f° 42 : VIII, 42-44 ; f° 43 : VIII, 48-49 ; f° 44 : IX, 74-75 ; f° 45 : IX, 86-88 ; f° 47 à 49 : XII, 6-16 ; f° 50 à 52 ; XII, 23-30 ; f° 53 à 54 : XII, 33-38 ; f° 55 : XII, 44-47 ; f° 56 à 57 : XV, 7-17 ; f° 58 à 60 : XVII, 75-85 ; f° 61 à 62 : XVII, 88-94 ; f° 63 à 65 : XVII, 97-104 ; f° 66 à 67 : XVIII, 101-107 ; f° 68 à 70 : XIX, 12-25 ; f° 71 : XX, 13-18 ; f° 72 : XX, 42-47 ; f° 73 : XX, 84-86 ; f° 74 : XX, 114-117 ; f° 75 : XX, 131-134 ; f° 76 : XXI, 21-24 ; f° 77 à 80 : XXVII, 50-62 ; f° 81 à 87 : XXVIII, 16-31 ; f° 88 : XXVIII, 34-36 ; f° 89 : XXVIII, 69-72 ; f° 90 : XXVIII, 80-82 ; f° 91 : XXIX, 63-66 ; f° 92 : XXX, 36-38 ; f° 93 : XXX, 54-56 ; f° 94 : XXXI, 19-21 ; f° 95 à 96 : XXXIII, 9-14 ; f° 97 à 100 : XXXIII, 52-58 ; f° 101 (déplacé) : XXXVI, 69-73 ; f° 102 v° à 109 : XXXVI, 28-60 ; f° 110 à 111 : XXXVI, 74-82 ; f° 112 : XXXVII, 18-23 ; f° 113 : XXXVII, 118-126 ; f° 114 : XXXVII, 144-152 ; f° 115 à 116 : XXXVIII, 3-10 ; f° 117 : XXXVIII, 50-55 ; f° 118 à 119 : XLI, 39-44 ; f° 120 : XLI, 47-50 ; f° 121 à 122 : XLII, 12-15 ; f° 123 à 125 : XLII, 19-24 ; f° 126 : XLII, 33-37 ; f° 127 à 128 : XLVI, 10-15 ; f° 129 : LIII, 52-60.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts. Les versets sont séparés par des points dorés cerclés de bleu (2.2.2) ; deux types de décors en forme de larme où est écrit le mot *ḫams* en lettres dorées, indiquent les groupes de cinq versets ; des médaillons des types 3.B.II et 3.D.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent les groupes de dix versets.

Au f° 32 r°, le titre et le nombre des versets de la sourate VII, écrits à l'encre dorée, sont accompagnés par une vignette circulaire avec un décor de palmes en X.

Au f° 102 r°, avant le début du *ǧuz'* XXIII, on trouve un bandeau (130 × 214) occupant toute la page. Une chenille (points noirs sur fond doré) délimite le champ. Le même motif, décrivant une boucle, est repris

pour former l'encadrement le long des quatre côtés : il dessine quatre espaces allongés sur les longueurs et deux sur les largeurs, passant dans l'un et l'autre cas par un œillet carré placé sur la pointe au milieu de chaque côté. A l'intérieur des espaces ainsi ménagés, court une bande où, sur un fond alternativement rouge et vert, se déploie une tige ondulée porteuse d'un feuillage doré. Le rectangle central est occupé par un décor composé de losanges rectangles entrelacés que dessinent deux filets parallèles qui encadrent soit une chenille simple de points noirs sur fond blanc, soit une bande de cercles de petite taille pris entre des points noirs. Au centre de chaque losange figure un petit cercle doré entouré de points rouges. Dans la moitié gauche, le décor forme quatre rangées alors qu'à droite, il n'y en a que trois, de plus grandes dimensions ; de ce côté, deux des losanges de la rangée médiane présentent un motif central compliqué par l'ajout, à l'encre, de quatre pointes disposées selon les axes des diagonales. Ce décor est prolongé dans la marge par une vignette médiane avec un décor de palmes en X qui prend appui sur lui.

Parchemin. 129 feuillets. Page : 233 × 310. 7 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 120 × 210.

Remonte avec le ms. G. 444 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. VIII, 1) dont le f° 1 r° fait suite à 341 b, f° 52 v°. A rapprocher également de G. 432 (J. H. Möller, *op. cit.*, pl. III, 2).

122. Arabe **325 i** : f° 44.

F° 44 : VII, 51-53.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiels ; *hamza* : point vert. Versets non séparés.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 240 × 290. 5 lignes. Encre brun-noir. Surface d'écriture : 105 × 210.

123. Arabe **325 j** : ff° 45 à 101, plus les ff° 59 bis et 59 ter. Pl. XVII, A

F° 45 à 48 : II, 67 à 81 ; f° 49 à 53 : II, 83 à 87 ; f° 54 : IV, 24 et 25 ; f° 55 à 56 : IV, 32 à 35 ; f° 57 : IV, 83 à 85 ; f° 58 à 59 : IV, 93 à 95 ; f° 59 bis à 59 ter : XVI, 15 à 24 ; f° 60 : XVI, 36 et 37 ; f° 61 : XVI, 91 et 92 ; f° 62 à 63 : XX, 6 à 16 ; f° 64 : XX, 80 à 84 ; f° 65 : XX, 105 à 110 ; f° 66 à 67 : XX, 114 à 121 ; f° 68 : XX, 125 à 128 ; f° 69 à 74 : XXIII, 52 à 79 ; f° 75 à 84 : XXIV, 28 à 43 ; f° 85 : XXXV, 45 à XXXVI, 6 ; f° 86 à 87 : XLVII, 7 à 12 ; f° 88 à 90 : XLIX, 1 à 8 ; f° 91 à 92 : XLIX, 12 à 15 ; f° 93 à 94 : L, 22 à 32 ; f° 95 à 100 : LXIX, 21 à LXX, 24 ; f° 101 : LXXVI, 23 et 24.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques : traits obliques, partiellement ajoutés ; vocalisation : points rouges et oranges ; *hamza* : points oranges et verts. Des rosettes (3.1.2 et 3.1.4) séparent les versets ; tantôt en marge, tantôt dans le texte, des médaillons de type 1.D.I, 2.A.II, 3.B.II, 3.C.II, 3.D.II et 4.D.II à l'intérieur desquels est écrit *ḫams* ou *'ašr* indiquent les groupes de cinq ou dix versets. Le début des sourates est marqué par le titre doré accompagné d'une vignette composite (cf. ff° 85 r° et 98 r°).

Parchemin. 59 feuillets. Page : 232 × 311. 7 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 118 × 202.

Remonte avec le ms. G 451 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. X, 1) dont le f° 4 v° précède 325 j, f° 64 r° et le f° 5 r° fait suite à 325 j, f° 64 v°.

124. Arabe **334 l** : ff° 159 à 187.

F° 159 : II, 59-60 ; f° 160 : II, 69-71 ; f° 161 : II, 80-81 ; f° 162 à 163 : III, 86-90 ; f° 164 à 168 : II, 102-107 ; f° 169 à 170 : II, 126-128 ; f° 171 : II, 123-124 ; f° 172 : II, 136-138 ; f° 173 : II, 271-272 ; f° 174 : II, 275 ; f° 175 : II, 278-279 ; f° 176 : II, 282 ; f° 177 : II, 282-283 ; f° 178 à 180 : III, 10-14 (mutilés) ; f° 181 : III, 21-22 ; f° 182 à 187 : III, 75-81.

Copie anonyme et non datée ; il faut peut-être distinguer deux mains (ou deux manuscrits ?), d'une part A (ff° 159 à 161, 164 à 172) et B de l'autre (feuillets restants), sur la base de différences dans la hauteur des surfaces d'écriture. Graphie D III. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points dorés à centre rouge ; *hamza* : points verts, parfois accompagnés d'un trait épais de couleur bleue ; quelques *alif* de prolongation ont été ajoutés en rouge. Les versets sont séparés par des motifs en forme de larme à l'intérieur desquels on lit le mot *aya* en lettres dorées ; des médaillons de type 3.C.III et A.A.I à l'intérieur desquels

est écrit le mot *ḫams* en lettres dorées indiquent les groupes de cinq versets ; d'autres médaillons, de type 3.B.I et 4.D.II, avec le nom des dizaines en toutes lettres, marquent les groupes de dix versets.

Parchemin. 29 feuillets. Page : 295 × 395. 5 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : dans A, 145 × 280, dans B, 135 × 280.

125. Arabe **334 m** : ff° 188 à 215.

F° 188 : IV, 36 ; f° 189 à 190 : IV, 38-41 ; f° 191 à 194 : IV, 43-47 ; f° 195 à 205 : IV, 83-97 ; f° 206 à 214 : IV, 117-129 ; f° 215 : IV, 131-133.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, verts et bleus. Les versets ne sont pas séparés ; il n'y a pas de trace d'une division en groupes de versets. Aux ff° 194 r°, 199 r°, 208 v° et 213 v°, une main postérieure a marqué à l'encre noire dans la marge supérieure : *ḥubisa lillahi ʿazza wa-ǧalla*.

Parchemin. 28 feuillets. Page : 295 × 395. 5 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 134 × 280.

126. Arabe **341 b** : ff° 130 à 201.

F° 130 : II, 19 ; f° 131 : II, 22-23 ; f° 132 à 139 : II, 27-36 ; f° 140 à 141 : II, 42-48 ; f° 142 : II, 51-53 (le feuillet a été placé à l'envers) ; f° 143 : II, 79-80 ; f° 144 à 147 : II, 100-102 ; f° 148 à 151 : II, 106-110 ; f° 152 : II, 112-113 ; f° 153 : II, 117-118 ; f° 154 : II, 120-121 ; f° 155 : II, 146-148 ; f° 156 à 162 : II, 177-184 ; f° 163 : II, 219-220 ; f° 164 : III, 35-36 ; f° 165 : III, 45-47 ; f° 166 : III, 49 ; f° 167 : III, 60-61 ; f° 168 à 174 : III, 92-102 ; f° 175 : VI, 131-133 ; f° 176 : VI, 140-141 ; f° 177 : VI, 146-148 ; f° 178 : IX, 71-72 ; f° 179 à 181 : XI, 94-100 ; f° 182 : XIII, 35-36 ; f° 183 : XIV, 3-4 ; f° 184 à 185 : XVII, 15-17 ; f° 186 : XVII, 22-23 ; f° 187 : XVIII, 37-39 ; f° 188 : XVIII, 50-51 ; f° 189 : XXII, 73-75 ; f° 190 à 192 : XXVI, 61-71 ; f° 193 : XXVI, 79-83 ; f° 194 : XXXII, 14-15 ; f° 195 : XXXIV, 23-24 ; f° 196 à 197 : XXXV, 35-37 ; f° 198 : LXIV, 3-4 ; f° 199 à 200 : LXIV, 6-9 ; f° 201 : LXIV, 16-18.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques : traits verts ajoutés ; vocalisation : points rouges et bleus ; le signe moderne du *šadda* ainsi que celui du *sukūn* ont été ajoutés en vert. Les versets sont séparés par des groupes de trois points dorés disposés en triangle (2.2.3, d) ; pour signaler les groupes de cinq et dix versets des médaillons de type 1.D.I, 3.C.II, 3.D.II et 4.D.II, généralement placés dans la marge extérieure, portent les indications *ḫams* ou le nom de la dizaine en toutes lettres en caractères dorés ; ils correspondent à des renvois dans le texte même, des *hā'* dorés ou des triangles selon le cas.

Parchemin. 72 feuillets. Page : 235 × 310. 5 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 105 × 200.

A rapprocher du ms. G 432 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. III, 2).
Remonte avec le ms. C. 6 b (J. C. Lindberg, *Lettre*, pl. VII) dont le f° 3 v° précède 341 b, f° 130 r° (rapprochement signalé dans le catalogue de W. de Slane, p. 98).

127. Arabe **349 a** : ff° 1 à 26.

F° 1 : VIII, 19-26 ; f° 2 : VIII, 32-37 ; f° 3 : VIII, 58-64 ; f° 4 : VIII, 69-73 ; f° 5 à 12 : IX, 3-38 ; f° 13 : IX, 42-48 ; f° 14 à 15 : IX, 80-90 ; f° 16 à 17 : XXI, 56-73 ; f° 18 à 21 : XXI, 109-XXII, 19 ; f° 22 à 23 : XXII, 25-34 ; f° 24 à 26 : XXII, 38-54.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques : points, partiellement ajoutés ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* doré indique les groupes de cinq versets, un médaillon de type 3.B.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marque ceux de dix versets ; souvent, le médaillon est placé dans la marge, un point doré placé dans le texte faisant office de renvoi. Au f° 18 r°, l'indication en caractères dorés du titre et du nombre des versets de la sourate XXII est accompagnée dans la marge extérieure d'une vignette composite. Au f° 21 v°, l'indication de *saǧda* figure dans la marge en caractères dorés.

Parchemin. 26 feuillets. Page : 207 × 265 (la largeur est en fait supérieure car au f° 18, un morceau qui porte la vignette dépasse de 25 mm). 10 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 140 × 220.

128. Arabe **349 c** : ff° 67 à 71.

F° 67 : II, 144-146 ; f° 68 : II, 164-165 ; f° 69 à 70 : II, 170-174 ; f° 71 : II, 177-178.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; dans le texte, des *hā'* dorés et des médaillons de petite taille (3.A.II) renvoient à des médaillons placés en marge, de type 5.C.II et 5.D.II, à l'intérieur desquels est écrit en lettres dorées *ḫams* et *'ašr*.

Parchemin. 5 feuillets. Page : 210 × 270. 7 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 120 × 205.

Remonte avec le ms. G. 428 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. I, 2) dont le f° 1 v° précède 349 c, f° 71 r°.

129. Arabe **349 d** : ff° 72 à 102, plus les ff° 73 bis et 85 bis, moins le f° 75.

F° 72 à 73 bis : II, 249-251 ; f° 74 à 76 : III, 92-96 ; f° 77 à 78 : III, 99-101 ; f° 79 : III, 103 ; f° 80 : IV, 17-18 ; f° 81 : V, 41 ; f° 82 à 84 : IX, 101-105 ; f° 85 : XII, 110-111 ; f° 85 bis : XIII, 6-8 ; f° 86 : XIII, 17-18 ; f° 87 : XXV, 37-39 ; f° 88 : XXV, 53-54 ; f° 89 à 91 : XXXIV, 23-29 ; f° 92 : XXXV, 6-7 ; f° 93 : XXXV, 37-39 ; f° 94 : XXXVI, 2-7 ; f° 95 : XLIX, 1-10 ; f° 102 : L, 13-16.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques : traits obliques, peu nombreux ; vocalisation - points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts. Des rosettes élaborées qui pourraient entrer dans le type 4.D.II des médaillons de groupes (avec une variation dans la disposition des couleurs entre les ff° 72 sqq. et 89 sqq.) séparent les versets ; des médaillons de type 3.D.II avec le mot *ḫams* ou le nom de la dizaine en toutes lettres marquent les groupes de cinq ou dix versets ; toutefois, aux ff° 73 bis v° et 76 v°, on trouve en marge des décors de type B.A.II et B.A.III qui remplissent la même fonction. Au f° 95 r°, on distingue les traces de la réglure préparatoire au décor de tête de sourate maintenant disparu.

Parchemin. 32 feuillets. Page : 211 × 269. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 101 × 190.

130. Arabe **351**. Pl. II, A et IV, F

F° 1 à 10 : IV, 124-135 ; f° 11 à 13 : II, 173-175 ; f° 14 : II, 179-180 ; f° 15 à 25 : II, 187-197 ; f° 26 à 28 : II, 203-206 ; f° 29 à 30 : II, 215-217 ; f° 31 à 36 : II, 220-226 ; f° 37 à 38 : II, 231-232 ; f° 39 : II, 234 ; f° 40 : II, 241-243 ; f° 41 : II, 262-264 ; f° 42 à 43 : II, 282-283 ; f° 44 : II, 286 ; f° 45 à 46 : III, 8 -11 ; f° 47 : III, 58-60 ; f° 48 à 51 : III, 73-78 ; f° 52 : IV, 76-77 ; f° 53 : IV, 94 ; f° 54 : IV, 102 ; f° 55 : IV, 103-104 ; f° 56 : V, 1-2 ; f° 57 : V, 47-48 ; f° 58 : VI, 34-35 ; f° 59 : VI, 36-38 ; f° 60 : VI, 44-45 ; f° 61 : VI, 46-48 ; f° 62 : VI, 51-52 ; f° 63 : VI, 54-56 ; f° 64 : VI, 57-59 ; f° 65 : VI, 76-78 ; f° 66 à 71 : VI, 124-131 ; f° 72 à 73 : VII, 22-26 ; f° 74 : VII, 32-33 ; f° 75 : VII, 38-40 ; f° 76 : VII, 68-70 ; f° 77 à 81 : VII, 73-79 ; f° 82 à 83 : VII, 85-86 ; f° 84 : VII, 158-159 (pas en place) ; f° 85 : VII, 115-117 ; f° 86 à 89 : VII, 122-128 ; f° 90 à 91 : VII, 130-133 ; f° 92 : VII, 137 ; f° 93 à 95 : VII, 143-146 ; f° 96 à 98 : VII, 159-161 ; f° 99 à 100 ; VII, 164-166 ; f° 101 : VII, 168 ; f° 102 à 103 : VIII, 16-19 ; f° 104 à 105 r° : VIII, 38-40 ; f° 106 : VIII, 41 ; f° 107 : VIII, 45-46 ; f° 108 : VIII, 49-50 ; f° 109 à 113 : VIII, 52-61 ; f° 114 à 119 : VIII, 66-72 ; f° 120 à 121 : IX, 24-26 ; f° 122 : XI, 32-34 (pas en place) ; f° 123 ; IX, 60-61 ; f° 124 à 130 : IX, 79-88 ; f° 131 : IX, 117-118 ; f° 132 : X, 12 ; f° 133 à 142 : X, 30-46 ; f° 143 : X, 60-61 ; f° 144 : X, 81-83 ; f° 145 : XI, 57-59 ; f° 146 à 147 : XI, 66-70 ; f° 148 à 149 : XI, 76-79 ; f° 150 : XI, 91-93 ; f° 151 : XI, 99-101 ; f° 152 à 153 : XII, 104-108 ; f° 154 : XIII, 33-34 ; f° 155 à 156 : XIV, 10-11 ; f° 157 : XIV, 18-19 ; f° 158 : XV, 39-42 ; f° 159 : XV, 57-61 ; f° 160 : XVI, 71-72 ; f° 161 : XVI, 90-91 ; f° 162 à 169 : XVII, 1-13 ; f° 170 à 171 : XVII, 15-18 ; f° 172 à 173 : XVII, 24-28 ; f° 174 : XVII, 30-32 ; f° 175 : XVII, 45-46 ; f° 176 : XVII, 102-104 ; f° 177 : XVIII, 29-31 ; f° 178 : XVIII, 90-94 ; f° 179 : XIX, 2-5 ; f° 180 : XIX, 20-23 ; f° 181 à 182 : XXIII, 67-72 ; f° 183 : XXV, 3-4 (pas en place) ; f° 184 : XXIV, 11 ; f° 185 à 187 : XXIV, 23-29 ; f° 188 à 189 : XXIV, 31-33 ; f° 190 à 191 : XXIV, 37-40 ; f° 192 à 193 : XXIV, 48-51 ; f° 194 à 200 : XXIV, 60-XXV, 2 ; f° 201 : XXVI, 68-73 ; f° 202 à 204 : XXVII, 40-44 ; f° 205 : XXVIII, 38-39 ; f° 206 à 207 : XXIX, 33-36 ; f° 208 à 213 : XXXI, 20-30 ; f° 214 à 218 : XXXIII, 4-10 ; f° 219 à 220 : XXXIII, 45-49 ; f° 221 à 226 : XXXIII, 53-60 ; f° 227 : XXXIV, 22-24 ; f° 228 : XXXIV, 52-54 ; f° 229 : XXXV, 44-45 ; f° 230 : XXXVI, 17-19 ; f° 231 : XXXVII, 27-31 ; f° 232 à 233 : XXXVII, 47-56 ; f° 234 à 236 : XXXVII, 61-76 ; f° 237 : XXXVIII, 59-62 ; f° 238 : XXXVIII, 65-69 ; f° 239 : XXXVIII, 73-75 ; f° 240 à 241 : XLII, 22-23 ; f° 242 à 243 : XLII, 26-29 ; f° 244 : XLV, 10-11 ; f° 245 : XLV, 13-15 ; f° 246 : XLVI, 11-12 ; f° 247 à 248 : XLVI, 18-20 ; f° 249 à 268 : XLVI, 35-XLVII, 31 ; f° 269 : XLIX, 1-2 ; f° 270 à 271 : XLIX, 6-9 ; f° 272 : L, 23-27 ; f° 273 : LXV, 5-6 ; f° 274 à 278 : LXVI, 6-12 ; f° 279 : LXXV, 3-10.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques : traits obliques, sans doute ajoutés, assez peu nombreux ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts. Des décors en forme de larme, à l'intérieur desquels est écrit le mot *aya* en lettres dorées séparent les versets ; des médaillons de

type 2.A.II avec le mot *ḫams* en caractères dorés indiquent les groupes de cinq versets ; des médaillons de type 2'.C.I, 2'.C.II, 3.B.II, 3.C.II et D.A.IV avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent les groupes de dix versets. Un bandeau avec le titre et le nombre des versets précède les sourates XXV et XLVII.

Au f° 200 r°, le décor est délimité par une bande constituée de petits carrés dorés où sont peints deux points de part et d'autre d'une ligne diagonale dont le sens et la couleur — rouge et vert — alternent ; les lettres dorées se détachent sur un espace blanc réservé qui épouse leurs contours, le reste du décor étant occupé par des motifs végétaux stylisés réservés sur fond rouge. Dans la marge extérieure, une vignette circulaire prolonge ce décor.

Au f° 249 v°, le titre est placé au-dessus et au-dessous d'un bandeau à décor végétal or et rouge dont la partie inférieure dessine les contours du dernier mot de la sourate précédente et de l'indication du nombre des versets. Dans la marge extérieure, une vignette circulaire prolonge ce décor.

Au f° 105 v°, après la fin du *ǧuz'* IX, on trouve un bandeau (115 × 200) occupant toute la page. Le champ est délimité et subdivisé par deux boucles symétriques selon les deux axes horizontal et vertical. Chacune a la forme de deux hexagones symétriques allongés dessinés par un filet doré, redoublé de manière à former des espaces dans lesquels ont été placés des bandes dont le décor est constitué de petits carrés dorés où sont peints deux points de part et d'autre d'une ligne diagonale dont le sens et la couleur — rouge ou noir — alternent. Aux quatre coins, le filet placé à l'intérieur décrit une bouclette où se glisse son retour. Le champ offre l'apparence de deux carrés juxtaposés où s'inscrivent deux losanges rectangles cantonnés de triangles isocèles. Toutes ces figures sont entourées d'une bande de carrés dorés dont les coins sont rehaussés par des points rouges et le centre par un point noir. L'espace restant, dans le cas des losanges, présente un décor composé de quatre motifs végétaux réservés sur un fond vert et dont les pointes entrent en contact les unes avec les autres au centre. Entre les branches de cette figure, quatre cercles marqués d'un point rouge en leur milieu ont été réservés. Un feuillage trilobé également réservé sur fond bleu et rehaussé d'un point rouge occupe les triangles. Ce décor est prolongé dans la marge par une vignette médiane avec un décor arborescent.

Trois notes en écriture cursive signalent que ce Coran avait été constitué waqf à la mosquée de ʿAmr *-al-ǧāmiʿ al-ʿatīq-* à Fusṭāṭ (cf. ff° 105 r° et 230 r° dans la marge extérieure, et f° 271 r° dans la marge intérieure).

Parchemin. 279 feuillets. Page : 228 × 300. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 102 × 215.

A rapprocher des mss. suivants : G. 429 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. I, 3), G. 439 (J. H. Möller, *op. cit.*, pl. V, 2) et G. 446 (J. H. Möller, *op. cit.*, pl. VIII, 2) ; C. 6 a (J. C. Lindberg, *Lettre*, pl. VIII, 2) ; Londres, BL Add. 11362 (ff° 6-11).

131. Arabe **356 a** : ff° 1 à 46.

F° 1 : XI, 103-105 ; f° 2 : XI, 108-109 ; f° 3 : XI, 114-116 ; f° 4 à 7 : XVI, 90-94 ; f° 8 à 15 : XVII, 14-29 ; f° 16 à 24 : XVIII, 109-XIX, 21 ; f° 25 : XXVIII, 43-45 ; f° 26 : XXVIII, 51-54 ; f° 27 à 35 : XXVIII, 57-74 ; f° 36 à 38 : XXXIII, 52-57 ; f° 39 à 41 : XXXV, 11-13 ; f° 42 à 45 : XXXIX, 7-11 ; f° 46 : LI, 4-11.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques : rares traits obliques ajoutés ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts confondus avec la vocalisation. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; dans le texte, des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets et renvoient à des médaillons de type 4.A.II avec le mot *ḫams* placés en marge ; des médaillons de type 3.B.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent les groupes de dix versets. En tête de sourate, le titre et le nombre des versets, à l'encre dorée, sont accompagnés d'une vignette composite (cf. f° 17 v°).

Parchemin. 46 feuillets. Page : 162 × 225. 5 lignes. Encre brune et brun noir. Surface d'écriture : 71 × 150.

132. Arabe **356 b** : f° 47.

F° 47 : XXIII, 21-23.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 159 × 230. 5 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 70 × 155.

133. Arabe **356 c** : f° 48.

F° 48 : XXVIII, 49-51.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D III. Diacritiques : quelques traits obliques ; vocalisation absente. Les versets ne sont pas séparés.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 160 × 225. 5 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 70 × 150.

134. Arabe **357**.

F° 1 : II, 208-209 ; f° 2 : II, 217 ; f° 3 à 6 : II, 267-272 ; f° 7 à 13 : IV, 32-38 ; f° 14 : IV, 62-63 ; f° 15 à 16 : VI, 120-122 ; f° 17 : VI, 130-131 ; f° 18 : VI, 143-144 ; f° 19 : VI, 151 ; f° 20 à 26 : VI, 152-159 ; f° 27 : VII, 13-17 ; f° 28 : VII, 28-29 ; f° 29 : VII, 117-123 ; f° 30 : XI, 11-12 ; f° 31 à 32 : XI, 21-26 ; f° 33 : XI, 75-77 ; f° 34 : XI, 84-85 ; f° 35 : XX, 40-44 ; f° 36 à 37 : XX, 92-97 ; f° 38 à 39 : XX, 113-117 ; f° 40 : XXII, 5-6 ; f° 41 : XXII, 77-78 ; f° 42 : XXIII, 91-95 ; f° 43 : XXIV, 19-20 ; f° 44 à 49 : XXIV, 42-51 ; f° 50 à 58 : XXXIV, 32-44 ; f° 59 à 60 : XXXVI, 54-61 ; f° 61 à 66 : XXXVI, 77-XXXVII, 12 ; f° 67 à 73 : XXXVII, 73-105 ; f° 74 : XXXVIII, 35-37 ; f° 75 : XXXVIII, 62-65 ; f° 76 : XXXVIII, 69-72 ; f° 77 ; XL, 15-16 : f° 78 : XLII, 3-5 ; f° 79 à 82 : XLII, 48-52 ; f° 83 à 86 : XLIII, 5-15 ; f° 87 à 89 : XLV, 35-XLVI, 4 ; f° 90 à 91 : LXXVII, 36-47 ; f° 92 : LXXXV, 2-7.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques : traits obliques, partiels, avec des ajouts en couleur ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des groupes de trois points dorés disposés en triangle (2.2.3) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II et 2.C.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix. En tête des sourates, le titre et le nombre des versets, à l'encre dorée, est accompagné d'une vignette lancéolée (cf. ff° 63 v° et 88 r°).

Parchemin. 92 feuillets. Page : 178 × 254. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 84 × 173.

A rapprocher du ms. G. 435 (J. H. Möller, *Pal.Beiträge*, pl. VIII, 3).

Remonte avec le ms. G. 461 (J. H. Möller, *op. cit.*, pl. XIII, 1) dont le f° 1 v° précède le f° 75 r° de 357.

135. Arabe **360 a** : ff° 1 à 3.

F° 1 : XIX, 17-21 ; f° 2 : XIX, 33-36 ; f° 3 : XLVIII, 17-18.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques absents, sauf deux cas au f° 3 ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Des décors en forme de larme (4.1.1) avec le mot *aya* doré sur fond alternativement vert ou rouge séparent les versets.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 135 × 197. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 64 × 120 (130 au f° 3).

136. Arabe **362 a** : ff° 1 à 89.

F° 1 à 10 : II, 87-107 ; f° 11 : II, 109-111 ; f° 12 à 13 : II, 114-119 ; f° 14 à 21 : II, 263-276 ; f° 22 à 30 : III, 180-199 ; f° 31 : IV, 93-94 ; f° 32 à 33 : VI, 4-10 ; f° 34 à 35 : VI, 71-75 ; f° 36 à 40 : VI, 94-108 ; f° 41 à 47 : XII, 111-XIII, 15 ; f° 48 à 55 : XVI, 44-70 ; f° 56 à 61 : XVI, 76-91 ; f° 62 à 68 : XVI, 96-118 ; f° 69 : XXVIII, 64-69 ; f° 70 : XXXI, 4-7 ; f° 71 à 80 : XXXI, 26-XXXII, 20 ; f° 81 à 83 : XXXIII, 20-27 ; f° 84 à 86 : XXXIX, 33-42 ; f° 87 : XXXIX, 45-47 ; f° 88 à 89 : XLV, 23-28.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D III. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Des rosettes (3.1.4) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés ou des médaillons de type 2.A.II avec le mot *ḫams* indiquent les groupes de cinq versets ; ceux de dix sont signalés par des médaillons de type 3.B.II et 4.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre dorée (cf. ff° 41 v° et 75 r°) ; au f° 75 r°, une vignette composite accompagne cettte indication. Au f° 49 r°, en marge, indication de *saǧda* à l'intérieur d'un médaillon de type 2.A.II.

Parchemin. 89 feuillets. Page : 155 × 220. 7 lignes. Encre brune et brun noir. Surface d'écriture : 81 × 155.

137. Arabe **362 b** : ffº 90 à 131.

Fº 90 : II, 185-187 ; fº 91 : IV, 162-163 ; fº 92 : V, 2 ; fº 93 à 97 : 19-32 ; fº 98 : V, 44 ; fº 99 à 101 : V, 51-58 ; fº 102 à 110 : X, 81-107 ; fº 111 à 117 : XI, 89-114 ; fº 118 à 121 : XIV, 27-38 ; fº 122 : XV, 53-59 ; fº 123 à 130 : XVI, 21-45 ; fº 131 : XVII, 24-28.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D III. Diacritiques absents, sauf ajouts de traits de couleur ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Des décors en forme de larme (4.1.1) avec le mot *aya* doré sur fond blanc séparent les versets ; des médaillons de type 2.A.II avec le mot *ḫams* ou le nom de la dizaine en toutes lettres marquent respectivement les groupes de cinq et dix versets.

Parchemin. 42 feuillets. Page : 156 × 220. 7 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 83 × 160.

138. Arabe **364 b** : ffº 4 à 42.

Fº 4 : II, 253 ; fº 5 : II, 258 ; fº 6 à 12 : IV, 24-30 ; fº 13 : IV, 34 ; fº 14 : IV, 43-44 ; fº 15 à 21 : VII, 104-123 ; fº 22 : VII, 149-150 ; fº 23 à 30 : IX, 100-108 ; fº 31 : XXI, 99-102 ; fº 32 : XXI, 105-108 ; fº 33 à 40 : XXXV, 37-45 ; fº 41 à 42 : XLVII, 22-26.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D III. Diacritiques : traits obliques ajoutés ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II ceux de dix.

Parchemin. 39 feuillets. Page : 137 × 187. 5 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 60 × 125.

139. Arabe **375 d** : ffº 59 à 64.

Fº 59 à 64 : XLVII, 1-10.

Copie anonyme et non datée. Graphie D III. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix.

Parchemin. 6 feuillets. Page : 95 × 145. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 41 × 92.

140. Arabe **381 b** : ffº 55 à 63.

Fº 55 : XLII, 46-47 ; fº 56 à 62 : XLII, 48-XLIII, 9 ; fº 63 : LVII, 11-12.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D III. Diacritiques : quelques traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.C.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix. La sourate XLIII est précédée de son titre et du nombre de ses versets à l'encre dorée, accompagnés d'une vignette lancéolée (cf. fº 60 rº).

Parchemin. 9 feuillets. Page : 107 × 151. 5 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 41 × 98.

141. Arabe **381 e** : ffº 70 à 80.

Fº 70 à 79 : III, 167-180 ; fº 80 : XXVII, 64-66.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D III. Diacritiques : points ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets.

Parchemin. 11 feuillets. Page : 88 × 125. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 35 × 80.

142. Arabe **5178 k** : ff° 15 et 16. Pl. III, B

F° 15 : XII, 40-41 ; f° 16 : XII, 52.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D III. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des décors en forme de larme avec le mot *aya* (4.1.1) séparent les versets ; des médaillons de type 3.C.II signalent les groupes de dix versets.

Le f° 16 v° présente un bandeau occupant toute la page (56 × 112). Deux boucles constituées d'une chenille de points rouges sur fond blanc, encadrée de filets dorés, délimitent le bandeau et découpent le champ en un carré flanqué de deux rectangles. Elles sont symétriques par rapport aux deux axes horizontal et vertical. Leurs intersections, au milieu de chacun des côtés du motif central, passent par un œillet de composition identique à celle des boucles. Au milieu des deux largeurs extérieures, ces dernières décrivent un demi-cercle et s'entrelacent l'une avec l'autre avant de repasser par les bouclettes qu'elles décrivent aux quatre coins. L'espace situé entre leurs deux passages parallèles est occupé par une chenille (points noirs sur fond doré). Les deux rectangles présentent un décor géométrique dont la disposition n'est pas sans évoquer les décors de palmes que l'on trouve habituellement à cet endroit. Le carré central est décoré de quatre cercles verts entrelacés sur un fond doré. L'intérieur de chaque cercle est occupé par quatre motifs ogivaux rouges diposés autour d'un losange rectangle blanc et brun. Une vignette médiane lancéolée accompagne ce décor.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 118 × 177. 5 lignes (4 au f° 16 v°). Encre noire. Surface d'écriture : 51 × 123.

D IV

143. Arabe **334 f** : ff° 64 à 66.

F° 64 à 65 : IV, 58-72 ; f° 66 : IV, 89-92.

Copie anonyme et non datée. Graphie D IV. Diacritiques : traits obliques, partiellement portés ; vocalisation : points rouges, incomplets. Les versets, originellement séparés par des groupes de traits obliques (1.1.1), sont séparés par des groupes de trois points dorés (2.2.3) ; des médaillons de type 1.A.II, 2'.C.I ou des carrés A.A.II, les uns et les autres dorés avec une lettre-chiffre en leur centre, indiquent les groupes de dix versets.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 283 × 370. 13 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 218 × 330.

A rapprocher du ms. G. 436 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. IV).

144. Arabe **334 g** : f° 67.

F° 67 : XXX, 46-53.

Copie anonyme et non datée. Graphie D IV. Diacritiques : traits obliques, partiellement portés ; vocalisation : points rouges, en assez grand nombre ; *hamza* : points verts. Des *alif* de prolongation ont été ajoutés à l'encre verte. Des rosettes dorées séparent les versets (3.1.4) ; un carré doré, où une lettre-chiffre de la même couleur est inscrite sur un fond rouge et noir (A.A.II), indique les groupes de dix versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 293 × 387. 14 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 187 × 302.

145. Arabe **336**.

F° 1 à 4 : III, 62-112 ; f° 5 : III, 159-172 ; f° 6 : IV, 24-34 ; f° 7 à 8 : XXXVII, 1-78 ; f° 9 à 10 : XXXVII, 169-XXXVIII, 31 ; f° 11 à 23 : XXXVIII, 86-XLI, 9 ; f° 24 : XLII, 29-46 ; f° 25 : LII, 1-31 ; f° 26 à 27 : LIII, 12-LIV, 8 ; f° 28 : LIV, 36-LV, 19 ; f° 29 à 34 : LXIII, 10-LXVIII, 33.

Copie anonyme. Au f° 7 r°, une autre main a écrit dans les marges supérieure et extérieure une note où il est rappelé que le volume a été constitué waqf dans la mosquée de Fusṭāṭ par [?] *'Amrān b. al-Ṭalab* le 6 *ṣafar* 329/10 novembre 940. Graphie D IV (les feuillets 26 sqq. se distinguent par le fait que l'écriture y est beaucoup plus dispersée sur la page que dans le reste du ms.). Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points jaunes surmontés d'un trait rouge. Des groupes de quatre à six traits obliques séparent les versets (1.1.1) ; des *alif* dont seul le contour a été réalisé indiquent les groupes de cinq versets ; des médaillons de type 3.A.I marquent ceux de dix (les uns et les autres ont été ajoutés). Aux ff° 15 v° et 28 r°, deux médaillons ont été placés l'un au-dessus de l'autre pour signaler la cinquantaine ; au f° 3 v°, un décor de type C.A.I signale sans doute la centaine. Un espace sépare les sourates les unes des autres (cf. ff° 9 r°, 11 r°, 17 r°, 23 v°, 25 r°, 27 v°, 28 v°, 30 r°, 31 v°, 32 v°, 34 r°).

Parchemin. Page : 378 × 326. 20 lignes. Encre noire, tirant parfois sur le brun très foncé. Surface d'écriture ; 286 × 270.

Bibl. : G. Vajda, *Album*, pl. 2 ; R. Blachère, *Introduction*, p. 93 et n. 125 ; D. S. Rice, *The Unique Ibn al-Bawwāb manuscript in the Chester-Beatty Library*, p. 2 et n. 12.

Remonte avec le ms. G. 460 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. XIII, 2) dont le f° 1 r° fait suite à 336, f° 8 v°, le f° 2 v° précède 336, f° 9 r° et le f° 3 r° fait suite à 336, f° 10 v°.

146. Arabe **337 c** : ff° 10 à 48.

F° 10 à 17 : III, 73-152 ; f° 18 à 19 : V, 95-110 ; f° 20 : VII, 89-101 ; f° 21 à 22 : VII, 119-142 ; f° 23 à 24 : VII. 149-162 ; f° 25 à 32 : XI, 47-XII, 19 ; f° 33 à 38 : XVI, 2-77 ; f° 39 à 40 : XXVI, 13-63 ; f° 41 : XXXI, 10-20: f° 42 : LVII, 21-29 ; f° 43 : LVIII, 15-LIX, 2 ; f° 44 à 45 : LXXIII, 20-LXXV, 9 ; f° 46 à 48 : LXXVI, 6-LXXVIII, 37.

Copie anonyme et non datée. Graphie voisine de D IV, mais traitée de manière à accentuer l'aspect anguleux des lettres. Le *ǧīm* et le *'ayn* isolés sont pourvus d'une queue qui repose entièrement sur la ligne. Diacritiques : traits obliques, partiellement portés (le *qāf* est reconnaissable à un point placé sous la lettre) ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points jaunes ; *šadda* : demi-cercles vert foncé, confondus avec la vocalisation. Les versets sont séparés par des groupes de trois traits obliques (1.1.1) ; des *alif* rubriqués indiquent les groupes de cinq versets, des rectangles de type A.A.I ou A.A.III remplis de décors géométriques signalent les groupes de dix versets (on rencontre également quelques figures circulaires). Le titre et le nombre des versets des sourates est indiqué en rouge entre chacune des sourates et répété dans la marge en lettres dorées, dans une écriture différente de celle du texte (cf. ff° 31 v°, 43 v°, 44 r°, 46 v°, 48 r° ; au f° 42 v°, le titre de la marge manque). Au f° 36 v°, l'indication *saǧda* figure en lettres dorées dans la marge extérieure.

Parchemin. 39 feuillets. Page : 249 × 320. 15 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 173 × 230.

Remonte avec le ms. G. 455 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. XI, 2) dont le f° 1 v° précède 337 c, f° 39 r°.

147. Arabe **337 e** : ff° 86 et 87.

F° 86 à 87 : XXII, 36-54.

Copie anonyme et non datée. Graphie D IV. Diacritiques : rares traits obliques : vocalisation ; points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* coufique indique les groupes de cinq versets, un médaillon de type 2'.A.I où est inscrit une lettre-chiffre dorée marque ceux de dix.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 242 × [300]. 15 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 150 × 240.

148. Arabe **337 f** : ff° 88 à 94. Pl. XVIII

F° 88 à 89 : X, 16-30 ; f° 90 à 92: X, 52-81 ; f° 93 à 94 : XI, 20-40.

Copie anonyme et non datée. Graphie D IV. Diacritiques : traits obliques assez complets ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des groupes de trois ou quatre traits obliques séparent les versets (1.1.1) ; des *hā'* dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 4.A.II, avec le nom de la dizaine en toutes lettres à l'encre dorée, marquent ceux de dix versets ; ils sont placés en marge, en face de carrés (A.A.II) avec une lettre-chiffre situés dans le texte.

Parchemin. 7 feuillets. 15 lignes. Page : 252 × 330. Encre noire. Surface d'écriture : 157 × 240.

149. Arabe **340 e** : ff° 67 à 76.

F° 67 à 76 : XI, 3-114.

Copie anonyme et non datée. Graphie D IV. Diacritiques : points, presque complets ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.A.II avec une lettre-chiffre dorée ceux de dix.

Parchemin. 10 feuillets. Page : 155 × 218. 15 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 90 × 160.

150. Arabe **345 b** : ff° 10 à 39.

F° 10 à 19 : II, 184-258 ; f° 20 à 29 : III, 194-IV, 89 ; f° 30 à 33 : V, 32-67 ; f° 34 à 39 : VI, 144-VII, 53.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D IV. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges partiellement portés ; *šadda* : dans un cas on rencontre le signe moderne, en rouge. Les versets sont séparés par des groupes de trois traits obliques (1.1.1) ; des cercles jaunes de type 1.A.I indiquent les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate, on trouve la formule « *fātiḥatu sūrati...* » ou le titre suivis de l'indication du nombre des versets inscrits à l'encre rouge dans la même main que le texte. Dans la marge, se trouve une vignette lancéolée (cf. ff° 20 v° et 36 r°). Au f° 27 r°, une division en septièmes est signalée dans la marge à l'encre jaune.

Parchemin. 30 feuillets. Page : 179 × 227. 16 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 119 × 175.

151. Arabe **349 b** : ff° 27 à 66.

F° 27 : VI, 16-28 ; f° 28 : VII, 146-155 ; f° 29 : XLV, 4-17 ; f° 30 à 66 : LXIV, 14-CXI, 5 plus le titre de la S. CXII.

Copie anonyme et non datée. Graphie voisine de D IV (l'écriture des ff° 27 et 30 est légèrement différente). Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets sont séparés par des groupes de trois traits obliques (1.1.1) mais ces divisions font parfois défaut, surtout dans les premiers feuillets de ce fragment. Irrégulièrement, des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets ; des carrés de type A.A.II avec une lettre-chiffre dorée marquent les groupes de dix. Les sourates sont précédées de l'indication de leur titre et du nombre de leurs versets tracée en caractères dorés par une main différente de celle du texte (cf. ff° 30 r°, 32 r°, 33 v°, 35 v°, 37 v°, 39 r°, 40 v°, 42 r°, 43 v°, 45 r°, 46 v°, 47 v°, 49 r°, 50 v°, 51 v°, 53 r° et v°, 54 v°, 55 r°, 56 r°, 57 r° et v°, 58 r° et v°, 59 r°, 60 r° et v°, 61 r° et v°, 62 r° et v°, 63 r°, 64 r° et v°, 65 r° et v°, 66 r° et v°).

Au f° 66 v°, le texte est encadré sur trois côtés par une bande dorée ; la verticale est occupée par un motif de torsade ponctué de points rouges et verts, les horizontales par une rangée de losanges également ponctués de rouge et de vert. Dans la marge extérieure, ce décor est accompagné d'une vignette médiane et de deux autres vignettes placées aux angles du cadre : elles sont de style archaïque. Ce décor correspond à la fin du volume et devait avoir son symétrique sur le feuillet maintenant disparu qui portait les S. CXII à CXIV.

Parchemin. 40 feuillets. Page : 210 × 273. 16 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 143 × 217.

152. Arabe **354 a** : ff° 1 à 10.

F° 1 à 10 : III, 126-179.

Copie anonyme et non datée. Graphie D IV. Diacritiques : points ovales ajoutés, assez complets ; vocalisation : points rouges. Des groupes de trois traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.A.II avec une lettre-chiffre ceux de dix versets.

Parchemin. 10 feuillets. Page : 156 × 210. 11 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 106 × 172.

153. Arabe **5124.**

F° 1 à 8 : XLVIII, 1-LI, 48.

Copie anonyme et non datée. Graphie D IV. Diacritiques : points ajoutés ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.A.II ceux de dix. En tête de chaque sourate figure la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivie du titre et du nombre des versets à l'encre dorée ; on distingue l'amorce de vignettes (cf. ff° 1 r°, 3 v°, 5 v°

et 7 r°). Au f° 8 r°, on voit le début d'une indication marginale, peut-être celle du début du *ǧuz'* XXVII. Provient de la collection J. Richard.

Parchemin. 8 feuillets. Page : 233 × 308. 16 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 169 × 255. Reliure moderne, cuir violet.

154. Arabe **5178 b** : ff° 3 et 4.

F° 3 : V, 106-114 ; f° 4 : VI, 98-110.

Copie anonyme et non datée. Graphie D IV. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Des groupes de trois traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des cercles jaunes (1.A.I) signalent les groupes de dix versets. Au f° 3 r°, note : « C 154 ».

Parchemin. 2 feuillets. Page : 179 × 235. 16 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 116 × 175.

155. Arabe **6002 a** : ff° 1 à 8.

F° 1 : XLVI, 35-XLVII, 14 ; f° 2 à 8 : XLVII, 27-L, 38.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D IV. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques jaunes signalent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.B.I ceux de dix. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre jaune (cf. ff° 1 r°, 2 v°, 5 v° et 7 r°). Provient de la collection Schefer.

Parchemin. 8 feuillets. Page : 137 × 205. 15 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 97 × 165.

D V a

156. Arabe **325 d** : f° 22.
Ce fragment et le suivant proviennent du même ms.

F° 22 : XXV, 20-24.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V a. Diacritiques : traits obliques, partiellement ajoutés ; vocalisation : points rouges, partiels. Versets non séparés ; un médaillon de type 2.A.II indique les groupes de 10 versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : [217] × 310. 10 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 146 × 237.

157. Arabe **325 f** : ff° 24 à 29.
Du même ms. que le n° 156.

F° 24 : L, 17-27 ; f° 25 à 29 : LII, 1-46.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V a. Diacritiques : traits obliques, portés partiellement ; vocalisation : points rouges, partiels. Versets non séparés ; un *hā'* coufique doré signale les groupes de cinq versets, un médaillon de type 2.A.II à l'intérieur duquel est inscrit une lettre-chiffre dorée indique les groupes de dix versets.

Parchemin. 6 feuillets. Page : 233 × 314. 10 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 148 × 235.

158. Arabe **342 a** : ff° 1 à 29. Pl. XIX, A

F° 1 : V, 106-107 ; f° 2 à 3 : VI, 6-17 ; f° 4 : IX, 90-94 ; f° 5 : IX, 105-108 ; f° 6 à 29 : X, 95-XI, 101.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V a. Diacritiques : traits obliques assez peu nombreux avec ajout de traits verts ; vocalisation : points rouges, partiellement portés, et ajout en vert de signes modernes ; *hamza* : signe moderne de couleur verte, faisant également office de vocalisation. Des rosettes mises après coup (3.1.2) séparent les versets ; en marge, des médaillons de type 1.D.I, 3.C.II, 4.D.II ou A.A.III avec le mot *ḫams* ou le nom de la dizaine en toutes lettres indiquent les groupes de cinq ou dix versets : dans le texte, un petit *hā'* doré ou un cercle où est écrit une lettre-chiffre renvoient aux médaillons.

La sourate XI est précédée d'un bandeau où est indiqué le titre et le nombre des versets (f° 8 v°) ; un filet doré délimite le bandeau ; l'intérieur est occupé par des palmettes dorées sur fond rouge. Le titre de la sourate est réservé en blanc et rehaussé par un filet doré qui dessine le contour des lettres. Le bandeau est prolongé dans la marge par une vignette composite.

Parchemin. 29 feuillets. Page : 282 × 190. 11 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 185 × 122.

159. Arabe **342 c** : ff° 39 à 47.

F° 39 à 40 : IV, 44-55 ; f° 41 : VI, 60-65 ; f° 42 : VI, 103-109 ; f° 43 : VIII, 68-72 ; f° 44 : IX, 16-20 ; f° 45 : XV, 31-45 ; f° 46 à 47 : XXIII, 62-82.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V a. Diacritiques : points (ff° 39 à 42) et traits obliques (ff° 43 à 47) assez nombreux ; vocalisation : points rouges et bleus ; *hamza* : points verts ; *šadda* : signe moderne, en jaune. Des groupes de trois points dorés disposés en triangle (2.2.3, d) séparent les versets ; des médail-

lons de type 2.A.II avec le mot *ḫams* en lettres dorées indiquent les groupes de cinq versets ; des médaillons de type 3.B.II et 2'.C.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres signalent les groupes de dix versets.

Parchemin. 9 feuillets. Page : 237 × 150. 15 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 158 × 100.

160. Arabe **344 b** : ffº 6 à 14.

Fº 6 à 14 : IV, 124-153.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V a. Diacritiques : traits obliques ajoutés, presque complets ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts. Des rosettes de type 3.1.2 séparent les versets ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.C.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix.

Parchemin. 9 feuillets. Page : 110 × 161. 7 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 56 × 124.

161. Arabe **346 d** : ffº 49 à 137. Pl. IV, D

Fº 49 à 51 : II, 67-71 ; fº 52 : IV, 118-119 ; fº 53 à 56 : IV, 136-141 ; fº 57 : IV, 144-146 ; fº 58 : VI, 118-119 ; fº 59 : VII, 53 ; fº 60 : VII, 59-61 ; fº 61 : VII, 74-75 ; fº 62 : VII, 86-87 ; fº 63 à 72 : IX, 47-61 ; fº 73 à 74 : I, 7 puis XI, 1-3 ; fº 75 à 76 : XII, 42-45 ; fº 77 à 80 : XII, 67-72 ; fº 81 à 83 : XIII, 17-19 ; fº 84 à 85 : XIV, 3-6 ; fº 86 : XIV, 10 ; fº 87 : XIV, 44-46 ; fº 88 à 89 : XVI, 2-16 ; fº 90 à 91 : XVI, 26-29 ; fº 92 : XVI, 125-126 ; fº 93 à 96 : XIX, 22-31 ; fº 97 : XIX, 33-35 ; fº 98 à 99 : LX, 4-5 ; fº 100 à 103 : I, 2-7 puis XXI, 1 (au fº 101 rº)-5 ; fº 104 : XXI, 85-87 ; fº 105 : XXII, 72-73 ; fº 106 : XXVI, 26-29 ; fº 107 : XXVI, 49-51 ; fº 108 : XLIX, 9 ; fº 109 : XLIX, 16-18 ; fº 110 à 112 : LI, 21-31 ; fº 113 : LIX, 17-19 ; fº 114 : LX, 6-8 ; fº 115 à 136 : LXVIII, 7-LXIX, 44 ; fº 137 : LXXIX, 5-11.

Copie anonyme et non datée. Gr aphie D V a. Diacritiques : traits obliques, partiels ; vocalisation : point rouges, assez nombreux ; *hamza* : signe moderne, ajouté à l'encre noire ou verte ; *šadda* : au fº 100 vº, le signe moderne a été ajouté à l'encre verte ; *sukūn* : quelques ajouts du signe moderne à l'encre verte. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; dans la marge, des médaillons de type 4.A.II avec le mot *ḫams* en lettres dorées sur fond rouge ou vert indiquent les groupes de cinq versets ; d'autres médaillons, de type 3.C.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres en caractères dorés, marquent les groupes de dix versets. En tête des sourates, le titre et le nombre des versets sont indiqués en lettres dorées ; ils sont accompagnés d'une vignette de type composite (cf. ffº 73 rº, 101 rº, 127 rº).

Parchemin. 89 feuillets. Page : 175 × 252. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 82 × 162.

Remonte avec le ms. G. 447 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. VII, 2) dont le fº 1 rº fait suite à 346 d, fº 85 vº et le fº 4 vº précède 346 d, fº 86 rº.

162. Arabe **347 a** : ffº 1 à 51.

Fº 1 : XIX, 51-54 ; fº 2 : XIX, 75-77 ; fº 3 à 6 : XX, 109-122 ; fº 7 à 8 : XXIV, 15-21 ; fº 9 à 21 : XXIV, 28-47 ; fº 22 à 37 : XXXVIII, 24-85 ; fº 38 à 50 : XXXIX, 1-27 ; fº 51 : XLIII, 59-62.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V a. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts ; *šadda* : points jaunes, faisant également office de vocalisation (ce double emploi vaut aussi pour quelques signes modernes ajoutés en bleu). Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des médaillons de type 4.A.II avec le mot *ḫams* en lettres dorées sur fond vert indiquent les groupes de cinq versets ; d'autres médaillons, de type 3.B.II, avec le nom de la dizaine en toutes lettres, marquent les groupes de dix versets. Dans la marge du fº 22 vº, l'indication de *saǧda* est inscrite dans un médaillon de type D.A.IV.

Parchemin. 51 feuillets. Page : 135 × 190. 5 lignes. Encre brun noir ; en haut du fº 50 rº, la partie de S. XXXIX, vv. 23-24 qui manquait a été ajoutée en écriture cursive. Surface d'écriture : 61 × 125.

A rapprocher du ms. G. 450 (J. H. Möller, *Pal.Beiträge*, pl. IX, 3).

163. Arabe **347 b** : ff° 52 à 97, plus les ff° 52 bis et 52 ter. Pl. IV, E

F° 52 à 52 ter : II, 184-187 ; f° 53 à 78 : III, 173-IV, 23 ; f° 79 à 80 : XI, 42-47 ; f° 81 à 84 : XXXVIII, 11-26 ; f° 85 à 93 : XXXVIII, 36-XXXIX, 3 ; f° 94 à 95 : LV, 57-78 ; f° 96 : LX, 10 ; f° 97 : LXII, 5-8.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D V a. Diacritiques : traits obliques, certains contemporains du texte, d'autres ajoutés, presque complets ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets sont séparés par des groupes de trois points dorés (2.2.3, a) ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.C.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres, en caractères dorés sur fond rouge, marquent les groupes de dix versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre dorée ; une vignette composite accompagne le titre (cf. ff° 65 r°, 93 r°). Aux ff° 65 r° et 80 r°, les indications d'une division en huitièmes se trouvent dans la marge en lettres dorées. Au f° 65 r°, une note en écriture cursive signale que ce volume a été constitué *ḥubus* à... (?).

Parchemin. 48 feuillets. Page : 140 × 192. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 68 × 140.

164. Arabe **352 f** : ff° 28 à 31.

F° 28 : V, 13-15 ; f° 29 : V, 19-21 ; f° 30 à 31 : V, 33-40.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V a ou b. Diacritiques : quelques traits obliques ; vocalisation : points rouges , partiellement portés Des décors en forme de larme avec le mot *aya* en lettres dorées à l'intérieur séparent les versets ; dans le texte, des *hā'* et des points dorés renvoient à des médaillons placés dans la marge, respectivement de type 4.A.II avec le mot *ḫams* et 3.C.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 193 × 260. 7 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 104 × 200.

Remonte avec le ms. G. 437 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. V, 1) dont le f° 1 v° précède 352 f, 29 r°.

165. Arabe **354 c** : ff° 14 à 31.

F° 14 à 23 : XIII, 18-XIV, 6 ; f° 24 à 31 : XL, 5-34.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D V a. Diacritiques : quelques points ont été ajoutés ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons, des types 1.B.I et 2'.C.I, avec une lettre-chiffre, marquent les groupes de dix versets. En tête de sourate, le titre et le nombre des versets sont indiqués à l'encre dorée (cf. f° 22 r°).

Parchemin. 18 feuillets. Page : 151 × 202. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 65 × 140.

166. Arabe **358 a** : ff° 1 à 10.

F° 1 v° à 10 : XVIII, 75-106.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V a. Diacritiques : traits obliques assez complets ; vocalisation : points rouges. Des groupes de trois points dorés disposés en triangle (2.2.3) séparent les versets ; des médaillons de type 4.A.II avec le mot *ḫams* indiquent en marge les groupes de cinq versets ; d'autres médaillons, de type 2.C.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres, marquent les groupes de dix. Dans les marges des ff° 1 v° et 2 r°, une vignette médiane signale le début du *ǧuz'* XVI.

Parchemin. 10 feuillets. Page : 137 × 193. 6 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 73 × 135.

167. Arabe **358 h** : f° 42.

F° 42 : II, 267-270.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D V a. Diacritiques : traits obliques, complets ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 125 × 177. 7 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 61 × 125.

168. Arabe **359 b** : ff° 76 et 77.

F° 76 à 77 : IV, 157-167.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D V a. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Les versets ne sont pas séparés ; des cercles (1.A.I) indiquent les groupes de dix versets.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 135 × 194. 8 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 69 × 150.

169. Arabe **361 f** : ff° 10 à 31.

F° 10 à 15 : IX, 98-119 ; f° 16 : XVI, 27-32 ; f° 17 à 26 : XXI, 25-96 ; f° 27 : XLVII, 12-15 ; f° 28 à 31 : XLVIII, 11-25.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D V a. Diacritiques : points ovales en assez grand nombre ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des médaillons de type 2.A.II indiquent les groupes de dix versets.

Parchemin. 22 feuillets. Page : 135 × 198. 7 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 77 × 157.

170. Arabe **366 c** : ff° 11 à 24, plus le f° 22 bis.

F° 11 : X, 71-73 ; f° 12 à 19 : XIII, 25-33 ; f° 20 à 22 bis : LXVI, 8-12 ; f° 23 : LXXIII, 20 ; f° 24 : LXXIV, 31-32.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de D V a. Diacritiques : points et traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des points dorés séparent les versets ; des cercles de type 1.B.I signalent les groupes de dix versets. Au ff° 22 v° et 22 bis r°, apparaît la mention *ḥabīs* en écriture cursive.

Parchemin. 15 feuillets. Page : 98 × 143. 5 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 44 × 100.

171. Arabe **375 b** : ff° 31 à 49.

F° 31 à 49 : XVII, 59-102.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V a. Diacritiques : rares traits obliques, certains en couleur ; vocalisation : points rouges ; un *hamza* et un *šadda* de forme moderne ont été ajoutés à l'encre. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.B.I ceux de dix.

Parchemin. 19 feuillets. Page : 93 × 145. 5 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 43 × 98.

172. Arabe **383 b** : ff° 9 à 16.

F° 9 à 10 : VI, 7 -12 ; f° 11 à 12 : VII, 134-138 ; f° 13 : VII, 147-148 ; f° 14 à 17 : XI, 61-70 ; f° 18 : XXI, 47-50 ; f° 19 : XXI, 78-80.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de D V a. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation (un *hamza* moderne a été ajouté à l'encre). Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des médaillons de type 3.C.II avec le mot *ḫams* ou *'ašr* signalent respectivement les groupes de cinq ou dix versets.

Parchemin. 11 feuillets. Page : 159 × 98. 7 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 92 × 60.

D V b

173. Arabe **367 f** : ff° 41 à 50.

F° 41 à 50 : XXVII, 7-40.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V b. Diacritiques : points ajoutés ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.C.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix. Dans la marge du f° 47 r° figure l'indication *sağda* à l'encre dorée.

Parchemin. 10 feuillets. Page : 112 × 164. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 53 × 112.

174. Arabe **368**.

F° 1 à 7 : II, 275-282 ; f° 8 à 17 : IV, 155-168 ; f° 18 à 40 : IX, 5-30 ; f° 41 : XXV, 49-52 ; f° 42 à 48 : XXXIX, 11-23.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V b. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges et jaunes ; *hamza* : points verts confondus avec la vocalisation et signes modernes en jaune ; *šadda* : signes modernes, jaunes ; *sukūn* : cercles jaunes en fin de mot, demi-cercles à l'intérieur. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des médaillons de type 4.A.II avec le mot *ḫams* indiquent les groupes de cinq versets, d'autres médaillons de type 3.C.II, avec le nom de la dizaine en toutes lettres, signalent ceux de dix.

Parchemin. 48 feuillets. Page : 193 × 131. 6 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 101 × 80.

A rapprocher des fragments V. 67 et 68 (G. Levi della Vida, *Frammenti*, pl. XVII) pour lesquels nous ne disposons pas des dimensions de la surface d'écriture.

175. Arabe **373 a** : ff° 1 à 10. Pl. XIX, B

F° 1 à 10 : IV, 119-140.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V b. Diacritiques : points ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.C.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix ; dans la marge, en face de ce décor, l'indication de la dizaine est à nouveau donnée par des lettres-chiffres.

Parchemin. 10 feuillets. Page : 180 × 125. 7 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 109 × 80.

176. Arabe **373 b** : ff° 11 à 16.

F° 11 à 15 : XVII, 70-91 ; f° 16 : XLVII, 15-18.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V b. Diacritiques : points et traits obliques assez nombreux ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 4.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres placés dans la marge marquent les groupes de dix.

Parchemin. 6 feuillets. Page : 186 × 128. 9 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 115 × 87.

A rapprocher du fragment V. 66 (G. Levi della Vida, *Frammenti*, pl. XVI), pour lequel nous ne disposons pas des dimensions de la surface d'écriture.

177. Arabe **373 c** : ffº 17 à 26.

Fº 17 à 24 : VI, 144-163 ; fº 25 : XLI, 52-XLII, 5 ; fº 26 : XLII, 16-20.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V b. Diacritiques : points et traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 4.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres placés dans la marge marquent les groupes de dix. La sourate XLII est précédée de son titre et du nombre de ses versets à l'encre dorée, accompagnés d'une vignette composite (cf. fº 25 vº).

Parchemin. 10 feuillets. Page : 190 × 127. 9 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 119 × 85.

178. Arabe **373 d** : ffº 27 à 32.

Fº 27 à 29 : XXV, 68-75 ; fº 30 à 32 : XXVI, 5-17.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V b. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation ; *šadda* : points jaunes, confondus avec la vocalisation. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés dans le texte, des médaillons de type 4.A.II avec le mot *ḫams* indiquent en marge les groupes de cinq versets ; ceux de dix sont signalés par des médaillons de type 4.A.II avec une lettre-chiffre placés dans le texte et d'autres médaillons de type 3.B.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres situés en marge.

Parchemin. 6 feuillets. Page : 186 × 127. 6 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 103 × 75.

D V c

179. Arabe **334 j** : ff° 89 à 141. Pl. XX

F° 89 : II, 44-51 ; f° 90 : II, 58-61 ; f° 91 : II, 82-85 ; f° 92 à 94 : II, 235-247 ; f° 95 : II, 255-258 ; f° 96 à 97 : III, 49-57 ; f° 98 à 100 : III, 64-79 ; f° 101 : III, 90-96 ; f° 102 : IV, 5-8 ; f° 103 : V, 81-86 ; f° 104 : V, 87-90 ; f° 105 : VI, 39-44 ; f° 106 à 114 : VI, 75-121 ; f° 115 : VII, 18-24 ; f° 116 à 118 : XXI, 22-44 ; f° 119 ; XXI, 65-74 ; f° 120 : XXI, 81-89 ; f° 121 : XXII, 13-18 ; f° 122 : XXIII, 71-79 ; f° 123 : XXIV, 52-56 ; f° 124 à 125 : XXVI, 83-116 ; f° 126 : XXVII, 1-10 ; f° 127 : XXVII, 16-23 ; f° 128 : XXVII, 33-40 ; f° 129 : XXXVI, 39-47 ; f° 130 : XLII, 15-18 ; f° 131 à 132 : XLIII, 38-61 ; f° 133 à 134 : XLV, 1-17 ; f° 135 : XLVI, 1-8 ; f° 136 : XLVIII, 21-25 (fragment) ; f° 137 : LVIII, 12-18 ; f° 138 : LXIII, 6-10 (fragment) ; f° 139 à 140 : LXVIII, 4-39 ; f° 141 : LXXXIII, 18-34.

Copie anonyme et non datée. Graphie D V c. Diacritiques : traits obliques, partiellement portés ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts ; quelques *alif* de prolongation ont été ajoutés en jaune ou en rouge. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; un *hā'* doré indique les groupes de cinq versets ; des médaillons de types variés (3.C.I, 3.C.II, 3.D.II, 5.C.II) signalent les groupes de dix versets : le nom de la dizaine y est indiqué en toutes lettres.

Parchemin. 53 feuillets. Page : 287 × 390. 5 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 138 × 315.

A rapprocher des ms. G. 430 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. II) et 456, peut-être aussi du fragment reproduit à la pl. 33 de B. Silvestre, *Pal. Universelle.*

D I/D III

180. Arabe **340 h** : ff° 110 à 119.

F° 110 à 119 : XXIV, 35-XXV, 71.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques absents, à l'exception de quelques traits verts ajoutés ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II ceux de dix. Au début de la sourate XXV, son titre et le nombre de ses versets sont écrits à l'encre dorée. Une autre main a ajouté dans la marge du f° 116 r° à l'encre dorée une indication de division en dixièmes.

Parchemin. 10 feuillets. Page : 150 × 210. 12 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 86 × 165.

181. Arabe **348 i** : ff° 158 à 160.

F° 158 à 159 : XXII, 5-7 ; f° 160 : XXII, 18-19.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III : le f° 160 est peut-être d'une autre main. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation absente. Les versets ne sont pas séparés ; il n'y a pas trace d'une division en groupes de versets .

Parchemin. 3 feuillets. Page : 151 × 240. 5 lignes. Encre brune (ff° 158 et 159) et noire (f° 160). Surface d'écrituer : 70 × 150.

182. Arabe **352 h** : ff° 77 à 161.

F° 77 à 78 : III, 73-75 ; f° 79 : VI, 12 ; f° 80 à 81 : VI, 23-25 ; f° 82 à 86 : VI, 27-34 ; f° 87 : VII, 63-64 ; f° 88 : VII, 70-71 ; f° 89 à 98 : VII, 73-86 ; f° 99 : VIII, 4-6 ; f° 100 à 108 : VIII, 9-22 ; f° 109 à 114 : X, 60-68 ; f° 115 à 119 : X, 73-81 ; f° 120 : X, 94-95 ; f° 121 : XII, 65-66 ; f° 122 : XII, 74-76 ; f° 123 à 129 : XII, 77-87 ; f° 130 à 131 : XX, 101-107 ; f° 132 : XXIII, 35-37 ; f° 133 à 134 : XXIII, 54-60 ; f° 135 à 142 : XXVI, 201-XXVII, 3 ; f° 143 à 144 : XXXIV, 3-6 ; f° 145 à 146 : XXXVI, 28-32 ; f° 147 : XLII, 42-44 ; f° 148 : XLIII, 8-10 ; f° 149 à 158 : XLIII, 25-47 ; f° 159 : LVIII, 8 ; f° 160 : LX, 10 ; f° 161 : LXI, 6-7.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; placés dans la marge, des médaillons de type 3.B.II et 3.C.II avec respectivement le mot *ḫams* et le nom de la dizaine en toutes lettres indiquent les groupes de cinq ou dix versets. Au f° 142 r°, la sourate XXVII est précédée d'un bandeau où sont indiqués son titre et le nombre de ses versets en caractères blancs réservés sur un fond rouge où se déploient des motifs végétaux. Ce décor est prolongé dans la marge extérieure par une vignette composite.

Parchemin. 85 feuillets. Page : 190 × 260. 5 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 83 × 175.

183. Arabe **353 a** : ff° 1 à 11. Pl. III, A

F° 1 v° à 8 : I, 1-II, 21 ; f° 9 : II, 215-216 ; f° 10 : II, 222-225 ; le f° 11 r° est resté blanc.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques : points ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des rosettes de type 3.1.2 séparent les versets ; des rosaces de type 2.A.II avec le mot

ḫams indiquent les groupes de cinq versets, d'autres, de type 3.B.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres, signalent ceux de dix. Au f° 1 v°, le titre et le nombre des versets sont écrits à l'encre dorée et accompagnés par une vignette composite ; au f° 2 r°, cette indication est placée à l'intérieur d'une série de quatre espaces ovales compris dans un bandeau prolongé dans la marge par une vignette lancéolée.

Aux ff° 1 r° et 11 v°, on trouve un décor (71 × 149 et 72 × 145) qui occupe toute la page. Deux boucles dorées entrecroisées, symétriques selon les deux axes horizontal et vertical, délimitent le champ et le divisent en un carré flanqué de deux rectangles. Les filets suivent des tracés parallèles et créent ainsi des espaces occupés par une bande constituée par la juxtaposition de petits carrés dorés où sont peints deux points de part et d'autre d'une ligne diagonale dont le sens et la couleur — rouge et vert — alternent. Au milieu des côtés, les boucles se croisent à l'intérieur d'un œillet de forme carrée placé sur la pointe. Le décor du rectangle central se compose d'un treillis blanc dessiné à l'encre qui ménage des petits losanges dont les pointes sont ornées d'un point vert, le centre d'un point doré. Les deux rectangles latéraux présentent, réservé sur le fond brun et rehaussé de points bleus, un décor végétal stylisé fait de la superposition de quatre palmes diposées en croix de Saint-André. Une vignette composite prend appui sur ce décor et le prolonge dans la marge.

Parchemin. 11 feuillets. Page : 155 × 215. 7 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 76 × 165. [Initialement, le f° 11 v° faisait face au f° 1 r° et le f° 11 r°, laissé blanc, constituait le premier f° du volume.]

184. Arabe **353 d** : ff° 46 à 56.

F° 46 à 55 : III, 21-46 ; f° 56 : III, 186-189.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques absents, à l'exception de quelques ajouts de traits de couleur. Vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.C.I avec une lettre-chiffre marquent ceux de dix.

Parchemin. 11 feuillets. Page : 156 × 213. 8 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 81 × 150.

185. Arabe **355 a** : ff° 1 à 44.

F° 1 : II, 21-23 ; f° 2 : II, 221-222 ; f° 3 à 7 : III, 101-114 ; f° 8 : III, 179-180 ; f° 9 à 29 : XXXI, 33-XXXIII, 30 ; f° 30 à 33 : XXXIII, 35-43 ; f° 34 : XXXIII, 60-63 ; f° 35 à 44 : XXXVII, 80-179.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques : points ovales, ajoutés en assez grand nombre ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des cercles de type 1.A.I avec le mot *ḫams* indiquent les groupes de cinq versets et d'autres, de type 2.A.II et 3.B.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres, marquent les groupes de dix. En tête des sourates, le titre et le nombre de versets, à l'encre dorée, sont accompagnés par une vignette lancéolée (cf. ff° 9 v° et 18 v°).

Parchemin. 44 feuillets. Page : 157 × 224. 7 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 69 à 75 × 155.

A rapprocher du ms. G. 440 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. V, 3).

186. Arabe **356 d** : ff° 49 à 52.

F° 49 : II, 193-194 ; f° 50 à 52 : II, 237-240.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques : traits obliques, partiels ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des groupes de six points dorés disposés en triangle (2.2.4) séparent les versets ; un *hā'* coufique doré indique les groupes de cinq versets.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 152 × 203. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 75 × 152.

187. Arabe **356 f** : f° 58.

F° 58 : IX, 20-23.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; un médaillon mal identifiable indique les groupes de dix versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 135 × 190. 5 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 58 × 135.

188. Arabe **356 g** : f° 59.

F° 59 : XXI, 54-56.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Des groupes de six points dorés disposés en triangle (2.2.4) séparent les versets ; un *hā'* coufique doré indique un groupe de cinq versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 140 × 197. 5 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 68 × 135.

189. Arabe **361 b** : f° 4.

F° 4 r° : XXXIV, 19-20.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets sont séparés par un point doré (2.2.1) ; un médaillon de type 2.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres indique un groupe de dix versets. Au f° 4 v°, un décor occupant toute la page marque la fin de la cinquième des sept parties du Coran.

Bandeau (62 × 135) occupant toute la page. Une boucle formée de trois filets — un doré compris entre deux blancs — délimite le champ et le subdivise en un carré flanqué de deux rectangles. Aux quatres coins, cet élément décrit une bouclette à l'intérieur de laquelle il repasse après avoir effectué un demi-tour au milieu de chacune des deux largeurs. Par ce retour, des espaces sont ménagés entre les deux passages des filets ; il y court une bande de feuilles stylisées dessinées à l'encre, disposées en ligne et rehaussées de points rouges. Quatre triangles isocèles s'entrecroisent avec la boucle dans le tracé du carré central où ils dessinent une croix de Saint-André dont les branches sont ornées d'une succession de lignes en dents de scie rehaussées de points verts. Dans les triangles compris entre les branches du motif cruciforme, un espace trilobé a été réservé sur un fond lie de vin. Les deux rectangles latéraux présentent un décor végétal stylisé fait de la superposition de quatre palmes disposées en croix de Saint-André. Une vignette médiane à décor arborescent prolonge ce décor dans la marge extérieure. Dans celle-ci, une main européenne a écrit : 1074.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 130 × 188. 4 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 32 × 125.

190. Arabe **361 c** : ff° 5 et 6.

F° 5 à 6 : XIV, 18-22.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.2) et des points dorés (2.2.1) séparent les versets.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 133 × 197. 8 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 71 × 149.

191. Arabe **364 a** : ff° 1 à 3.

F° 1 : II, 198-200 ; f° 2 : VII, 155-156 ; f° 3 : VII, 167-169.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Des rosettes dorées (3.1.1) séparent les versets.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 123 × 180. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 56 × 130.

192. Arabe **365 a** : ffº 1 à 73.

Fº 1 à 4 : II, 104-108 ; fº 5 : II, 255 ; fº 6 à 8 : II, 258-259 ; fº 9 à 22 : V, 17-33 ; fº 23 : VII, 20-22 ; fº 24 à 26 : VIII, 50-54 ; fº 27 à 35 : X, 49-60 ; fº 36 à 45 ; XI, 43-53 : fº 46 à 53 : XXIII, 75-91 ; fº 54 à 62 : XXIV, 33-40 ; fº 63 : XXIX, 40-41 ; fº 64 à 65 : XXIX, 50-52 ; fº 66 à 68 : XXXIX, 61-67 ; fº 69 à 71 : XXXIX, 71-73 ; fº 72 : XLI, 17 ; fº 73 : XLI, 25-26.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques : traits obliques ajoutés, dont quelques-uns en couleur ; vocalisation : points rouges. Des groupes de trois points dorés disposés en triangle (2.2.3) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.C.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres signalent les groupes de dix. Dans la marge du fº 1 rº se trouve une vignette médiane composite.

Parchemin. 73 feuillets. Page : 111 × 161. 4 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 49 × 115.

193. Arabe **367 g** : ffº 51 à 58.

Fº 51 à 58 : XII, 56-100.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques jaunes marquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.A.II ceux de dix.

Parchemin. 8 feuillets. Page : 106 × 159. 9 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 60 × 123.

194. Arabe **367 h** : ffº 59 à 61.

Fº 59 à 61 : II, 61-75.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 1.B.I et 2.A.II ceux de dix.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 102 × 151. 9 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 62 × 120.

195. Arabe **381 g** : fº 83.

Fº 83 : II, 171-173.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un cercle de type 1.A.I signale un groupe de dix versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 97 × 140. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 52 × 98.

196. Arabe **5123**.

Fº 1 : V, 103-110 ; fº 2 à 5 : VI, 6-52 ; fº 6 : III, 164-175 ; fº 7 : IV, 11-15 ; fº 8 : III, 154-164 ; fº 9 à 12 : III, 175-IV, 11 ; fº 13 : IV, 15-23 ; fº 14 : XXXIV, 43-XXXV, 2 ; fº 15 : LXX, 1-36 ; fº 16 : LXXIII, 15-LXXIV, 15 ; fº 17 : XXXVI, 44-65 ; fº 18 à 21 : XXXV, 12-XXXVI, 21 ; fº 22 : XXXV, 3-12 ; fº 23 : LXXI, 12-LXXII, 2 ; fº 24 : LXX, 37-LXXI, 12 ; fº 25 : LXXII, 21-LXXIII, 14 ; fº 26 : LXXII, 3-21 ; fº 27 : XXXVI, 22-24 ; fº 28 : LXXIV, 16-51 ; fº 29 : XLII, 31-46 ; fº 30 à 33 : XLIII, 24-XLIV, 18 ; fº 34 : XLV, 12-24 ; fº 35 à 36 : XLII, 46-XLIII, 24 ; fº 37 à 38 : XLIV, 18-XLV, 12 ; fº 39 : LXVIII, 43-LXIX, 14 ; fº 40 à 41 : XCIV, 4-C, 6 ; fº 42 : LXIX, 14-52 et titre de LXX ; fº 43 à 50 : LXXIV, 51-LXXXII, 12 ; fº 51 : LXXXIII, 29-LXXXIV, 25 et titre de LXXXV ; fº 52 : LXXXII, 12-LXXXIII, 29 ; fº 53 à 54 : LXXXV, 1-LXXXVIII, 17.
Ordre réel des feuillets : 8, 6, 9 à 12, 7, 13, 1, 2 à 5, 14, 22, 18 à 21, 27, 17, 29, 35, 36, 30 à 33, 37, 38, 34, 39, 42, 15, 24, 23, 26, 25, 16, 28, 43 à 50, 52, 51, 53, 54, 40, 41.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des cercles de

type 1.B.I et 2.A.II ceux de dix. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre dorée (cf. ffo 11 vo, 14 vo, 16 vo, 20 ro, 23 vo, 24 ro, 25 ro, 33 ro, 35 vo, 38 ro, 39 ro, 40 ro et vo, 41 vo, 42 vo, 43 ro, 44 ro, 45 vo, 46 vo, 47 vo, 49 ro et vo, 50 vo, 51 ro et vo, 53 vo et 54 ro et vo). Provient de la collection J. Richard.

Parchemin. 54 feuillets. Page : 113 × 171. 14 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 70 × 135. Reliure : plats, peut-être indiens, du XVIe ou XVIIe s., avec plaque centrale et fleurons estampés sur cuir brun dont le champ a été doré ; la plaque centrale représente une biche et un bouquetin ; les plats ont été pris à un autre volume, tournés de 90o et remontés.

197. Arabe **5178 m** : ffo 18 à 21.

Fo 18 à 19 : II, 115-118 ; fo 20 à 21 : II, 124-126.

Copie anonyme et non datée. Graphie D I/D III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Des groupes de trois points dorés (2.2.3) séparent les versets.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 102 × 147. Encre brun noir. 6 lignes. Surface d'écriture : 49 × 95.

Groupe D

198. Arabe **352 a** : f° 1.

F° 1 : XLIX, 17-L, 16.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; il n'y a pas trace d'une indication des groupes de versets. Un espace laissé blanc sépare les sourates (cf. f° 1 r°).

Parchemin. 1 feuillet. Page : 180 × 240. 17 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 120 × 185.

199. Arabe **353 b** : ff° 12 à 23.

F° 12 à 13 : II, 159-169 ; f° 14 : II, 187-191 ; f° 15 : II, 198-203 ; f° 16 à 23 : II, 211-237.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : traits et points en assez grand nombre ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* doré indique les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.I ceux de dix.

Parchemin. 12 feuillets. Page : 156 × 225. 10 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 91 × 170.

200. Arabe **353 c** : ff° 24 à 45.

F° 24 : II, 210-213 ; f° 25 : II, 218-221 ; f° 26 à 35 : XXI, 112-XXII, 48 ; f° 36 à 38 : XXV, 24-45 ; f° 39 à 45 : XXVI, 146-XXVII, 10.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des rosettes de type 3.1.2 séparent les versets ; un *hā'* coufique doré indique les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres ceux de dix. Aux ff° 26 r° et 44 v°, les sourates sont précédées de leur titre et du nombre de leurs versets à l'encre dorée, accompagnés d'une vignette lancéolée. Au f° 36 r°, une vignette avec un décor arborescent devait faire le pendant d'une autre, aujourd'hui disparue, correspondant au début du *ǧuz'* XIX ou du quatrième cinquième. Un décor de *saǧda*, de type D.A.III, se trouve dans la marge du f° 30 r°, en face de XXII, 18.

Parchemin. 22 feuillets. Page : 162 × 216. 10 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 85 × 155.

201. Arabe **356 e** : ff° 53 à 57.

F° 53 à 54 : III, 123-126 ; f° 55 : III, 130-133 ; f° 56 à 57 : III, 135-137.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : traits obliques partiels ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des groupes de six points dorés disposés en triangle (2.2.4) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets et des médaillons de type 4.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix.

Parchemin. 5 feuillets. Page : 144 × 205. 5 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 70 × 150.

202. Arabe **358 e** : ff° 31 à 33.

F° 31 à 33 : XIV, 37-40.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.3) séparent les versets ; des médaillons de type 2.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres indiquent les groupes de dix versets.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 121 × 170. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 53 × 108.

203. Arabe **358 g** : ff° 36 à 41.

F° 36 à 38 : XVI, 26-36 ; f° 39 : XVI, 42-48 ; f° 40 : XVI, 70-73 ; f° 41 : XVI, 77-80.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des groupes de trois points dorés disposés en triangle (2.2.3) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent les groupes de dix.

Parchemin. 6 feuillets. Page : 126 × 187. 9 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 63 × 126.

204. Arabe **359 a** : ff° 1 à 75.

F° 1 à 75 : XXVIII, 47-XXXIV, 19.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation ; *sukūn* : cercle vert. Des points dorés (2.2.1) ou des rosettes (3.1.1) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix. En tête des sourates figure leur titre, à l'encre dorée (cf. ff° 10 r°, 24 v°, 37 r°, 45 r°, 50 v° et 70 v°).

Parchemin. 75 feuillets. Page : 137 × 198. 8 lignes, sauf aux ff° 24 r° et v° (6 l.), 43 r° et v° (6 l.) et 75 v° (4 l.). Encre brun foncé. Surface d'écriture : 70 × 140.

205. Arabe **359 c** : ff° 78 à 84.

F° 78 à 84 : XIV, 5-24.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : traits obliques avec quelques ajouts de couleur rouge ou jaune ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.C.I ceux de dix. Au f° 84 v°, une vignette médiane à décor arborescent devait, avec son symétrique maintenant disparu, signaler la fin de la troisième des sept parties du Coran.

Parchemin. 7 feuillets. Page : 133 × 174. 7 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 62 × 128.

206. Arabe **360 b** : ff° 4 à 17.

F° 4 à 9 : XXVIII, 48-65 ; f° 10 à 17 : XXIX, 13-34.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des points rouge et or séparent les versets ; des cercles de type 1.A.I avec le mot *ḫams* indiquent les groupes de cinq versets, d'autres, de type 2.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres, marquent ceux de dix. Aux ff° 16 v° et 17 r°, dans la marge supérieure, une note en écriture cursive signale que le volume a été déposé dans le côté droit de la mosquée de Tarse (?).

Parchemin. 14 feuillets. Page : 141 × 205. 7 lignes. Encre brun pâle. Surface d'écriture : 70 × 145.

207. Arabe **361 d** : f° 7.

F° 7 : VIII, 4-8.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : traits obliques, en petit nombre ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* coufique doré indique un groupe de cinq versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 136 × 190. 8 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 78 × 145.

208. Arabe **366 a** : ff° 1 à 6.

F° 1 à 6 : III, 7-20.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : points, ajoutés, avec quelques traits de couleur ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II ceux de dix.

Parchemin. 6 feuillets. Page : 110 × 160. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 56 × 115.

209. Arabe **366 d** : ff° 25 à 62.

F° 25 à 54 : II, 158-233 ; f° 55 à 56 : XXVI, 206-227 ; f° 57 à 58 : XXVII, 28-39 ; f° 59 à 62 : XXX, 28-42.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques absents, sauf quelques points ajoutés ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 1.B.I, 4.A.I et 4.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres indiquent ceux de dix.

Parchemin. 38 feuillets. Page : 119 × 171. 8 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 68 × 123.

210. Arabe **367 a** : ff° 1 à 8.

F° 1 : III, 35-38 ; f° 2 : XIX, 7-12 ; f° 3 : XIX, 35-40 ; f° 4 : XIX, 51-57 ; f° 5 : XX, 9-15 ; f° 6 à 7 : XXXIV, 24-33 ; f° 8 : XXXIV, 39-43.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.C.I ceux de dix.

Parchemin. 8 feuillets. Page : 114 × 162. 8 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 56 × 113.

211. Arabe **367 c** : ff° 17 à 20.

F° 17 à 20 : IV, 157-170.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation absente. Les versets ne sont pas séparés ; les groupes de versets ne sont pas indiqués.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 112 × 159. 8 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 61 × 125.

212. Arabe **367 d** : ff° 21 à 36.

F° 21 à 30 : XVIII, 25-60 ; f° 31 à 32 : XVIII, 107-XIX, 7 ; f° 33 à 34 : XIX, 40-50 ; f° 35 à 36 : XLIX, 5-10.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : rares points ovales ajoutés ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés marquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.C.I ceux de dix. En tête de la sourate XIX figurent le titre et le nombre des versets à l'encre dorée (cf. f° 31 v°).

Parchemin. 16 feuillets. Page : 114 × 165. 8 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 54 × 115.

213. Arabe **372**.

F° 1 à 8 : II, 34-63 ; f° 9 : II, 231-232 ; f° 10 à 14 : IV, 34-46 ; f° 15 à 16 : IV, 52-58 ; f° 17 : VIII, 2-6 ; f° 18 : VIII, 18-22 ; f° 19 à 26 : XIV, 27-XV, 6 ; f° 27 : XV, 27-34 ; f° 28 : XV, 86-96 ; f° 29 à 46 : XIX, 19-XX, 20 ; f° 47 : XXIV, 50-53 ; f° 48 : XXIV, 59-61 ; f° 49 : XXV, 4-8 ; f° 50 : XXV, 16-19 ; f° 51 : XXV, 56-60 ; f° 52 à 55 : LXVII, 16-LXVIII, 1.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.A.II et 3.B.I ceux de dix. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets, à l'encre dorée, accompagnés d'une vignette lancéolée ou avec un décor de palmes en X (cf. ff° 26 r°, 43 v° et 55 v°).

Au f° 19 r°, un décor prolongé dans la marge extérieure par une vignette entoure sur trois côtés le texte, réduit à quatre lignes au lieu de six ; avec un feuillet symétrique disparu, il signalait le début de la quatrième des sept parties du Coran. Au f° 36 v°, la mention *sağda* figure à l'encre dorée à l'intérieur d'une rosace de type 3.A.II.

Parchemin. 55 feuillets. Page : 153 × 190. 6 lignes (sauf au f° 19 r°). Encre brun foncé. Surface d'écriture : 92 × 145.

214. Arabe **375 a** : ff° 1 à 30.

F° 1 à 30 : III, 165-IV, 15.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : rares traits obliques avec des points ajoutés ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II ceux de dix. La sourate IV est précédée de son titre et du nombre de ses versets à l'encre dorée (cf. f° 19 r°).

Parchemin. 30 feuillets. Page : 93 × 145. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 42 × 104.

215. Arabe **375 c** : ff° 50 à 58.

F° 50 à 58 : XXVII, 16-32.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : points ajoutés ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.1) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.B.I ceux de dix.

Parchemin. 9 feuillets. Page : 95 × 140. 5 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 43 × 95.

216. Arabe **376 b** : ff° 76 à 103.

F° 76 à 81 : VII, 31-40 ; f° 82 v° à 85 : VIII, 41-45 ; f° 86 à 91 : X, 98-XI, 2 ; f° 92 à 95 : XIII, 6-14 ; f° 96 à 101 : XIII, 25-34 ; f° 102 : XIV, 36-37 ; f° 103 : XIV, 48-51.

Copie anonyme. Au f° 82 r°, au début du *ǧuz'* X, une note en écriture cursive rappelle que ce volume a été constitué waqf ainsi que dix autres dans la grande mosquée de Fusṭāṭ (*ǧāmi' al-'atīq*) par *Abū al-'Aṣ al-S. . . .ī* dit *al-Daǧāǧī* de Damas pour une femme dont le nom n'apparaît pas ; cet acte, réalisé en *ramaḍān* 366/avril-mai 977, eut lieu par l'intermédiaire de *'Umar b. Muḥammad b. Maǧrāk b. Muḥammad*. Graphie du groupe D. Diacritiques : points ajoutés (un point est placé sous le *rā'*, le *'ayn*, trois sous le *sīn*) ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points jaunes, bleus ou verts, confondus avec la vocalisation ; *šadda* : signe moderne, rouge, confondu avec la vocalisation. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dont le contour est tracé à l'encre signalent les groupes de cinq versets, un cercle à l'encre marque ceux de dix.

Parchemin. 28 feuillets. Page : 179 × 226. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 86 × 162.

217. Arabe **379 a** : ff° 1 à 5.

F° 1 : LII, 38-48 ; f° 2 à 3 : LIII, 32-LIV, 4 ; f° 4 à 5 : LIII, 17-329 (suite aux ff° 2 sq.).

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres ceux de dix. Au f° 3 v°, la sourate est précédée de son titre et du nombre de ses versets à l'encre dorée accompagnés d'une vignette lancéolée à l'intérieur de laquelle est inscrite une partie de l'indication du nombre des versets.

Parchemin. 5 feuillets. Page : 160 × 208. 7 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 84 × 160.

218. Arabe **379 b** : ff° 6 à 30, plus le f° 10 bis.

F° 6 à 12 : VI, 121-137 ; f° 13 à 18 : IX, 60-75 ; f° 19 : IX, 79-81 ; f° 20 : IX, 109-111 ; f° 21 à 25 : IX, 114-129 et titre de la S. X ; f° 26 à 30 : XXXIX, 47-68.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : traits obliques, avec ajout de points ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 4.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix. La sourate X est précédée de son titre et du nombre de ses versets à l'encre dorée accompagnés d'une vignette lancéolée (cf. f° 25 v°).

Parchemin. 26 feuillets. Page : 160 × 202. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 79 × 140.

219. Arabe **380 a** : ff° 1 à 7.

F° 1 : XXVIII, 13-15 ; f° 2 à 7 : XLIX, 1-15.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons ceux de dix.

Au f° 2 r°, deux bandeaux avec une tige ondulée jaune sur un fond noir et rouge encadrent le texte, réduit à 4 lignes ; trois vignettes lancéolées (l'une médiane, les deux autres en face des bandeaux) occupent la marge extérieure : ce décor, avec son symétrique maintenant disparu, correspond au début de la dernière des sept parties du Coran.

Parchemin. 7 feuillets. Page : 135 × 178. 6 lignes (sauf f° 2 r° : 4 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 80 × 132.

220. Arabe **381 a** : ff° 1 à 54.

F° 1 à 36 : IX, 112-X, 6 ; f° 37 à 46 : X, 88-XI, 7 ; f° 47 à 54 ; LXIV, 7-LXV, 6.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D. Diacritiques absents, sauf quelques ajouts en couleur ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.B.I ceux de dix. Les sourates sont précédées de leur titre et du nombre de leurs versets à l'encre dorée (cf. ff° 9 v°, 44 v° et 51 r°).

Parchemin. 54 feuillets. Page : 102 × 142. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 51 × 95.

Graphie D commune

221. Arabe **340 g** : ff° 106 à 109.

F° 106 à 109 : XV, 27-XVI, 26.

Copie anonyme et non datée. Graphie D commune. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* peints en jaune indiquent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.A.I ceux de dix. Au début de la sourate XVI, son titre et le nombre de ses versets sont écrits à l'encre jaune.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 140 × 200. 14 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 84 × 160.

222. Arabe **343**.

F° 1 à 3 : II, 23-71 ; f° 4 : II, 99-113 ; f° 5 à 35 : II, 127-IV, 71 ; f° 36 à 61 : IV, 84-VII, 36 ; f° 62 à 87 : VII, 52-X, 107 ; f° 88 à 104 : XI, 34-XV, 85 ; f° 105 à 111 : XVI, 20-XVII, 64 ; f° 112 à 122 : XVIII, 87-XXI, 82 ; f° 123 à 185 : XXI, 111-XLI, 19 ; f° 186 à 195 : XLI, 42-XLVI, 15 ; f° 196 : XLVIII, 11-26 ; f° 197 : LI, 10-53 ; f° 198 à 205 : LII, 40-LVIII, 8 ; f° 206 à 214 : LX, 2-LXX, 7 ; f° 215 à 224 : LXXI, 9-XCI, 2 ; f° 225 : C, 8-CVIII, 3 et titre de S. CIX ; f° 226 illisible, pas en place.

Copie anonyme et non datée. Graphie D commune. Diacritiques absents, sauf quelques ajouts ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points jaunes ; *šadda* : signe moderne ajouté parfois en rouge. Les versets ne sont pas séparés ; des médaillons de type 3.A.I ou des décors de type C.A.I et C.B.I indiquent les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate, on rencontre son titre ou la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivis de l'indication du nombre des versets à l'encre jaune. Une main plus récente a ajouté dans les marges, à l'encre noire, l'indication de la division en *ḥizb*. Aux ff° 119 v° et 161 v°, une note en écriture cursive signale que le volume a appartenu à *Aḥmad Abū al-'Abbās al-Huwaydī*. Des mains plus récentes ont également ajouté en marge des notes pieuses.

Parchemin. 226 feuillets. Page : 131 × 194. 16 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 85 × 165.

223. Arabe **367 b** : ff° 9 à 16.

F° 9 à 15 : VI, 76-111 ; f° 16 : VI, 125-130.

Copie anonyme et non datée. Graphie D commune. Diacritiques : rares traits obliques, dont certains sont en couleur ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques jaunes indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.A.II ceux de dix.

Parchemin. 8 feuillets. Page : 110 × 160. 10 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 65 × 114.

224. Arabe **367 e** : ff° 37 à 40.

F° 37 à 40 : XXXI, 32-XXXII, 30.

Copie anonyme et non datée. Graphie D commune. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des

cercles de type 1.B.I ceux de dix. En tête de la sourate XXXII figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre dorée (cf. f° 37 v°). Au f° 39 r°, l'indication *sağda* est placée à l'intérieur d'un médaillon de type 2.A.II.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 117 × 155. 10 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 60 × 110.

225. Arabe **369 a** : ff° 1 à 5, plus le f° 1 bis.

F° 1 : IX, 87-97 ; f° 1 bis à 2 : XXXVII, 55-132 ; f° 3 à 5 : XXXVIII, 22-XXXIX, 4.

Copie anonyme et non datée. Graphie D commune. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques jaunes signalent les groupes de cinq versets, des cercles jaunes (type 1.A.I) ceux de dix. En tête de la sourate XXXIX figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre jaune (cf. f° 5 v°).

Parchemin. 6 feuillets. Page : 143 × 200. Ff° 1 bis v° et 2 r° : 13 lignes ; ff° 1 bis r°, 2 v°, 3, 4 et 5 : 14 lignes ; f° 1 : 15 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 85/91 × 150.

226. Arabe **369 d** : f° 23.

F° 23 : X, 29-45.

Copie anonyme et non datée. Graphie D commune. Diacritiques : quelques points ou traits obliques ajoutés ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un cercle (?) marque un groupe de dix versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 138 × 200. 14 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 78 × 162.

227. Arabe **6140 f** : ff° 20 à 22.

F° 20 : XXII, 53-69 ; f° 21 : XXIII, 3-26 ; f° 22 : XXIV, 27-34.

Copie anonyme et non datée. Graphie D commune. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des cercles rubriqués (1.A.I) signalent les groupes de dix versets.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 141 × 210. 15 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 84 × 152.

228. Arabe **6871**.

F° 1 : VII, 161-168.

Copie anonyme et non datée. Graphie D commune. Diacritiques : points ; vocalisation : points rouges. Les versets ne semblent pas séparés. Au v°, deux bandes horizontales encadrent le texte ; avec son symétrique disparu, ce décor signalait la fin du *ḥizb* XVII. Feuillet donné avec le lot Syriaque 369 par Mgr. Raḥmanī, Patriarche syrien catholique de Beyrouth (cf. J. M. Sauget, in *Orient Syrien* II, 1957, p. 5).

Parchemin. 1 feuillet. Page : 132 × 160. 13 et 7 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 75 × 140.

On se reportera également au fragment Arabe 7198 (notice 288).

E I

229. Arabe **344 a** : ff° 1 à 5.

F° 1 à 5 : VII, 135-157.

Copie anonyme et non datée. Graphie E I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2'.C.I ceux de dix.

Parchemin. 5 feuillets. Page : 111 × 169. Encre brun foncé. 10 lignes, sauf au f° 1 r° : 9 lignes. Surface d'écriture : 72 × 130.

230. Arabe **345 a** : ff° 1 à 9. Pl. XVII, B

F° 1 : V, 45-53 ; f° 2 à 3 : V, 93-110 ; f° 4 à 5 : XVIII, 47-72 ; f° 6 : XXIX, 17-30 ; f° 7 : XXX, 53-XXXI, 11 ; f° 8 à 9 : XXXVII, 132-XXXVIII, 20.

Copie anonyme et non datée. Graphie E I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges, partiellement portés ; *hamza* : points verts. Les versets ne sont pas séparés ; des cercles rubriqués de type 1.A.II indiquent les groupes de dix versets. Les sourates sont précédées de leur titre et du nombre de leurs versets inscrits en jaune dans une graphie plus proche du groupe D (ff° 7 r° et 9 r°).

Parchemin. 9 feuillets. Page : 165 × 226. 15 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 106 × 185.

231. Arabe **363 c** : f° 54.

F° 54 : XX, 131-XXI, 1.

Copie anonyme et non datée. Graphie E I. Diacritiques : rares traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* coufique doré indique un groupe de cinq versets. En tête de la sourate XXI figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre dorée (cf. f° 54 v°).

Parchemin. 1 feuillet. Page : 113 × 164. 8 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 61 × 125.

232. Arabe **367 l** : ff° 62 et 63.

F° 62 : XXV, 29-49 ; f° 63 : XXVI, 216-XXVII, 16.

Copie anonyme et non datée. Graphie E I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Ni les versets, ni les groupes de versets ne sont indiqués. En tête de la sourate XXVII figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre rouge (cf. f° 63 r°).

Parchemin. 2 feuillets. Page : 112 × 161. 15 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 67 × 125.

233. Arabe **369 b** : ff° 6 à 12.

F° 6 à 12 : V, 2-64.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de E I. Diacritiques : points et traits obliques, presque complets ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques jaunes indiquent les groupes de cinq versets, des cercles jaunes (de type 1.A.I) ceux de dix.

Parchemin. 7 feuillets. Page : 143 × 205. 15 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 96 × 166.

234. Arabe **380 b** : ff° 7 bis à 30, plus les ff° 8 bis et 14 bis.

F° 7 bis à 8 : VI, 155-158 ; f° 8 bis : VII, 7-9 ; f° 9 à 10 : VIII, 10-13 ; f° 11 : IX, 34-36 ; f° 12 : IX, 75-78 ; f° 13 à 14 : IX, 92-94 ; f° 14 bis à 15 : IX, 106-109 ; f° 16 à 17 : X, 25-28 ; f° 18 à 19 : X, 38-43 ; f° 20 : XV, 32-38 ; f° 21 à 30 : XXVII, 47-69.

Copie anonyme et non datée. Graphie proche de E I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.A.II ceux de dix.

Parchemin. 26 feuillets. Page : 140 × 191. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 79 × 135.

235. Arabe **381 c** : ff° 64 et 65.

F° 64 : XVI, 61-63 ; f° 65 : XVI, 93-97.

Copie anonyme et non datée. Graphie E I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* coufique doré signale les groupes de cinq versets.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 93 × 142. 8 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 51 × 98.

236. Arabe **381 d** : ff° 66 à 69.

F° 66 à 67 : XX, 40-47 ; f° 68 à 69 : XX, 74-81.

Copie anonyme et non datée. Graphie E I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* coufique doré signale les groupes de cinq versets, un médaillon de type 2.A.II ceux de dix.

Parchemin. 4 feuillets. Page : 90 × 128. 6 lignes (5 au f° 67). Encre brun foncé. Surface d'écriture : 43 × 90.

237. Arabe **381 f** : ff° 81 et 82.

F° 81 : I, 3-II, 2 ; f° 82 : II, 10-14.

Copie anonyme et non datée. Graphie E I. Diacritiques : quelques traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.C.I ceux de dix. La sourate II est précédée de son titre et du nombre de ses versets en caractères dorés sur un fond blanc et vert à l'intérieur d'un cadre doré constitué d'une bande où court une tige ondulée dorée ; une vignette composite accompagne le décor (cf. f° 81 v°).

Parchemin. 2 feuillets. Page : 93 × 140. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 48 × 102.

238. Arabe **5103 a** : ff° 1 à 5.

F° 1 à 3 : VIII, 35-IX, 7 ; f° 4 : IX, 24-36 ; f° 5 : IX, 120-X, 5.

Copie anonyme et non datée. Graphie E I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des cercles rubriqués (1.A.I) signalent les groupes de dix versets. En tête de la sourate X figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre rouge. Provient de la collection A. Renaud.

Parchemin. 5 feuillets. Page : [90 × 128]. 17 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 66 × 108.

239. Arabe **6002 b** : ff° 9 à 18.

F° 9 à 18 : XXI, 34-XXIII, 51.

Copie anonyme et non datée. Graphie E I. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des cercles rubriqués (1.A.I) signalent les groupes de dix versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre rouge (cf. ff° 12 r° et 17 r°). Dans la marge du f° 13 v° est placée l'indication *sağda*, en caractères rubriqués. Provient de la collection Schefer.

Parchemin. 10 feuillets. Page : 120 × 183. 14 lignes. Encre brune ; certains passages ont été repassés par une main plus récente. Surface d'écriture : 65 × 135.

240. Arabe **329 e** : ff° 27 à 36.

F° 27 à 36 : IV, 24-123.

Copie anonyme et non datée. Graphie E I. Diacritiques : quelques traits obliques d'origine ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés ; un point noir cerclé de rouge indique les groupes de dix versets (1.A.I).

Parchemin. 10 feuillets. Page : 134 × 180. Encre brun foncé, par endroits plus pâle ; le texte a été repassé et corrigé sur certains points. Surface d'écriture : 87 × 135.

NS I

241. Arabe **342 b** : ffº 30 à 38. Pl. XXI

Fº 30 à 37 : II, 162-185 ; fº 38 : IX, 44-48.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS I. Diacritiques : nombreux traits obliques ; vocalisation : points rouges, presque complètement portés ; *hamza* : points verts ; *šadda* : points bleus confondus avec la vocalisation. Des rosettes de type 3.1.2 séparent les versets ; des médaillons de type 4.A.I avec le mot *ẖams* indiquent les groupes de cinq versets, d'autres, du type 3.B.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres, marquent les groupes de dix versets.

Parchemin. 9 feuillets. Page : 245 × 177. 9 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 153 × 125.

A rapprocher peut-être du ms. reproduit à la pl. 34 de B. Silvestre, *Pal. Universelle.*

242. Arabe **377 a** : ffº 1 à 23.

Fº 1 à 2 : II, 137-141 ; fº 3 à 10 : III, 169-186 ; fº 11 à 18 : IV, 51-68 ; fº 19 : V, 76-78 ; fº 20 : XVII, 20-22 ; fº 21 : XVII, 47-49 ; fº 22 : XVIII, 42-45 ; fº 23 : XVIII, 57-58.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS I. Diacritiques : traits obliques complets ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation ; *šadda* : points jaunes, confondus avec la vocalisation. Des rosettes (3.1.4) séparent les versets ; des médaillons de type 4.A.I avec le mot *ẖams* signalent les groupes de cinq versets, d'autres, de type D.A.III avec le nom de la dizaine en toutes lettres, marquent ceux de dix.

Parchemin. 23 feuillets. Page : 207 × 150. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 113 × 94.

243. Arabe **377 b** : ffº 24 à 64.

Fº 24 à 29 : II, 197-209 ; fº 30 à 31 : II, 214-217 ; fº 32 à 33 : II, 221-223 ; fº 34 à 41 : V, 64-76 ; fº 42 : VII, 125-127 ; fº 43 : IX, 33-34 ; fº 44 : IX, 40 ; fº 45 à 52 : XVI, 2-26 ; fº 53 à 60 : XVI, 95-115 ; fº 61 : XVII, 109-111 ; fº 62 : XVIII, 17 ; fº 63 : LXIII, 9-11 ; fº 64 : LXIV, 14-16.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation ; *šadda* : points jaunes, confondus avec la vocalisation. Des rosettes avec le mot *aya* en caractères dorés sur fond or (3.1.5) séparent les versets ; des médaillons de type 3.A.I ou 3.A.II avec le mot *ẖams* et d'autres, du même type ou 4.A.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres, indiquent respectivement les groupes de cinq et dix versets.

Parchemin. 41 feuillets. Page : 200 × 159. 5 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 115 × 97.

Remonte avec le ms. G. 442 (J. H. Möller, *Pal. Beiträge*, pl. VI, 1) dont le fº 1 vº précède 377 b, fº 43 rº, le fº 2 rº fait suite à 377 b, fº 43 vº, le fº 3 vº précède 377 b, fº 44 rº et le fº 4 rº fait suite à 377 b, fº 44 vº.

244. Arabe **383 a** : ffº 1 à 8.

Fº 1 à 8 : VI, 62-84.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS I. Diacritiques : nombreux traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation ; *šadda* : signes modernes, bleus. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 1.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix.

Parchemin. 8 feuillets. Page : 150 × 108. 7 lignes. La réglure et les piqûres ne correspondent pas aux lignes de l'écriture. Encre brun noir. Surface d'écriture : 80 × 70.

245. Arabe **383 c** : ffº 20 et 21.

Fº 20 à 21 : II, 275-282.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS I. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : système moderne, en rouge ; *hamza*, *šadda* et *sukūn* : signes modernes, en rouge. Les versets ne sont pas séparés ; les groupes de versets ne sont pas indiqués.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 151 × 110. 10 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 108 × 88.

246. Arabe **6430**.

Fº 1 à 265 : II,4-XCII, 16.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS I. Diacritiques complets ; vocalisation : système actuel, de la même encre que l'écriture ; quelques *šadda* et *sukūn* en rouge. Des groupes de quatre points disposés en carré séparent les versets ; des *hā'* jaunes de type coufique signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.A.II ceux de dix. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre jaune, avec l'indication de l'origine meccoise ou médinoise ajoutée en rouge. Au fº 1 rº, le texte est pris entre deux bandeaux prolongés dans la marge par des vignettes ; celui du haut porte la fin de l'indication du nombre des versets de la sourate II. Dans les marges, qui ont été rognées, se trouvent les divisions en *ǧuz'* et en septièmes ainsi que les *saǧda*, ces dernières à l'intérieur de rosaces. Provient de la collection E. Géjou.

Papier oriental. 265 feuillets (les ffº 7, 136, 171 et 232 ont été remplacés). Page : 164 × 134. 18 lignes. Réglure : misṭara. Encre noire. Surface d'écriture : 133 × 109. 10 feuillets/cahier (sauf le premier et le dernier). Demi-reliure récente, dos maroquin noir.

247. **Smith-Lesouëf 214**.

Fº 1 vº à 102 : I, 1-XVII, 64 ; fº 103 à 109 : XXII, 66-XXV, 19 ; fº 110 à 117 : XVII, 64-XIX, 75 ; fº 118 : XXII, 18-40 ; fº 119 à 126 : XIX, 75-XXII, 18 ; fº 127 : XXII, 40-66 ; fº 128 à 159 : XXV, 19-XXXVII, 89 ; fº 160 à 163 : XXXVII, 161-XXXIX, 39 ; fº 164 : XXXVII, 90-161 ; fº 165 à 218 : XXXIX, 161-CXIV, 6.

Manuscrit copié en *ḏū al-ḥiǧǧa* 516/février 1123 par *'Abdallah b. Muḥammad b. al-Ḥusayn* du village de [Aḥ.rra] (fº 218 rº). Graphie NS I. Diacritiques : points ; vocalisation : points rouges ; *hamza*, *šadda* et *sukūn* : signes modernes, en bleu. Des rosettes séparent les versets (3.1.2) ; des décors en forme de larme placés dans la marge signalent les groupes de cinq versets, des médaillons avec une lettre-chiffre, également dans la marge, ceux de dix. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre blanche sur un fond doré dans un bandeau accompagné d'une vignette. Au fº 1 rº, trois bandeaux plus importants portent les titres des sourates I et II. Les marges présentent les divisions habituelles. Une main orientale a indiqué la foliotation. Provient de la collection Smith-Lesouëf.

Papier oriental. 218 feuillets. Page : 231 × 175. 19 lignes. Réglure : misṭara. Encre brun noir. Surface d'écriture : 191 × 135. Reliure orientale à rabat du XVIIᵉ, restaurée ; plaque centrale et filets estampés à froid, aux deux plats.

NS II

248. Arabe **340 j** : f° 121.

F° 121 : VII, 36-51.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de NS II ; l'identification est difficile en raison de l'effacement des caractères — quand ils n'ont pas été repassés par une main postérieure. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. On ne distingue pas de traces d'une séparation des versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 126 × 197. 14 lignes. Encre noire (?), repassée par endroits. Surface d'écriture : 88 × 165.

249. Arabe **379 c** : ff° 31 à 39.

F° 31 à 32 : II, 273-282 ; f° 33 à 34 : V, 119-VI, 12 ; f° 35 à 36 : XLIII, 80-XLIV, 18 ; f° 37 à 39 : XLV, 23-XLVI, 7.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de NS II. Diacritiques : points ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres ceux de dix. En tête des sourates, dans un bandeau, figurent le titre et le nombre des versets ; au f° 33 r°, ils apparaissent en blanc sur un fond rouge et or, aux ff° 35 v° et 39 r° en caractères dorés sur fond blanc à l'intérieur d'un cadre constitué d'un filet doré rehaussé de points rouges. Des vignettes lancéolées (ff° 35 v° et 39 r°) et composite (f° 33 r°) accompagnent les bandeaux.

Parchemin. 9 feuillets. Page : 144 × 191. 8 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 86 × 152.

250. Arabe **379 e** : ff° 46 à 76.

F° 46 à 76 : III, 200-IV, 171.

Copie anonyme et non datée. Graphie à rapprocher de NS II. Diacritiques : traits et points (le *qāf* est reconnaissable à un point placé sous la lettre) ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; une figure triangulaire signale les groupes de dix versets. En tête de la sourate IV figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre jaune. Au f° 71 r°, dans la marge supérieure, se trouve l'indication *ḥubus*.

Parchemin. 31 feuillets. Page : 160 × 202. 8 lignes (ff° 55, 57-60, 65-67, 70 r°, 72-73), 9 lignes (ff° 52, 53 v°, 54, 59, 61-64, 68-69, 70 v°, 71, 74-76) et 10 lignes (ff° 46-51 et 53 r°). Encre brun foncé. Surface d'écriture : 82/85 × 155.

251. Arabe **379 f** : ff° 77 et 78. Pl. XXII, A

F° 77 : XXI, 7-13 ; f° 78 : XXI, 39-43.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS II. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Des groupes de trois points (2.2.3) séparent les versets ; des médaillons de type 3.B.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres signalent les groupes de dix versets.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 145 × 196. 6 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 72 × 140.

252. Arabe **383 d** : ff° 22 et 23.

F° 22 à 23 : XXVIII, 20-31.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS II. Diacritiques : points ; vocalisation : points rouges effacés. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.A.I ceux de dix.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 144 × 96. 9 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 106 × 65.

NS III

253. Arabe **374 a** : ff° 1 à 12.

F° 1 à 6 : XVII, 100-XVIII, 28 ; f° 7 à 12 : XXXIII, 36-69.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS III. Diacritiques absents, sauf quelques traits de couleur ; vocalisation : points rouges ; *šadda* : signe moderne, en vert. Des points noirs cerclés de jaune (3.1.1) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés indiquent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 1.B.I et 2.A.II ceux de dix. La sourate XVIII est précédée de son titre et du nombre de ses versets à l'encre dorée (cf. 2 v°). Au f° 2 r°, l'indication *sağda* est placée à l'intérieur d'une rosace de type 4.A.II.

Parchemin. 12 feuillets. Page : 100 × 150. 9 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 56 × 118.

254. Arabe **374 b** : ff° 13 à 22.

F° 13 à 22 : XXI, 77-XXII, 3.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Des groupes de trois points dorés disposés en triangle (2.2.3) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix. La sourate XXII est précédée de son titre et du nombre de ses versets à l'encre dorée accompagnés d'une vignette lancéolée (cf. f° 21 v°).

Parchemin. 10 feuillets. Page : 92 × 124. 5 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 44 × 86.

255. Arabe **374 c** : ff° 23 à 62.

F° 23 à 25 : IV, 135-148 ; f° 26 à 32 : IV, 170-V, 10 ; f° 33 à 62 : V, 21-VI, 6.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS III. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des cercles de type 1.B.I ceux de dix. Les sourates sont précédées de leur titre et du nombre de leurs versets à l'encre dorée (cf. ff° 28 r° et 61 v°).

Parchemin. 40 feuillets. Page : 114 × 162. 7 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 56 × 113.

256. Arabe **374 d** : ff° 63 et 64.

F° 63 : V, 21-28 ; f° 64 : V, 64-69.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS III. Diacritiques : quelques points bleus ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points jaunes, confondus avec la vocalisation ; *šadda* : signe moderne, bleu. Les versets ne sont pas séparés ; des médaillons de type 3.C.II indiquent des groupes.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 111 × 147. 9 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 59 × 104.

257. Arabe **382 a** : ff° 1 à 17. Pl. XXII, B

F° 1 à 4 : IV, 115-137 ; f° 5 : VIII, 4-10 ; f° 6 : IX, 95-100 ; f° 7 à 8 : X, 1-11 ; f° 9 à 12 : XVIII, 34-60 ; f° 13 à 14 : LX, 3-10 ; f° 15 à 17 : LXI, 6-LXII, 7.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS III. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.A.II ceux de dix. En tête de la sourate LXIII, figurent le titre et le nombre de ses versets à l'encre dorée ; dans la marge, on lit, de la même écriture : *Madīna* (cf. f° 16 v°).

Parchemin. 17 feuillets. Page : 138 × 189. 6 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 73 × 140.

258. Arabe **382 b** : ff° 18 à 35.

F° 18 à 23 : II, 85-105 ; f° 24 à 29 : XXVII, 44-86 ; f° 30 : XLIII, 61-67 ; f° 31 à 35 : XLIII, 77-XLIV, 44.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS III. Diacritiques : points et traits obliques, certains en couleur ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Des rosettes (3.1.2) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.B.I et 4.A.II avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix. La sourate XLIV est précédée de son titre et du nombre de ses versets à l'encre dorée, accompagnés d'une vignette avec un décor de rinceau (cf. f° 32 r°).

Parchemin. 18 feuillets. Page : 139 × 198. 7 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 67 × 145.

259. Arabe **382 c** : ff° 36 à 58.

F° 36 à 41 : II, 143-165 ; f° 42 à 43 : II, 204-213 ; f° 44 à 58 : VIII, 71-IX, 37.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS III. Diacritiques : points, avec des ajouts de traits en couleur ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts, confondus avec la vocalisation. Des décors en forme de larme où est inscrit le mot *aya* en caractères dorés sur fond vert (4.1.1) séparent les versets ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 2.C.I avec le nom de la dizaine en toutes lettres marquent ceux de dix. La sourate IX est précédée de son titre et du nombre de ses versets à l'encre dorée accompagnés d'une vignette composite (cf. f° 46 r°).

Parchemin. 23 feuillets. Page : 139 × 199. 6 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 70 × 150.

260. Arabe **382 d** : ff° 59 et 60.

F° 59 à 60 : VII, 101-118.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS III. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un *hā'* coufique doré signale les groupes de cinq versets, un cercle de type 1.B.I ceux de dix.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 122 × 172. 7 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 55 × 120.

261. Arabe **382 e** : f° 61.

F° 61 : XXX, 18-24.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS III. Diacritiques : rares traits obliques ajoutés ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un médaillon de type 3.A.II signale un groupe de dix versets.

Parchemin. 1 feuillet. Page : 128 × 175. 7 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 64 × 117.

262. Arabe **382 f** : ff° 62 et 63.

F° 62 : IX, 13-21 ; f° 63 : IX, 36-42.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS III. Diacritiques absents, sauf quelques ajouts ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un médaillon de type 2.A.II signale un groupe de dix versets.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 130 × 192. 9 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 68 × 150.

263. Arabe **5178 d** : ff° 6 et 7.

F° 6 : XVI, 127-XVII, 7 ; f° 7 : XVII, 63-70.

Copie anonyme et non datée. Graphie NS III. Diacritiques : points ; vocalisation : système moderne, en rouge ; *hamza* : signes modernes, verts ; *šadda* : signes modernes, bleus ; *sukūn* : signes modernes, bleus. Les versets ne sont pas séparés ; les groupes ne semblent pas signalés. En tête de la sourate XVII, figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre dorée dans un bandeau, accompagné d'une vignette (cf. f° 6 r°).

Parchemin. 2 feuillets. Page : 215 × 150. 15 lignes. Encre brun foncé. Surface d'écriture : 144 × 100.

NON CLASSÉ

264. Arabe **324 a** : ffº 1 et 2, 4 et 5, 7 et 8.

Fº 1 : III, 104-113 ; fº 2 : III, 120-133 ; fº 4 : III, 180-187 ; fº 5 : IV, 3-9 ; fº 7 : IV, 24-29 ; fº 8 : IV, 36-42.

Copie anonyme et non datée. Graphie non classée. Le contour des lettres a été dessiné puis rempli d'encre. Diacritiques rares ; vocalisation absente. Une main plus récente a ajouté à l'encre noire, à la première et à la dernière ligne de chaque feuillet, la transcription en écriture cursive du début et de la fin du texte. Les versets sont séparés par des rosettes de type 3.1.2 ; des médaillons de type 3.A.II à l'intérieur desquels est écrit *ẖams* ou *'ašr* indiquent les groupes de cinq ou dix versets.

Parchemin. 6 feuillets. Page : 540 × 618. 12 lignes. Réglure à l'encre au rº et au vº de chaque feuillet. Encre brune. Surface d'écriture : 470 × 565.

A rapprocher du ms. Caire Maṣāḥif 139 (*Vom Papyrus zum Codex, Der Beitrag Ägyptens zur Buchkultur*, Leipzig, 1970, p. 95 et pl. 114).

265. Arabe **325 c** : ffº 20 et 21.

Fº 20 et 21 : XX, 64-83.

Copie anonyme et non datée. Graphie non classée :
— *alif* à retour long ;
— *mīm* circulaire passant sous la ligne ; queue triangulaire en position finale ;
— *'ayn* à tête ouverte, en V ;
— *nūn* de forme voisine de ceux de D, avec des extrémités épaissies ;
— *hā'* posé sur la ligne, en forme de quart de cercle ; les ouvertures sont placées sur la diagonale ;
— *lām-alif* en forme de X, aux branches d'égale épaisseur.

Pour un parallèle épigraphique, cf. A. Grohmann, *Ar. Pal.* II, p. 105, fig. 78. Diacritiques : points, partiellement portés ; vocalisation absente. Les versets ne sont pas séparés ; un cercle signale un groupe de versets.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 231 × 305. 11 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 149 × 225.

266. Arabe **325 h** : ffº 33 à 43.

Fº 33 à 40 : XVI, 51-104 ; fº 41 : XXXIV, 32-39 ; fº 42 à 43 : XXXV, 2-14.

Copie anonyme et non datée. Graphie non classée :
— écriture grasse et verticale ;
— *alif* à retour long et plat ;
— *'ayn* à tête ouverte, en forme de demi-cercle placé sur un pédoncule ;
— *mīm* circulaire passant sous la ligne, queue triangulaire à terminaison incurvée ;
— *nūn* très fermé, presque circulaire, dont le retour inférieur s'épaissit ;
— *hā'* posé sur la ligne ; à l'intérieur d'un mot, les ouvertures sont côte à côte ;
— *lām-alif* à branches incurvées ;
— à l'intérieur d'un mot, la tête du *fā'/qāf* a la forme d'un cercle placé sur un pédoncule.

Sur certains points, cette écriture peut être rapprochée de M. Lings et Y. H. Safadi, *Qur'ān*, n° 21 et Y. H. Safadi, *Call. isl.*, p. 41, fig. 14. Diacritiques : points de forme ovale, ajoutés presque complètement ; vocalisation : points rouges, partiels. Versets séparés par des traits obliques ; un *hā'* coufique doré indique les groupes de cinq versets, un médaillon de type 4.A.II où le nom de la dizaine est porté en toutes lettres marque ceux de dix versets.

Parchemin. 11 feuillets. Page : 233 × 298. 10 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 150 × 220.

267. Arabe **329 f** : ff° 37 à 39.

F° 37 à 39 : XXIV, 6-23.

Copie anonyme et non datée. Graphie du groupe D, présentant quelques particularités :
— le *hā'* rappelle les formes de B II ;
— le *mīm* est parfois pourvu d'une queue filiforme qui évoque D V c ou E I ;
— il y a quelques *alif* sans retour ;
— un *lām-alif* présente une forme analogue à celle de D I.
— enfin et surtout, à plusieurs reprises, des *ṣād*, *ṭā'* et *kāf* sont placés au-dessus de la ligature qui unit les deux lettres situées de part et d'autre et qui est fortement étirée ; un trait incurvé, qui n'est pas sans rappeler des formes de D V, rattache au mot la lettre surélevée et, dans le cas du *ṣād* et du *ṭā'*, se prolonge pour constituer la hampe.

Diacritiques : partiels, soit des traits obliques d'origine, soit des points ajoutés ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets sont séparés par des groupes de trois points dorés disposés en triangle (2.2.3) ; un *hā'* doré indique les groupes de cinq versets, un médaillon de type 2.C.I ceux de dix versets.

Parchemin. 3 feuillets. Page : 120 × 183. 10 lignes. Encre brune tirant sur le noir. Surface d'écriture : 66 × 130.

268. Arabe **330 c** : ff° 11 à 19.

F° 11 à 18 : XV, 14-XVII, 12 ; f° 19 : XVII, 36-59.

Copie anonyme et non datée. Graphie non classée :
— *alif* vertical à retour court.
— *'ayn* à tête ouverte dont la branche droite est verticale. A l'initiale, le crochet est très arrondi et très fin. En position finale, la queue décrit une large courbe. Isolée, la lettre se termine par un trait horizontal placé sur la ligne.
— le *mīm* final a une forme quasi triangulaire, posé sur la ligne et dépourvu de queue. Une main postérieure a ajouté des queues verticales dans une autre encre.
— le *nūn* final n'est pas sans rappeler celui de A I.
— le *hā'* à l'intérieur d'un mot a la forme d'un quart de cercle aplati sur la ligne d'écriture.
— le tracé du *lām-alif* évoque celui de D I.
Autres lettres remarquables :
— le *ǧīm* à l'intérieur d'un mot consiste en un trait oblique à cheval sur la ligne.
— le *ṭā'* a parfois tendance à s'incliner vers la droite.
— le *qāf* final ou isolé est muni d'une queue qui décrit une courbe assez faible presque jusqu'au niveau de la ligne d'écriture inférieure sur laquelle repose pratiquement le crochet final qui forme une courbure très accusée avec son support et se place parallèlement à la ligne.
— la hampe du *kāf* final est toujours inclinée vers la droite et la ligne de base de la lettre se poursuit largement au-delà de la verticale de la hampe.
— on trouve une forme très particulière de *yā'* final ou isolé qui ressemble à la terminaison du *qāf* décrite ci-dessus et descend dans le prolongement de la verticale de la lettre qui le précède.

Diacritiques : traits obliques partiels (le *qāf* est indiqué par un trait placé sous la lettre, le *fā'* par un trait sur la lettre) ; vocalisation : points rouges ; *waṣla* marqué par un trait rouge ajouté. Les versets sont séparés

par trois traits obliques superposés (1.1.1) ; des lettres-chiffres dorées dont le contour a été réalisé à l'encre indiquent les groupes de dix versets.

Des bandeaux séparent les sourates :

F° 12 v° : bandeau délimité par un filet doré ; l'espace est rempli par l'alternance de cercles dorés autour de gros points alternativement rouges ou bleus et de motifs végétaux disposés en croix de Saint-André centrées sur un petit point rouge.

F° 18 r° : bandeau délimité par une bande de petits triangles alternativement verts et rouges sur fond blanc ; l'espace intérieur est rempli par des motifs d'inspiration végétale en forme de losanges de couleur verte, rouge et dorée. Une autre main a ajouté en-dessous de ces bandeaux, à l'encre rouge, la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivie du nombre des versets. Une main occidentale a ajouté, en haut du f° 19 v° : « n° 9 ».

Parchemin. 9 feuillets. Page : 365 × 280. 25 lignes. Encre brun noir. Une main plus récente a repassé le texte par endroits (cf. f° 14 v°) et ajouté une queue verticale aux *mīm*. Surface d'écriture : 278 × 235.

269. Arabe **330 g** : ff° 50 à 69.

F° 50 à 52 : III, 185-IV, 116 ; f° 53 à 55 : IV, 95-172 ; f° 56 à 69 : VII, 127-X, 31 (le f° 65 v° est resté blanc sans qu'il y ait de lacune : sans doute a-t-il été rendu inutilisable en raison de la mauvaise qualité du parchemin qui a laissé passer l'encre au v°).

Copie anonyme et non datée. Graphie non classée :

— *alif* vertical sans retour (on distingue parfois une infime amorce de retour).
— *'ayn* à tête ouverte en forme de V. A l'initiale, le crochet est presque rectiligne et sa forme est très ouverte. En position finale, à la tête en V se greffe une queue extrêmement étendue en oblique vers la gauche qui présente une courte boucle fortement incurvée placée au bout d'un long trait rectiligne. En position isolée, une queue arrondie qui a presque la forme d'un demi-cercle se rencontre à côté d'un ductus plus fermé où la fin de la queue vient se placer sur un axe parallèle à la partie de l'amorce qui repose sur la ligne d'écriture.
— le *mīm* final, pratiquement circulaire, dépasse très légèrement sous la ligne ; sa queue est faiblement incurvée : cette forme rappelle celle de B I. Quand il est précédé d'un *kāf*, il arrive qu'il soit placé sous la ligne.
— le *nūn* final a la forme d'un croissant mais le retour s'allonge parfois jusqu'à donner à la lettre un tracé proche de ceux de D V c.
— le *hā'* à l'intérieur d'un mot présente une barre d'appui inclinée vers la gauche comme dans certaines des graphies du groupe *Ḥiǧāzī*. Le corps de la lettre est en forme de demi-cercle et repose sur la ligne d'écriture ; la barre d'appui s'en dégage très nettement et on distingue très bien le parcours du qalam au niveau de la boucle supérieure de la lettre et de la ligature avec ce qui suit.

Autres lettres remarquables :

— à l'intérieur d'un mot, le *ǧīm* a la forme d'un trait oblique — presque vertical — placé à cheval sur la ligne d'écriture. En position finale, à ce trait s'ajoute une queue largement ouverte.
— à l'intérieur d'un mot, la hampe du *ṭā'* est inclinée vers la gauche et tend à s'incurver. En position finale, la lettre s'augmente d'une queue similaire à celle du *ǧīm*.
— le *qāf* en position finale rappelle celui de A I.
— la hampe du *kāf* final tend parfois à s'incliner vers la gauche ; la ligne de base se poursuit au-delà de la verticale de la hampe.
— le *yā'* présente en fin de mot une forme analogue à celle du *qāf*, parfois liée à la lettre précédente de la même manière que dans Ar. 330 c. Les *yā'* retroflexes que l'on rencontre également sont parfois munis d'une queue démesurée qui se prolonge sous plusieurs des mots qui précèdent.

Diacritiques : traits obliques, partiellement portés (le *qāf* se reconnaît à un trait placé sur la tête de la lettre) ; vocalisation absente. Des groupes de deux rangées verticales de trois ou quatre points de forme ovale (2.1.5) séparent les versets ; les groupes de dix versets qui originellement n'étaient pas indiqués sont signalés par l'ajout irrégulier de cercles noirs. Les sourates sont séparées l'une de l'autre par un espace (cf.

ff° 50 v°, 59 r°, 68 v°) ; au f° 62 r°, on n'a pas laissé d'espace entre les sourates VIII et IX, mais la fin de la ligne laissée libre par le dernier verset de la S. VIII a été rempli par deux rangées horizontales de points.

Parchemin. 20 feuillets. Page : 355 × 280. 19 à 22 lignes. Réglure à la pointe sèche dont on distingue les deux verticales et les horizontales — qui dépassent des deux côtés. Encre brun pâle. Surface d'écriture : 285/292 × 245.

Bibl. : B. Moritz, *A.P.*, pl. 44.

270. Arabe **333 a** : ff° 1 à 20.

F° 1 à 4 : XII, 13-39 ; f° 5 à 20 : XII, 77-XIV, 23.

Copie anonyme et non datée. Graphie non classée :
— *alif* à retour court légèrement incliné vers la droite ;
— *'ayn* à tête ouverte en V. A l'initiale, le crochet se referme après un étranglement ; son extrémité est épaisse. En position finale, la queue prolonge la barre antérieure de la tête, descend en ligne droite et s'achève par un court retour incurvé ;
— le *mīm* final ressemble à celui de B I ;
— le *nūn* final est crescentiforme — assez analogue à ceux du groupe C — et son retour remonte franchement vers la ligne ;
— le *hā'* à l'intérieur d'un mot adopte une forme presque triangulaire : la barre d'appui est inclinée vers la gauche — avec une tendance à s'incurver — et le corps de la lettre est à peine arrondi ; la ligne d'écriture forme la base ;
— le *lām-alif* rappelle les formes de D I mais est plus ouvert ;
— la caractéristique la plus frappante de cette écriture est l'extension systématique des ligatures entre les lettres : à l'exception des mots en fin de ligne, les lettres sont toutes très espacées les unes des autres.

Autres lettres remarquables :
— le *ǧīm* à l'intérieur d'un mot a la forme d'une barre placée à cheval sur la ligne d'écriture. En position finale ou isolée, la queue est étirée dans l'horizontale avant de décrire une courbe très serrée qui revient vers la droite sur une très faible distance.
— le trait supérieur des *dāl, ṣād, ṭā', kāf* est incurvé comme dans certaines graphies du groupe *ḥiǧāzī I* : la partie gauche du trait arrive plus bas que la droite.
— en position finale, la ligne de base du *kāf* se prolonge à gauche au-delà de la verticale de la hampe.

Diacritiques : traits obliques ajoutés, assez complets ; vocalisation absente. Les versets sont séparés par des groupes de traits obliques placés en deux rangées verticales ; des médaillons de type 3.A.II indiquent les groupes de dix versets. Dans l'espace qui, originellement, séparait les sourates les unes des autres, des bandeaux très grossiers formés de lignes et de points diposés selon des figures géométriques ont été ajoutés ; les titres des sourates, également ajoutés par une main postérieure à l'encre jaune, sont très effacés (cf. ff° 9 v°, 17 r°).

Parchemin. 20 feuillets. Page : 198 × 250. 14 à 15 lignes. Réglure à la pointe sèche au r° des feuillets ; sauf au f° 13, on ne distingue que des lignes horizontales. Encre noire. Surface d'écriture : 150 × 201.

271. Arabe **334 d** : ff° 50 à 62.

F° 50 à 55 : XXVIII, 24-57 ; f° 56 à 59 : XXXVII, 171-XXXVIII, 26 ; f° 60 à 62 : XXXIX, 7-23.

Copie anonyme et non datée. Graphie non classée, verticale et très grasse :
— *alif* en forme de croissant.
— à l'intérieur d'un mot, la tête du *'ayn* est ouverte en forme de V.
— le *mīm* en fin de mot est écrasé sur la ligne, le trait supérieur de sa queue prolongeant presque le tracé de la lettre.
— le *nūn* en position finale offre un corps sans tête — celle-ci subsiste toutefois sous la forme d'un trait

fin qui prolonge légèrement le biseau supérieur — et une queue inférieure en oblique vers le bas, très effilée.
— à l'intérieur d'un mot, le *hā'* tend à prendre la forme d'un triangle ; les deux ouvertures sont perpendiculaires l'une à l'autre, en oblique par rapport à la ligne d'écriture.
— le *lām-alif* repose sur une base triangulaire asymétrique — l'extrémité gauche est très étirée ; la branche antérieure est incurvée vers l'autre qui reste rectiligne.

Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; un cercle tracé à l'encre indique les groupes de cinq versets. Un espace sépare les sourates les unes des autres ; à la fin de la dernière ligne de la sourate XXXVII, une main plus récente a ajouté à l'encre dorée (les contours sont en noir) la formule « *ḫātimatu sūrati...* » suivie du titre et du nombre des versets.

Parchemin. 13 feuillets. Page : 294 × 386. 15 lignes. Au r° et au v° des feuillets, on distingue les deux verticales d'une réglure à la mine de plomb. Encre noire. Surface d'écriture : 239 × 281 (d'une verticale de la réglure à l'autre)/295 (longueur maximale des lignes).

Bibl. : G. Bergsträsser et O. Pretzl, *GdQ III*, pl. I, fig. 2 ; N. Abbott, *The Rise*, p. 28 et n. 81.

272. Arabe **340 a** : ff° 1 à 12.

F° 1 à 8 : IV, 25-117 ; f° 9 à 10 : IV, 144-171 ; f° 11 à 12 : V, 28-48.

Copie anonyme et non datée. Graphie présentant des analogies avec les groupes A et B. Diacritiques : traits obliques, partiellement portés ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des groupes de trois traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des cercles (1.A.I) indiquent les groupes de dix versets.

Parchemin. 12 feuillets. Page : 150 × 202. 15 lignes. Encre brun très foncé ; quelques corrections ont été apportées (cf. f° 6 r°). Surface d'écriture : 101 × 150.

273. Arabe **340 b** : ff° 13 à 30.

F° 13 à 30 : XXX, 23-XXXVI, 51.

Copie anonyme et non datée. Graphie présentant des analogies avec les groupes A et B. Diacritiques : quelques points ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Des groupes de trois traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des cercles rubriqués entourés de points (1.A.II) indiquent les groupes de dix versets. Au début de chaque sourate, on a ajouté à l'encre rouge, dans une écriture assez proche de celle du texte, soit la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivie du titre et du nombre des versets, soit, quand la place était insuffisante, le titre et le nombre des versets (cf. ff° 15 v°, 17 v°, 18 v°, 24 r°, 26 v°, 29 v°). Au f° 25 r°, une main plus récente a ajouté dans la marge à l'encre verte l'indication d'une division en septièmes placée dans un cercle.

Parchemin. 18 feuillets. Page : 150 × 215. 16 lignes. Encre noire tirant sur le brun ; une main plus récente a ajouté des corrections à l'encre noire. Surface d'écriture : 98/103 × 165.

274. Arabe **370 b** : ff° 12 et 13.

F° 12 à 13 : XI, 57-XII, 88.

Copie anonyme et non datée. Graphie non classée à comparer à C II. Diacritiques : traits obliques ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts confondus avec la vocalisation. Des groupes de traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des *alif* mi-violet, mi-bleu indiquent les groupes de cinq versets, des cercles mi-violet mi-rouge de type 1.A.I ceux de dix.

Parchemin. 2 feuillets. Page : 144 × 204. 16 lignes. Encre brun noir. Surface d'écriture : 107 × 155.

On se reportera également aux fragments Arabe 7199 (notice 289) et 7200 (notice 290, recto).

275. Arabe **371**.

Fo 1 : II, 168-177 ; fo 2 à 3 : II, 189-207 ; fo 4 : II, 221-229 ; fo 5 à 6 : III, 119-142 ; fo 7 à 12 : IV, 165-V, 32.

Copie anonyme et non datée. Graphie non classée ; elle présente des analogies avec BN Arabe 2047 (cf. Vajda, *Album*, pl. I) :

— *alif* à retour long introduit par une courbure fortement empâtée.
— *'ayn* initial à large crochet très effilé ; en position finale, la queue part très en biais vers la droite avant d'amorcer un brusque retour très empâté.
— le *qāf* final présente une queue dont le départ ressemble fortement à celle du *'ayn* augmentée d'une seconde courbe beaucoup plus courte.
— le *mīm* est circulaire et à cheval sur la ligne d'écriture ; sa terminaison horizontale en fin de mot est parfois traitée en triangle.
— le *nūn* final est pourvu d'un retour inférieur triangulaire fortement biseauté.
— à l'intérieur d'un mot, le *hā'* adopte la forme d'un quart de cercle ; ses deux ouvertures dessinent un croissant.
— le *yā* final, lorsqu'il est retroflexe, s'achève par un crochet oblique.
— les deux branches du *lām-alif* s'incurvent l'une vers l'autre ; la postérieure s'élève plus que l'autre.

Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Des groupes de trois ou quatre traits obliques (1.1.1) séparent les versets ; des cercles de type 1.A.I indiquent les groupes de dix versets ; au fo 3 vo, la centaine est marquée par un décor spécial D.A.I (cf. ceux de BN Arabe 2047). Au fo 8 ro, la sourate V est précédée de la formule « *fātiḥatu sūrati...* » suivie du titre et du nombre des versets ; cette indication est rubriquée.

Parchemin. 12 feuillets. Page : 334 × 381. 14 lignes (sauf au fo 12 vo : 13). Encre brune. Surface d'écriture : 235 × 315.

276. Arabe **379 d** : ffo 40 à 45.

Fo 40 : XI, 34-37 ; fo 41 à 45 : XXXIV, 6-20.

Copie anonyme et non datée. Graphie non classée. Diacritiques : traits obliques (le *qāf* est reconnaissable à un point placé sous la lettre) ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* coufiques dorés signalent les groupes de cinq versets, des médaillons de type 3.A.II ceux de dix.

Parchemin. 6 feuillets. Page : 152 × 202. 6 lignes (5 au fo 45 vo). Encre brune. Surface d'écriture : 67 × 150.

277. Arabe **6140 i** : ffo 44 à 51.

Fo 44 à 51 : XXXVI, 49-XXXVIII, 20.

Copie anonyme et non datée. Graphie non classée. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges. Les versets ne sont pas séparés ; des cercles rubriqués signalent les groupes de dix versets (1.A.I). En tête des sourates figurent leur titre et le nombre des versets à l'encre rouge (cf. ffo 45 vo et 50 vo).

Parchemin. 8 feuillets. Page : 134 × 183. 12 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 66 × 125.

278. Arabe **5178 h** : fo 12.

Copie anonyme et non datée. Au fo 12 ro, traces d'un acte de waqf (?).

Au fo 12 vo, décor occupant toute la page. Bandeau (101 × [206]) en partie mutilé. Trois pseudo-boucles (deux sur les petits côtés, une pour le reste) composées d'un filet blanc pris entre deux filets dorés forment l'encadrement ; leur tracé divise le champ en un carré flanqué de deux rectangles. Au milieu de chacun des côtés, elles passent à travers un œillet de composition identique. Les quatre coins sont occupés par des carrés

dorés où des points rouges sont disposés en quinconce. Entre les passages des boucles figurent des bandes de petits carrés où sont peints deux points de part et d'autre d'une ligne diagonale dont le sens et la couleur — rouge et vert — alternent. Les boucles divisent le carré central en quatre triangles isocèles entourés d'un filet de perles dorées encadré de points rouges, de la même manière que dans les deux rectangles latéraux. Ces derniers offrent, dessinée à l'encre, une superposition de palmes disposées en X sur un fond hachuré alors que les triangles présentent un décor végétal stylisé réservé sur le fond vert. Une vignette médiane circulaire prolonge ce décor dans la marge. Au f° 12 v°, note : « transmis par le Cabinet des Médailles, le 27 mai 1879 ».

Parchemin. 1 feuillet. Page : [157 × 275].

279. Arabe **5178 I** : f° 13.

Fragment, avec un médaillon indiquant un groupe de cinq versets.

280. Arabe **370 a** : ff° 1 à 11.

F° 1 : XII, 56-69 ; f° 2 à 7 : XIV, 24-XVI, 10 ; f° 8 à 9 : XVIII, 16-39 ; f° 10 à 11 : XVIII, 104-XIX, 37.

Copie anonyme et non datée. Graphie à comparer au groupe C. Diacritiques : rares points ajoutés ; vocalisation : points rouges ; *hamza* : points verts confondus avec la vocalisation. Les versets ne sont pas séparés ; des *alif* de couleur violette (?) indiquent les groupes de cinq versets, des cercles de la même couleur (1.A.I) ceux de dix. La formule « *fātiḥatu sūrati* (?) *allatī yuḏkaru fīhā*... » suivie du titre et de l'indication du nombre des versets précède chaque sourate ; elle est réalisée à l'encre violette (?) (cf. ff° 4 r°, 7 r° et 10 r°). Une main plus récente a apporté quelques corrections et repassé certains passages.

Parchemin. 11 feuillets. Page : 138 × 211. 13 lignes. Encre brune. Surface d'écriture : 97 × 172.



ANNEXE I

Fragments coraniques de la collection Seymour de Ricci [1]

281. Arabe **7191**

Fragment de parchemin. 145 × 210 mm. Deux mains différentes au recto (9 lignes, la dernière très fragmentaire) et au verso (15 lignes, les trois dernières très fragmentaires).
R° : V, 94 (*'āmanū*) à V, 97 (*al-samāwāti wa-mā*) ;
V° : V, 99 (*ya'lamu*) à V, 107 (*'aḥaqqu*).

Recto : graphie de type *ḥiǧāzī* I, assez voisine de celle de Arabe 326 a (notice 1) :
— *Alif* isolé incurvé dans sa partie inférieure, à retour court.
— Le *mīm*, circulaire, ressemble en finale à ceux des séries B I ; on remarquera une ligature entre *mīm* final et *kāf* analogue à celle de Arabe 7195 (notice 285).
— Le *'ayn* à l'intérieur d'un mot présente une forme en X (les deux traits de la tête sont en V et les ligatures qui précèdent ou suivent forment très discrètement un V inversé).

Verso : graphie influencée par le *ḥiǧāzī*, moins nettement inclinée qu'au recto :
— Le *alif* isolé à la forme d'un bâton.
— A l'intérieur d'un mot, le *'ayn* a un tracé analogue à celui décrit au recto.
— Le *mīm* final est posé sur la ligne et, si parfois la queue évoque celle des *mīm* des séries B I, elle est souvent filiforme, en biais vers la gauche (cf. Arabe 328 c, notice 4).
— Le *nūn* tend vers des formes semi-circulaires (cf. Arabe 328 a, notice 2).
— Les *hā'* ont une barre d'appui inclinée qui s'élève nettement au-dessus du corps de la lettre (cf. Arabe 328 c, notice 4).

Points diacritiques au verso ; vocalisation absente. Un groupe de six traits disposés en triangle (1.1.5) sépare les versets au recto (l. 7) ; au verso, trois groupes de deux points ovales superposés (2.1.5) remplissent cette fonction.
Hauteur des lignes : 15 mm au recto entre deux traits de la réglure, 8 à 9 mm au verso. Réglure à la pointe sèche (correspond seulement au texte du recto) du côté fleur du fragment (verso). Encre brune. Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté le 8 février 1909 à 'Abd al-Nūr d'Assiout. Ancienne cote : Lot 24, Loubat 269.

282. Arabe **7192**

1) Deux fragments de parchemin, 54 × 103 mm. 8 lignes.
R° : XI, 119 (*ma*]*n raḥima*) à XII, 4 (*'i*[*nnī*) ;
V° : XII, 6 (*rabba-*]*ka 'alīmun*) à XII, 14 (*al-ḏi'bu*).

1. Ces fragments font partie d'une collection de papyrus et fragments de parchemin donnée à la Bibliothèque Nationale par Seymour de Ricci, le 20 avril 1932 (cf. le catalogue autographe de Seymour de Ricci, ms. Copte 166 : « *Papyrus et fragments de manuscrits, en en hiéroglyphes linéaires, en hiératique, en démotique, en grec, en arabe et surtout en copte* »). Les lots 16, 21 et 24 qui regroupent les fragments coraniques figuraient parmi des « pièces rapportées d'une mission en Égypte en 1909, exécutée aux frais du duc de Loubat » (ms. Copte 166, f° 4 r°).

Anciennes cotes : Lot 21, Loubat 148 et 153.

2) Fragment de parchemin. 55 × 134 mm. 8 lignes.
R° : XII, 17 (*kunnā ṣādiqīna*) à XII, 21 (*wa-lāki[nna)* ;
V° : XII, 24 (*al-muḫlaṣ]īna*) à XII, 31 (*wa-qāla[t*).
Ancienne cote : Lot 21, Loubat 147.

3) Fragment de parchemin. 55 × 135 mm. 8 lignes.
R° : XII, 36 (*wa-]daḫala*) à XII, 41 (*'aḥadu-kumā*) ;
V° : XII, 3 (*ta'bur]ūna*) à XII, 50 (*'al[īmun*).
Ancienne cote : Lot 21, Loubat 146.

Graphie non classée : le texte a été repassé à l'encre brun foncé mais il semble que la graphie originelle puisse être rapprochée du groupe *ḥiǧāzī* I. Quelques traits diacritiques ; vocalisation absente. Une ou deux rangées de traits/points superposés (1.1.1 ou 1.1.3) séparent les versets.

Hauteur des lignes : 7 à 8 mm entre les lignes. Traces de réglure à la pointe sèche sur le côté chair du fragment 2. Encre brune, repassée dans une autre couleur. Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté à Assouan comme provenant de l'île d'Éléphantine, le 4 janvier 1909.

283. Arabe **7193**

1) 5 fragments de parchemin. 130 × 160 mm. 7 lignes (la première très fragmentaire).
R° : V, 30 (*fa-qata]la-hu*) à V, 33 ((*yuḥāri[būn*) ;
V° : V, 33 (*min al-'arḍi*) à V, 38 (*min Allahi wa-*).
Anciennes cotes : Lot 24, Loubat 267 et 270.

2) Fragment de parchemin. 145 × 160 mm. 8 lignes (la première est très mutilée).
R° : XX, 47 (*ǧi'nā-ka*) à XX, 54 (*fī ḏālika*) ;
V° : XX, 58 (*miṯli-hi*) à XX, 66 (*'ilay-hi*).
Ancienne cote : Lot 24 ; Loubat 264.

Graphie intermédiaire entre *ḥiǧāzī* I et II :

— *Alif* isolé en bâton (cf. Arabe 328 e, notice 7).
— A l'intérieur d'un mot, le *'ayn* a la forme d'un V.
— En finale, le *mīm* — circulaire — ressemble à ceux de la main B d'Arabe 328 a (notice 2).
— Le *nūn* final tend vers une forme semi-circulaire.
— A l'intérieur d'un mot, le *hā'* chevauche la ligne d'écriture ; la barre d'appui, en oblique vers la gauche, est incurvée (cf. Arabe 7195, notice 285).
— Souvent, la hampe du *lām* est verticale.

Quelques points diacritiques, de forme allongée (le *qāf* est signalé par un point placé au-dessus de la lettre) ; vocalisation absente. Des groupes de quatre points disposés en carré (2.1.2), parfois placé de biais, séparent les versets (cf. fragment 1, recto et verso). Un cercle (1.A.1) signale un groupe de dix versets (fragment 2, recto, l. 5).

Hauteur des lignes : 14 mm. Traces de réglure à la pointe sèche sur le fragment 2. Encre brune. Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté le 8 février 1909 à 'Abd al-Nūr d'Assiout.

284. Arabe **7194**

Fragment de parchemin. 123 × 182 mm. 9 lignes sont visibles (les l. 1, 7, 8 et 9 sont considérablement mutilées et ne présentent que quelques caractères) ; deux mains sont reconnaissables.
R° : IV, 129 (*ta']dilū*) à IV, 133 (*ḏālika qad[īran*) et un fragment de IV, 134 (*wa-l-'a[ḫirati*).
V° : IV, 135 (*šu]hadā'a*) à IV, 139 (*al-'izzata*).

Recto : graphie comparable à celle de Arabe 7195 (notice 285), proche de B I a.

Verso : graphie à rapprocher du groupe *ḥiǧāzī* II, ou plutôt du manuscrit reproduit dans B. Moritz, *A.P.*, pl. 44 ; les différences portent essentiellement sur le *nūn* final (qui a plus d'ampleur dans notre fragment) et sur le *hā'* (qui, à l'intérieur d'un mot, est à cheval sur la ligne d'écriture).

Quelques points diacritiques (le *qāf* est indiqué par un point placé au-dessus de la tête de la lettre) ; vocalisation absente. Quatre points superposés (1.1.1) séparent les versets (recto, l. 3) ; la trace d'un décor rubriqué (*alif* ?) marque la fin de IV, 131 (recto, l. 6).

Hauteur des lignes : 15 à 16 mm entre deux traits de la réglure. Réglure à la pointe sèche du côté chair (verso) du fragment. Encre brune. Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté à Assouan, le 4 janvier 1909, comme provenant de l'île d'Éléphantine. Ancienne cote : Lot 21, Loubat, 142.

285. Arabe **7195**

1) Fragment de parchemin. 120 × 146 mm. 8 lignes.
R° : IV, 119 (*al-šayṭāna*) à IV, 124 (*'unṯā*) ;
V° : IV, 125 (*ḥan*]*īfan*) à IV, 128 (*ta'maluna*).
Ancienne cote : Lot 24, Loubat 266.

2) Fragment de parchemin. 142 × 246 mm. 9 lignes.
R° : V, 1 (*bi-*]*smi Allahi*) à V, 3 (*al-maytatu wa-l-da*[*mu*) ;
V° : V, 3 (*A*]*llahi bi-hi*) à V, 4 (*'alay-hi*).
Ancienne cote : Lot 24, Loubat 265.

3) Fragment de parchemin. 140 × 250 mm. 9 lignes.
R° : V, 17 (*qul fa-man*) à V, 20 (*wa-ğa'ala-kum*) ;
V° : V, 20 (*mi*]*n* (*al-'ā*)*lamīn*) à V, 28 (*li-'a*[*qtula-ka*).
Ancienne cote : Lot 24, Loubat 265.

Graphie proche de B I a sauf pour le verso du fragment 3, d'une autre main :

— *alif* isolés tantôt bâton, tantôt avec une terminaison inférieure incurvée passant sous la ligne, mais inclinés dans l'un et l'autre cas.
— Le *mīm* final s'achève par une queue légèrement montante et incurvée caractéristique des séries B I. On remarquera la ligature particulière du *mīm* final au *kāf*, le premier s'attachant par le sommet du cercle à la branche inférieure du second.
— Le corps du *nūn* final est légèrement incurvé et le retour monte vers la ligne d'écriture (cf. Arabe 333 a, notice 270) ; quelquefois apparaît une forme en demi-cercle.
— Le *hā'* placé à l'intérieur d'un mot se présente sous la forme de deux boucles superposées ; à l'initiale, la barre d'appui est incurvée en son milieu.

Fragment 3, verso :
Graphie à rapprocher du fragment Chicago 5 (A 7000). On notera toutefois que les *alif* de notre fragment sont généralement dépourvus de retour inférieur.
Bibl. : N. Abbott, *The Rise*, p. 62, pl. XI et XII.

Quelques points diacritiques (fragment 3, recto, l. 6 : le *qāf* est marqué par un point placé au-dessus de la lettre) ; vocalisation absente. Des groupes de trois ou quatre points superposés (1.1.1) séparent les versets (fragment 3, recto, l. 3 ; fragment 2, verso, l. 6) ; pour le fragment 3, verso, ce rôle est tenu par des points disposés en rond (?). Un cercle peut-être rubriqué (1.A.I) marque sans doute un groupe de dix versets (fragment 1, recto, l. 3 et fragment 3, recto, l. 6).

Hauteur des lignes : 14 à 15 mm entre deux traits de la réglure. Réglure à la pointe sèche du côté chair des fragments 1 et 3, du côté fleur pour 2. Encre brune. Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté le 8 février 1909 à 'Abd al-Nūr d'Assiout.

286. Arabe **7196**

Fragment de parchemin. 120 × 190 mm. 8 lignes.
R° : IV, 108 (*ya'malūna muḥīṭan*) à IV, 113 (*ṭā'ifatun*) ;
V° : IV, 113 (*kāna faḍlu*) à IV, 118 (*la'ana-hu Allahu*).

Graphie proche de B I a :

— Le *alif* isolé est souvent terminé par un retour incurvé et tombant qui repose sur la ligne.
— Le *mīm* final a la forme caractéristique des séries B I.
— Le *nūn* en position finale présente un corps incurvé et le retour inférieur, assez long, remonte vers la ligne d'écriture.
— La barre d'appui du *hā'* est droite et légèrement penchée vers la gauche.
— La hampe du *ṭā'* est incurvée vers la gauche.

Quelques points diacritiques ; vocalisation absente. Un groupe de quatre points superposés (1.1.1) séparent les versets (l. 5 du verso).

Hauteur des lignes : 14 à 15 mm. Encre brune. Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté le 8 février 1909 à 'Abd al-Nūr d'Assiout. Ancienne cote : Lot 24, Loubat 268.

287. Arabe **7197**

Fragment de parchemin. 140 × 195 mm. 9 lignes (on ne distingue que la base de la l. 1).
R° : IV, 153 (*'alay-]him kitāban*) à IV, 157 (*la-hum wa-'i[nna)* ;
V° : IV, 158 (*rafa'a-hu*) à IV, 163 (*al-ṣalawāta wa-l-mu'*...).

Graphie proche de B I a, avec une tendance vers la verticalité (B I b) ; à l'intérieur d'un mot, le *hā'* a tantôt la forme de deux boucles superposées selon un axe incliné vers la gauche, tantôt un tracé qui se rapproche de ceux des séries B I avec une barre d'appui droite — mais toujours inclinée de la même manière.

Quelques points diacritiques (le *qāf* est indiqué par un point placé au-dessus de la lettre) ; vocalisation absente. Un groupe de points sépare les versets (recto, l. 8 ; verso, l. 3). Sur cette division, au recto, un *alif* (?) a été ajouté.

Hauteur des lignes : 15 à 16 mm entre deux traits de la réglure. Réglure à la pointe sèche du côté chair du fragment (verso). Encre brune. Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté à Assouan, le 4 janvier 1909, comme provenant de l'île d'Éléphantine, Ancienne cote : Lot 21, Loubat 143.

288. Arabe **7198**

Fragment de parchemin, 97 × 103 mm. 15 lignes.
V, 89 (*'awsaṭi*) à V, 100 (*wa-l-ṭayyibu*).

Graphie D commune. Diacritiques absents ; vocalisation : points rouges, partiellement portés. Les versets ne sont pas séparés.

Hauteur des lignes : 5 à 6 mm. Encre brun foncé. Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté à 'Ali, à Gizeh, le 5 décembre 1908. Ancienne cote : Lot 16, Loubat 108.

289. Arabe **7199**

Du même manuscrit que le fragment suivant ?

2 fragments de parchemin, 137 × 73 mm. 12 (recto) et 11 (verso) lignes.
R° : XVIII, 22 (*raǧman bi-l-ġaybi*) à XVIII, 29 (*al-wu[ǧūha)* ;
V° : XVIII, 29 (*al-šarā]bu*) à XVIII, 37 (*nuṭfatin ṯumma*).

Graphie proche de celle de Arabe 370 b (notice 274). Quelques traits diacritiques ; vocalisation absente. Deux rangées de trois traits obliques superposés séparent les versets au verso (1.1.3).

Hauteur des lignes : 5 mm au recto, 6 à 7 mm au verso. Traces d'une réglure à la pointe sèche du côté chair du fragment ; elle ne correspond pas à l'écriture. Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté à Assouan comme provenant de l'île d'Éléphantine, le 4 janvier 1909. Ancienne cote : Lot 21, Loubat 150 et 151.

290. Arabe **7200**

Du même manuscrit que le fragment précédent ?

Fragment de parchemin, 63 × 163 mm. 9 lignes (les l. 1 et 9 sont fragmentaires) ; deux mains différentes.

R° : XIX, 42 (*yasma*]*ʿu*) à XIX, 53 (*raḥma*[*ti-nā*) ;
V° : XIX, 57 (*wa-rafaʿnā-hu*) à XIX, 62 (*salāman*).

Recto : graphie à rapprocher, comme celle de Arabe 7199 (notice 289), de Arabe 370 b (notice 274). Les dernières lignes ont été repassées par une autre main.
Verso : graphie aux hampes inclinées, comme le *ḥiǧāzī*, mais dont les ductus se rapprochent davantage de ceux de Arabe 333 a (notice 270). Le *nūn* se remarque à l'ampleur du demi-cercle qu'il décrit en position finale.
Quelques traits diacritiques ; vocalisation absente. Au recto trois traits superposés (1.1.1) séparent deux versets (l. 6) ; trois points disposés en triangle (2.1.1) remplissent ce rôle au verso (l. 1).
Hauteur des lignes : 8 à 9 mm au verso entre deux traits de la réglure, 7 à 9 mm au recto. Traces de réglure à la pointe sèche du côté chair (verso). Encre brune (certains mots ont été repassés). Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté à Assouan comme provenant de l'île d'Éléphantine, le 4 janvier 1909. Ancienne cote : Lot 21, Loubat 144.

291. Arabe **7201**

Deux fragments de parchemin. 69 × 74 mm. 8 lignes.
R° : XLVIII, 26 (*ʿalī*]*man*) à XLVIII, 29 (*al-zurrāʿa li-yaġīẓa*) ;
V° : XLIX, 1 (basmala) à XLIX, 7 (*ḥabbaba 'ilay-k*[*um*).

Graphie (*ḥiǧāzī* ?) proche de celle des fragments Chicago 3 et 4 (A 6988 et 6991), très faiblement inclinée. L'écriture a été abondamment repassée.
Diacritiques et vocalisation absents. Les versets ne semblent pas avoir été séparés.
Hauteur des lignes : 6 à 7 mm. Il n'y a pas de trace de réglure, mais en face de la base de chaque ligne d'écriture subsiste une piqûre. Encre brune. Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté le 8 février 1909 à ʿAbd al-Nūr d'Assiout. Ancienne cote : Lot 24, Loubat 271 et 272.
Bibl. : N. Abbott, *The Rise*, p. 61-62, pl. X.

292. Arabe **7202**

Fragment de parchemin, 88 × 74 mm. 8 lignes (l. 1 fragmentaire).
R° : l. 1, XXXIII, 5 (*fī*) puis l. 2, suite de XXXIII, 5 (*Allahu ġafūran*) à XXXIII, 10 (*wa-bala*[*ġat*) ;
V° : XXXIII, 13 (l. 1 : *min-hum* puis l. 2 : *far*]*īqun*) à XXXIII, 18 (*qalīlan*).

Graphie mal identifiable : le texte a été repassé par une autre main.
Quelques points diacritiques ; traces de vocalisation ? Des groupes de points disposés en cercle séparent les versets.
Hauteur des lignes : 7 à 8 mm entre deux traits de la réglure. Réglure à la pointe sèche du côté chair du fragment (recto). Encre gris noir. Provient de la collection Seymour de Ricci ; acheté à Assouan comme provenant de l'île d'Éléphantine, le 4 janvier 1909. Ancienne cote : Lot 21, Loubat 145.

293. Arabe **7203**

Fragment de parchemin, 69 × 85 mm. 9 lignes.
R° : III, 69 (*'a*]*hli al-kitābi*) à III, 75 (*yaʿlam*[*ūna*) ;
V° : III, 76 (*al-muttaq*]*īna*) à III, 81 (*lammā 'ātaytu-kum*).

Graphie non classée (le texte a été en partie repassé).
Diacritiques et vocalisation absents. Un point sépare les versets (verso, l. 6).
Hauteur des lignes : 7 mm. Encre brune. Provient de la collection Seymour de Ricci, acheté à Assouan comme provenant de l'île d'Éléphantine, le 4 janvier 1909. Ancienne cote : Lot 21, Loubat 152.

ANNEXE II

294. Arabe **580 a** : ff° 1-5.

1) F° 1 : « copie du mémoire de m. Fourmont l'aisné sur les 4 feuilles de ms. de Copenhague envoyées par M. le comte daplels (?) ».

Bibl. : J. G. C. Adler, *op. cit.*, p. 22 ; *Codices orientales bibliothecae regiae havniensis* (*cod. arabici*), n° XLII, p. 43 (original de la lettre).

2) Ff° 2 et 3 : facsimilé des deux premiers ff° du ms. Copenhague XLII = Lindberg, 6 a.

Bibl. : J. C. Lindberg, *Lettre*, pl. V ; *Codices orientales*... (*cod. arabici*), n° XLII, p. 43.

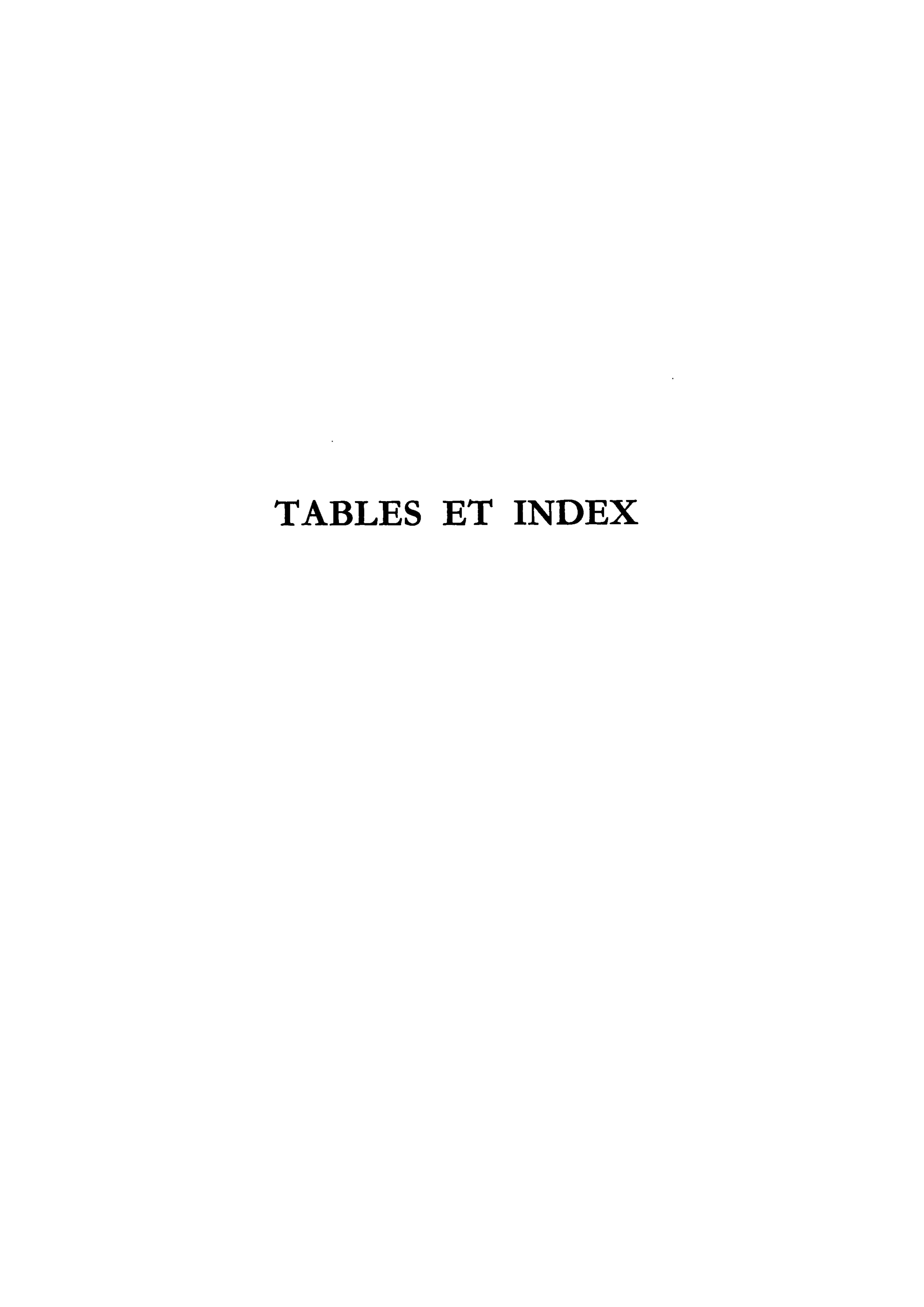
3) Ff° 4 et 5 : facsimilé de deux ff° du ms. Copenhague XLI = Lindberg 1 (le f° 5 correspond à Copenhague, XLI, f° 68).

Bibl. : J. C. Lindberg, *Lettre*, pl. IX ; *Codices orientales*... (*cod. arabici*), n° XLI, pp. 42-43.

295. Arabe **580 b** : ff° 6-9.

Copie des ff° 2 à 5 du ms. 580 a (notice 294), avec une transcription en cursive au crayon.

Papier occidental. 4 feuillets. Page : 243 × 265. 3 à 6 lignes. Encre noire.



TABLES ET INDEX



CONCORDANCE

Cote		N° de notice	Anc. cote
324	a	264	
	b	44	Sup. Ar. 150 Iii
	c	45	
	d	46	
325	a	18	
	b	58	
	c	265	
	d	156	
	e	113	Sup. Ar. 150 Cc
	f	157	
	g	120	
	h	266	
	i	122	
	j	123	
	k	59	
326	a	1	
	b	13	Sup. Ar. 150 E
	c	55	
327		19	Sup. Ar. 150 K
328	a	2	
	b	3	
	c	4	Sup. Ar. 150 A
	d	14	
	e	7	
	f	5	
329	a	24	
	b	25	
	c	26	Sup. Ar. 150 M
	d	27	
	e	240	
	f	267	
330	a	8	
	b	20	
	c	268	
	d	10	Sup. Ar. 150 B
	e	11	
	f	12	
	g	269	
331		15	Sup. Ar. 150 C
332		47	Sup. Ar. 150 D
333	a	270	
	b	21	Sup. Ar. 150 F
	c	56	
	d	57	
334	a	50	
	b	51	
	c	9	
	d	271	
	e	53	
	f	143	
	g	144	Sup. Ar. 150 G
	h	28	
	i	48	
	j	179	
	k	61	
	l	124	
	m	125	

Cote		N° de notice	Anc. cote
335		22	Sup. Ar. 150 L
336		145	Sup. Ar. 150 H
337	a	52	
	b	49	
	c	146	Sup. Ar. 150 I
	d	60	
	e	147	
	f	148	
338	a	29	
	b	30	Sup. Ar. 150 N
	c	31	
339		62	Sup. Ar. 150 Q
340	a	272	
	b	273	
	c	32	
	d	33	
	e	149	Sup. Ar. 150 P
	f	34	
	g	221	
	h	180	
	i	35	
	j	248	
341	a	121	Sup. Ar. 150 Dd
	b	126	
342	a	158	
	b	241	Sup. Ar. 150 V
	c	159	
343		222	Sup. Ar. 150 R
344	a	229	
	b	160	Sup. Ar. 150 S
	c	63	
345	a	230	
	b	150	Sup. Ar. 150 T
	c	54	
346	a	64	
	b	65	
	c	66	Sup. Ar. 150 X
	d	161	
347	a	162	Sup. Ar. 150 Y
	b	163	
348	a	67	
	b	68	
	c	69	
	d	70	
	e	71	
	f	119	Sup. Ar. 150 Z
	g	73	
	h	74	
	i	181	
	j	75	
349	a	127	
	b	151	
	c	128	
	d	129	Sup. Ar. 150 Bb
	e	114	
	f	36	

Cote		N° de notice	Anc. cote
350	a	76	Sup. Ar. 150 Ee
	b	77	
351		130	Sup. Ar. 150 Ff
352	a	198	Sup. Ar. 150 Gg
	b	115	
	c	78	
	d	116	
	e	79	
	f	164	
	g	80	
	h	182	
353	a	183	Sup. Ar. 150 Ii
	b	199	
	c	200	
	d	184	
354	a	152	Sup. Ar. 150 Kk
	b	81	
	c	165	
	d	82	
	e	83	
355	a	185	Sup. Ar. 150 Ll
	b	84	
356	a	131	Sup. Ar. 150 Nn
	b	132	
	c	133	
	d	186	
	e	201	
	f	187	
	g	188	
	h	117	
357		134	Sup. Ar. 150 Oo
358	a	166	Sup. Ar. 150 Qq
	b	85	
	c	86	
	d	87	
	e	202	
	f	88	
	g	203	
	h	167	
359	a	204	Sup. Ar. 150 Rr
	b	168	
	c	205	
360	a	135	Sup. Ar. 150 Ss
	b	206	
361	a	89	Sup. Ar. 150 Tt
	b	189	
	c	190	
	d	207	
	e	90	
	f	169	
362	a	136	Sup. Ar. 150 Uu
	b	137	
363	a	91	Sup. Ar. 150 Vv
	b	92	
	c	231	
364	a	191	Sup. Ar. 150 Ww
	b	138	
365	a	192	Sup. Ar. 150 Xx
	b	93	
366	a	208	Sup. Ar. 150 Yy
	b	94	
	c	170	
	d	209	
	e	95	
	f	96	

Cote		N° de notice	Anc. cote
367	a	210	Sup. Ar. 150 Zz
	b	223	
	c	211	
	d	212	
	e	224	
	f	173	
	g	193	
	h	194	
	i	232	
368		174	Sup. Ar. 150 Bbb
369	a	225	Sup. Ar. 150 U
	b	233	
	c	97	
	d	226	
370	a	280	Sup. Ar. 150 O
	b	274	
	c	98	
371		275	Sup. Ar. 150 Aa
372		213	Sup. Ar. 150 Mm
373	a	175	Sup. Ar. 150 Ccc
	b	176	
	c	177	
	d	178	
374	a	253	Sup. Ar. 150 Fff
	b	254	
	c	255	
	d	256	
375	a	214	Sup. Ar. 150 Hhh
	b	171	
	c	215	
	d	139	
376	a	99	Sup. Ar. 150 Hh
	b	216	
377	a	242	Sup. Ar. 150 Eee
	b	243	
378		118	Sup. Ar. 158, Saint-Germain 286 *bis*
379	a	217	Sup. Ar. 150 W
	b	218	
	c	249	
	d	276	
	e	250	
	f	251	
380	a	219	Sup. Ar. 150 Pp
	b	234	
	c	100	
	d	101	
	e	102	
381	a	220	Sup. Ar. 150 Aaa
	b	140	
	c	235	
	d	236	
	e	141	
	f	237	
	g	195	
382	a	257	Sup. Ar. 150 Ddd
	b	258	
	c	259	
	d	260	
	e	261	
	f	262	
383	a	244	Sup. Ar. 150 Ggg
	b	172	
	c	245	
	d	252	
399		37	Sup. Ar. 114

Cote	Nº de notice	Anc. cote
580 a	294	Arch. AR 69, ffº 73-77
b	295	Sup. Ar. 2249
5103 a	238	Sup. Ar. 2948
b	38	
5122	39	Sup. Ar. 2967
5123	196	Sup. Ar. 2968
5124	153	Sup. Ar. 2969
5178 a	103	
b	154	
c	104	
d	263	
e	40	
f	111	
g	72	
h	278	
i	279	
j	112	
k	142	
l	41	
m	197	
5179 a	105	
b	106	
6002 a	155	
b	239	
6087	16	
6140 a	6	
b	17	
c	107	
d	108	
e	42	
f	227	
g	23	
h	109	
i	277	
6430	246	
6871	228	
6982	43	
7191	281	Lot 24, Loubat 269
7192	282	Lot 21, Loubat 146, 147, 148, 153
7193	283	Lot 24, Loubat 264, 267, 270
7194	284	Lot 21, Loubat 142
7195	285	Lot 24, Loubat 265, 266
7196	286	Lot 24, Loubat 268
7197	287	Lot 21, Loubat 143
7198	288	Lot 16, Loubat 108
7199	289	Lot 21, Loubat 150, 151
7200	290	Lot 21, Loubat 144
7201	291	Lot 24, Loubat 271, 272
7202	292	Lot 21, Loubat 145
7203	293	Lot 21, Loubat 152
SL 193	110	
SL 214	247	



INDEX DES NOMS DE PERSONNES

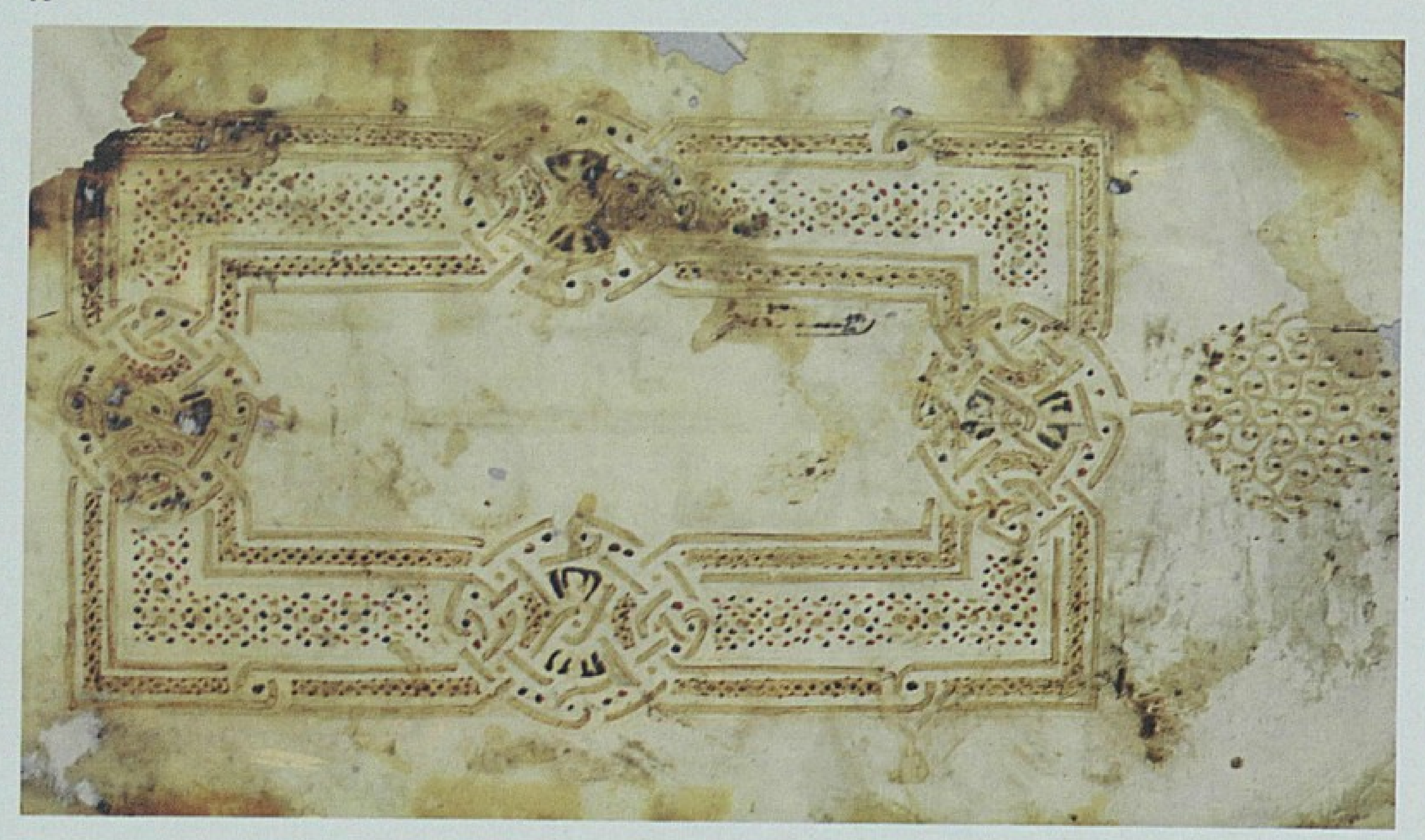
INDEX DES NOMS DE LIEUX

INDEX DES DATES

PLANCHES

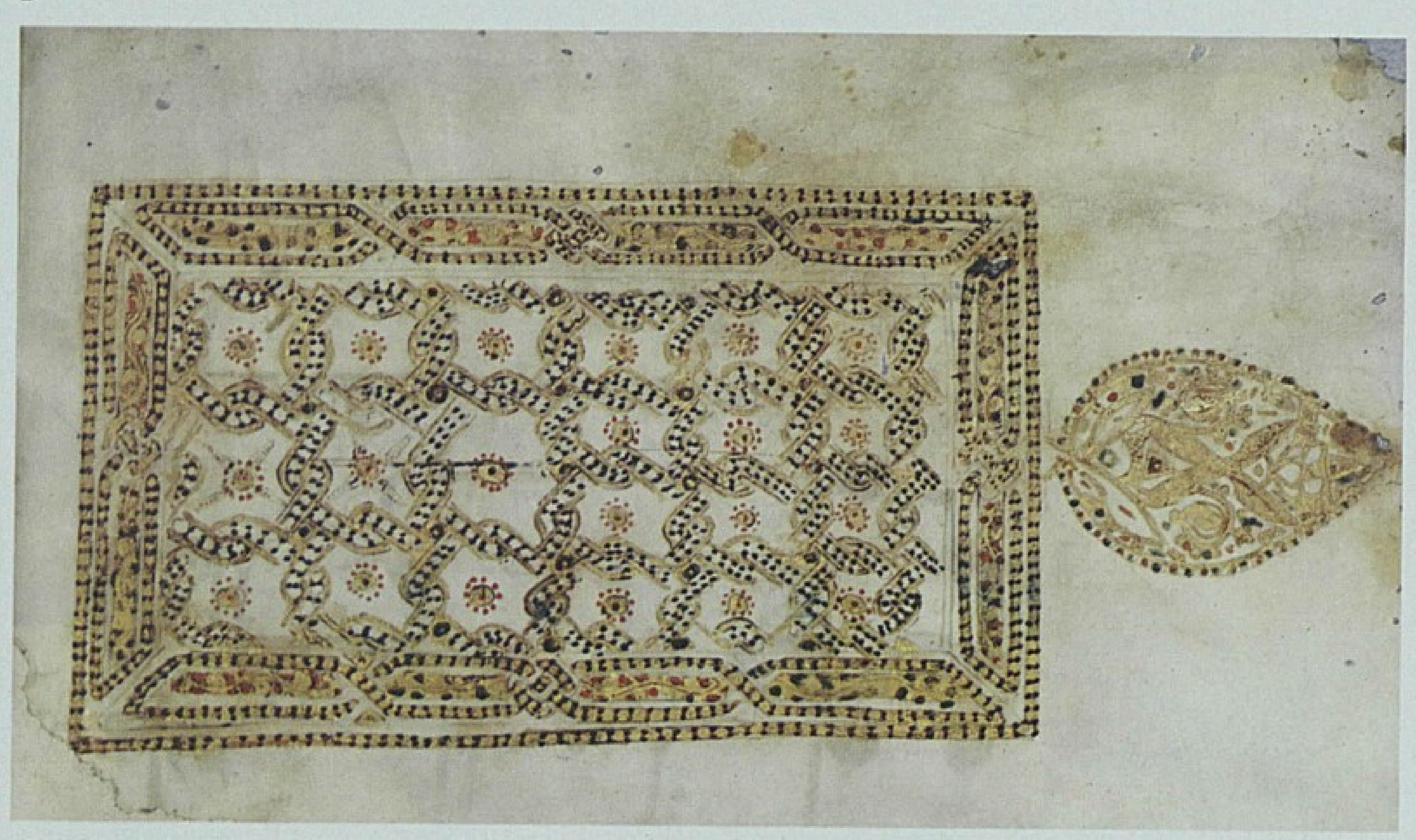
I, A	: décor pleine-page,	325 k, fº 105 vº.
B	: décor pleine-page,	341 a, fº 102 rº.
II, A	: décor pleine-page,	351, fº 105 vº.
B	: titre de sourate,	350 a, fº 129 vº.
III, A	: décor pleine-page,	353 a, fº 11 vº.
B	: décor pleine-page,	5178 k, fº 16 vº.
IV, A	: titre de sourate,	327, fº 2 rº.
B	: titre de sourate,	341 a, fº 32 rº.
C	: titre de sourate,	346 a, fº 13 vº.
D	: titre de sourate,	346 d, fº 73 rº.
E	: titre de sourate,	347 b, fº 65 rº.
F	: titre de sourate,	351, fº 200 rº.
V	: ḥiǧāzī I	328 b, fº 61 rº.
VI	: ḥiǧāzī III	330 a, fº 1 rº.
VII	: ḥiǧāzī IV	334 c, fº 32 rº.
VIII	: A I	330 e, fº 39 rº.
IX	: B I a	331, fº 43 rº.
X	: B I b	333 b, fº 30 vº.
XI	: B II	340 f, fº 80 rº.
XII	: C I a	337 b, fº 8 vº.
XIII	: C I b	334 b, fº 21 vº.
XIV	: C II	334 e, fº 63 rº.
XV, A	: C III	333 c, fº 57 rº (UV).
B	: D II	349 e, fº 116 rº.
XVI	: D I	350 a, fº 23 rº.
XVII, A	: D III	325 j, fº 74 vº.
B	: E I	345 a, fº 3 vº.
XVIII	: D IV	337 f, fº 94 vº.
XIX, A	: D V a	342 a, fº 13 vº.
B	: D V b	373 a, fº 1 rº.
XX	: D V c	334 j, fº 98 rº.
XXI	: NS I	342 b, fº 33 rº.
XXII, A	: NS II	379 f, fº 77 rº.
B	: NS III	382 a, fº 9 vº.
XXIII	: médaillons.	
XXIV	: formats ; ont été signalés	a) les formats verticaux (éventuellement regroupés par cote). b) Arabe 399 (le plus petit volume de la collection). c) les décors, mis en rapport avec la surface d'écriture des fragments qu'ils accompagnent.

A



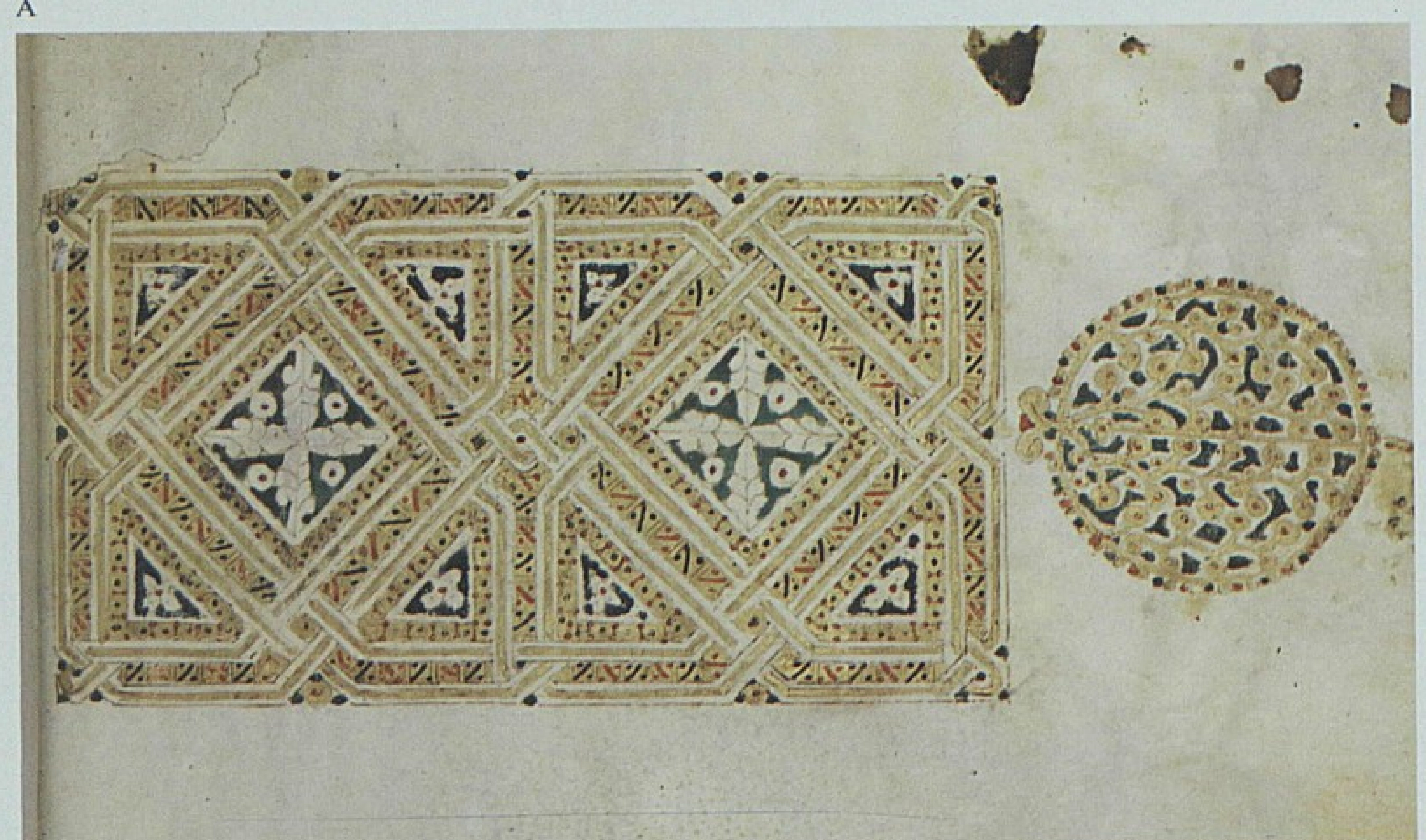
59 f° 105v°

B



121 f° 102r°

A



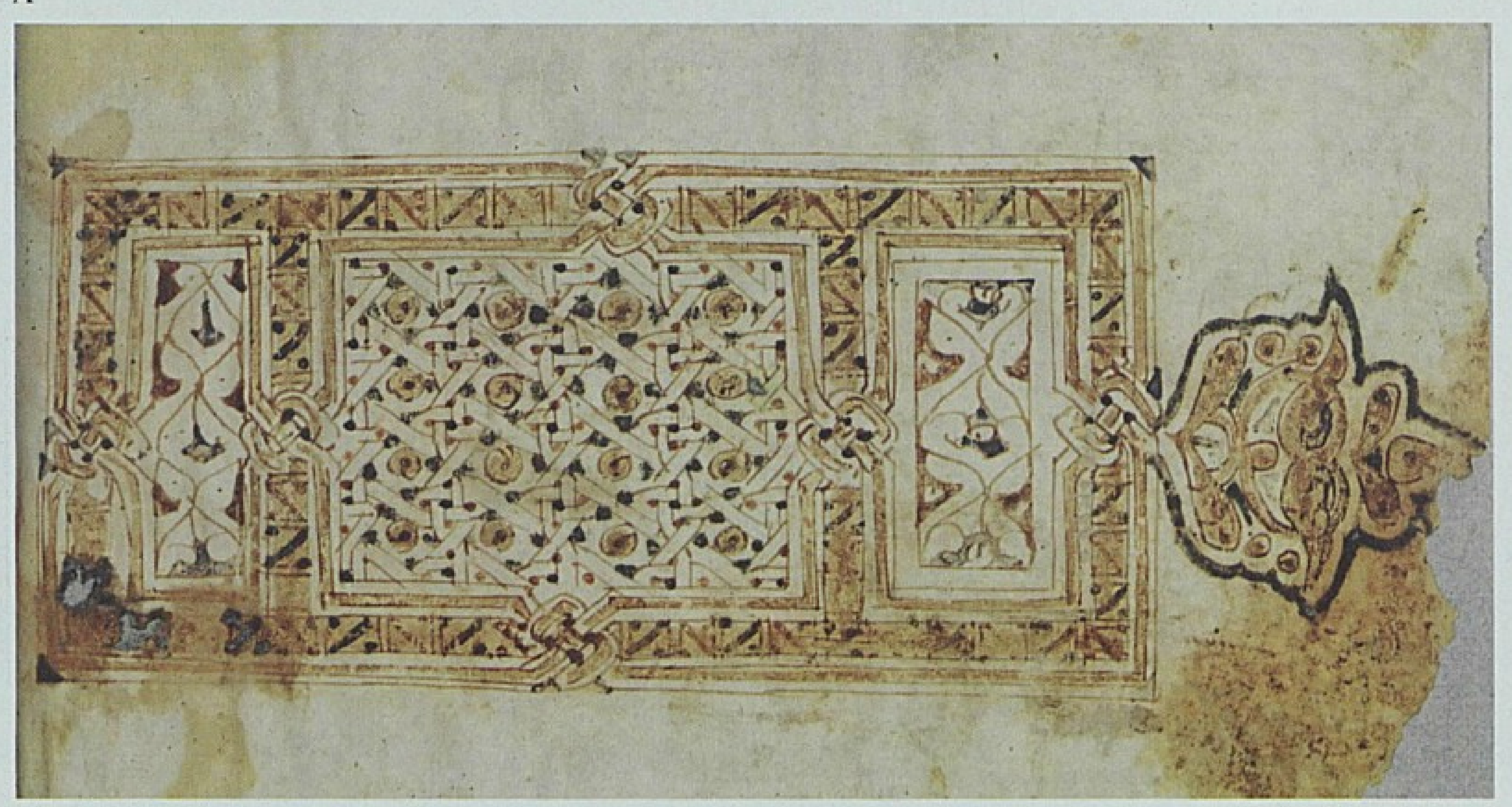
130 fº 105vº

B



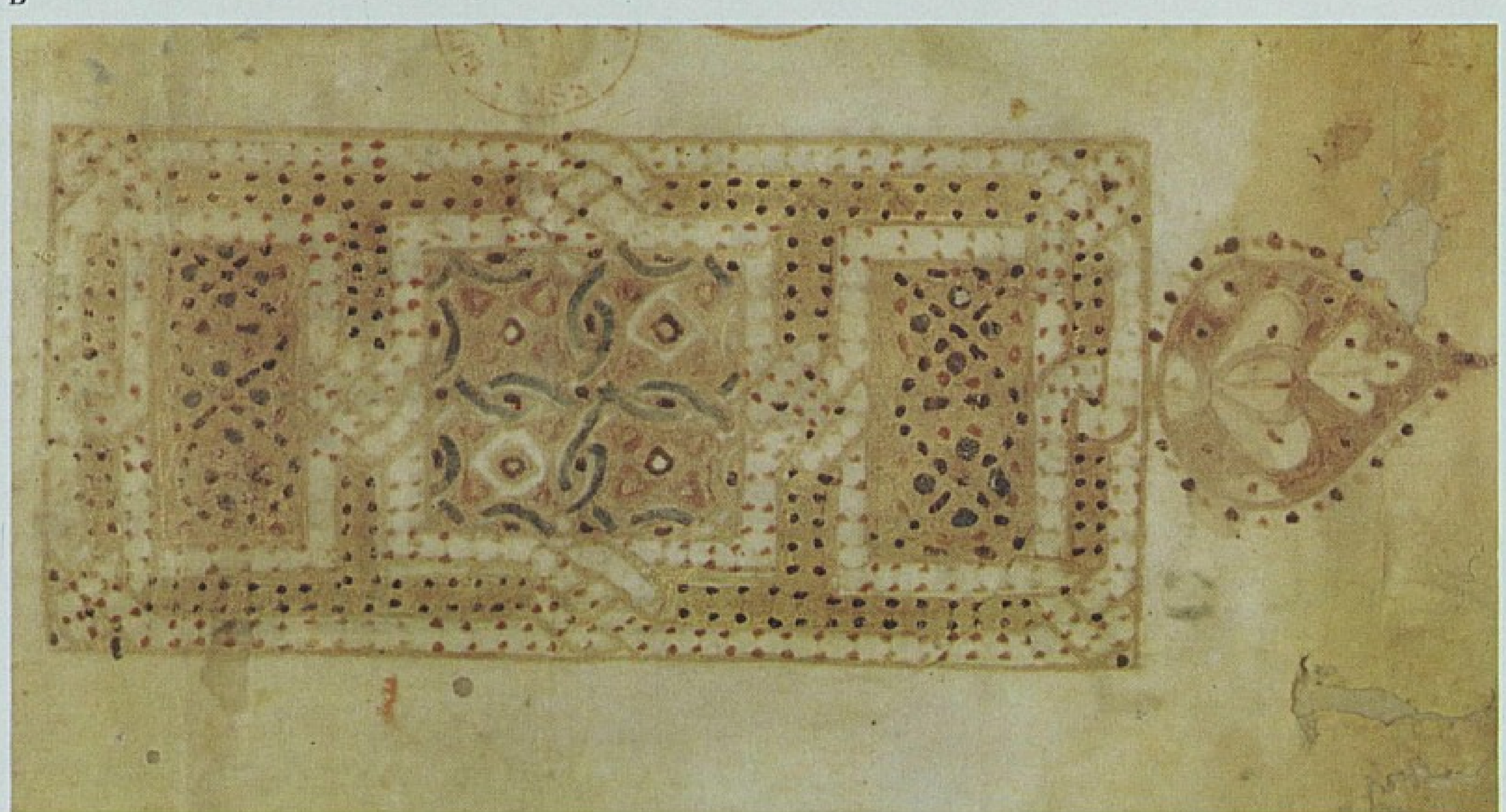
76 fº 129vº

A



183 f° 11v°

B



142 f° 16 v°



IV

A

19 f° 2r°

B

121 f° 32r°

C

64 f° 13v°

D

161 f° 73r°

E

163 f° 65r°

F

130 f° 200r°

61

نك بعد المشرقين فبئس القرين : ولن ينفعكم
اليوم اذ ظلمتم انكم في العذب مشتركون : ا
فانت تسمع الصم او تهدي العمي ومن كان في ضلل
مبين : فاما نذهبن بك فانا منهم منتقمون : او نرينك
الذي وعدنهم فانا عليهم مقتدرون : فاستمسك با
لذي اوحي اليك انك على صرط مستقيم : وانه لذكر
لك ولقومك وسوف تسلون : وسل من ارسلنا من
قبلك من رسلنا اجعلنا من دون الرحمن الهة يعبد
ون : ولقد ارسلنا موسى بايتنا الى فرعون وملايه فقال
اني رسول رب العلمين : فلما جاهم بايتنا اذا هم
منها يضحكون : وما نريهم من اية الا هي اكبر من
اختها واخذنهم بالعذاب لعلهم يرجعون : وقالوا
يايه السحر ادع لنا ربك بما عهد عندك اننا
لمهتدون : فلما كشفنا عنهم العذاب اذا هم
ينكثون : ونادى فرعون في قومه قال يقوم اليس لي
ملك مصر وهذه الانهر تجري من تحتي افلا تبصر
ون : ام انا خير من هذا الذي هو مهين ولا يكاد يبين :
فلولا القي عليه اسورة من ذهب او جا معه
الملئكة مقترنين : فاستخف قومه فاطاعوه انهم كا
نوا قوما فسقين : فلما اسفونا انتقمنا منهم
فاغرقنهم اجمعين : فجعلنهم سلفا ومثلا للاخر
ين : ولما ضرب ابن مريم مثلا اذا قومك منه
يصدون : وقالوا االهتنا خير ام هو ما ضربوه

XIV: 28.

الصلحت جنت تجرى من تحتها الانهر خلدين فيها باذن ر
بهم تحيتهم فيها سلم الم تر كيف ضرب الله مثلا
كلمة طيبة كشجرة طيبة اصلها ثبت وفرعها في السما
تؤتى اكلها كل حين باذن ربها ويضرب الله الامثل للنا
س لعلهم يتذكرون ومثل كلمة خبيثة كشجرة خبيثة اجتثت
من فوق الارض ما لها من قرار يثبت الله الذين ا
منوا بالقول الثبت في الحيوة الدنيا وفي الاخر
ة ويضل الله الظلمين ويفعل الله ما يشا الم تر
الى الذين بدلوا نعمت الله كفرا واحلوا قو
مهم دار البوار جهنم يصلونها وبئس القرار وجعلوا
لله اندادا ليضلوا عن سبيله قل تمتعوا فان مصيركم
الى النار قل لعبادى الذين امنوا يقيموا الصلوة
وينفقوا مما رزقنهم سرا وعلنية من قبل ان ياتى يوم لا
بيع فيه ولا خلل الله الذى خلق السموت والارض و
انزل من السما ما فاخرج به من الثمرت رزقا لكم وسخر
لكم الفلك لتجرى في البحر بامره وسخر لكم الانهـ
ر وسخر لكم الشمس والقمر دائبين وسخر لكم اليل و
النهار واتىكم من كل ما سالتموه وان تعدوا نعمت الله
لا تحصوها ان الانسن لظلوم كفار واذ قال ابر
هيم رب اجعل هذا البلد امنا واجنبنى وبنى ان نعبد
الاصنم رب انهن اضللن كثيرا من الناس فمن تبعنى فا
نه منى ومن عصانى فانك غفور رحيم ربنا انى اسكنت
من ذريتى بواد غير ذى زرع عند بيتك المحرم ربنا
ليقيموا الصلوة فاجعل افدة من الناس تهوى اليهم
وارزقهم من الثمرت لعلهم يشكرون ربنا انك تع

f° 1r°

P.32

XIII. 36

بما انزل اليك ومن الاحزاب من ينكر بعضه قل انما
امرت ان اعبد الله ولا اشرك به اليه ادعو
واليه مآب وكذلك انزلنه حكما عربيا ولئن
اتبعت اهواءهم بعد ما جاءك من العلم ما لك من
الله من ولي ولا واق ولقد ارسلنا رسلا من قبلك
وجعلنا لهم ازوجا وذرية وما كان لرسول ان يا
تي باية الا باذن الله لكل اجل كتب يمحوا ا
لله ما يشا ويثبت وعنده ام الكتب وان ما
نرينك بعض الذي نعدهم او نتوفينك فانما عليك
البلغ وعلينا الحساب اولم يروا انا ناتي الار
ض ننقصها من اطرافها والله يحكم لا معقب
لحكمه وهو سريع الحساب وقد مكر الذين من قبلهم
فلله المكر جميعا يعلم ما تكسب كل نفس وسيعلم
الكفر لمن عقبى الدار ويقول الذين كفروا لست
مرسلا قل كفى بالله شهيدا بيني وبينكم ومن عنده
علم الكتب

سورة الرعد اربعون واربع اية فيها سجدة

بسم الله الرحمن الرحيم الر كتب انزلنه ا
ليك لتخرج الناس من الظلمت الى النور
باذن ربهم الى صرط العزيز الحميد الله الذي له
ما في السموت وما في الارض وويل للكفرين من

XIV. 2

39

رهون فلا تعجبك اموالهم
ولا اولدهم انما يريد ا
لله ليعذبهم بها في الحيوة ا
لدنيا وتزهق انفسهم وهم
كفرون ويحلفون بالله انهم
لمنكم وما هم منكم ولكنهم
قوم يفرقون لو يجدون
ملجا او مغرت او مدخلا
لولوا اليه وهم يجمحون
ومنهم من يلمزك في الصد
قت فان اعطوا منها رضو
ا وان لم يعطوا منها اذ
ا هم يسخطون ولو انهم ر
ضوا ما اتىهم الله ورسو
له وقالوا حسبنا الله سيوتينا
الله من فضله ورسوله ا
نا الى الله رغبون انما ا
لصدقت للفقرا والمسكين

بهيج تبصرة وذكرى لكل عبد منيب ونزلنا من
السماء ماء مبركا فانبتنا به جنت وحب الحصيد
والنخل بسقت لها طلع نضيد رزقا للعباد و
احيينا به بلدة ميتا كذلك الخروج كذبت
قبلهم قوم نوح واصحب الرس وثمود وعا
د وفرعون واخون لوط واصحب الايكة وقوم
تبع كل كذب الرسل فحق وعيد افعيينا بالخلق
الاول بل هم في لبس من خلق جديد ولقد
خلقنا الانسن ونعلم ما توسوس به نفسه ونحن
اقرب اليه من حبل الوريد اذ يتلقى المتلقين
عن اليمين وعن الشمال قعيد ما يلفظ من قول
الا لديه رقيب عتيد وجاءت سكرة الموت
بالحق ذلك ما كنت منه تحيد ونفخ في الصور
ذلك يوم الوعيد وجاءت كل نفس معها سا
ئق وشهيد لقد كنت في غفلة من هذا فكشفنا
عنك غطاءك فبصرك اليوم حديد وقال قر
ينه هذا ما لدي عتيد القيا في جهنم كل كفا
ر عنيد مناع للخير معتد مريب الذي جعل مع
الله الها اخر فالقياه في العذاب ا

×

ان نمن على الذين استضعفوا فى الارض و نجعلهم ايمه و
نجعلهم الورثين و نمكن لهم فى الارض و نرى فرعون و هامن
و جنودهما منهم ما كانوا يحذرون و اوحينا الى ام
موسى ان ارضعيه فاذا خفت عليه فالقيه فى اليم و لا تخا
فى و لا تحزنى انا رادوه اليك و جعلوه من المرسلين فا
لتقطه ال فرعون ليكون لهم عدوا و حزنا ان فرعون و ها
من و جنودهما كانوا خطين و قالت امرات فرعون قرت
عين لى و لك لا تقتلوه عسى ان ينفعنا او نتخذه ولدا و هم لا
يشعرون و اصبح فواد ام موسى فرغا ان كادت لتبدى
به لولا ان ربطنا على قلبها لتكون من المومنين و قالت لا
خته قصيه فبصرت به عن جنب و هم لا يشعرون ۝ و حرمنا عليه
المرضع من قبل فقالت هل ادلكم على اهل بيت يكفلونه لكم
و هم له نصحون فرددنه الى امه كى تقر عينها و لا تحزن و
لتعلم ان وعد الله حق و لكن اكثرهم لا يعلمون و لما بلغ
اشده و استوى اتينه حكما و علما و كذلك نجزى المحسنين
و دخل المدينه على حين غفله من اهلها فوجد فيها رجلين

VII. 26

ابويكم من الجنه ينزع عنهما لباسهما لير
يهما سوتهما انه يريكم هو وقبيله من حيث
لا ترونهم انا جعلنا الشيطين اوليا للذ
ين لا يومنون واذا فعلوا فحشه قالوا
وجدنا عليها اباءنا والله امرنا بها
قل ان الله لا يامر بالفحشا اتقولون على
الله ما لا تعلمون قل امر ربى بالقسط
واقيموا وجوهكم عند كل مسجد وا
دعوه مخلصين له الدين كما بداكم
تعودون فريقا هدى وفريقا حق عليهم
الضللة انهم اتخذوا الشيطين اوليا
من دون الله ويحسبون انهم مهتدون
يبنى ادم خذوا زينتكم عند كل مسجد
وكلوا واشربوا ولا تسرفوا انه
لا يحب المسرفين قل من حرم زينة الله
التى اخرج لعباده والطيبت من

كلما دخل عليها زكريا المحراب وجد
عندها رزقا قال يمريم انى لك هذا قالت
هو من عند الله ان الله يرزق من يشا بغير حسا
ب هنالك دعا زكريا ربه قال رب هب
لى من لدنك ذرية طيبة انك سميع الدعا
فنادته الملئكه وهو قائم يصلى فى المحر
اب ان الله يبشرك بيحيى مصدقا بكلمة من الله
وسيدا وحصورا ونبيا من الصلحين قال ر
ب انى يكون لى غلم وقد بلغنى الكبر وامراتى
عاقر قال كذلك الله يفعل ما يشا قال رب اجعل
لى ءاية قال ءايتك الا تكلم الناس ثلثة ايام الا
رمزا واذكر ربك كثيرا وسبح بالعشى وا
لابكر واذ قالت الملئكه يمريم ان الله
اصطفك وطهرك واصطفك على نسا
العلمين يمريم اقنتى لربك واسجدى و
اركعى مع الركعين ذلك من

الشفعة الا من شهد بالحق وهم يعلمون ولين سالتهم
من خلقهم ليقولن الله فانى يوفكون وقيله يرب
ان هولا قوم لا يومنون فاصفح عنهم وقل سلم
فسوف يعلمون

سورة الزخرف تسع وثمنون اية

بسم الله الرحمن الرحيم حم والكتب المبين انا
انزلنه في ليلة مبركة انا كنا منذرين فيها يفرق كل
امر حكيم امرا من عندنا انا كنا مرسلين رحمة من
ربك انه هو السميع العليم رب السموت والا
رض وما بينهما ان كنتم موقنين لا اله الا هو يحيي
ويميت ربكم ورب ابايكم الاولين بل هم في
شك يلعبون فارتقب يوم تاتي السما بدخان مبين
يغشى الناس هذا عذاب اليم ربنا اكشف
عنا العذاب انا مومنون انى لهم الذكرى وقد
جاهم رسول مبين ثم تولوا عنه وقالوا معلم مجنون
انا كاشفوا العذاب قليلا انكم عايدون

XIII

f° 21v°

63

XII-52

ذلك ليعلم اني لم اخنه بالغيب

وان الله لا يهدي كيد الخائنين

وما ابرئ نفسي ان النفس لامارة

بالسوء الا ما رحم ربي ان ربي

غفور رحيم وقال الملك ائتو

ني به استخلصه لنفسي فلما كلمه

قال انك اليوم لدينا مكين امين

قال اجعلني على خزائن الارض اني

حفيظ عليم وكذلك مكنا

ليوسف في الارض يتبوا منها

حيث يشاء نصيب برحمتنا من نشاء

ولا نضيع اجر المحسنين ولاجر الا

خرة خير للذين امنوا وكانوا يتقو

ن وجاء اخوة يوسف فد

خلوا عليه فعرفهم وهم له منكـ

رون ولما جهزهم

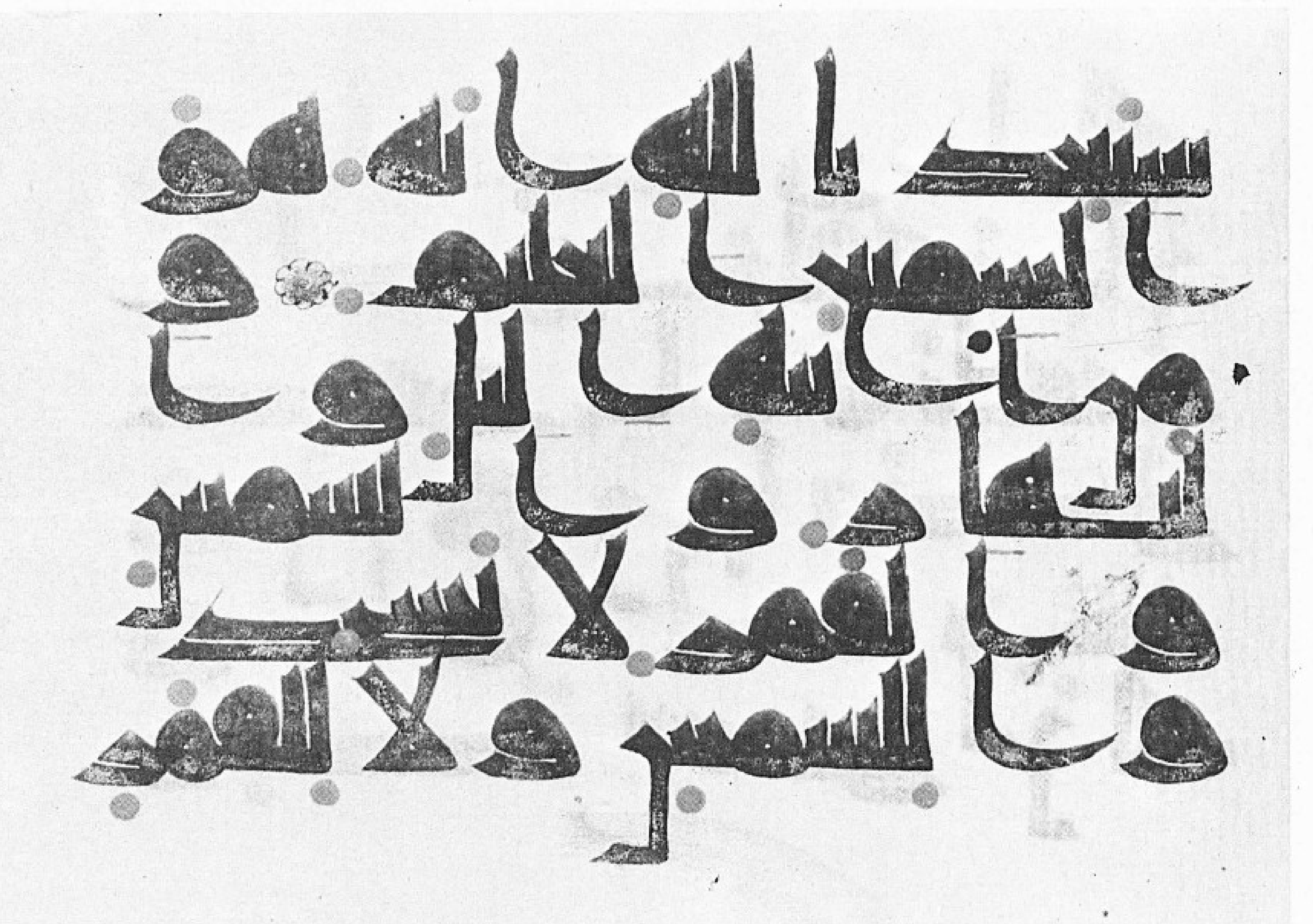
f° 63r°

A

56

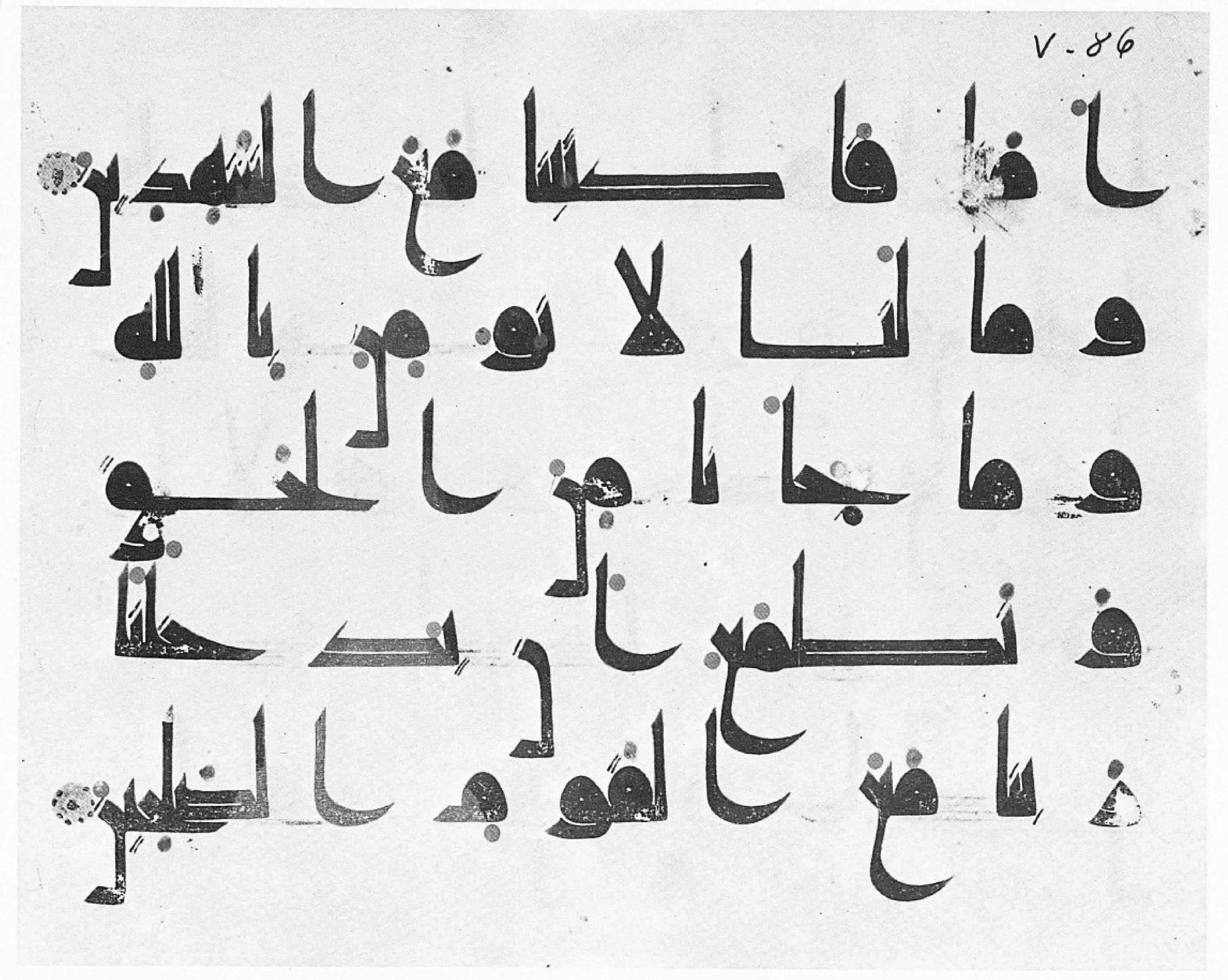
f° 57r°

B



114

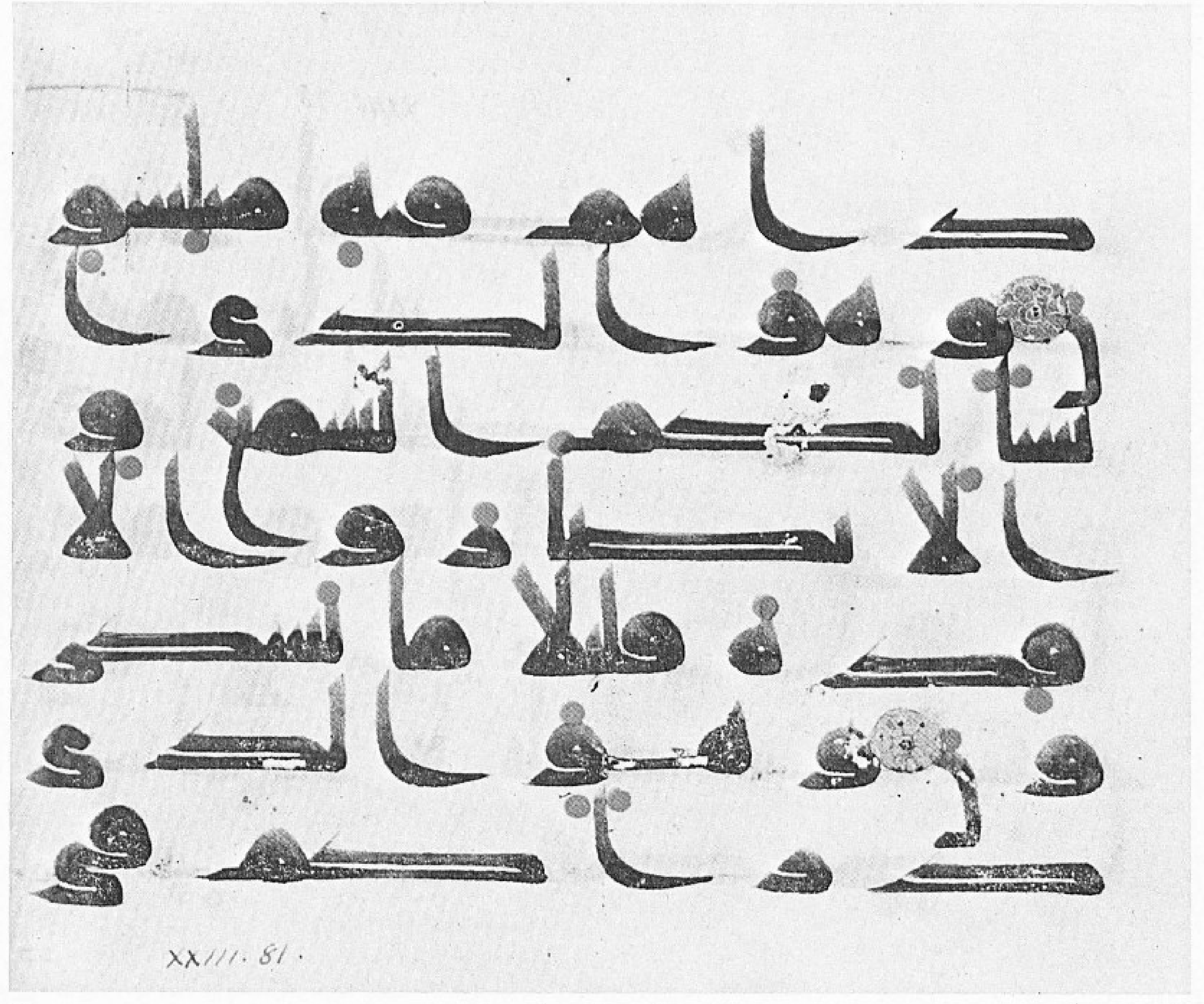
f° 116r°


V-86

ا فاكتبنا مع الشهدين
وما لنا لا نؤمن بالله
وما جاءنا من الحق
ونطمع ان يدخلنا
ربنا مع القوم الصلحين

f° 23r°

A



123 f° 74v°

B

230 f° 3v°

فعلي اجرامي وانا بري مما تجرمون
واوحي الى نوح انه لن يومن
من قومك الا من قد امن فلا تبتئس
بما كانوا يفعلون واصـ
نع الفلك باعيننا ووحينا ولا تخاطبني
في الذين ظلموا انهم مغر
قون ويصنع الفلك وكلما
مر عليه ملا من قومه سخروا منه قال ان
تسخروا منا فانا نسخر منكم كما
تسخرون فسوف تعلمون من ياتيه
عذاب يخزيه ويحل عليه عذ
اب مقيم حتى اذا جا امرنا و
فار التنور قلنا احمل فيها من كل ز
وجين اثنين واهلك الا من سبق
عليه القول ومن امن وما امن معه الا قليل

A

XI 25.

158

f° 13v°

B



175

f° 1r°

98

III. 57.

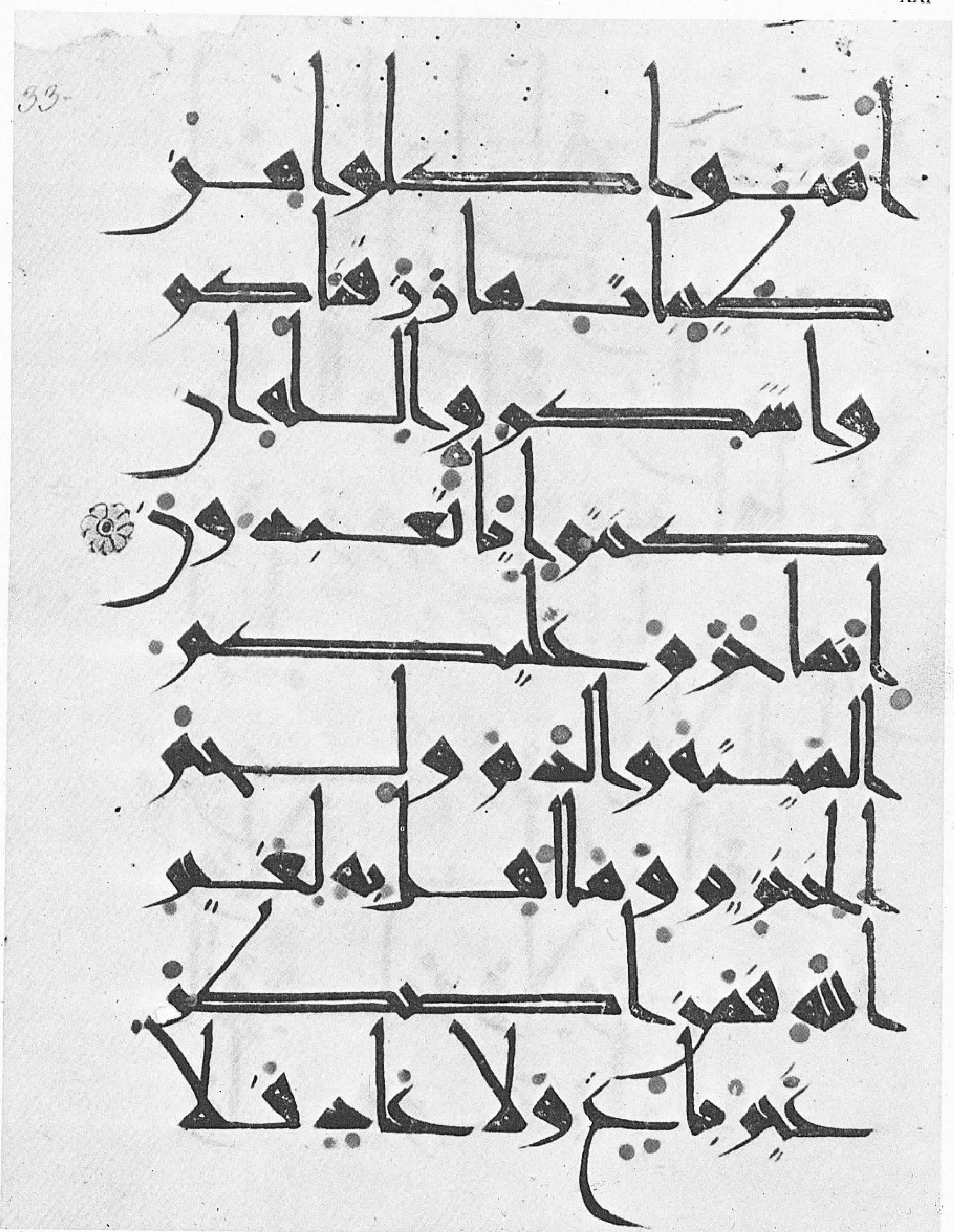
ن الله فان تولوا فقولوا اشهدوا بانا مسلمون ◉ يا اهل الكتب

لم تحاجون في ابرهيم وما انزلت التورية والانجيل

الا من بعده افلا تعقلون ها انتم هؤلاء حججتم فيما لكم

به علم فلم تحاجون فيما ليس لكم به علم والله يعلم وانتم لا

تعلمون ◉ ما كان ابرهيم يهوديا ولا نصرانيا ولكن كان


امنوا كلوا من
طيبات ما رزقناكم
واشكروا لله ان
كنتم اياه تعبدون
انما حرم عليكم
الميتة والدم ولحم
الخنزير وما اهل به لغير
الله فمن اضطر
غير باغ ولا عاد فلا

A

XXI.7

اليهم فسلوا اهل الذكر ان كنتم

لا تعلمون وما جعلنهم جسدا لا ي

اكلون الطعام وما كانوا خل

دين ثم صدقنهم الوعد فانجين

هم ومن نشا واهلكنا المسرفين لقد

انزلنا اليكم كتبا فيه ذكركم

251 — f° 77r°

B

ما شا الله لا قوه الا بالله ان ترن انا اقل منك مالا

وولدا فعسى ربى ان يوتين خيرا من جنتك ويرسل عليها

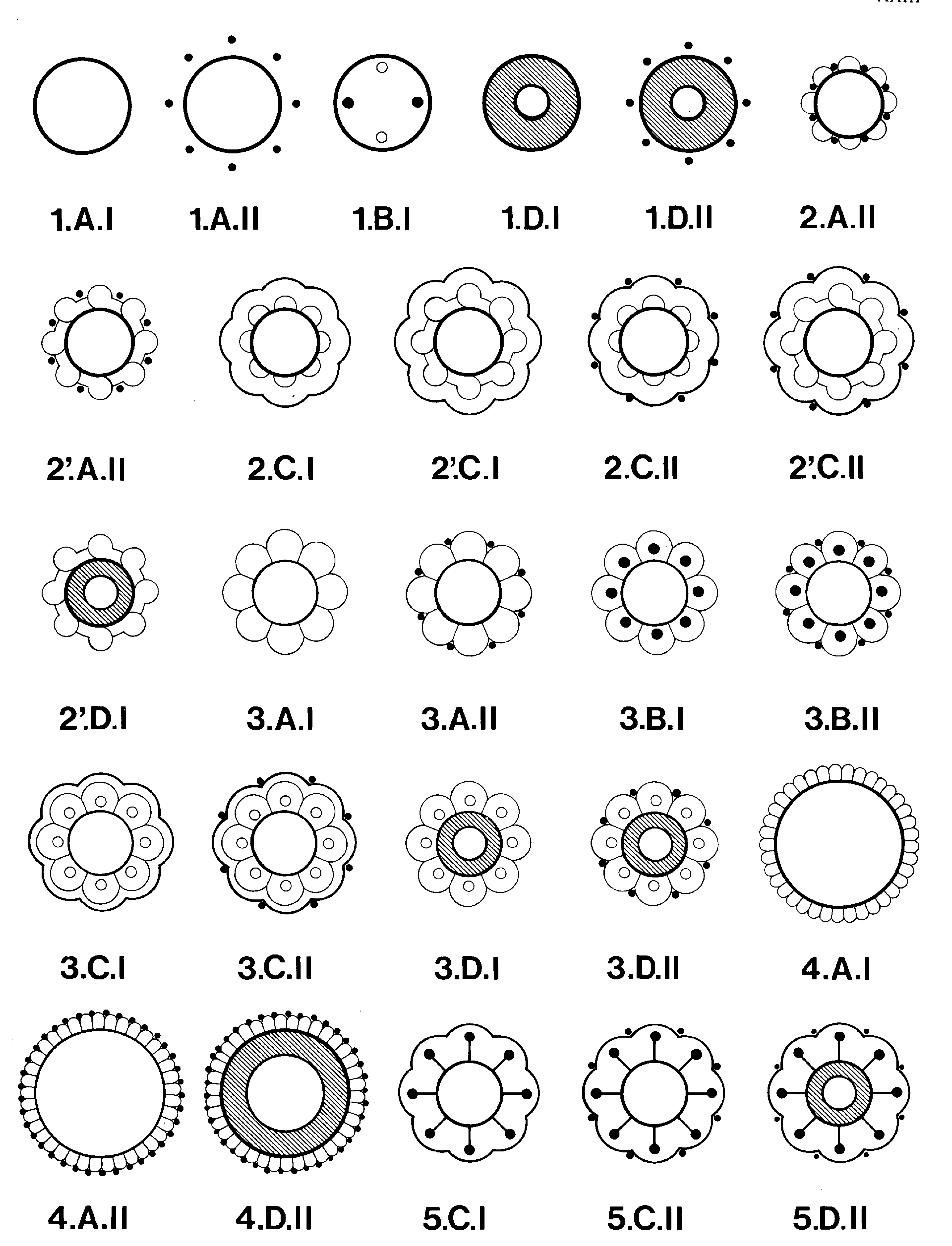
حسبانا من السما فتصبح صعيدا زلقا او يصبح

ماوها غورا فلن تستطيع له طلبا واحيط بثمره

فاصبح يقلب كفيه على ما انفق فيها وهى خاويه

على عروشها ويقول يليتنى لم اشرك بربى احدا

257 — f° 9v°


1.A.I
1.A.II
1.B.I
1.D.I
1.D.II
2.A.II
2'.A.II
2.C.I
2'.C.I
2.C.II
2'.C.II
2'.D.I
3.A.I
3.A.II
3.B.I
3.B.II
3.C.I
3.C.II
3.D.I
3.D.II
4.A.I
4.A.II
4.D.II
5.C.I
5.C.II
5.D.II

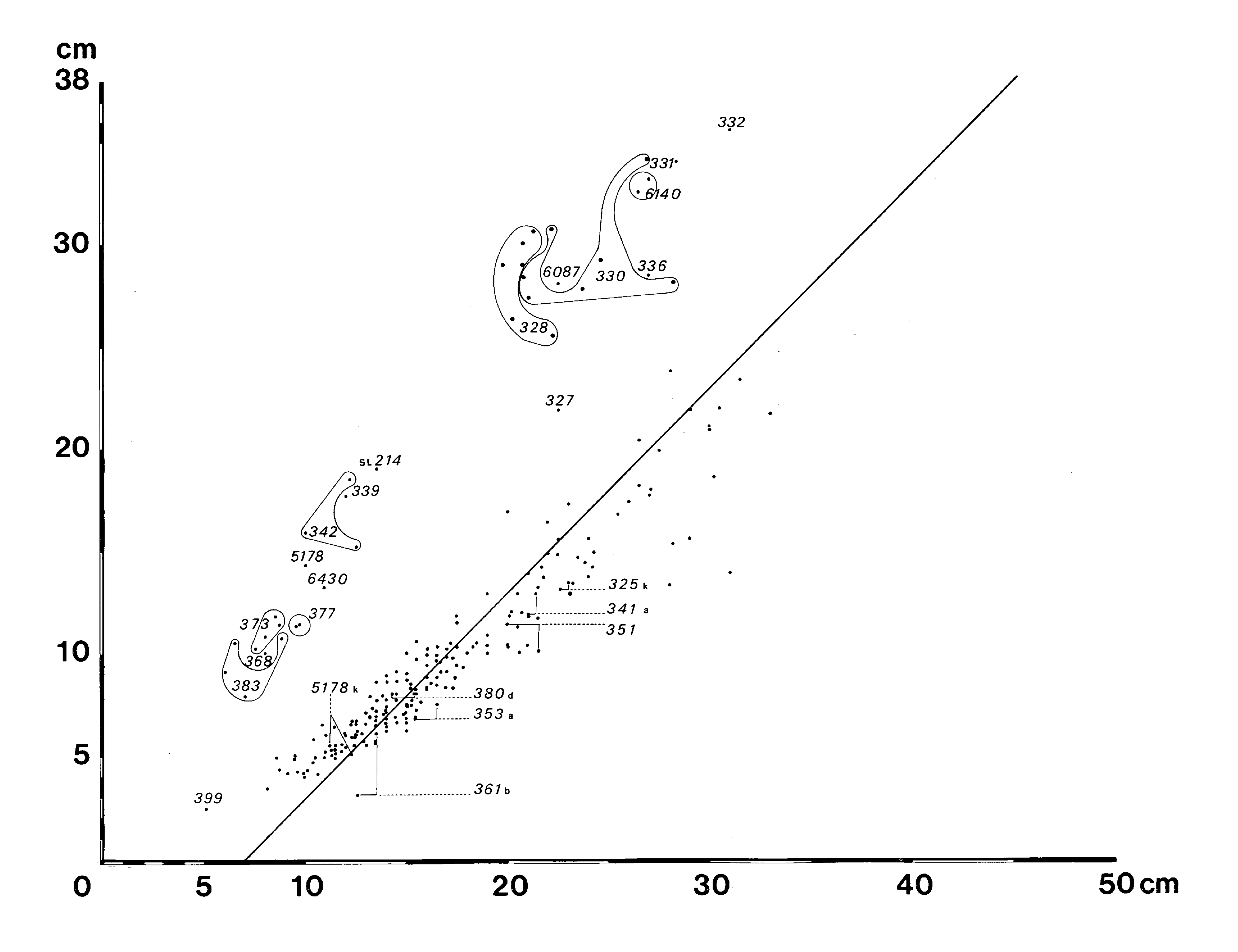

cm
38
30
20
10
5
0
5
10
20
30
40
50 cm
332
331
6140
6087
330
336
328
327
SL 214
339
342
5178
6430
377
373
368
383
5178 k
380 d
353 a
361 b
325 k
341 a
351
399

TABLE DES MATIÈRES

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 22 FÉVRIER 1983
PAR L'IMPRIMERIE F. PAILLART
ABBEVILLE

N° d'impr. 5386.
Dépôt légal : 1er trimestre 1983.
Imprimé en France.